

DIGITALEMENT
HUMAINE



Assemblée Générale Ordinaire
Tunis le 27 Avril 2024

Sommaire

Environnement économique et bancaire.....	4
Organes d'administration.....	12
Actionnariat.....	20
VISION & STRATEGIE DE LA BANQUE	24
Activités& Résultats	32
Principaux indicateurs & Ratios.....	34
Bilan Fonctionnel.....	36
Ressources de la clientèle.....	37
Ressources d'emprunts.....	40
Capitaux propres	41
Crédits à la clientèle.....	42
Qualité d'actifs	45
Portefeuille titres.....	49
Situation de trésorerie et de liquidité.....	50
Résultats.....	51
Communication & RSE.....	54
Projets Stratégiques.....	76
Capital Humain et développement des compétences.....	82
Développement Commercial.....	88
Activité à l'international.....	96
La Salle de marchés.....	100
Activités monétiques.....	104
Rétrospectives 2019-2023.....	108
Titre de la BH en bourse	116
Organes de gestion.....	120
Conformité.....	130
Dispositif de contrôle interne.....	138
Dispositif de gestion de risques.....	146
Rapport général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers individuelle Arrêtés au 31.12.2023.....	154
Activité des filiales	220
Rapport général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés Arrêtés au 31.12.2023.....	242
Projet de résolution.....	282

UNE BANQUE UNIVERSELLE

Le modèle économique de la BH Bank est celui d'une banque universelle, dont la vocation est d'offrir une gamme complète de services à tout type de clientèle : Particuliers, Professionnels, PME, Grandes Entreprises nationales et internationales, Institutionnels...

Elle œuvre dans le cadre d'un groupe alliant l'ensemble des services financiers (assurances, leasing, Equity, ...),

Banque de référence en Tunisie, la BH Bank continue de renforcer ses atouts et de garantir aux clients un meilleur service et une proximité rapproché.

un Groupe de 13 sociétés

**Un Réseau de
151 Agences**

1664 Collaborateurs

900 829 Clients

**Un Capital de
238 MD**

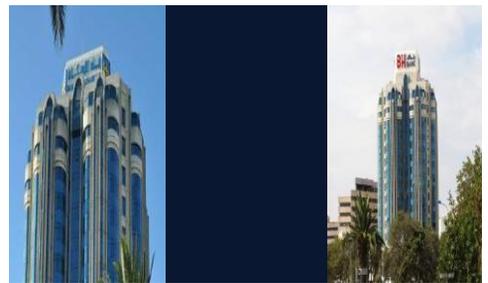
**Un Total Bilan de
13 514,9 MD**

1 078 198 Comptes

**Un Résultat Net
de 140 MD**

**Un PNB de
665 MD**

**Un Réseau de
182 GABs**



Environnement économique et bancaire



A l'échelle internationale

Dans son dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales, paru au mois de janvier 2024, la Banque Mondiale (BM) prévoit un ralentissement de la **croissance économique mondiale** en 2024, et ce, pour la troisième année consécutive, pour revenir à 2,4% contre 2,6% estimée pour l'ensemble de l'année 2023. Ceci s'explique, principalement, par l'affaiblissement des marchés du travail, la diminution de la demande des services, les taux d'intérêt réels élevés et l'assainissement des finances publiques. Dans ce contexte, l'activité économiques devrait ralentir dans les **pays avancés** avec une croissance revenant de 1,5% en 2023 à 1,2% en 2024. En particulier, la croissance devrait décélérer aux **États-Unis**, pour s'établir à 1,6% en 2024 contre 2,5% enregistrée un an plus tôt et ce, en rapport avec le niveau élevé des taux d'intérêt réels, l'affaiblissement prévu de la consommation, la diminution de l'épargne et le ralentissement des investissements. Il en est de même pour le **Japon** où le taux de croissance se limiterait à 0,9% en 2024 contre 1,8% l'année précédente.

En revanche, le PIB réel de la **Zone Euro** connaîtrait une légère accélération (0,7% en 2024 contre 0,4% l'an passé), expliquée essentiellement par l'assouplissement des pressions sur les prix qui devrait doper les salaires réels et augmenter les revenus disponibles et par conséquent la demande. Du côté des **économies émergentes et en développement**, l'activité économique devrait garder, en 2024, un rythme proche de celui de l'année précédente, soit 3,9% 4,0%. Toutefois, cette évolution masque des divergences entre les différents pays.

Chômage

S'agissant de la situation de l'emploi, l'Organisation Internationale de Travail (OIT) estime, dans son dernier rapport sur les perspectives du marché de l'emploi paru au mois de janvier 2024, que le taux de chômage mondial a connu une baisse revenant de 5,3% en 2022 à 5,1% en 2023, reflétant la robustesse du marché du travail, notamment dans les pays avancés, et ce, en dépit de la détérioration de la conjoncture économique.

En ce qui concerne les perspectives pour l'année 2024, l'Organisation s'attend à ce que ce taux augmente légèrement à 5,2%, en rapport avec l'affaiblissement attendu de l'activité économique et le ralentissement du rythme de création d'emplois.

Indices des prix et inflation

Quant aux **prix internationaux de produits de base**, l'indice global des prix de la Banque Mondiale a accusé une baisse de 24,2% en 2023 après une forte hausse de 41,3% l'année précédente, sous l'effet de l'affaiblissement de la demande mondiale et de la normalisation progressives des chaînes d'approvisionnement mondiales. La contraction a été plus sensible pour les indices des prix des engrais chimiques (-34,9%) et de l'énergie (-29,9%) que pour ceux des métaux (-9,6%) et des produits alimentaires (-9,2%).

En particulier, le **cours moyen du baril de Brent** a diminué de 17,2%, en 2023 par rapport à l'année précédente, pour revenir à 82,6 dollars contre 99,8 dollars un an plus tôt, traduisant, ainsi, l'affaiblissement de la demande, notamment chinoise, et ce, en dépit des interventions de l'OPEP+ pour réduire leur production afin de soutenir les cours

Pour ce qui est de **l'évolution des prix à la consommation**, les taux d'inflation se sont accélérés, en décembre 2023 et comparativement au mois précédent, dans la plupart des pays industrialisés. En particulier, l'accroissement des prix à la consommation aux Etats-Unis s'est inscrit en hausse pour s'établir à 3,4%, en glissement annuel, contre 3,1% en novembre. Il en est de même pour la Zone Euro où le taux d'inflation est passé de 2,4% à 2,9%, d'un mois à l'autre. Cependant, ce taux a connu une décélération au Japon, pour revenir à 2,6% contre 2,8% en novembre 2023.

S'agissant des politiques monétaires, et face au maintien de l'inflation à un niveau élevé malgré sa légère décélération, les principales banques centrales ont continué, en 2023, d'augmenter leurs taux d'intérêt directeurs afin de réduire l'inflation et la ramener vers leurs objectifs à moyen terme. Ainsi, la Réserve fédérale (Fed) a procédé, au cours de l'année 2023, au relèvement de son taux d'intérêt directeur à 4 reprises de 100 points de base au total, le portant dans une fourchette entre 5,25% et 5,5%, soit son plus haut niveau depuis 22 ans.

De même, la Banque centrale européenne (BCE) a augmenté ses taux d'intérêt directeurs de 200 points de base en 6 fois en 2023, à savoir le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement, de facilité de prêt marginal et de facilité de dépôt à 4,5%, 4,75% et 4%, respectivement.

Marchés financiers internationaux

Concernant **les marchés financiers internationaux**, les principaux indices boursiers se sont orientés, globalement, à la hausse au cours de l'année 2023, soutenus par la dissipation des inquiétudes concernant le ralentissement de l'économie mondiale suite, notamment, à l'amélioration de l'activité économique américaine, ainsi que par l'atténuation de l'inflation et, partant, l'attente des baisses des taux d'intérêt par les banques centrales.

Dans ce contexte, les indices américains Dow Jones et Nasdaq ont augmenté de 13,7% et 43,4%, respectivement. De même, l'indice français CAC40 a clôturé l'année 2023 en hausse de 16,5% et l'indice japonais Nikkei de 28,2%.

Marchés de change

Pour ce qui est des **marchés des changes internationaux** ils ont été marqués, au cours de l'année 2023, notamment, par une dépréciation du dollar face à l'euro (-3,2%), clôturant l'année à 1,104 dollar pour un euro contre 1,070 dollar un an plus tôt, sous l'effet des anticipations d'une réduction des taux par la Fed.

A l'échelle nationale

Pour l'ensemble de l'année 2023, la prévision de la croissance économique a été révisée à la baisse, pour se limiter à 0,9% contre une prévision initiale de 1,8%. Ce ralentissement prévu s'explique par une multitude de facteurs, en particulier la faiblesse de la pluviométrie pour la quatrième année consécutive affectant considérablement la production agricole, la poursuite de la contraction de la production extractive,

Les travaux préparatifs pour la **campagne agricole 2023-2024** ont démarré dans des conditions climatiques peu favorables marquées par la poursuite de la sécheresse, Cependant, l'amélioration de l'activité agricole, notamment pour les grandes cultures, restera tributaire de la poursuite des précipitations au cours de la campagne actuelle. Dans ce cadre, les superficies à emblaver en céréaliculture au titre de la campagne en cours sont estimées à 1.194 mille hectares dont 619 mille hectares de blé dur, 520 mille d'orge et 54 mille de blé tendre et triticale, contre 979 mille hectares au titre de la campagne précédente.

Quant à la **balance alimentaire**, elle s'est soldée, en 2023, par un déficit de 211,4 MDT contre 1991,7 MDT une année auparavant, une amélioration expliquée, principalement, par la hausse des exportations (+21,3%), essentiellement d'huile d'olive (+52,4%), conjuguée à une contraction des importations (-6,2%), notamment, celles des céréales (-11,2%) et des huiles végétales (-40%). Par conséquent, le taux de couverture s'est amélioré de 22 points de pourcentage pour s'établir à 97,2%.

Les **échanges commerciaux du secteur industriel avec l'extérieur** ont porté la marque de la poursuite de la progression des exportations des industries mécaniques et électriques contre une décélération de celles des industries du textile, habillement et cuirs en relation avec la baisse de la demande émanant de la Zone Euro. De leur côté, les exportations du secteur agro-alimentaire ont enregistré, durant la même période, un ralentissement (+17% contre +32,1%), suite au repli de la production de l'huile d'olive.

En revanche, les exportations des mines, phosphate et dérivés ont connu, à fin septembre 2023, une forte contraction, soit -23,9% contre +72,1% en rapport avec la baisse de la production nationale du phosphate.

Le redressement de **L'activité touristique** s'est confirmé au cours de l'année 2023, comme en témoigne l'évolution soutenue de ses principaux indicateurs. En effet, le flux de touristes étrangers s'est accru de 57,4% portant sur 8,1 millions de touristes contre 5,2 millions une année auparavant.

Le transport aérien Durant l'année 2023, le nombre de passagers s'est accru de 26,5% pour atteindre environ 11 millions. Cette augmentation a concerné uniquement l'activité sur les lignes internationales (+27,9%), alors que le trafic sur les lignes intérieures s'est contracté de 4,1%.

Par aéroport, le transport de passagers s'est amélioré, notamment dans les aéroports d'Enfidha-Hammamet (+77,8%), de Djerba-Zarzis (+28,4%) et de Tunis-Carthage (+19,7%).

Chômage

S'agissant de la situation de l'emploi, le **taux de chômage** a augmenté, au cours du troisième trimestre de l'année 2023, de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 15,8% contre 15,6% au trimestre précédent et ce, en dépit de la stagnation du nombre de chômeurs au niveau de 638,1 mille personnes suite à la baisse de la population active.

Indices des prix et inflation

L'indice général des prix à la consommation familiale a enregistré une hausse de 0,6%, en termes de variation mensuelle, au cours du mois de décembre 2023, contre 0,3% le mois précédent. Ceci est dû, essentiellement à l'accélération des prix des produits alimentaires (+0,6% contre +0,4% en novembre 2023) et des services (+0,5% contre +0,2%), ainsi que des produits manufacturés (+0,6% contre +0,3%).

En glissement annuel, une décélération des prix a été observée, durant les derniers mois de l'année 2023. En effet, le taux d'inflation a atteint 8,1% en décembre, contre 8,3% un mois auparavant et 10,1% en décembre 2022. Cette détente par rapport à l'année précédente a concerné, principalement, les prix des produits manufacturés (+7,0% contre +10,2% en décembre 2022), ceux des produits alimentaires (+12,3% contre +14,6%) et, à moindre degré, les frais des services (+6,1% contre +6,7%).

Sur l'ensemble de l'année 2023, l'inflation moyenne s'est établie à 9,3% contre 8,3% une année auparavant suite, notamment, à l'accroissement des prix des produits alimentaires (+14,4% contre +10,9% à fin décembre 2022) et les frais des services (+6,7% contre +5,6%), alors que les prix des produits manufacturés ont connu un ralentissement (+8,3% contre +9,1%).

Principaux indicateurs économiques

	2023	2022	2021
Croissance économique	0,9%	2,2%	2,9%
Inflation (moyenne de la période)	9,3%	8,3%	5,7%
Taux de chômage (T3 2023)	15,8%	15,3%	16,2%
Avoirs Nets en devises (en MDT)	26,4	22,9	23,3
Avoirs Nets en devises (en jours d'importations)	120	100	133
TMM moyen	8%	6,78%	6,24%
Capitalisation Boursière / PIB (décembre 2022)	15,4%	16,6%	17,8%
Déficit commercial (FOB/CAF) en milliards de dinars	17,1	25,2	16,2
Concours à l'économie de l'année (évolution en milliards de dinars)	2,3	8,1	4,8

Change

Au terme de l'année 2023 et par rapport à sa valeur à fin décembre 2022, le taux de change du dinar a enregistré une dépréciation sur le marché interbancaire de 2,4% vis-à-vis de l'euro et de 5,5% par rapport au dirham marocain, tandis qu'il s'est apprécié de 1,4% face au dollar et de 7,6% à l'égard du yen japonais

Sur le marché des changes international, et au cours de la même période, l'euro s'est déprécié de 5,9% face au dollar.

En termes de moyennes annuelles, le dinar a connu, au cours de l'année 2023 et par rapport à l'année précédente, une appréciation de 1,1% face à l'euro, de 8% vis-à-vis du yen japonais et de 2,2% contre le dirham marocain, tandis qu'il s'est déprécié de 9,9% à l'égard du dollar.

Marché financier

L'activité du marché financier a été marquée, au cours du dernier trimestre de l'année 2023, par les développements suivants :

Hausse de 3,5% de l'indice de référence TUNINDEX contre une baisse de 5,6% au titre du trimestre précédent.

Radiation de la société « SOPAT » du marché principal de la cote de la Bourse, suite à la clôture de l'offre publique de retrait sur ses actions, ramenant le nombre des sociétés cotées à la fin de l'année 2023 à 78 sociétés.

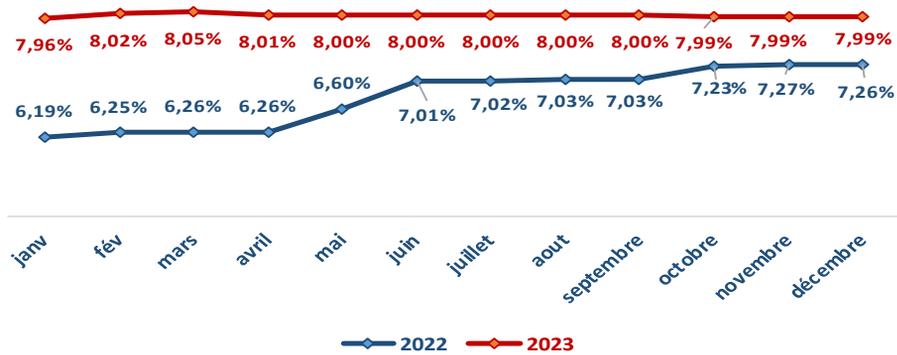
Publication par les sociétés cotées¹ de leurs indicateurs d'activité du troisième trimestre 2023 qui font ressortir une hausse de leur revenu global de 5,7% sur les 9 premiers mois de l'année par rapport à la même période de l'année 2022 pour se situer à 16 milliards de dinars. Le PNB des banques cotées a enregistré une hausse de 9,3% atteignant 4.942 MDT.

Publication par les sociétés cotées² des états financiers semestriels au titre du premier semestre 2023 qui font ressortir une hausse du résultat semestriel global de 4,6% par rapport à l'année 2022 pour se situer à 1.320 MDT. Les banques cotées ont réalisé un résultat semestriel global de 788 MDT (+1,2% par rapport à la même période de 2022).

Lancement d'un nouvel appel d'offre pour la vente judiciaire de la société « AMS » en baissant le prix d'ouverture à 58,7 MDT suite à l'absence d'acquéreur.

Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire concernant la société « ELECTROSTAR ».

Evolution mensuelle du TMM

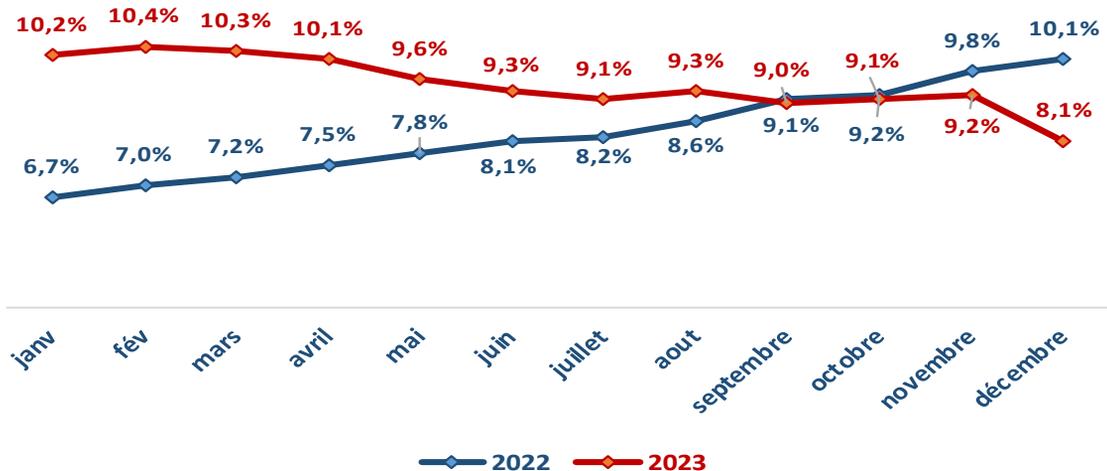


L'année 2023 a été marquée par une maîtrise du TMM passant de 7,96% au début de l'année à 7,99 % à la fin de la période.

En 2023, le taux d'inflation a rompu avec sa tendance haussière à partir du mois de mars 2023 pour diminuer de 200 points de base entre avril et décembre 2023 . pour atteindre 8,1% contre 9,2% un mois auparavant et 10,2% en décembre 2022

Au cours de l'année 2023, l'inflation moyenne s'est établie à 9,3% contre 8,3% en 2022.

Evolution mensuelle du taux d'inflation





Organes d'Administration



Organes d'administration

Composition du Conseil d'Administration et fréquence de ses Réunions.

La Direction Générale est assurée par M Haykel Khadraoui (du 01-10-2022 jusqu'au 06-01-2023)

M. WAJDI KOUBAA à partir (06-01-2023).

NOM	QUALITE
-----	---------

Les Représentants de la Participation Etatique

M. Mohamed Mehdi Mejdoub (à partir du 31-10-2022 jusqu'au 22-05-2023) **Président**

M. Atef Massmoudi (à partir du 22-05-2023 jusqu'au 15-02-2024) **Président**

M Atef Massmoudi (à partir du 19-12-2022 jusqu'au 22-05-2023) Membre

M . Hafedh Khlifi (à partir du 19-12-2022) Membre

M. Mohamed Naceur Hadji (jusqu'au 01-08-2023) Membre

M. Ali Radhouani (jusqu'au 01-08-2023) Membre

M. Mohamed Mehdi Mejdoub (jusqu'au 01-08-2023) Membre

M Fethi Zouheir Nouri Membre (à partir du 15-08-2023 jusqu'au 15-02-2024) Membre

M Moez ben Ameer (à partir du 15-08-2023) Membre

M Taoufik Mnasri (à partir du 15-08-2023) Membre

Les Représentants du Secteur Privé

M. . Société Horchani (à partir du 29-04-2023) Membre

M. Ahmed Trabelsi (jusqu'au 29-04-2023) Membre

M. Mohamed Sadok Driss (jusqu'au 29-04-2023) Membre

Les Administrateurs Indépendants

M. Abderrazek louati Membre-Président du C. d'audit

M. Sami Zghal Membre-Président du C. de Risques

M. Sami Mouley (à partir du 15-08 -2023) Membre-Président du C. de Risques

Représentant les actionnaires minoritaires

M. Zouhaier Besbes (à partir du 15-08-2023) Membre

Contrôleur de l'Etat

Mme Ramla Hlal Cherif (jusqu'au 31-10-2023) Contrôleur de l'Etat

Mme Sana Zegdan (à partir 31-10-2023) Contrôleur de l'Etat

En 2023, le Conseil d'Administration a tenu 10 réunions.

Le secrétariat du conseil est assuré par Mr KEFI Mohsen à partir du 24-03-2022

Commissaires aux Comptes

M. Walid Ben Ayed « Consulting & Financial Firm » M. Moncef Bousannougua Zammouri « FMZ-KPMG TUNISIE »

Les Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration : lois 48-2016 et Règlements CMF et circulaires BCT

Comités rattachés au Conseil d'Administration

Comité d'Audit

Ayant pour principales missions de:

- S'assurer de la qualité et de la pertinence du dispositif de production des informations financières et de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.
- Surveiller l'organisation et l'efficacité du système de contrôle interne et examiner les insuffisances de son fonctionnement.
- Contrôler les activités de la structure d'audit interne, valider et faire le suivi du programme d'audit, contrôler les travaux de l'organe de contrôle de conformité, y compris du risque BA/FT et des autres structures chargées des missions de contrôle.
- Surveiller la mise en place des principes et des pratiques comptables de l'établissement.

Nom	Qualité
M. Abderrazek LOUATI	Président
M. Atef MASMOUDI	Membre
M. Taoufik MNASRI	Membre (A partir du 25 août)
M. Moez BEN AMEUR	Membre (A partir du 25 août)
M. Mohamed Naceur HADJI	Membre (Jusqu'au 19 juin)
M. Ahmed TRABELSI	Membre (Jusqu'au 28 mars)

Nombre de réunions tenues au cours de l'année 2023: 11 réunions

Secrétaire du Comité : M. Rachid Bouzidi, Directeur de l'audit Interne.

Le Comité d'Audit (CF loi 2016-48) est composé au 31 décembre 2023 de 4 administrateurs. Le taux de participation des membres aux réunions du Comité est de 100%. Le Président du Comité rend compte régulièrement au Conseil d'Administration de l'exercice de ses missions et travaux ainsi que des résultats du contrôle interne.

Les travaux du Comité ont porté principalement sur l'examen des états financiers individuels et consolidés de la BH Bank arrêtés au 31.12.2022, en présence des Commissaires aux Comptes, et ce, avant leur approbation par le Conseil d'Administration. Les travaux ont porté aussi sur la revue des états financiers intermédiaires arrêtés au 30.06.2023, la qualité du portefeuille crédit et des situations des principaux ratios prudentiels.

En outre, le Comité a assuré un suivi régulier de la Lettre de Contrôle Interne établie par les Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2022.

Le comité a examiné et validé des notes d'organisation qui s'insèrent dans le cadre de la gestion du risque LAB/FT.

Le Comité d'Audit a approuvé le programme triennal des missions d'audit pour les années 2024, 2025 et 2026. Il a assuré le suivi de la mise en œuvre du programme ainsi que la revue des rapports de missions d'audit et de contrôle réalisées. Il a assuré l'examen et l'approbation des rapports d'activité de l'Organe de Contrôle de la Conformité 2022.

En outre, le Comité a assuré le suivi du projet de rapport de la Mission d'inspection assurée par les services de la BCT sur la Gouvernance. Il a examiné le cadre de gouvernance des filiales.

Comités rattachés au Conseil d'Administration

Comité des Risques

Le Comité des Risques est un Comité permanent émanant du Conseil d'Administration ayant pour objectif d'assister l'organe d'administration afin de s'acquitter de ses responsabilités relatives à la surveillance du dispositif de gestion des risques de la banque. Ainsi, il contrôle la bonne application de la politique d'appétence aux risques par la Direction Générale, assure la validation du développement du dispositif d'évaluation et de suivi des risques et en suit la mise en application, et propose des actions correctrices pour une meilleure efficacité du dispositif de gestion des risques.

Activité du Comité des Risques courant l'année 2023

Le Comité des Risques s'est réuni sur convocation de son président neuf fois courant l'année 2023. Les travaux menés s'inscrivent dans le cadre du renforcement du dispositif de gestion des risques et la maîtrise de l'exposition de la banque principalement aux risques de crédit, de marchés de liquidité, de change, opérationnels, de solvabilité et de conformité. Ils s'articulent essentiellement autour des axes suivants :

- Le suivi de l'exposition de la banque au risque de crédit, et ce à travers l'examen permanent de l'évolution et de la qualité du portefeuille créances par type d'engagement, par secteur d'activité et des principales expositions ;
- Le suivi du respect des normes de concentration et de division des risques dont notamment celle relative aux parties liées ;
- Le suivi des indicateurs de liquidité ainsi que l'exposition au risque de change ;

- La validation du dispositif de prévention et de résolution des NPL's et le suivi de sa mise en application ;
- L'examen et l'approbation de la méthodologie de fixation des limites par contrepartie de la SDM ainsi que les limites proposées ;
- Le suivi du respect des normes réglementaires et des limites internes fixées dans le cadre d'appétence aux risques de la banque ;
- L'examen des résultats des stress test sur les indicateurs de risque ;
- Le suivi de l'avancement des projets stratégiques en matière de gestion des risques ;
- Le suivi des travaux du contrôle de la conformité et approbation du rapport annuel LAB-FT.

Composition du Comité des Risques

De la période allant de janvier 2023 à Juin 2023

Nom	Qualité
M. Sami Zghal	Président
M. ALI Radhouani	Membre et Président par intérim (Comités du 31/05/2023 et du 22/06/2023)
M. Mohamed Sadok Driss	Membre jusqu'à fin mars 2023
M. Mehdi Mejdoub	Membre
M. Hafedh Khlifi	Membre

De la période allant de Juillet 2023 à décembre 2023

Nom	Qualité
M. Sami Mouley	Président
M Fethi Nouri	Membre
M. Hafedh Khlifi	Membre
M Zouheir Besbes	Membre

Le Secrétariat du comité des risques est assuré par le Directeur du Pôle Risques, Conformité et Contrôles permanents.

Comités rattachés au Conseil d'Administration

Comité de Nomination et de rémunération

A pour principales attributions d'assister le Conseil d'Administration dans l'élaboration, le suivi et l'actualisation de:

- La politique des nominations et de rémunérations.
- La politique des recrutements et de succession de la Direction générale et des hauts cadres de la Banque.

Les principaux travaux du comité ont porté sur les sujets suivants:

- Détermination de la Rémunération Variable 2022 de Mr Hichem Rebai
- Affiliation du Directeur Général à la Sécurité sociale
- Evaluation du fonctionnement du comité d'audit
- Choix d'un administrateur indépendant chargé du comité risque
- Choix d'un administrateur représentant les petits porteurs
- La revue au niveau de l'organigramme de la Banque des postes vacants et des postes fonctionnels occupés par intérim et le plan de succession
- Mise à jour du manuel de nomination aux postes fonctionnels
- Nomination des Directeurs Généraux des filiales (STIMEC BHEquity, BH Leasing et BH Immo)
- Nomination des Directeurs de pôle et des Directeurs Centraux
- La Nomination des Directeurs régionaux principaux du sahel et Tunis I

De Janvier 2023 à Avril 2023

Nom	Qualité
M. Mehdi Mejdoub	Président
M. Ahmed Trabelsi	Membre
M. Mohamed sadok Driss	Membre
M Atef Masmoudi	Membre

De Mai 2023 à Août 2023

Nom	Qualité
M. Mehdi Mejdoub	Président
M. Atef Masmoudi	Membre
M. Hafedh Khlifi	Membre

De Septembre 2023 à Novembre 2023

Nom	Qualité
M. Atef Masmoudi	Président
M. Moez Ben Ameer	Membre
M. Hafedh Khlifi	Membre

Décembre 2023

Nom	Qualité
M. Atef Masmoudi	Président
M. Moez Ben Ameer	Membre
M. Hafedh Khlifi	Membre
M. Taoufik Mnasri	Membre
M. Zouhaier Besbes	Membre

Nombre de réunions tenues au cours de l'année 2023: 10 réunions.

Le secrétariat du comité est assuré par Mme Chiraz Ghariani, Directeur Central du Capital Humain.

Comités rattachés au Conseil d'Administration

Commission Interne des Marchés

Les attributions de la Commission Interne des Marchés :

- Approuver les rapports d'évaluation des offres des marchés relevant de ses compétences
- Approuver la régularité des procédures de recours à la concurrence, l'attribution des marchés, la sincérité et la transparence dans les procédures de passation des marchés et s'assurer du caractère acceptable des conditions administratives, financières et techniques .
- Approuver les projets d'avenants aux marchés relevant de ses compétences.
- Examiner les problèmes et les contestation relatifs à la passation et à l'exécution des marchés relevant de ses compétences.
- Approuver les rapports de règlement définitif des marchés relevant de ses compétences.
- Emettre son avis sur les marchés relevant du seuil de compétences du Conseil d'Administration.

Nom	Qualité
M. Ahmed Trabelsi (jusqu'au comité du 23/02/2023)	Président
M. Atef Massmoudi (à partir du 24-08-2023)	Président
M Mehdi Mejdoub (jusqu'au comité du 23/02/2023)	Membre
M.Mohamed Sadok driss (comité du 23/02/2023)	Membre
M.Moez Ben Ameer (à partir du comité du 24-08-2023)	Membre
M.Taufik Mansri (à partir du comité du 24-08-2023)	Membre
Mme Ramla Hlal Cherif (jusqu'au comité du 06/10/2023)	Contrôleur d'Etat - observateur
Mme Sana Zegdene (à partir du comité du 11/12/2023)	Contrôleur d'Etat - observateur

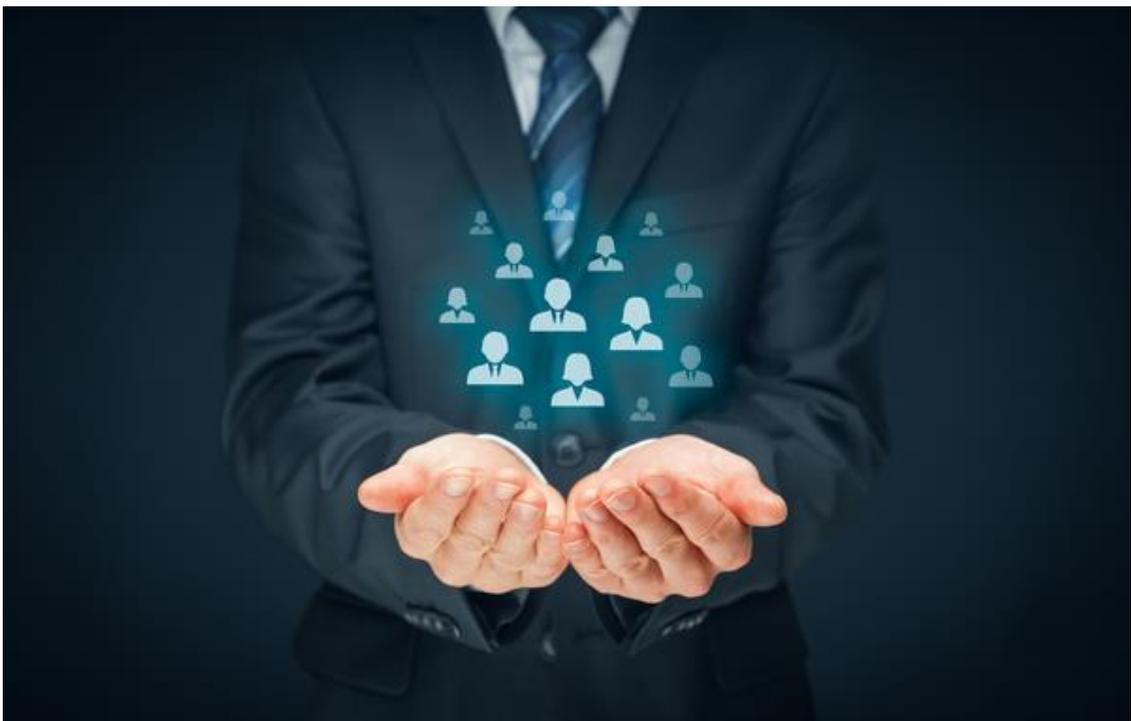
Nombre de réunions tenues au cours de l'année 2023: 5 réunions.

Le secrétariat de la commission est assuré par M.Mohsen kefi.

le taux de participation à la commission est de 100%.



Actionnariat



Actionnariat

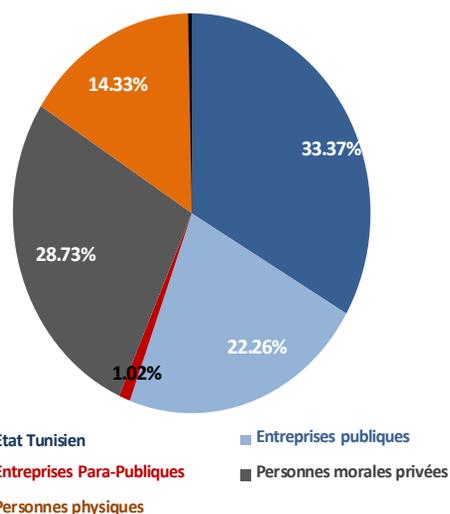
Répartition du Capital au 31.12.2023

Actionnaires	Quantités BH(AA)	%/K
ACTIONNAIRES TUNISIENS	47 460 176	99.71%
Etat Tunisien	15 882 109	33.37%
Entreprises publiques	10 596 710	22.26%
<i>dont ETAP P/C ETAT</i>	7 887 911	16.57%
Entreprises Para-Publiques	486 586	1.02%
Personnes morales privées	13 674 563	28.73%
Personnes physiques	6 820 208	14.33%
ACTIONNAIRES ETRANGERS	113 884	0.24%
GRATUITES NON CONFIRMÉES	25 940	0.06%
TOTAL GENERAL	47 600 000	100%

Conditions d'accès aux assemblées et date d'inscription

Conformément aux articles 279 du code des sociétés commerciales et 31 des statuts de la banque, les actionnaires titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à condition d'être inscrits sur les registres sociaux avant la date de la tenue de l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Toutefois l'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.



Les participations des administrateurs ou des membres du directoire ou du conseil de surveillance dans d'autres sociétés

La SOCIETE HORCHENI FINANCE en tant qu'Administrateur privée au CA de la BH bank ne dispose pas d'autres participations dans LE GROUPE BH BANK.



VISION & STRATEGIE DE LA BANQUE



ORIENTATION ET PERSPECTIVE

Le plan de développement triennal 2023-2026 de la banque s'insère dans le cadre de sa stratégie de développement ayant pour vision : « **hisser le positionnement de la banque vers la deuxième place** » avec deux principaux objectifs à savoir :

- ✓ Conquête et proximité de clients.
- ✓ Innovation et meilleure qualité de services.



La responsabilité sociale et environnementale (RSE) est placée au cœur de sa démarche de développement non seulement pour le développement économique et social, mais aussi en faveur de son capital humain, du pays et des générations futures.

La nouvelle stratégie de la banque est reposée **sur trois principaux piliers**, citons :

- 1. Les clients** : Une relation fidélisante et durablement profitable: un conseiller dédié, accessible et à l'écoute.
- 2. Le digital** : envisager un modèle de banque sans distance où le digital est au cœur de la stratégie de la banque.
- 3. Les collaborateurs** : une relation basée sur le respect et l'écoute pour une meilleure réactivité et proactivité

La nouvelle stratégie de la banque est basée sur **trois axes fondamentaux**:

AXE I - La maximisation du Produit Net Bancaire .

AXE II - L'optimisation des charges

AXE III -La maîtrise des risques

Des plans d'actions opérationnels par métier et un ensemble de projets touchant un grand nombre des activités et des process de la banque favoriseront la réussite de la stratégie tracée et permettront le suivi et le pilotage courant la période du plan de développement.

I -Maximisation du PNB:

La maximisation du Produit Net Bancaire de la banque reposera sur six volets fondamentaux:

I-1- Optimisation du maillage :

Dans sa nouvelle politique, la banque optera pour un réseau dense, moderne et pertinent, pratique et accessible à tout moment. A cet effet, un ensemble d'actions est prévu:

- Répartition adéquate des Directions Régionales (DR) : Création de 3 nouvelles DR avec différentes catégories selon le nombre d'agences. Cette nouvelle répartition permettra une meilleure proximité, un bon équilibre du nombre des agences par DR et in fine une amélioration de l'efficacité opérationnelle.

ORIENTATION ET PERSPECTIVE

- Développement de l'activité « Corporate » : Création de 7 Centres d'Affaires dans des régions à haut potentiel économique & démographique, totalement dédiés aux entreprises.
- Extension du Réseau DAB/GAB : Optimisation de la disposition des DAB/GAB selon les besoins du réseau et des clients. La banque privilégiera les DAB/GAB Hors Site et ceci dans les zones à forte affluence (touristique), à faible présence Bancaire, et à forte fréquentation.

I-2- Mise à niveau des tarifs :

Un comité de veille concurrentielle, produits et tarifications a été instauré en 2023, ayant pour mission, entre autres, la révision de politique tarifaire. Une analyse approfondie des coûts, de la valeur perçue et de la compétitivité du marché a été réalisée pour déterminer les produits et services sous-tarifés, pour pouvoir ajuster leurs conditions de manière appropriée.

La gestion de tarification suit un processus d'amélioration continu axé sur :

- Un processus de contrôle de premier et de deuxième niveau.
- Une normalisation et standardisation des libellés.
- Un référentiel tarification.
- Une normalisation des processus de prélèvement manuel.
- Revue des modes de prélèvement et de comptabilisation de certaines commissions.
- Révision des conditions de faveur.

I-3- Innovation et qualité de services:

Innovation :

La Transformation Digitale se présente au cœur de la Stratégie de la Banque permettant:

- L'expansion de la Clientèle à travers l'atteinte de nouveaux segments de clients et de les attirer (Clients plus jeunes et Clients qui préfèrent les canaux numériques).
- L'augmentation du PNB: Services complémentaires payants et des offres personnalisées.
- L'amélioration de l'efficacité opérationnelle : optimisation des processus et réduction des délais.
- Une différenciation concurrentielle : répondre aux attentes des clients en matière de commodité, d'accessibilité et de flexibilité.

Qualité de services:

Mise en place d'un dispositif et d'une stratégie qualité de services pour la satisfaction et la fidélisation des clients à travers:

- Centralisation et amélioration du dispositif de prise en charge et gestion des réclamations clients.
- Pilotage du Dispositif de Mesure de la Qualité de Services.

I-4- Développement commercial:

Enrichissement de l'offre produits et services via :

- **Mise à niveau de la segmentation clientèle** pour une meilleure adaptation des produits et des services aux besoins et préférences des clients .
- **Enrichissement de l'offre produits & services** et amélioration du taux d'équipement : TRE, Particuliers, Professionnels et Entreprises.

ORIENTATION ET PERSPECTIVE

Plan d'actions dédié aux TRE et qui s'articule autour:

- Organisation de 20 traversées CTN : Période Estivale : Juin, Juillet et Août 2022-2025.
- Organisation de missions aux consulats : T2-2024.
- Participation de la BH Bank dans les salons, évènements dans les Pays : Canada, moyen orient, Allemagne.....
- Orientation des TRE vers des projets d'investissement : 2024-2025.
- **Finance verte:** axe de développement commercial
- Conception et développement des produits dédiés à la finance verte (aux particuliers et aux entreprises): obligations vertes, fonds d'investissements verts, cartes de crédit vertes, microcrédits.
- Développement de partenariats avec l'ANME et l'ANPE en vue d'accompagner les porteurs de projets verts.
- Mise en Place d'un Système de Gestion du Risque Environnemental et Social.
- Drainer des ressources à des conditions avantageuses en alignement avec notre politique RSE.

I-5- Relais de croissance:

1. Renforcement de l'efficacité du dispositif du recouvrement.
2. Dynamisation des activités de:
 - **Salle des marchés** à travers la conquête des clients non domiciliés et une meilleure synergie avec les chargés d'affaires (visites conjointes).
 - **Trade Finance & Cash Management** à travers la mise en Place d'un Dispositif permettant de :
 - Assurer une Animation Dynamique de l'activité à travers un accompagnement personnalisé du client pour une meilleure gestion de trésorerie.
 - Mettre à la disposition des clients des solutions innovantes pour faciliter les transactions commerciales internationales et fluidifier, simplifier et sécuriser la gestion et le pilotage des flux financiers.
3. Favoriser les participations / partenariats dans les domaines à forte valeur ajoutée (étudier l'opportunité de création de filiales spécialisées dans le domaine de factoring et du private banking...).

I-6- Renforcer la synergie Banque/ filiales:

Etablir une stratégie de synergie efficace entre la Banque et ses filiales et aussi entre les filiales elles-mêmes afin de partager les mêmes visions et orientations stratégiques (Politiques cohérentes), en vue :

- d'augmenter les revenus (Banque & Filiales),
- d'optimiser l'utilisation des moyens & ressources,
- d'améliorer l'efficacité opérationnelle ,
- d'offrir une expérience client cohérente et complète.

La synergie du groupe sera articulée autour des axes suivants:

- Harmonisation des politiques et des stratégies commerciales.
- Favorisation du cross-selling, conception d'un catalogue de produits /services groupe, planification des challenges...
- Communication et collaboration : mise en place d'un site institutionnel groupe BH, des formations croisées, institutionnalisation de la journée filiales...
- Mutualisation des moyens et des ressources.

ORIENTATION ET PERSPECTIVE

II-Optimisation des charges générales d'exploitation:

L'optimisation des charges reposera sur trois principaux volets:

1. Cost-killing
2. Pilotage du capital humain
3. ERP Bancaire

II-1- Cost-killing:

Une étude a été réalisée par un cabinet externe se rapportant à l'analyse des charges générales d'exploitation.

Cette démarche a permis d'identifier les pistes de maîtrise des charges générales d'exploitation, dont notamment:

1. Optimisation du parc immobilier
2. Optimisation de la fonction impression
3. Rationalisation des abonnements
4. Révision du modèle d'envoi du courrier à la clientèle et affranchissement
5. Monitoring du transport des fonds
6. Rationalisation de la consommation d'électricité

II-2- Pilotage du capital humain

L'optimisation de la gestion des Ressources Humaines est axée sur:

1. Recrutement et Intégration : Stratégie de recrutement visant à attirer des profils ciblés et plus jeunes. Cet axe permettra le rajeunissement de l'effectif et renforcement de l'équipe commercial
2. Développement continu des Compétences : Formations internes, Apprentissage en ligne, mentorats, rotations de postes, etc.
3. Gestion de Carrières : Opportunités de progression de carrière claires et attrayantes basée sur la performance (Refonte du Système d'évaluation et de promotion).

II-3- ERP Bancaire

La mise en place de l'ERP est programmée pour 2024 et favorisera :

Meilleure gestion du PNB :

- Meilleure application des tarifs.
- Efficience de la force de vente.
- Optimisation du temps de lancement des nouveaux produits/ services (Time to market).

Meilleure productivité:

- Optimisation des ressources : automatisation des tâches et toilettage centralisé des chèques et effets.
- Amélioration de la qualité de services

Meilleure maîtrise des risques:

- Réduction des fraudes.
- Réduction du taux de défaut des crédits : prise de décision basée sur des données fiables, cohérentes et à temps

ORIENTATION ET PERSPECTIVE

III-Maîtrise des risques:

La maîtrise des risques reposera sur deux principaux axes, à savoir:

1. Dispositif des risques/ contrôle
2. Dispositif du recouvrement

III-1- Dispositif des risques/ contrôle:

Le renforcement de l'efficacité du dispositif de contrôle et du risque reposera sur les aspects suivants:

1. Politique d'octroi en adéquation avec l'appétence aux risques.
2. Meilleur suivi des impayés et des dépassements.
3. Instauration d'un système d'alerte précoce permettant d'identifier les facteurs de risques impactant des indicateurs de performance.
4. Renforcement des dispositifs de recouvrement
5. Mise en place des contrôles pertinents et réguliers.
6. Mise à jour de la cartographie des risques.
7. Constitution de comités de suivi et de pilotage Ad Hoc.
8. Mise à disposition des moyens humains et techniques.

Dispositif de gestion des risques:

L'efficacité du dispositif de gestion des risques sera tributaire de :

- Système de bonne gouvernance :
- Renforcement du dispositif de mesure des risques :
- Renforcement des capacités de gestion des risques
- Maitrise des risques cybernétiques

Dispositif de contrôle interne:

Le dispositif de contrôle interne reposera sur les trois niveaux de contrôles :

- Contrôle de 1er niveau : Risk and Control Self-Assessment
- Contrôle de 2ème niveau : E-Control (Structures Centrales et Réseau)
- Contrôle de 3ème niveau : E-Audit (Structures Centrales, Réseau et Filiales)

III-2- Dispositif de recouvrement:

Le renforcement de l'efficacité du dispositif de recouvrement reposera sur :

1. Amélioration de l'efficacité du dispositif de gestion du recouvrement et contentieux
2. Saisie des opportunités d'acquisition des biens soumis aux enchères publiques en assurant une parfaite coordination entre BH BANK et BH IMMO (signature d'une convention).

Le dispositif de recouvrement cible est basé sur :

- Mise en place d'une solution informatique de suivi du recouvrement/contentieux / évaluation avocats et huissiers notaires.
- Instauration des délais de séjour des dossiers pour le marché retail et le marché corporate.
- Création de deux unités au niveau des directions régionales: recouvrement amiable et contentieux.
- Création d'un comité régional de recouvrement et watch list.
- Faire appel à des sociétés de recouvrement et choix des avocats spécialisés.



Activités et Résultats



Indicateurs d'activité et d'exploitation

INDICATEURS D'ACTIVITE	31/12/2022	31/12/2023	Variation	
			12-2023 /12-2022	
TOTAL ACTIFS	13 626,3	13 514,9	-111,4	-1%
RESSOURCES CLIENTELE	8 549,7	8 751,5	201,8	2%
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	1 447,5	1 365,1	-82,4	-6%
CREDITS A LA CLIENTELE	10 686,9	10 211,4	-475,6	-4%
dont crédits / ress. Spéciales	611,8	624,8	13,1	2%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 235,5	1 333,4	97,8	8%
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	547,2	792,0	244,7	45%
PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	1 688,6	1 702,8	14,1	1%

INDICATEURS D'EXPLOITATION	31/12/2022	31/12/2023	Variation	
			12-2023 /12-2022	
CHIFFRE D'AFFAIRES	1196,8	1400,7	203,9	17%
MARGE D'INTERETS	344,5	326,7	-17,8	-5%
COMMISSIONS NETTES	112,8	130,7	17,9	15,9%
GAINS NETS SUR PORTEFEUILLE TITRES	165,6	207,6	42	25,4%
PRODUIT NET BANCAIRE	622,9	665,0	42,1	6,8%
FRAIS GENERAUX	232,8	241,7	8,9	3,8%
FRAIS DE PERSONNEL	167,8	176,4	8,6	5,1%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	65,0	65,3	0,3	0,5%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	397,5	432,1	34,6	8,7%
DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS	179,7	160,7	-19	-10,6%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	18,7	21,0	2,3	12,3%
RESULTAT D'EXPLOITATION	199,1	250,4	51,3	25,8%
RESULTAT NET	118,7	140,0	21,3	17,9%

Ratios d'exploitation et de rentabilité

RATIOS DE RENTABILITE	31/12/2022	31/12/2023
BENEFICE NET / CAPITAUX PROPRES (ROE)	9,61%	10,50%
BENEFICE NET / TOTAL ACTIF (ROA)	0,87%	1,04%
PNB / TOTAL BILAN	4,57%	4,92%
PNB / C.A	51,99%	47,48%
PNB / TOTAL CREDITS NETS	5,83%	6,51%
Résultat net / PNB	19,06%	21,04%
RATIOS D'EXPLOITATION		
COMMISSIONS PERÇUES / FRAIS DE PERSONNEL	74,48%	82,00%
COEFFICIENT D'EXPLOITATION	40,38%	39,50%
COMMISSIONS NETTES/ P.N.B	17,89%	19,65%
FRAIS DE PERSONNEL / PNB	26,86%	26,53%
RATIOS DE LA QUALITE DES ACTIFS		
RATIO DE COUVERTURE DES CREANCES CLASSEES	69,4%	67,1%
NPL(créances classées/ Total engagement)	15,8%	15,86%
CNR	1,45%	1,36%
Dot aux provisions et résultat des corrections / PNB	28,55%	24,24%
RATIOS REGLEMENTAIRES		
LCR	127,8%	125,1%
LTD	118 %	115,1%
RATIO DE SOLVABILITE GLOBALE(*)	14,3%	15,4%
TIER1(*)	11,6%	13,0%

(*) avant distribution des dividendes.

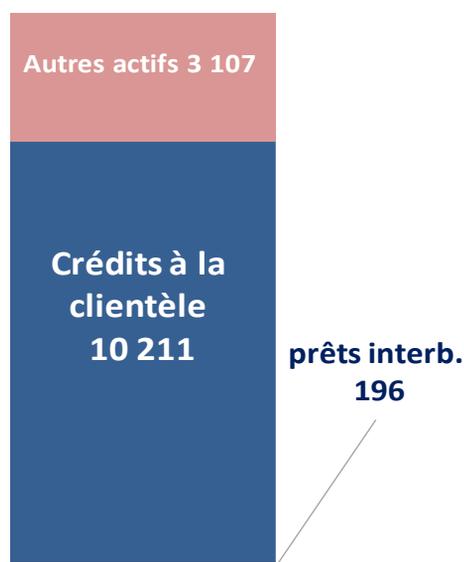
Bilan fonctionnel

31.12.2023

Passif



Actif

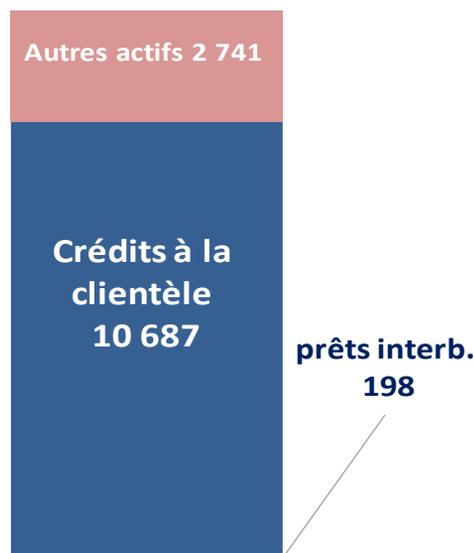


31.12.2022

Passif



Actif



La hausse des ressources de la clientèle (2,4%) conjuguée à la baisse des crédits à la clientèle (-4%) courant l'exercice 2023 a impacté positivement l'équilibre ressources/emplois. En effet, le ratio de couverture des crédits par les dépôts s'est amélioré passant à 86% au 31/12/2023 contre 80% à fin 2022.

Ressources de la clientèle

Dépôts de la clientèle

Avec un total 8 751,5MD au 31.12.2023 , **les ressources de la clientèle** ont progressé de 2,4% (+201,8 MD) contre 9,9% (+767,5MD) une année auparavant.

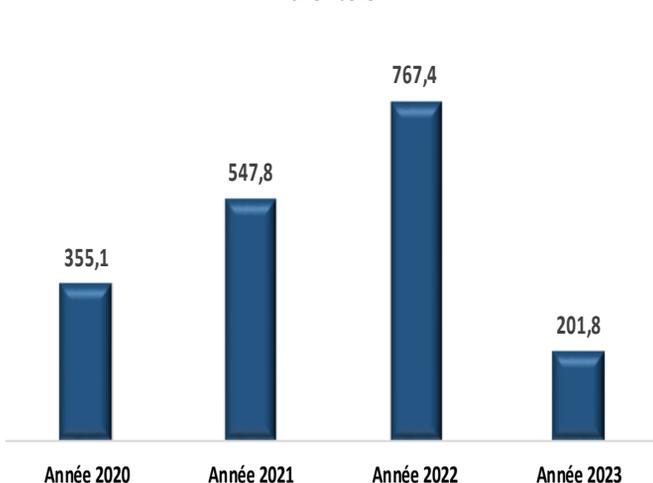
Les **dépôts à vue** totalisent un encours de 2 748,9 MD grâce à un flux additionnel de 15,3 MD ou +0,6% (contre +38,1MD à fin décembre 2022).

Sur le marché des banques, la part de marché des dépôts la BH Bank est de 9,8% situant la banque au 5^{ème} rang en termes d'encours.

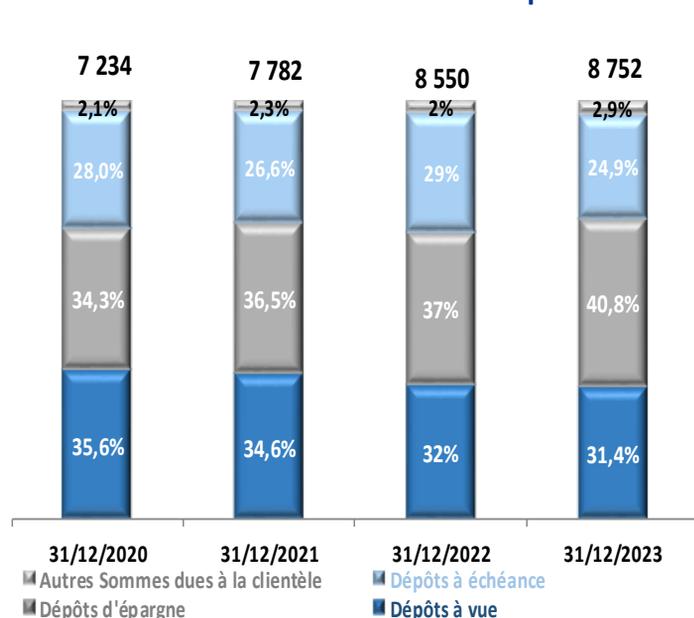
	31/12/2022	31/12/2023	12-2023 / 12-2022	
DEPOTS A VUE	2 733,6	2 748,9	15,3	0,6%
DEPOTS D'EPARGNE	3 162,8	3 569,1	406,2	12,8%
PLACEMENTS	2 442,5	2 179,2	-263,3	-10,8%
AUTRES SOMMES DUES A LA CLIENTELE	210,8	254,3	43,4	20,6%
RESSOURCES DE LA CLIENTELE	8 549,7	8 751,5	201,8	2,4%

Les parts des dépôts à vue et des dépôts à échéances dans la structure des dépôts ont perdu respectivement 0,6 et 3,7 points au profit des dépôts d'épargne qui gagnent 3,8 points.

Evolution du flux additionnel des dépôts de la clientèle



Evolution de la structure des dépôts



Ressources de la clientèle

Dépôts d'épargne

Avec un total 3 569 MD au 31.12.2023, **les dépôts d'épargne** ont progressé de 12,8% (+406,2 MD) contre 11,4% (+323,9 MD) une année auparavant .

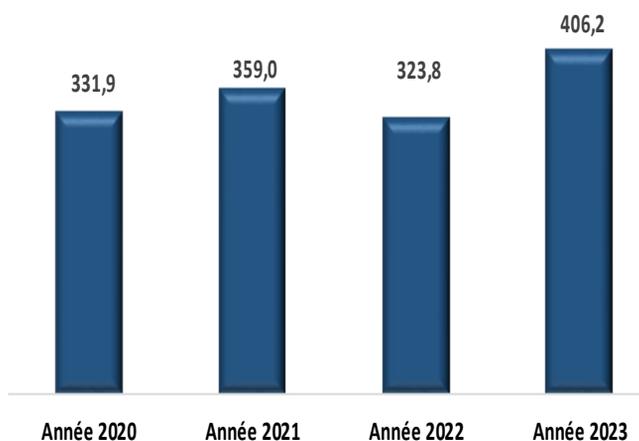
Les **dépôts d'épargne libre** se distinguent toujours des autres formes d'épargne drainant une collecte additionnelle de 313,4 MD contre 266,8 MD en 2022.

l'épargne logement pour sa part, a enregistré un flux additionnel de 50,3 MD contre 26,7 MD à fin 2022; soit une contribution de 12,4% dans l'effort de collecte de l'épargne de l'année.

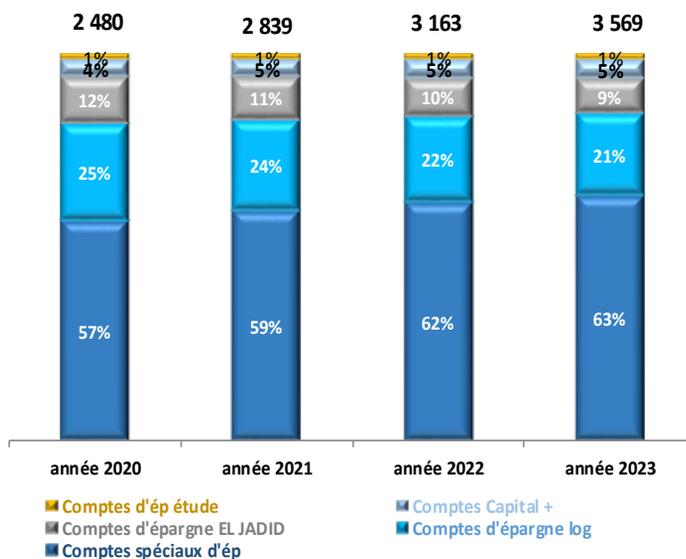
En termes de positionnement sur le marché des banques , la part de marché de la BH Bank est de 12,3% contre 12% à fin 2022. La banque se situe au 4^{ème} rang en termes d'encours et au 3^{ème} rang en termes de flux additionnel de l'année.

	31/12/2022	31/12/2023	12-2023 / 12-2022	
Comptes spéciaux d'épargne	1 952,4	2 265,9	313,4	16,1%
Comptes d'épargne logement	698,5	748,9	50,3	7,2%
Comptes d'épargne logement EL JADID	321,9	326,2	4,2	1,3%
Comptes d'épargne Capital +	149,7	182,6	32,9	22,0%
Comptes d'épargne étude	40,2	45,5	5,3	13,2%
Total encours Epargne	3 162,8	3 569,0	406,2	12,8%

Evolution du flux additionnel des dépôts d'épargne



Evolution de la structure des dépôts d'épargne



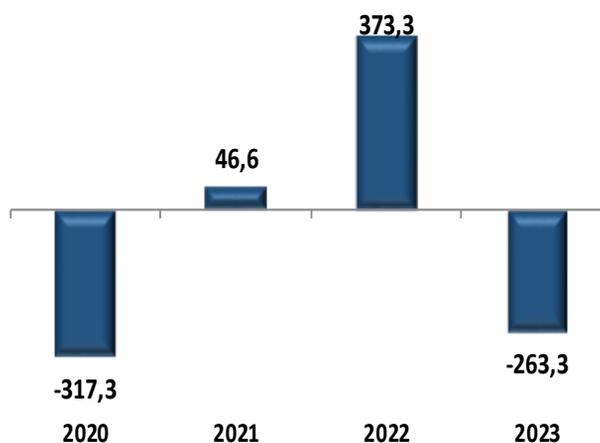
Ressources de la clientèle

Dépôts à échéance

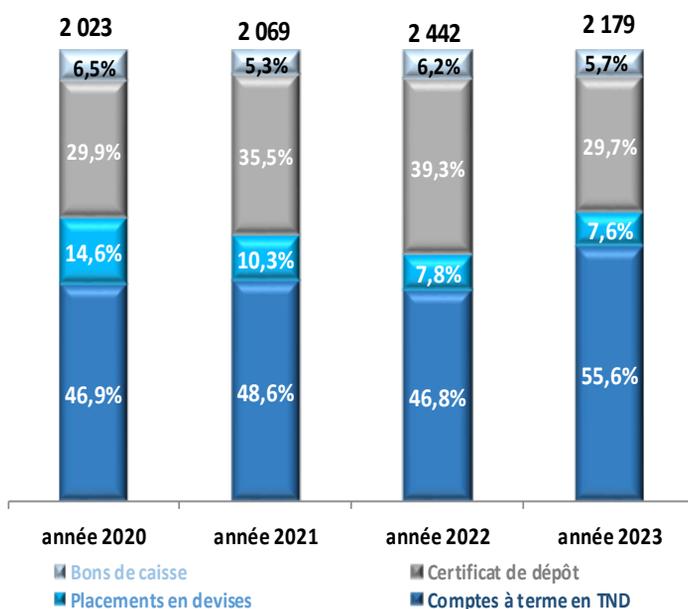
Avec un total 2 179,2MD au 31.12.2023 et dans le cadre de sa politique de maîtrise des coûts et de la diminution de sa dépendance envers les institutionnels , **les dépôts à échéance** ont diminué de 263,3 MD (-11%) contre une augmentation de 373,3 MD (+18%) une année auparavant. Cette baisse est partagée entre certificats de dépôts (-313 MD), les bons de caisse (-25,8 MD) et les placements en devises (-25,7MD). Toutefois, comptes à terme ont augmenté de 68,8 MD

	31/12/2022	31/12/2023	12-2023 /12-2022	
			Δ	en %
Comptes à terme en TND	1 142,8	1 211,6	68,8	6,0%
Placements en devises	190,3	164,6	-25,7	-13,5%
Certificats de dépôt	960,5	647,5	-313,0	-32,6%
Bons de caisse	150,5	124,7	-25,8	-17,1%
Dettes rattachées & Ch. constatées d'avance	-1,6	30,8	32,4	-1996,2%
Total encours des dépôts à échéance	2 442,5	2 179,2	-263,3	-10,8%

Evolution du flux additionnel des placements



Evolution de la structure des placements



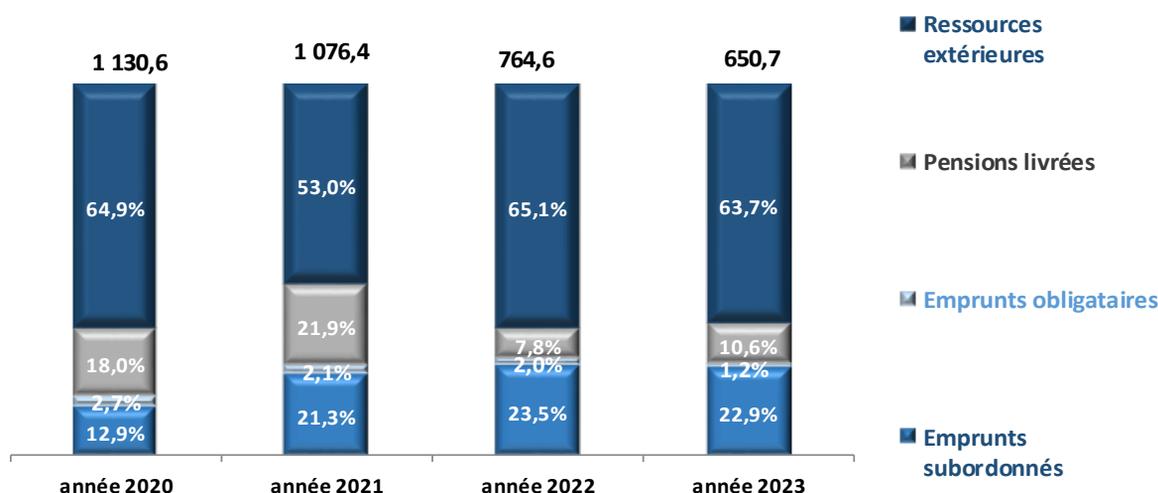
Ressources

Emprunts

L'encours des ressources d'emprunts a atteint 650,7 MD en baisse de 113,6 MD (-15%) due principalement à la baisse des ressources d'emprunt de la BEI de -55 MD, BAD -17 MD, AFD de -7 MD, de l'Emprunt obligataire de 7,7 MD et des emprunts subordonnés pour -30,3 MD .

	31/12/2022	31/12/2023	12-2023 /12-2022	
			Δ	en %
Emprunts subordonnés	179,6	149,3	-30,3	-16,9%
Emprunts obligataires	15,3	7,6	-7,7	-50,3%
Pensions livrées	59,7	68,9	9,2	15,5%
Ressources extérieures	497,9	414,3	-83,6	-16,8%
Dettes rattachées	11,9	10,5	-1,3	-11,2%
TOTAL EMPRUNTS	764,3	650,7	-113,6	-14,9%

Evolution de la structure des emprunts



Ressources Spéciales

Comparé à fin 2022, les ressources spéciales ont augmenté de 31,3 MD revenant principalement aux ressources FOPROLOS , pour se situer à 714,5 MD contre une amélioration de 36,1 MD à fin 2022.

	31/12/2022	31/12/2023	12-2023/12-2022	
			Δ	en %
RESSOURCES SPECIALES	683,2	714,5	31,3	4,6%
F.O.P.R.O.L.O.S	432,8	467,9	35,2	8,1%
PROJETS SPECIAUX	250,4	246,5	-3,9	-1,6%

Ressources

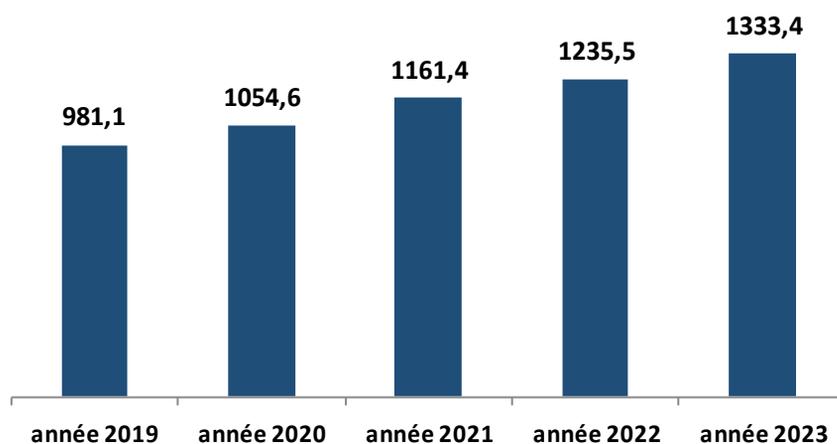
Capitaux propres et réserves

L'encours des capitaux propres a atteint à 1 333,4 MD contre 1 235,5 MD à fin 2022, ce qui correspond à une évolution de 97,9 MD (+7,9%) provenant du résultat de l'exercice compte tenu d'une distribution de dividendes de 42,8 MD sur le résultat de 2022.

	31/12/2022	31/12/2023	12-2023 /12-2022	
			Δ	en %
Capital	238,0	238,0	0,0	0,00%
Réserves	878,4	954,9	76,5	8,71%
Autres capitaux propres	0,4	0,4	0,0	0,00%
Résultat reporté	0,0	0,0	0,0	
Résultat de l'exercice	118,7	140,0	21,3	17,93%
Capitaux propres	1235,5	1333,4	97,9	7,92%

Les ratios Tier I et solvabilité globale se situeront respectivement 13,0% et 15,4%.

Evolution des Capitaux propres



Emplois

Crédits à la clientèle

Totalisant 11 789,9 MD au 31.12.2023, les crédits bruts à la clientèle ont diminué de 4% (-491,2 MD) contre +8,1% (+919,1 MD) une année auparavant.

Les crédits sur ressources propres ont enregistré une diminution de 504,3 MD soit -4,3 %, toutefois pour les crédits sur ressources spéciales ont enregistré une augmentation de 13,1 MD soit +2,1 %.

La BH Bank se positionne au 4ème rang des banques et accapare 12,4% du total des crédits nets à la clientèle.

	31/12/2022	31/12/2023	12-2023 /12-2022	
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	981.2	942,2	-39,0	-4,0%
CREDITS A LA CONSOMMATION	1 348.1	1 341,8	-6,3	-0,5%
CREDITS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS dont :	5 642.0	4 756,4	-885,6	-15,7%
CREDITS DE GESTION	3 854.4	3 151,7	-702,7	-18,2%
CREDITS D'INVESTISSEMENT	1 825.8	1 671,3	-154,5	-8,5%
CREDITS IMMOBILIERS PROMOTEURS	953.6	881,1	-72,5	-7,6%
CREDITS IMMOBILIERS ACQUEREURS	1 328.8	1 311,4	-17,3	-1,3%
Sous total 1 (créances productives)	10 253,6	9 233,0	-1 020,6	-10,0%
Sous Total 2 (impayés et contentieux)	1 415,8	1 932,1	516,3	36,5%
TOTAL CREDITS SUR RESS PROPRES (1) + (2)	11 669,4	11 165,0	- 504,3	-4,3%
TOTAL CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES	611.8	624,8	13,1	2,1%
CREANCES BRUTES SUR LA CLIETELE	12 281,1	11 789,9	-491,2	-4%

Emplois

Créances productives

Adaptant une politique sélective d'octroi de crédits sains et rentables et dans une démarche d'assainissement du portefeuille crédits et de maîtrise de risque **L'encours des Créances Productives** s'est élevée à 9 233 MD affichant un flux négatif de 1 020,6 MD et un taux de diminution de 10% contre une hausse de 728,9 MD ou +7,7% en 2022.

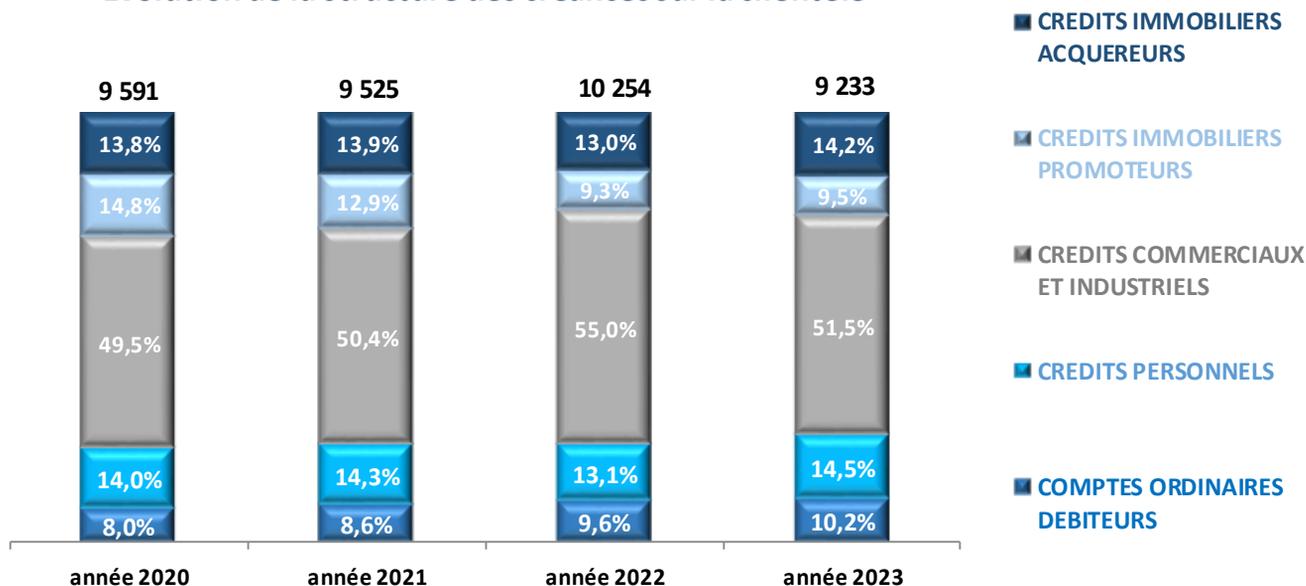
Cette baisse est due principalement aux crédits commerciaux en diminution de 15,7 % et un flux de - 885,6 MD pour atteindre un encours de 4 756,4 MD; les comptes débiteurs ont régressé de 39 MD pour clôturer l'année 2023 à 942,2 MD.

Les crédits aux acquéreurs ont diminué de 17,3MD clôturant l'année avec un encours de 1311,4MD.

De même les crédits aux promoteurs immobiliers et ceux des crédits à la consommation ont enregistré des flux négatifs respectivement de 72,5 MD et 6,3 MD.

Sur un total de créances productives de 9 233 MD, les crédits commerciaux et industriels accaparent 4 756,4 MD ou 52% suivis par les crédits à la consommation pour 1341,8 MD (15%) et les crédits aux acquéreurs avec un encours de 1311,4MD (14%).

Evolution de la structure des créances sur la clientèle*



* hors impayés & contentieux

Emplois

Impayés & contentieux

Au titre de l'année 2023 et suite à une démarche d'assainissement du portefeuille crédits , le rythme d'évolution des impayés a été marqué par une accélération passant de +89,5 MD au 31/12/ 2022 à +338,4 MD à fin décembre 2023, portant le volume total des impayés à 887,6 MD.

L'accélération a concerné particulièrement les impayés financiers accusant une augmentation de 282,1 MD, pour les Impayés Commerciaux , ils se sont accru de 61,3 MD.

Quant aux impayés afférents aux crédits à la consommation ils ont enregistré une baisse de 0,6 MD ainsi que pour les impayés sur crédits immobiliers aux acquéreurs, qui ont enregistré une diminution de 4,4 MD.

La Banque a clôturé l'année 2023 avec une aggravation des créances contentieuses de 177,8 MD,.

Crédits sur ressources spéciales

Les crédits sur ressources spéciales ont poursuivi leur tendance haussière, avec une augmentation de 13,1MD (+2,1%).

Cette tendance haussière a concerné principalement les crédits sur le fond **FOPROLOS** et les crédits du **premier logement** enregistrant respectivement une hausse de 12,2 MD et 0,6 MD. Par ailleurs, l'encours des crédits sur ressources spéciales s'est situé à 624,8 MD à fin 2023.

Emplois

Evolution des engagements 2022-2023

Les engagements de la banque ont totalisé 13 336MD au 31/12/2023, contre 13 275MD au 31/12/2022, soit une évolution positive de 0.5%. La répartition de ces engagements par secteurs d'activité se présente comme suit :

	Déc-22		Déc-23		Variation 2023/2022	
	Encours 2022	Part en %	Encours 2023	Part en %	En volume	En %
Professionnels	9 817	74,0%	9 879	74,1%	62	0,6%
Services	4 280	32,2%	4 502	33,8%	222	5,2%
Industrie	3 001	22,6%	2 880	21,6%	-121	-4%
Promotion Immob.	1 540	11,6%	1 560	11,7%	20	1,3%
BTP	538	4,1%	513	3,8%	-26	-4,8%
Tourisme	357	2,7%	311	2,3%	-46	-13%
Agriculture	101	0,8%	114	0,9%	13	13,2%
Particuliers	3 458	26,0%	3 456	25,9%	-2	-0,1%
Habitat	1 896	14,3%	1 889	14,2%	-7	-0,4%
Consommation	1 562	11,8%	1 568	11,8%	6	0,4%
Total général	13 275	100,0%	13 336	100,0%	60	0,5%

Les engagements en faveur des professionnels ont enregistré un accroissement de 0.6% entre 2022 et 2023, soit +62MD, contre un léger recul des engagements en faveur des particuliers de 0.1%. La répartition des engagements entre professionnels et particuliers demeure pratiquement stable et se situe respectivement à 74.1% et 25.9% au 31/12/2023.

Pour ce qui est de l'évolution des engagements par secteur d'activité, le secteur des services, préservant toujours la part la plus importante du total engagements des professionnels soit 34% en 2023, a progressé de 5.2% par rapport à 2022.

De leurs parts, les engagements du secteur de l'industrie représentent 21,6% du total engagement des professionnels suivis par le secteur de la promotion immobilière dont la part des engagements est de 11,7%.

Emplois –Qualité de l'actif

Evolution des créances classées Déc.2022 – Déc.2023

Classe de Risque	déc-22		déc-23	
	Encours	%	Encours	%
Créances Courantes	11 184	84,20%	11 220	84,14%
C0	9 906	74,60%	10 091	75,67%
C1	1 278	9,60%	1 129	8,47%
Créances Classées	2091	15,80%	2 115	15,86%
C2	171	1,30%	181	1,36%
C3	139	1,00%	169	1,27%
C4	862	6,50%	684	5,13%
C5	919	6,90%	1 080	8,10%
Total	13 275	100%	13 336	100%

L'encours des créances non performantes a passé de 2 091MD au 31/12/2022 à 2 115MD au 31/12/2023. Toutefois, la part de ces créances par rapport au total engagement demeure pratiquement stable soit 15,86%.

Créances classées par catégorie et par secteur d'activité

	déc-22		déc-23		Variation déc. 2023/déc. 2022	
	Encours	en %	Encours	en %	En volume	en %
Professionnels	1 814	18,5%	1 833	18,5%	18	1 %
Tourisme	207	58,1%	179	57,6%	-29	-13,8%
Promotion Immobilière	496	32,2%	491	31,5%	-5	-1,1%
BTP	117	21,7%	115	22,5%	-2	-1,3%
Industrie	424	14,1%	466	16,2%	41	9,8%
Agriculture	15	14,7%	18	15,4%	3	19,2%
Services	554	13%	564	12,5%	9	1,7%
Particuliers	277	8,00%	283	8,20%	6	2,2%
Habitat	130	6,8%	130	6,9%	0	-0,2%
Consommation	147	9,4%	153	9,8%	6	4,3%
Total	2 091	15,8%	2 115	15,86%	-30	-1,4%

La part des créances classées sur les crédits destinés aux professionnels demeure stable par rapport à 2022 soit 18,5%.

Le secteur touristique affiche le taux des NPLs le plus important (57,6%), à un degré moindre les secteurs de la promotion immobilière (31,5%) et des BTP (22,5%). Ces taux ont enregistré des baisses respectives en 2023 par rapport à 2022.

Emplois

Couverture des créances classées - Décembre 2023

(En MD)

	2022	Dotations 2023	Reprises 2023	Reprises/ Cessions et radiations 2023	2023
Provisions/Créances	1227,1	161,0	40,7	140,7	1206,7
<i>Provisions individuelles</i>	<i>802,3</i>	<i>96,0</i>	<i>32,6</i>	<i>90,1</i>	<i>775,6</i>
<i>Provisions additionnelles</i>	<i>292,0</i>	<i>50,3</i>	<i>8,1</i>	<i>50,6</i>	<i>283,7</i>
<i>Provisions collectives</i>	<i>132,7</i>	<i>14,7</i>			<i>147,4</i>
Agios réservés	356,0	4,7			360,6
Taux de couverture	69,4%				67,1%

- Les dotations aux provisions au titre de l'exercice 2023 totalisent 161MD dont:
 - ✓ 96MD des provisions individuelles contre des reprises de 32,6MD soit une dotation nette de 63,4MD;
 - ✓ 50,3MD des provisions additionnelles contre des reprises de 8,1MD soit une dotation nette de 42,2MD;
 - ✓ 14,7MD de provisions collectives.
- Le stock des provisions a été impacté par une enveloppe de provisions de 140,7 MD constatée suite à la cession/radiation d'un montant de 175 MD.
- Le taux de couverture des créances classées est de 67.1% en 2023 contre 69.4% en 2022.

Emplois

Evolution des Ratios Prudentiels

(En MD)

	Au 31/12/2022*	Au 31/12/2023
Fonds propres nets	1 439,9	1 536,8
Fonds propres nets de base	1 161,3	1 297,6
TOTAL DES RISQUES ENCOURUS	10 380,0	9 981,2
Risque de Crédit	9 212,6	8 691,2
<i>Risques Encourus</i>	9 207,8	8 689,6
<i>Dépassements</i>	0,0	0,0
<i>Risque de Contrepartie/ Op. Marché</i>	4,8	1,6
Risque Opérationnel	1 062	1 160,9
Risque de Marché	105,3	129,0
Ratio de Solvabilité Global	13,9%	15,4%
Ratio de Solvabilité Tier 1	11,2%	13,0%

*Après distribution des dividendes

Respect des normes de division et de concentration des risques

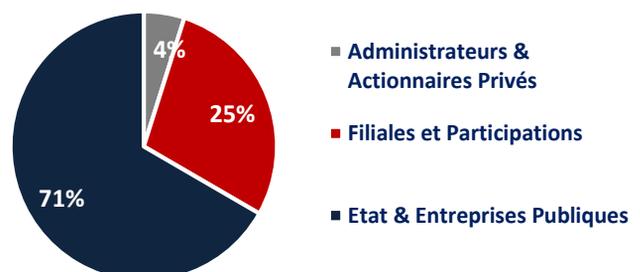
Au 31/12/2023, toutes les normes de division et de concentration des risques sont respectées:

Norme	Risque Encouru	Limite	Dépassement
Bénéficiaires dont les risques encourus dépassent 5% des FPN (Limite de 3*FPN)	564,8	4 610,3	0
Bénéficiaires dont les risques encourus dépassent 15% des FPN (Limite de 1,5*FPN)	307,5	2 305,2	0
Mêmes bénéficiaires dont les risques encourus dépassent 25% des FPN (Limite de 25% des FPN)	0,0	384,2	0
Parties liées au sens de l'article 43 de la loi 2016-48 (Limite de 25% des FPN)	362,7	384,2	0

Les risques encourus sur les parties liées ont totalisé 362,7MD au 31/12/2023 dont :

- ✓ Etat & Entreprises Publiques: 256,8 MD
- ✓ Filiales & Participations: 92 MD
- ✓ Administrateurs & Actionnaires Privés: 13,8 MD

Répartition des RE sur les PL au 31/12/2023



Emplois

Portefeuille Titres

Le portefeuille titres de la Banque a clôturé l'année 2023 avec un volume global de 2494,7 MD, enregistrant une augmentation de 258,9 MD (+11,6%) comparativement à fin 2022.

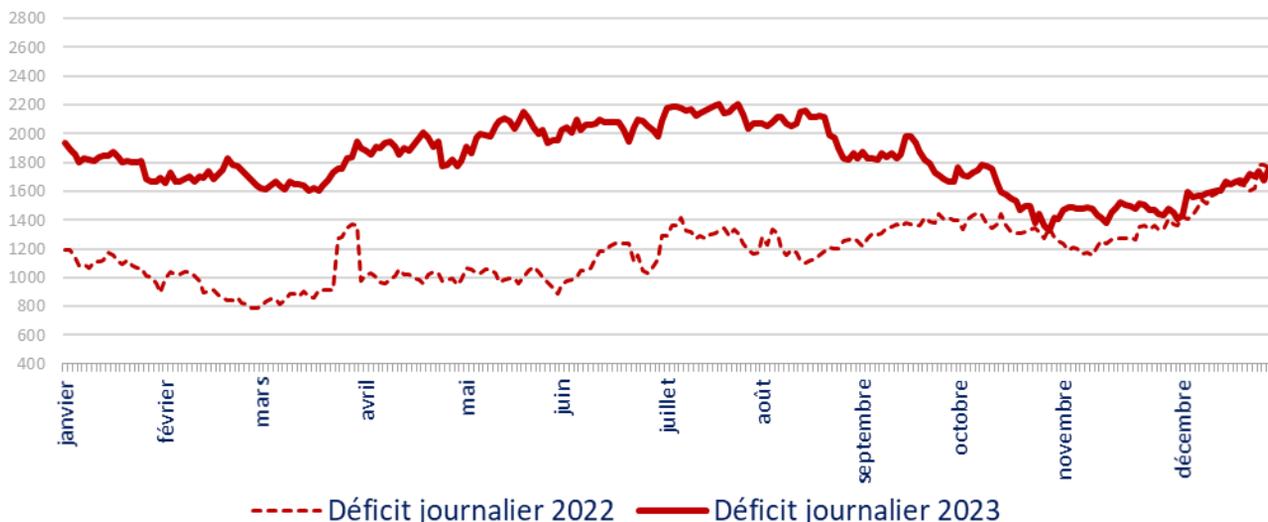
Cette augmentation est l'effet d'un flux positif de placements de 244,7 MD provenant essentiellement des emprunts nationaux (+199,5 MD).

la BH Bank détient 10,8 % du total de l'encours portefeuille-titres des banques . Elle se positionne au 4^{ème} rang en termes d'encours et à la 4^{ème} place en termes du flux additionnel de l'année.

MTND	31/12/2022	31/12/2023	12-2023/ 12-2022	
Portefeuille titres d'investissement	1 688,6	1 702,8	14,1	0,8%
dont				
Bons de tresor	1 240,2	1 235,1	-5,1	-0,4%
Fonds à capital risque	285,3	292,4	7,1	2,5%
Portefeuille titres commerciaux	547,2	792,0	244,7	44,7%
dont				
Emprunts nationaux	305,0	504,5	199,5	65,4%
Total Portefeuille titres	2 235,8	2 494,7	258,9	11,6%

Situation de Trésorerie et de liquidité

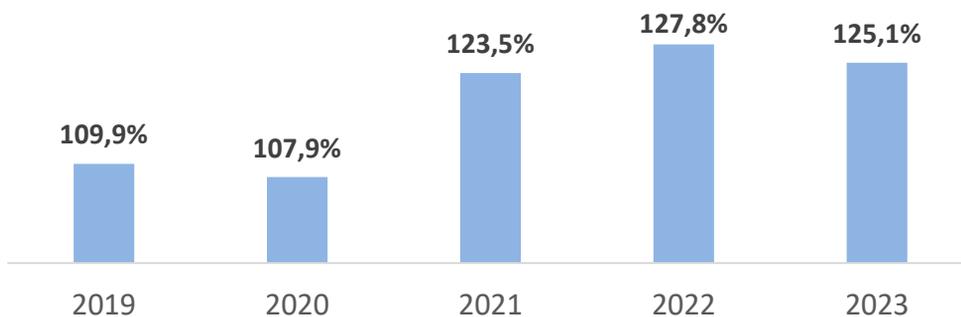
Déficit de la trésorerie



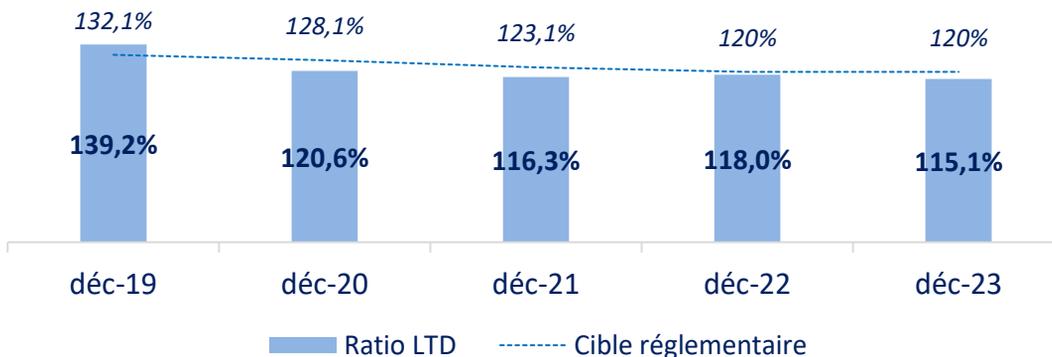
Le déficit journalier moyen est de 1815 MD au cours de l'année 2023 contre 1189MD au cours de l'année 2022.

Ratios de liquidité règlementaires

Ratio LCR



Ratio LTD



Résultat

Produit Net Bancaire

En terme de Revenus, l'ensemble des activités de la Banque se sont soldées par un Produit Net Bancaire s'élevant à 665 MD, en progression de 6,8 % (+42,1 MD) par rapport au 31-12-2022.

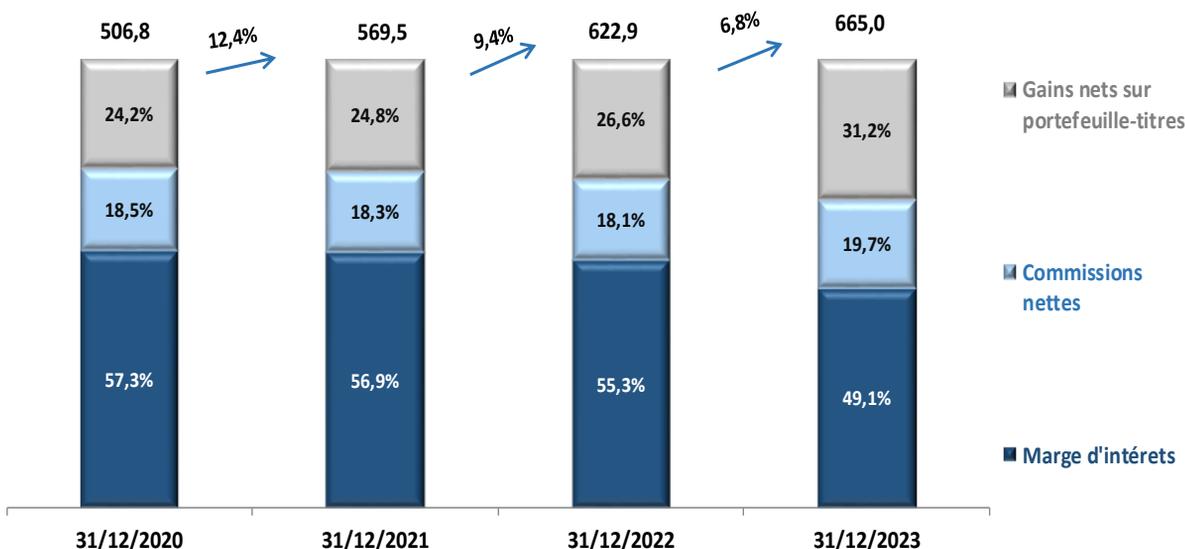
Le rendement des crédits au 31-12-2023 s'est situé à 9,3 % contre 8,1 % à la même date de l'année 2022. Quant au coût des dépôts, il s'est élevé à 5,7% contre 4,8% à fin 2022.

Le spread en taux s'est amélioré à 3,7 % au 31.12.2023 contre 3,3% une année auparavant, malgré la hausse du TMM moyen de 1,24 points.

En termes de positionnement sur le marché des banques , la part de marché de la BH Bank est de 10,1 %. La banque se situe au 4^{ème} rang.

	31/12/2022	31/12/2023	12-2023 /12-2022	
			Δ	en %
MARGE D'INTERETS	344,5	326,7	-17,8	-5,2%
COMMISSIONS NETTES	112,8	130,7	17,9	15,9%
GAINS NETS SUR PORTEFEUILLE TITRES	165,6	207,6	42,0	25,4%
PRODUIT NET BANCAIRE	622,9	665,0	42,1	6,8%

Evolution de la structure du PNB



Résultat

Frais généraux

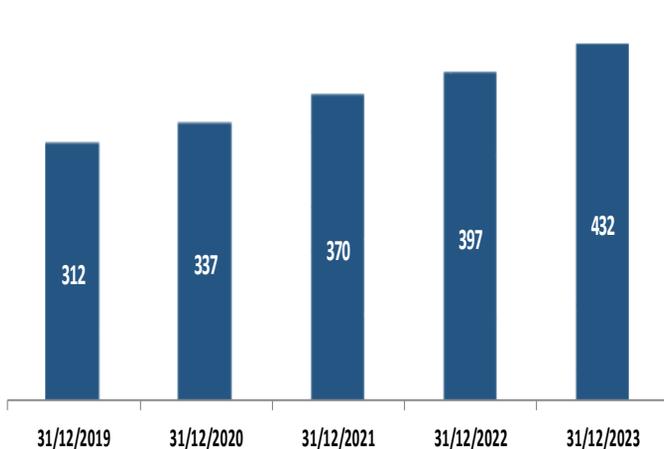
Totalisant 241,7 MD à fin décembre 2023, les **frais généraux** ont connu une augmentation de 8,9MD (ou +3,8%) par rapport la même période de 2022 provenant pratiquement de la hausse de la masse salariale (+8,6 MD) suite aux augmentations conventionnelles et une maîtrise observée au niveau des charges générales d'exploitation qui ont augmenté de 0,3 MD.

Résultat Brut d'Exploitation

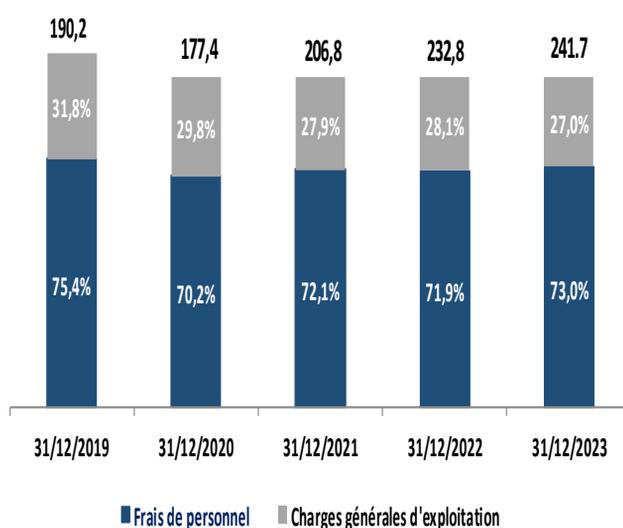
Grâce à l'évolution du PNB, le RBE a progressé de 34,6 MD ou 8,1% pour atteindre 432,1 MD.

	31/12/2022	31/12/2023	12-2023/12-2022	
			Δ	en %
PRODUIT NET BANCAIRE	622,9	665,0	42,1	6,8%
FRAIS GENERAUX	232,8	241,7	8,9	3,8%
FRAIS DE PERSONNEL	167,8	176,4	8,6	5,1%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	65,0	65,3	0,3	0,5%
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	7,4	8,8	1,4	18,8%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	397,5	432,1	34,6	8,1%

Evolution du résultat brut d'exploitation



Evolution des frais généraux



Résultat

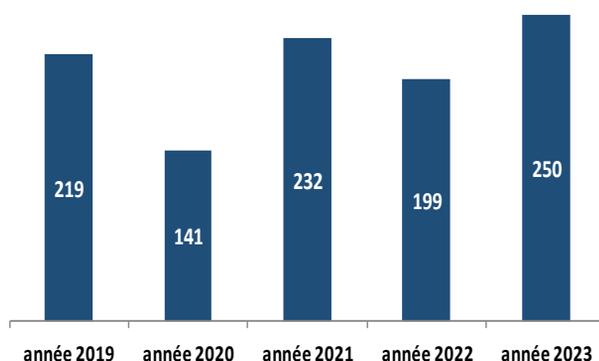
Dotations aux provisions

MTND	31/12/2022	31/12/2023	12-2023 /12-2022	
			en absolue	en relatif
Dotations nettes aux provisions sur créances HB & passif	177,9	159,9	-18,0	-11%
Dotations nettes aux provisions sur créances portefeuille d'investissement	1,9	0,8	-1,1	-144%
Dotations nettes aux provisions	179,7	160,7	-19,0	-12%

Résultat d'exploitation

La baisse observée au niveau des dotations aux provisions pour l'exercice 2023 par rapport l'année 2022, a impacté positivement le résultat d'exploitation qui atteint 250,4 MD contre 199,1 MD au 31-12-2022.

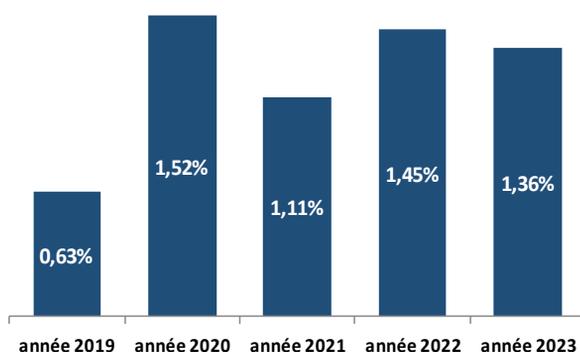
Résultat d'exploitation



Coût Net du Risque

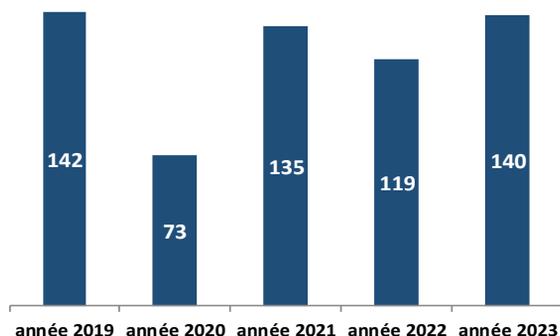
Le coût de risque de la banque (mesuré par le rapport entre les dotations nettes aux provisions et les crédits bruts à la clientèle) a diminué de 0,09% pour se situer à 1,36% à fin 2023 contre 1,45% au 31-12-2022.

Coût net du risque



Résultat Net

La Banque a clôturé l'année 2023 avec un Résultat Net de 140 MD contre 118,7 MD à fin 2022 soit une hausse de 21,3MD (+17,9%).



L'année 2023 a été marquée par un ensemble d'actions de communication ciblées en rapport avec la nouvelle stratégie de la Banque axée sur la proximité, la qualité de service et la digitalisation

1

ACTIONS RSE

- Des actions caritatives ciblant les familles nécessiteuses finalisées à travers le Gouvernorat de Tunis notamment lors des manifestations religieuses. (Mois de Ramadan ,Aïd Al Idhaa) et la rentrée scolaire.



- Distinction de la BH BANK qui a été honorée lors de la célébration de la Journée Nationale du Don de sang organisée le 08/04/2023 à la cité de la culture sous le patronage de Monsieur le Ministre de la santé et ce pour ses efforts accomplis dans ce domaine.



- Participation de la BH BANK à une action humanitaire destinée à soutenir les blessés palestiniens à Gaza.
- Participation de la BH BANK à l'organisation de la journée de sensibilisation au profit des élèves et des étudiants défavorisés, organisée par l'Office des Tunisiens à l'Etranger
- La BH BANK s'est engagée pour la prise en charge des frais d'aménagement du Jardin situé en face du Point de vente BH BANK La Marsa et ce, en collaboration avec la municipalité de la Marsa (action en cours de finalisation)
- La BH Bank s'est engagée en collaboration avec le CBF et le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées pour la prise en charge des frais d'aménagement du jardin d'enfant REDAIEF (Gouvernorat de Gafsa), cette action est en cours de finalisation
- La BH BANK s'est engagée à Equiper les établissements scolaires par des PC et ce, en plus de l'aménagement d'une salle d'informatique (Action en cours de finalisation en collaboration avec le Ministère de l'Education et le CBF).
- Soutien des efforts du Ministère de l'éducation pour l'entretien des infrastructures des établissements scolaires ainsi que l'amélioration des services y afférents notamment le transport des élèves et ce, via la signature d'une convention de partenariat avec le Ministère de l'Education,
- Soutien du sport via la sponsorship des manifestations sportives ciblées et associations sportives notamment féminines ou entretenant des relations commerciales avec la Banque et ce, via des dons et des actions de parrainage ponctuelles ou la conclusion de contrats. Citons dans ce cadre la sponsorship du jumping international HIPPOCLUB , le Grand Prix SABER via la Fédération Tunisienne d'Escrime et l'Association Tunisienne des Arts Martiaux
- Au niveau interne de la Banque, la BH a poursuivi son soutien à l'ASBH, Pour l'année 2023, l'équipe féminine sénior a remporté la coupe de la ligue et les cadettes et les minimes ont été couronnées sacrées championnes de Tunisie. Aussi, la Banque a soutenu l'association sportive de la BH BANK et ce, via la participation au championnat du Monde du Sport et Travail lors du mois de septembre

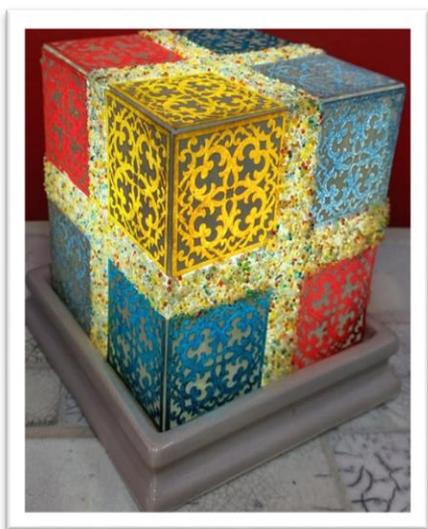


- Poursuite du soutien aux Femmes dans les différents domaines, la BH Bank a participé à la 8^{ème} édition des trophées des femmes entrepreneurs (cette action vise à accompagner les femmes entrepreneurs qui se sont positionnées en articles clés de la vie économique et ont choisi de créer leur avenir
- Encouragement de l'enseignement et la culture via la participation à des compétitions éducatives et culturelles à l'instar de l'action organisée par la Radio IFM via l'octroi de prix qui ont été décernés aux lauréats ou la participation à la journée du Savoir organisée par le Ministère de l'Enseignement supérieur,
- En matière de Développement Durable, la BH BANK a été présente en force dans la plupart d'évènements et manifestations d'envergure se rapportant au développement durable à l'instar de l'Evènement SUNREF à KORBA et le Forum RSE organisé en 2023 à Hammamet.



- Des actions de sensibilisation ont été lancées en interne qui visent à réduire la consommation d'électricité, d'optimiser l'utilisation de papier d'encre et de préserver l'environnement aussi bien au sein des locaux de la Banque qu'à l'extérieur.
- Participation de la BH Bank au symposium sur la Bonne Gouvernance et la RSE organisé à Hammamet,

- La BH Bank est dans une démarche des « Achats Responsables Engagés » en insérant des exigences particulières relatives à nos valeurs RSE. Notons à titre d'exemple que notre Banque a opté pour la priorisation des articles d'artisanat, des produits de composition écologique et des produits tunisiens lors de l'opération d'acquisition d'articles d'évènements à l'occasion de la fin d'année et des actions commerciales à l'instar de l'action BH BANK/CTN,



PARTICIPATION A L'ORGANISATION ET MEDIATISATION DES TOURNEES COMMERCIALES ET JOURNEES PORTES-OUVERTES

✓ A L'ECHELLE NATIONALE

- L'Organisation des tournées commerciales dans les différentes régions du pays et des journées portes-ouvertes pour dynamiser l'activité de la Banque et s'approcher de la clientèle (Tournée Direction Régionale du sahel, Tournée Direction Régionale de Sfax et Centre, Tournée Direction Régionale Nord, Tournée Direction Régionale SUD,



Tournée Commerciale dans la Région Nord Est & Ouest



Journée porte-ouverte Direction Régionale de la santé Tozeur



Journée porte-ouverte délégation de Nafta



Tournée Commerciale dans la Région du sahel



Tournée Commerciale dans la Région de Sfax et Centre

✓ Participation à l'Organisation et médiatisation des journées portes-ouvertes



Journée porte-ouverte Ordre des Ingénieurs de Tunisie



Journée porte-ouverte Ordre des Ingénieurs de Tunisie

✓ A L'ECHELLE INTERNATIONALE



Participation de la BH Bank aux traversées -CTN 2023
(action commerciale en partenariat avec la CTN)

3 ACTIONS DE COMMUNICATION INTERNE

- Diverses Actions de communication destinées au personnel à l'occasion des Fêtes : Vœux Fin d'année, Ramadan, Aïd, Fêtes des Femmes, Fêtes des mères, Fêtes des pères...)
- Afin d'assurer une transparence financière pour ses collaborateurs la BH Bank a tenu à publier les indicateurs financiers de la banque d'une façon régulière sur intranet
- Organisation des cérémonies destinées aux collaborateurs de la Banque pour : présentation de vœux lors des fêtes, départ à la retraite des collaborateurs...
- Organisation de la cérémonie de clôture des activités de l'ASBH



- Encouragement des performances via la participation à l'Organisation de la cérémonie de remise des trophées aux lauréats de l'exercice 2022 et S1 2023,

- La participation à l'organisation de la 2ème réunion de la Cellule centrale de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption du Ministère des Finances.
- Organisation de la Convention Collective 2023 et ce, dans le cadre de la nouvelle stratégie de la Banque basée essentiellement sur la proximité et le rapprochement aussi bien envers les clients que les collaborateurs
- Organisation et médiatisation de la Cérémonie de certification MSI 20000
- Organisation et médiatisation de la cérémonie d'ouverture du nouveau Centre d'Affaires Tunis-Sud et ce, dans le cadre de la nouvelle stratégie de la Banque basée essentiellement sur la proximité envers ses clients
- Diverses Actions de communication via intranet (Participation de la BH Bank au TDS, Des actions caritatives via le Gouvernorat de Tunis, SUNREF, 1ère édition du Jumping International Hippoclub, Femmes Entrepreneures, Sommet Bancaire Economique Euro-MED2023, Tournées Commerciales, Forum de L'Economiste Maghrébin, AGO BH BANK, Journée Don de sang, Campagne PEL, Convention de prêt syndiqué en faveur de la STEG, Masken EXPO à Paris, Départ à la retraite, Salon de l'Immobilier et du Financement Bancaire à Paris, Journées annuelles Club des dirigeants de banque d'Afrique, Grand Prix Saber 2023, Convention entre le Ministère de l'Education et la BH BANK,,,))

4

ACTIONS DE SPONSORISATION CIBLEES AYANT UN IMPACT COMMERCIAL ET PUBLICITAIRE ET CADRANT AVEC LA POLITIQUE RSE DE LA BANQUE

- Participation de la BH BANK à une Rencontre-débat sur le thème "Apports de la loi de Finances 2023 et Impératif de Relance /Ordre des Experts Comptables
- La BH Bank, pionnière en matière d'investissement et de transfert de compétences en Afrique, a participé aux journées annuelles du Club des dirigeants de Banques et d'Etablissements de Crédit d'Afrique. Elle a été honorée lors de cette action,



- Sponsorisation de l'Evènement Grand Prix SABER 22/23 organisé par la Fédération Tunisienne d'Escrime. Outre l'impact publicitaire de cette action dont les compétitions ont été transmises en Direct sur la Chaine Nationale et les chaines internationales, cette action nous a permis de tisser des relations commerciales avec la FTE ,



- Sponsorisation de la première édition du Jumping International Hippoclub Cette action nous a permis de bénéficier d'une visibilité surtout que les compétitions ont été transmises en direct sur les chaines TV nationales et internationales.



- Sponsorisation des activités sportive de la Fédération Tunisienne du Cyclisme
- Encouragement du sport individuel et ce via la Sponsorisation des activités sportive de l'Association Tunisienne des Arts Martiaux « ATAM »

- Réputée historiquement en tant que « Banque des Tunisiens à l'Étranger », la BH Bank a intensifié ses actions destinées aux TRES et ce, à travers des missions spéciales organisées à l'étranger à l'instar de la participation au salon de l'Immobilier et de financement bancaire , le salon Maskan Expo à Paris ainsi que l'organisation d'une action commerciale commune avec la CTN via les CAR FERRIES – CARTHAGE et TANIT



- Participation de la BH Bank aux traversées -CTN 2023 (action commerciale en partenariat avec la CTN) Outre l'impact commercial de cette action qui vise à drainer des ressources supplémentaires à la Banque, Cette action s'intègre pleinement à la politique de l'Etat visant à assister les tunisiens résidents à l'étranger et à faciliter leurs retours ainsi que la dynamisation de l'Economie par la mobilisation de l'épargne.
- D'autres actions visant à conquérir le segment de clientèle résidents en Amérique et aux pays de Golf sont en cours de finalisation.



La BH BANK et la CTN unies pour soutenir les TRES à travers une action commune

- Organisation de l'AGO et l'AGE de la Banque.



- Participation de la BH Bank au Forum International de l'Economiste Maghrébin organisé sous le thème « La Mondialisation : une chance pour la Tunisie »



- Etant une banque orientée vers la digitalisation, la BH BANK a associé son enseigne aux diverses manifestations se rapportant à ce domaine à l'instar de la Participation à la 7ème édition du Tunisia Digital Summit



- Vu Son positionnement notamment sur le segment des femmes portées par le projet « Banking On Women » de la SFI (Banque Mondiale) qui vise à accroître l'inclusion financière des femmes en Tunisie la BH Bank a participé à la 8ème édition des trophées des Femmes Entrepreneures



- Participation de Monsieur le Directeur Général de la BH BANK au Sommet Bancaire Economique Euro-Med 2023 qui s'est tenu à Paris du 24 au 26 mai sous le patronage du Président de la République Française Monsieur Emmanuel Macron et en présence de plusieurs décideurs et hauts responsables Arabes et Européens.



- Sponsorisation du Magazine Annuel papier de ILBOURSA
- Sponsorisation de la soirée Musicale de Mutuelle du Corps des Agents de la Sécurité du Chef de l'Etat et des personnalités officielles et ce, dans le cadre du financement de ses activités sociales dont notamment celles destinées aux familles des Martyrs

5

INSERTIONS PUBLICITAIRES

- Diverses Insertions publicitaires ciblées sur les sites électroniques, revues spécialisées et la presse papier (LEADERS, LA GAZELLE, La Presse, EL MIJHAR, Réalités, L'Economiste,,,,) pour le vulgarisation de nos offres et services (PEL, Epargne Etudes, Cartes,,,,)



- Célébration de différents fêtes (Fête des mères, fête de travail, Aïd, Ramadan, fête de l'indépendance....)

6

CAMPAGNES PUBLICITAIRES

- Divers insertions publicitaires (Transfert des agences, Ouverture des agences, appel d'offres, Avis de vente , Avis de convocation à l'AGO, communication financière ...)
- Divers campagnes publicitaires sur les réseaux sociaux (Transfert des agences, ouverture des agences..)
- Campagne de repositionnement de notre produit phare « Plan Epargne Logement » (RADIO/ PRESSE ECRITE/ SITE ELECTRONIQUE, SMS, E-MAILING,,,,)
- Diverses Actions de communication digitale (réseaux sociaux) pour la vulgarisation (Plan Epargne Etudes, Plan Epargne Logement, E-Trade, Pack Grow, BH MPAY, cartes BH...)

- Campagne Epargne Etudes sur les réseaux sociaux



- Campagne PEL sur les réseaux sociaux



- Campagne E-TRADE sur les réseaux sociaux



- Campagne PACK GROW sur les réseaux sociaux
- Campagne Rentrée scolaire sur les réseaux sociaux



- Campagne Cartes BH sur les réseaux sociaux



- Campagne de solidarité avec le peuple palestinien sur les réseaux sociaux



- Campagne institutionnel (en cours de finalisation)

COMMUNICATION FINANCIÈRE / TRANSPARENCE FINANCIÈRE ET RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

- Dans le but d'assurer une transparence financière, la BH BANK a tenu à la publication des indicateurs financiers trimestriellement et de ses états financiers, conformément aux dispositions réglementaires et ce via les journaux, la CMF et la BVMT. Ces publications ont été accompagnées par des divers publi-reportages publiés sur la presse papier et électronique.
De même, une communication financière en interne via le support intranet ciblant les collaborateurs a été assurée,

ACTIONS PUBLIC RELATION

- Médiatisation en interne et externe suite à la participation de la BH Bank à des action caritative via le Gouvernorat de Tunis (Mois de Ramadan et Aïd Al Idhaa)
- Médiatisation en interne et externe suite à la participation de la BH Bank aux journées annuelles du club des dirigeants de banques d'Afrique
- Médiatisation en interne et externe suite à la participation de la BH Bank au Salon MASKAN EXPO à Paris »
- Médiatisation en interne et externe suite à la signature d'une convention de prêt syndiqué en faveur de la STEG



- Médiatisation en interne et externe suite à la participation de la BH Bank à la Journée Nationale du Don de sang

- Diverses Actions de communications Financières : Etats Financiers, Indicateurs d'activités, communiqués sur les résultats de la Banque, AGO.
- Médiatisation en interne et externe suite à la participation de la BH Bank au sommet bancaire Economique Euro Med 2023
- Médiatisation en interne et externe suite à la participation de la BH Bank à la 8ème édition des trophées des Femmes Entrepreneures
- Médiatisation en interne et externe suite à la participation de la BH Bank à l'événement « Bilans et perspectives SUNREF »,
- Médiatisation en interne et externe suite à la participation de la BH Bank à la 7ème édition du Tunisia Digital Summit (TDS 2023).
- Médiatisation en interne et externe suite à la participation de la BH Bank aux traversées 2023 (Action commerciale en partenariat avec la CTN)
- Médiatisation en interne et externe suite à l'organisation d'une convention collective 2023



- Médiatisation en interne et externe suite à la signature d'une convention de partenariat entre le BH BANK et le Ministère de l'Education



- Médiatisation en interne et externe suite à la cérémonie de certification MSI 20000



- Médiatisation de la cérémonie d'Ouverture du nouveau Centre d'Affaires Tunis-SUD



Diverses Actions de subventions ciblées visant la consolidation de la dimension sociale de la Banque à l'instar des actions caritatives via le Gouvernorat de Tunis au profit des familles nécessiteuses , le Soutien des Activités Sportives à l'instar de l'Association Sportive Féminine de Mahdia, l'Association Sportive de la BH BANK, l'Association Sportive de Tunis Air Club ,l'encouragement de l'enseignements et la recherche scientifique et le développement commercial à l'instar de la participation de la BH BANK à la cérémonie de gratification des lauréats de la 40^{ème} promotion de l'IFID, la Participation de la BH BANK à la Compétition du programme IFM SCHOOL 2023, la participation à la journée du savoir 2023,,,



Projets Stratégiques



Portefeuille Projets & faits marquants :

1

Projet IFRS / IFRS9 :

- Poursuite des travaux de Mise en Œuvre par un Diagnostic de l'existant.
- Classifications et évaluation des instruments financiers selon la norme IFRS 9.
- Calcul de l'ECL - Expected Credit Loss (méthode standard) BH Bank & Filiales
- Formation des représentants de la Banque et ses Filiales sur les Normes IFRS.

NB : Projet mis en Stand By dans l'attente de la promulgation de la Loi par la Banque Centrale

2

Projet Monétique :

- Clôture de la Phase 1 du Projet : Modules FrontOffice et Autorisation.
- Réalisation des Travaux de la Phase 2 : Modules Gestion des Commerçants, Compensation & Réconciliation et ChargeBacks National et International.
- Démarrage des Travaux de la Phase 3 : Modules Cartes de Débit - Gestion des Cartes Prépayées - Cartes de Crédit Monitoring Fraude Offline – Simulateur GAB - Fidélisation Clients - Reportings & Formations

3

Projet SI RH (SopraHR) :

- Mise en Production de la Solution au niveau de la Direction Centrale du Capital Humain.
- Préparatifs pour le déploiement du Portail Self-Service pour tout le personnel de la Banque.
- Préparatifs Traitement de la Paie à partir de la Solution SopraHR

4

Projet Flux Monétique :

- Concrétisation Phase Marché et choix du Prestataire

5

Projet Installation des DAB/GAB :

- Concrétisation Phase Marché et choix du Prestataire

6

Projet M-Payment – « BH-MPAY »:

Mise en Place des services de Portemonnaie électronique « Wallets » aux Particuliers et aux Professionnels. **(Finalisé)**

7

Projet BH Santé :

- Déploiement de la Solution BH-Santé : Organisation des séances de formations pour les Prestataires de Santé ainsi que des Webinaires pour les Adhérents.
- Mise en Place des Modules Complémentaires Médecine de Travail – Accident de travail...

8**Programme ERP Bancaire – T24 :**

- **Finalisation des développements** des Modules CDL et Moyens de Paiements
- **Tests des modules** livrés : Référentiels – Tarification - Agence – Crédit/Recouvrement
- Développement et tests du Module **Digital-infinity**
- Développement et tests des Reportings sur la Nouvelle **Solution Editique**
- Concrétisation Marché d'Acquisition **Solutions Complémentaires T24**
- Concrétisation Marché Mise en Place d'une Plateforme de formation en ligne T24 (E-Learning)
- Acquisition des équipements informatiques **Installation et configuration des serveurs. (Finalisé)**
- Refonte du **Réseau LAN** : Installation des nouveaux équipements – Tests des équipements – Mise en Service (Migration vers le nouveau Réseau.) **(Finalisé)**
- Aménagement du **Data-Center (Finalisé)**
- **Refonte du Système GED. (Finalisé)**

13**Projet Mise à Niveau des Processus d'Autorisation des Dépassements et d'Escomptes :**

Développement, tests et Mise en Place du Nouveau Processus de Gestion des demandes de dépassements.

Démarrage des travaux de mise en œuvre pour la refonte du Processus de Gestion des Demandes d'Escompte.

(Finalisé)**9****Projet Enquête de Satisfaction des Clients :**

- **Phase Marché** : Préparation des Termes de Références et lancement d'une Consultation

10**Projet Création des Centres d'Affaires :**

- **Phase Etude** : Choix des Emplacements et élaboration d'un Plan de Mise en Œuvre.
- Création du Centre d'Affaires Tunis-Sud.

11**Projet Mise à niveau de la Segmentation Clientèle (Retail & Corporate)Phase Etude :**

- Etude Benchmarking des segments, des critères et du dimensionnement
- Définition des critères et identification des segments
- Plan de Mise en Place

12**Programme Refonte du Dispositif Risque Contrôle & Conformité :**

- Elaboration d'un Nouveau Schéma délégataire (processus d'octroi des crédits)
- Mise en Place d'une Base de Gestion des Incidents
- Mise en Place Solution Control+ : Contrôle des Journées Agences
- Liquidation du Stock des Ressemblances KYC
- Cartographie des Risques de Non-Conformité
- Mise à jour de la Matrice Risques KYC
- Upgrade de la Solution AML Siron Embrago vers la version 22
- Certification AML 30000

14

Projet Gestion des réclamations Clients :

- Implémentation de la Solution « **Averoes** ».
- Finalisation **des tests** de la Solution. (Fonctionnels, techniques et de sécurité)
- Mise en production dans un **Site Pilote**
- **Préparatifs pour le déploiement de la Solution « Averoes ».**

15

Projet Pilotage du Capital Humain du réseau:

Démarrage des travaux de Mise en œuvre du projet : l'élaboration d'un Bilan des compétences du personnel du réseau et l'établissement des fiches de Postes, préparatifs pour la réalisation d'un Plan de Carrière pour chaque poste ainsi qu'un Plan d'Actions de formation.

16

Projet Mise en Place Base Garanties :

- Saisie des Données et Numérisation des dossiers de Garanties

17

Projet Refonte des systèmes d'évaluation et de Promotion:

- **Définition et Validation du nouveau système d'évaluation des Performances**, des compétences, Postes/Profils et des Nouvelles recrues **et d'une nouvelle politique de rémunération.**
- **Organisation de séances de Coaching et de Formation** de tous les Managers de la Banque en préparation de la Phase de Tests du nouveau système. **(Finalisé)**

18

Projet Relèvement des Tarifs & Mise à niveau du Catalogue des commissions :

- Benchmarking de la tarification au niveau du secteur
- Fixation de la nouvelle tarification 2023 compte tenu du Benchmark et du tarif Max déclaré à la BCT et mesure d'impact ;
- Communication : Information clientèle, affichages et Notes de Services
- Changement de tarifications et application de nouvelles: Frais de tenue de compte, Main levée partielle...

19

Projet Nouvelle Répartition des Direction Régionales :

- Préparatifs : Nouvelle répartition des Agences, Elaboration des Notes d'Organisation, Choix des responsables et des Chargés, ...

20

Projet Refonte Site Web BHNet et BH Mobile :

- Amélioration de la Charte et de l'expérience client (Convivialité)
- Démarrage des travaux de développement des services Authentification Biométrique, Virements, Activation/désactivation Carte, Gestion du Budget, ...

21

Projet SMS International :

- Mise en Place d'un Service SMS International.

22**Projet BI QlikSense :**

Achèvement des travaux de Mise en Œuvre de la Solution Business Intelligence ClikSense: Cadrage, Définition des KPIs, Développement, Intégration et Tests.

Préparatifs pour la mise en exploitation de la solution. **(Finalisé)**

23**Projet Réorganisation :**

- Mise en Place d'un nouvel Organigramme (Niveaux Pôles, Directions Centrales et Directions)
- Préparation de la mise en place des divisions.
- Mise à niveau des Fiches Missions / Attributions

24**Projet Centralisation de l'Activité Comptable :**

- Mise en place d'une organisation comptable centralisée sous l'égide de la D.C. Comptabilité.

25**Projet Réconciliation Comptable :**

- Concrétisation de la Phase Marché et choix du prestataire.

26**Projet E-Relevé & E-Echelle d'Intérêt (E-Docs) :**

Mise en place du Service Mise à disposition des clients des Relevés de Compte et des Echelles d'Intérêts.

Extension du périmètre pour couvrir d'autres supports destinés aux clients

27**Projet PCA:**

- Mise en place et stabilisation du Site de Secours et du Site de Repli.
- Tests et pérennisation du PCA.

28**Projet Enrichissement de l'Offre Produits & Services (Particuliers & Entreprises) :**

- Conception & lancement produit Easy douane
- Conception Cartes Platinum Nationale/Internationale/Travel
- Conception Pack Platinum (Segment Diamant)
- Lancement Cartes Platinum
- Pack BH Affaires Classic & Platinum

29**Projet Réaménagement des Agences :**

- Concrétisation des Marchés pour le choix des Prestataires pour l'Assistance à la Maitrise d'ouvrage, les concepteurs et les travaux de mise en œuvre.



Capital Humain et développement des compétences



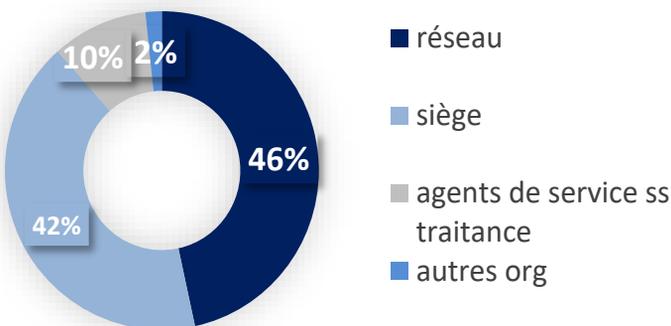
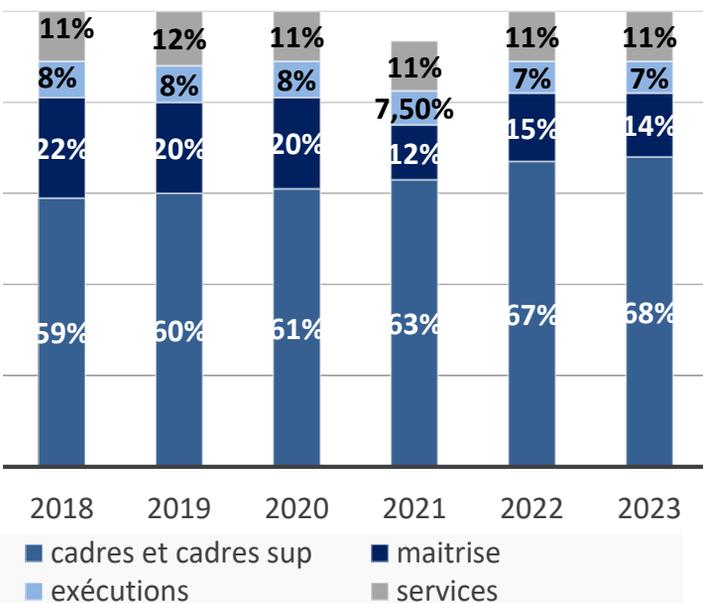
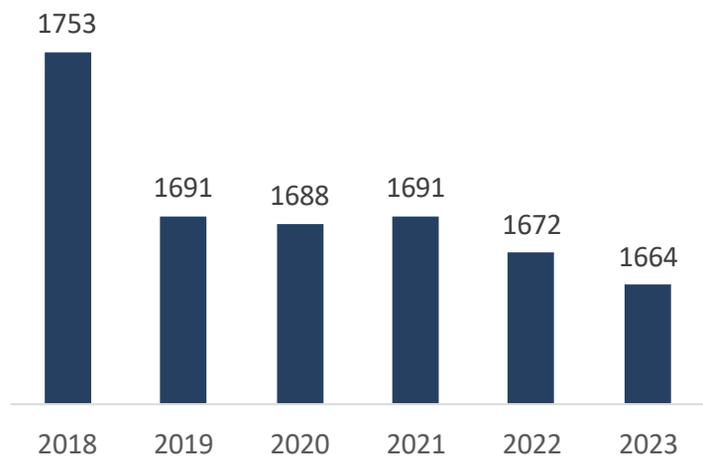
Capital Humain

Répartition de l'effectif

Durant l'année 2023, le capital humain de la Banque a diminué de 41 employés (partants pour motif retraite, décès, démission, licenciement) et a augmenté de 33 recrutements pour atteindre 1664 à fin 2023 contre 1672 en 2022.

Par ailleurs, l'effectif des cadres et cadres supérieurs est passé à 1138 au 31.12.2023, représentant ainsi 68,3 % de l'effectif global.

L'effectif moyen par agence s'est amélioré pour se situer à 9,95 à fin 2023 contre 10,02 au 31.12.2022 (compte tenu des métiers bancaires,



Indicateurs Clés

Collaborateurs
1664

Homme
878 (53 %)

Femme
786 (47%)

Turnover
2,17%

Age Moyen
49 ans

Ancienneté
21 ans

Diplômés de l'enseignement supérieur
508

Taux d'encadrement
68%

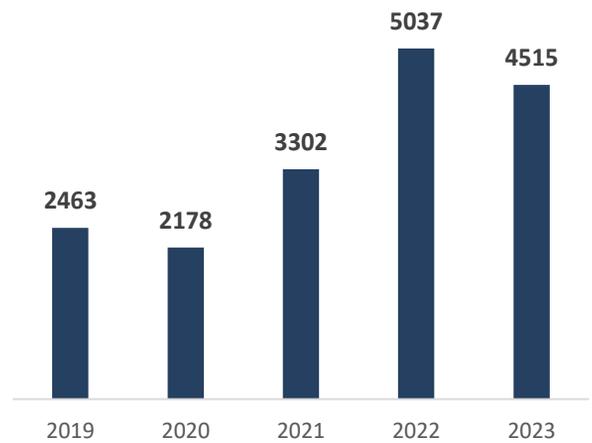
Développement des compétences

Au niveau de la formation et du développement des compétences, la Banque a axé ses efforts sur la mise à niveau des compétences du personnel en général et du réseau en particulier et ce à travers les formations métiers ainsi que les formations diplômantes.

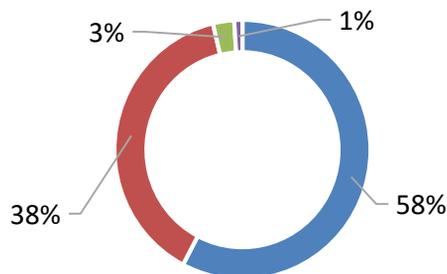
Ces actions ont concerné 4515 participants pour l'année 2023.

Le nombre des participants est réparti par type de formation comme le montre le tableau ci-dessous :

Nb des participants / année



Types de formation	Nbr des participants	En %
Formation Intra-Entreprises(Webinaires)	2605	57,7%
Formation Intra-Entreprises (Présentiel)	1742	38,6%
Seminaries Inter-Entreprises	121	2,7%
Cours du Soir	47	1%
Total	4515	100%

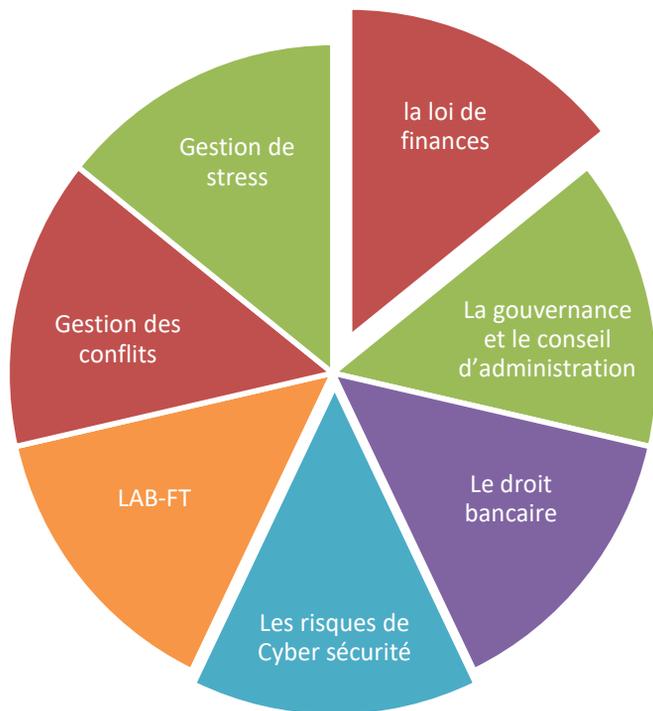


- Formation Intra-Entreprises(Webinaires)
- Formation Intra-Entreprises (Présentiel)
- Seminaries Inter-Entreprises
- Cours du Soir

Développement des compétences

Formations intra-entreprises

Les formations en Intra-Entreprises ont totalisé 27 actions qui ont touchés des multiples thématiques,.



Formations « Cours du soir »

Cursus de formation	Nb d'inscrit 2022-2023	Nb d'inscrit 2023-2024
ITB	26	26
MBA Service Financier	7	7
Master SSI	1	1
Master Ingénierie financière	2	2
Master Management Digital et SI	1	1
Master Finance	-	2
Master en Génie Industriel	1	1
Licence en Management	1	1
Licence en Droit Privé	1	1
Bts Maintenance Industrielle	1	1
Cycle préparatoire	-	3
Cycle Moyen	1	1

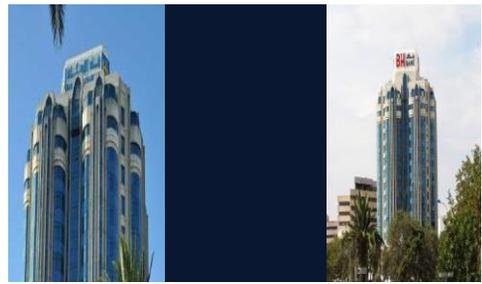
Chiffres clés
Nombre des modules e-learning : 09 modules disponibles sur la plate-forme BH ACADEMY
Nb des utilisateurs BH BANK : 1488 utilisateurs
Nb des utilisateurs Groupes BH : 192 utilisateurs


Nb	Intitulé du cours	Nb des Inscrits	Taux de Participation
1 ^{er} module	Lutte contre le blanchiment d'argent et financement du terrorisme	1633	88,18%
2 ^{ème} module	Sensibilisation à la sécurité du système d'information	1631	77,68%
3 ^{ème} module	Rôle et fonctionnement de la fonction contrôle de la conformité	1632	73,07%
4 ^{ème} module	Risque Opérationnel	1672	19,07%
5 ^{ème} module	Notion de résidence et les comptes réglementaires	887	71,48%
6 ^{ème} module	Le Commerce extérieur	932	26,90%
7 ^{ème} module	Les techniques managériales pour la mobilisation des équipes	321	8,72%
8 ^{ème} module	Produits BH BANK	887	7,76%
9 ^{ème} module	Techniques de vente	909	14,74%

En vue d'aider nos clients à réaliser leurs projets personnels ou professionnels, la Banque investit constamment dans le développement de son capital humain afin qu'il puisse apporter les réponses nécessaires aux besoins de ses clients.

A cet effet, et afin d'ancrer la culture d'entreprise apprenante, la Banque a investi dans la formation en ligne avec l'enrichissement de son offre de formation sur la plateforme de e-learning à travers la mise en place de 3 derniers modules,

Sur un autre plan, les équipes de la BH Academy ont veillé à consolider l'esprit de groupe-BH par la formation des ressources travaillant dans les filiales et leur implication dans le projet de culture d'entreprise.



Développement commercial



Développement Commercial

S'inscrivant dans une démarche d'amélioration, La BH Bank a poursuivi durant 2023 son programme de développement stratégique insufflé par les différents projets mis en place au cours des dernières années. Certains de ces projets qui sont en cours de finalisation, ont permis une visible transformation de la banque sur les plans:

- ✓ Digital, à travers le développement de son offre de produits et services digitaux ainsi que l'amélioration continue de son système d'information,
- ✓ Commercial en mettant l'axe satisfaction du client au cœur de ses priorités.

En effet, les principaux axes de la nouvelle stratégie de la Banque est fortement orientée Client : plus de proximité, une meilleure qualité de services, l'innovation, la conquête et une meilleure couverture de l'univers des besoins des clients aussi bien professionnels que personnels.

A ce titre, la banque s'est attelée à poursuivre son développement commercial en s'appuyant sur l'engagement et l'implication de ses collaborateurs pour une meilleure prise en charge du client, permettant un service de qualité: ;

Cette année a été marquée un déploiement de la stratégie de la banque par marché.

Marché RETAIL

Objectifs

- Consolider les perspectives de développement de l'activité Retail pour améliorer la rentabilité de l'ensemble du réseau d'agences;
- Optimiser le parcours client en vue d'améliorer la qualité des services rendus
- Œuvrer à stabiliser l'épargne notamment l'épargne logement ;
- Consolider le portefeuille clients actuel des petites entreprises et suivre une politique de financement en phase avec les besoins de l'activités de la relation et ses capacités d'endettement
- Diversifier l'offre de produits et services digitaux, pour une meilleure agilité et proximité avec les clients ;
- Valoriser l'offre de produits et packs par segments de marché,
- Activer la montée en puissance du niveau de prise en charge de la clientèle Haut de Gamme, Professionnels et TPE, ainsi qu'une meilleure réactivité par rapport à leurs demandes et exigences

Réalisations 2023

- La Consolidation de la position de la BH Bank dans le Retail banking;
- La prospection et le démarchage recrutement en faveur des segments Haut de Gamme et des professionnels tout en fidélisant la clientèle existante;
- Renforcement de la collecte des dépôts, notamment celles de l'épargne;
- L'accélération du rythme de placement des crédits tout en respectant les mesures de prudence;
- Le recouvrement des crédits accordés, notamment dans sa 1^{ère} phase commerciale;
- L'amélioration des délais de traitement des dossiers;
- La reconsidération du dispositif commercial et son extension en termes de réseau d'agences et de Directions régionales;
- Etoffer l'offre de produits et services personnalisés;

Développement commercial

- **Mise en place de la nouvelle couverture assurance des cartes BH Bank**, visant à assurer une meilleure protection de notre clientèle dans une vision de cyber sécurité. Aussi, la garantie usage frauduleux a été élargie pour couvrir aussi bien le débit constaté sur le compte occasionné suite à un vol ou à une perte de la carte que celui consécutif à l'usage frauduleux des données de la carte;
- Mise sur le marché de nouvelles offres dédiées au marché Haut de Gamme - Clientèle à haut potentiel: **Lancement des cartes « Platinum Nationale & Internationale »** et des **packs « Platinum »**. Ces produits leur offriront le standing recherché et des prestations de prestige personnalisées. A travers ces nouvelles offres, notre institution vise un meilleur positionnement sur le marché – Ces nouveautés ont été accompagnées par une action de formation à l'adresse de la force de vente.
- **Développement de l'offre Digitale** et ce, à travers la mise sur le marché du nouveau service **E-Documents** permettant aux abonnés de disposer de leurs relevés de compte en ligne d'une manière sécurisée;
- **Tournées Commerciale au niveau des régions:** Différentes tournées commerciales ont été effectuées au niveaux des Directions Régionales du Sahel, Sfax et Centre, Sud et Nord.

Ces action, entrant dans le cadre de la nouvelle politique de proximité adoptée par la Banque, englobe: Des visites de prospection et de consolidation des relations commerciales avec les clients de la région ainsi que des réunions avec les cadres de chaque Direction Régionale,

- **Multiplication des actions d'Animation Commerciale** et ce, à travers les Journées Portes Ouvertes: organisées en faveur d'une clientèle cible à bonne valeur pour notre banque, : Présentation de l'offre BH Bank aux institutions visitées, visant ainsi, à augmenter le taux d'équipement de notre clientèle existante et de prospecter une nouvelle clientèle : Ordre des Ingénieurs, VERMEG, ACTIA Engineering, régions de Tozeur (Direction Régionale de la Santé des régions de Kébili, Tamaghza, Nefta, Dguech de la santé) et Nefta (pour les habitants de la région de Nefta, une journée portant sur la vulgarisation du portefeuille habitat, notamment le FOPROLOS)
- **Consolider la synergie de la banque avec le groupe BH Bank, à travers le développement des offres dans le cadre de la complémentarité métier, en l'occurrence, les produits de bancassurance et les produits de leasing**
- **Participation au salon MASKAN EXPO** à Paris:

Cette action entre dans le cadre de la stratégie de la banque axée sur la proximité, particulièrement pour la diaspora Tunisienne à l'étranger. Une équipe commerciale a été présente pour animer le stand BH Bank aménagé pour cette occasion permettant aux visiteurs d'avoir une meilleure visibilité par rapport à l'offre BH Bank sous ses différentes formules. Cette manifestation a permis à la BH BANK de consolider encore une fois l'image d'une Banque citoyenne, proche et à l'écoute de ses clients, tout en assurant la concrétisation d'ouvertures de comptes sur place, de commercialisation du pack BLEDNA, de dépôts de dossiers de crédits , ainsi qu'accrochage d'une clientèle des prospects.

- **Action commerciale en partenariat avec la CTN** : Il s'agit de la signature d'une convention avec la CTN à travers lequel une action BH est menée à bord des Car Ferries TANIT et CARTHAGE assurée par la présence de commerciaux BH sur 20 traversées Marseille et Gênes.

Développement commercial

- **Encourager les performances et Stimuler une compétitivité saine entre les commerciaux à travers la Mise en place d'un challenge** « Epargne, Crédit Habitat & Recouvrement »; L'objectif étant:
 - ✓ D'améliorer la masse des dépôts, via la mobilisation des ressources stables;
 - ✓ Optimiser le taux de transformation et permettre aux agences de s'autofinancer ;
 - ✓ Booster l'octroi des crédits habitat, et assurer le recouvrement des crédits aux particuliers.

Marché des entreprises

Objectifs

1. Réorganisation partielle du réseau dans le but de développer davantage l'activité « Corporate » de la banque
2. Renforcer les liens BH Bank/ Les Entreprises clientes, œuvrer à enrichir davantage notre portefeuille clientèle avec ce segment;
3. Elargir notre gamme de produits et services destinés à cette clientèle
4. Améliorer les indicateurs d'activité du marché de l'entreprise en termes de dépôts, engagement, impayés, KYC et équipement;

Réalisations

1. Dans une optique de proximité, et gain en termes de part de marché, par région, la BH Bank a réalisé des études géo-marketing, à l'effet d'identifier le potentiel économique, démographique des régions et le positionnement de la BH au niveau des différents gouvernorats, de même que des business models, à l'effet de dégager les régions où la banque gagnerait à créer des centres d'affaires, pour une meilleure prise en charge des clients entreprises:
 - **Création de 7 centres d'affaires** dans les régions à fort potentiel économique et démographique, tout en veillant à leur organisation structurelle - répartis de la sorte : Hédi Noura – Sfax Route de Gabès – Bir El Kassa – Sousse Corniche – Béja – Gabès et Bizerte
2. **Accorder les conditions de faveur des clients corporate en fonction de la rentabilité clients ;**
3. Œuvrer à Rentabiliser les **TPE chez les commerçants**, tout en accentuant l'effort sur la généralisation de leur octroi à notre clientèle actuelle ainsi qu'aux commerçants nouvellement prospectés;
4. **Assurer un recouvrement efficient des impayés** du marché de l'entreprise ;
5. Dans le cadre des « **journées Bleus** », organiser les visites aux entreprises prometteuses et ce, afin de réaliser des alliances rentables pour les deux parties.
6. Assurer un recouvrement efficient des impayés du marché de l'entreprise ;
7. Améliorer la commercialisation et booster l'utilisation effective du service digital E-trade en vue de donner à la clientèle une meilleure visibilité par rapport à leur activité de commerce extérieur;

Développement commercial

8. **Lancement du Challenge Marché de l'Entreprises**, cette action ambitieuse vise à:

- ✓ Hisser les dépôts via la mobilisation de ressources stables;
- ✓ Optimiser le taux de transformation et permettre aux différents marchés de s'autofinancer;
- ✓ Booster l'octroi des crédits notamment les crédits de campagne et l'escompte commercial;
- ✓ Créer une dynamique de prospection d'une clientèle à forte valeur ajoutée

9. **Elaboration d'un benchmark de tous les produits et services offerts** pour le marché des entreprises sur le marché tunisien, ayant abouti à:

- ✓ Déterminer le positionnement de notre institution par rapport à la concurrence ;
- ✓ Focaliser sur les offres non encore développées à la BH Bank;

10. **Développement de Nouveaux Produits et Services** notamment:

- ✓ **Easy Douane** qui est un nouveau produit destiné au financement des droits de douane des entreprises importatrices.
- ✓ La création des Packs Affaires, pour les Très Petites Entreprises et les Petites et Moyennes Entreprises et ce, afin de les aider à développer leurs activités commerciales;
 - **Le Pack Affaires:** destiné au segment TPE,
 - **Le Pack Affaires Platinum,** destiné au segment de marché PME .

11. **Développement de l'offre Digitale** et ce, à travers la mise sur le marché du nouveau service **E-Documents** permettant aux abonnés de disposer de leurs relevés de compte en ligne d'une manière sécurisée

Développement digital

- Dans le cadre de la concrétisation de la nouvelle « stratégie digitale BH Bank », l'année 2023 a été marquée par le lancement des nouveaux projets qui s'inscrivent dans le cadre de la transformation digitale afin d'améliorer l'Expérience Clients et développer davantage la confiance et le confort utilisateur. Parmi ces nouveaux projets nous citons le déploiement de la nouvelle solution « E-Doc » et de la solution Scan Chèque.
- En effet, la solution « E-Doc » a permis la dématérialisation des relevés de compte et des échelles d'intérêts, documents essentiels aux rapprochements bancaires et comptables de nos relations professionnels et entreprises. Elle a permis la disponibilité et l'accessibilité des E-relevés et E-échelles d'intérêts en ligne via BHNet et l'amélioration de la qualité de nos services. Le service E-Doc a offert aussi aux clients Retail la possibilité de disposer en ligne de leurs relevés de compte à travers leurs espaces BHNet. La solution « E-Doc » génère d'une manière automatique plus de 275 000 E-relevés mensuels et près de 40 000 E-échelles d'intérêts trimestriels.
- Par ailleurs, la solution Scan chèque a permis aux Grandes Relations et Groupes de la banque de dématérialiser le processus de remise des chèques à l'encaissement et de les traiter de bout en bout d'une manière automatique. Ce qui a assuré pour ces relations commerciales une meilleure expérience clients favorisée par le bénéfice de meilleurs délais pour le traitement de des remises chèques, et l'optimisation de la gestion de leur trésorerie.
- Sur un autre plan, la solution de paiement Mobile « BH Mpay » a migré en 2023 de sa version carte digitalisée à la version Wallet pour une meilleure contribution à l'inclusion financière.
- En terme de chiffres les canaux digitaux continuent à enregistrer durant l'année 2023 une adhésion remarquable. En effet, 100 800 clients parmi les clients titulaires de comptes de dépôts consultent en ligne leurs opérations bancaires, que ce soit à travers le Web ou via l'application mobile.
- Le nombre des abonnements aux services de notifications SMS a atteint à la fin de l'année 2023 plus de 216 700 abonnements.

Développement commercial

Extension et modernisation du réseau

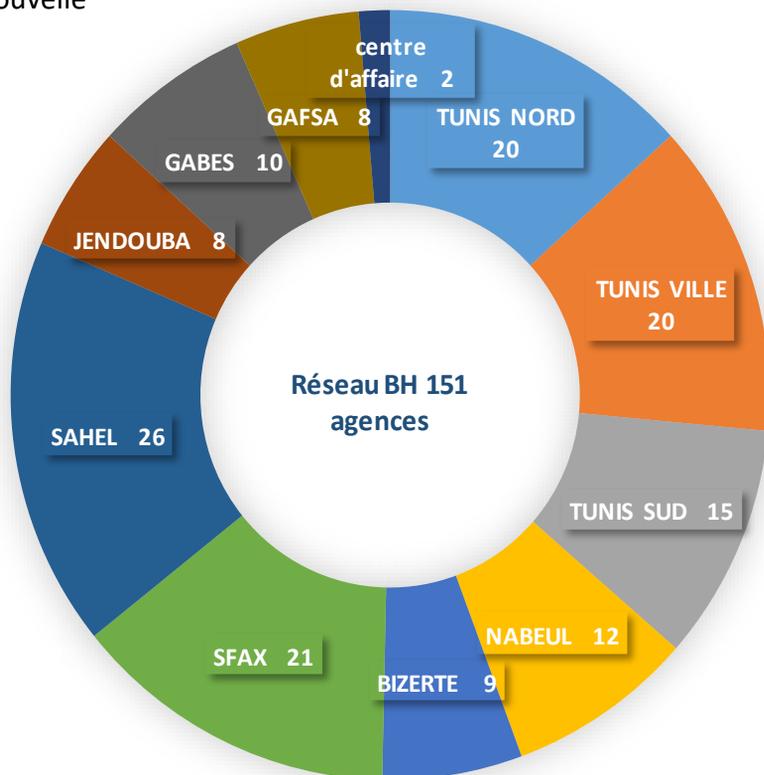
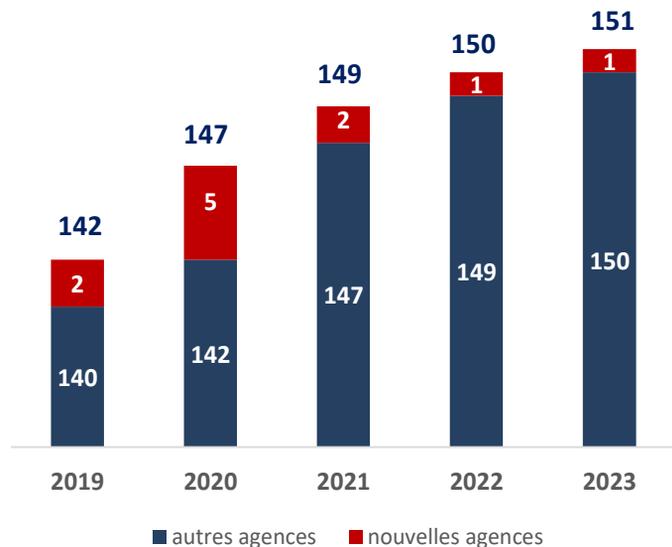
Ouvertures d'agences

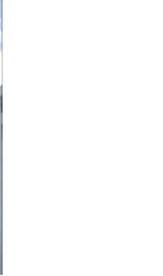
La BH Bank a poursuivi durant l'année 2023 le renforcement de son réseau d'agence afin de créer un maillage de proximité auprès de sa clientèle effective et potentielle.

A cet effet, une nouvelles agence a ouvert sa porte au cours de l'année 2023, à savoir l'agence gafsa Ennour.

Les agences rénovées sont au nombre de 8 avec une refonte totale pour 6 en conformité avec notre nouvelle charte d'aménagement des points de vente et 2 points de vente ont été relocalisé avec l'aménagement du centre d'affaire BIR KASAA. Ces rénovations ont nécessité la relocalisation des agences pendant les travaux afin d'assurer la continuité de service au client.

Dans le cadre de la réorganisation du réseau, il a été décidé de créer trois nouvelles Directions Régionales et mettre en place une nouvelle répartition des agences.





Activité à l'international



Activité à l'international

Pendant l'année 2023 L'environnement du commerce international a été fortement impacté par les tensions géopolitiques (conflits Ukrain/Russie, Palestine/Israël...) touchant les chaînes d'approvisionnement et les échanges internationaux.

En Tunisie selon les chiffres de l'INS, en Décembre 2023 nos exportations ont observé une augmentation de (+7,9%). Le secteur phare est celui des industries agro-alimentaires (+17,8%). En revanche les exportations du secteur de l'énergie ont baissé de (-16,2%) et celles des mines, phosphates et dérivés de (-25,8%).

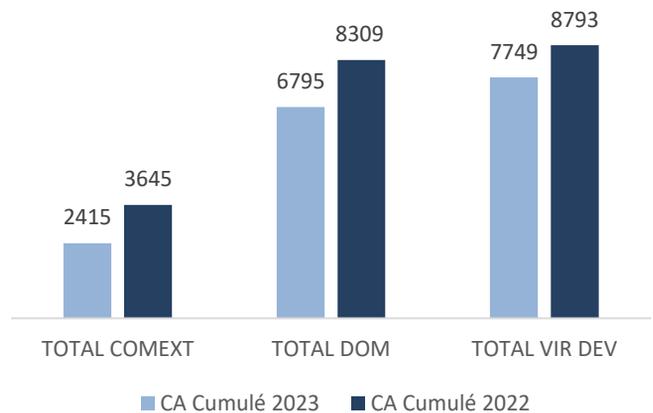
Nos importations ont enregistré un repli de (-4,4%) qui provient essentiellement de la baisse enregistrée au niveau des importations des produits énergétiques (-10,8%) et des matières premières et demi-produits (-7,3%). L'activité de la banque a été fortement marqué par les conjonctures à la fois nationale et internationale. En effet, notre chiffre d'affaire réalisé en 2023 est de 17MD contre 20,7 MD en 2022.

Commissions

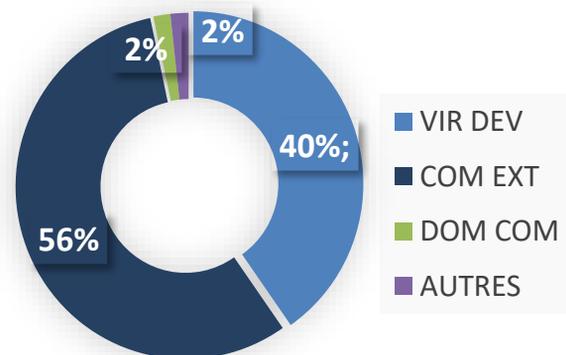
La progression de l'activité à l'international s'est répercutée sur les revenus de la SBE. En effet, au 31.12.2023, Le total commissions est passé de 14,7 MD à 11,5MD. Les produits phares qui ont contribué cette évolution sont le Crédit Documentaire à l'importation.

La part des commissions sur les transferts en devises gagne 5 point de pourcentage pour atteindre 40% du total des commissions sur les opérations à l'international.

Evolution du CA par structure DCBE



Structure commissions 2023





La Salle de Marchés



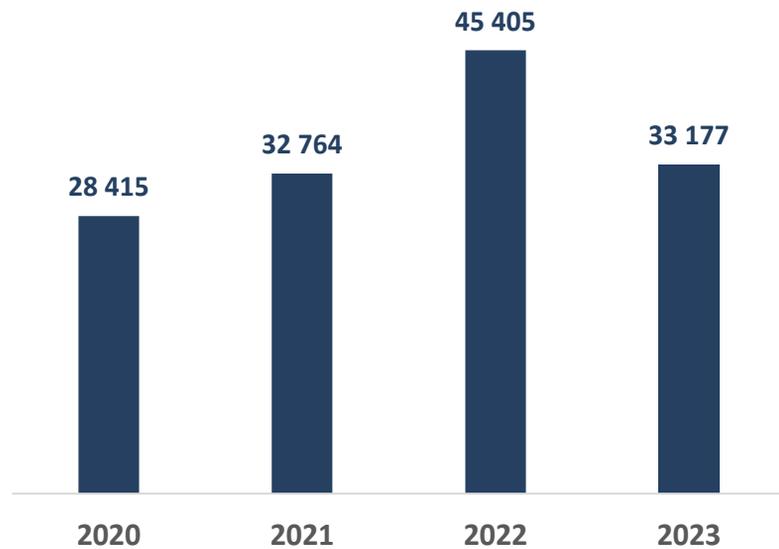
La Salle de marchés (SDM)

Durant l'année 2023, l'effet de la guerre au moyen orient et les évènements qu'a connu notre pays ont continué à affecter la relance économique espérée. Malgré la conjoncture économique morose, l'équipe de la SDM a réussi à s'adapter à toutes les évolutions en maintenant le même niveau de performance que les années précédentes bien que légèrement inférieur à l'année exceptionnelle précédente

Evolution du résultat de change

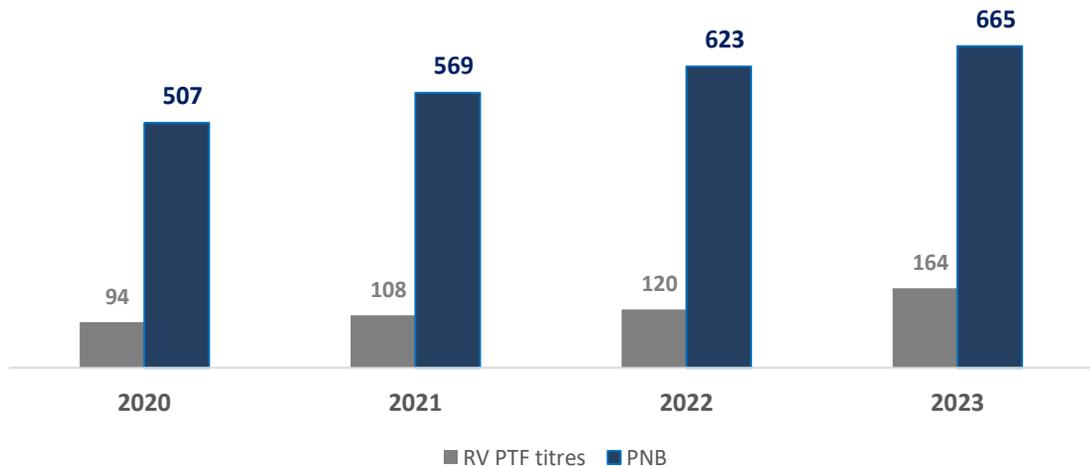
Activité Change

Au titre de l'année 2023, l'activité de change de la Salle des Marchés a généré un Résultat Net de change au comptant de 33.177 MD contre 45.4 MD en 2022 et contre 32.7 MD en 2021.



Activité SVT

Evolution du revenu des titres du Trésor

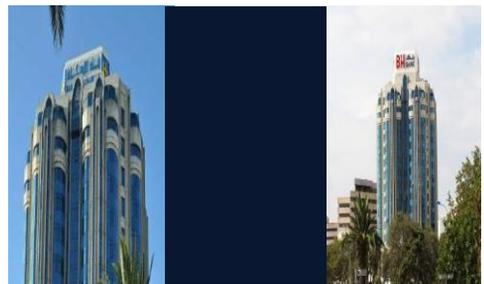


Le gain sur portefeuille titres du Trésor s'est nettement amélioré en 2023, passant de 120MD en 2022 à 164 MD en 2023 soit une évolution de 36%,.

L'année 2023 a été marquée par une consolidation du portefeuille « Emprunt National » aussi bien pour notre banque que pour l'ensemble du secteur.

Ceci a permis à la banque à la fois de:

- * Disposer en permanence du niveau requis et adéquats d'Actifs Liquides de Haute Qualité pour le pilotage de la trésorerie et du ratio « LCR »
- * De renforcer la contribution du portefeuille titres dans le PNB de la banque dans le cadre de sa politique de diversification du risque et des sources de revenus.



Activités monétique

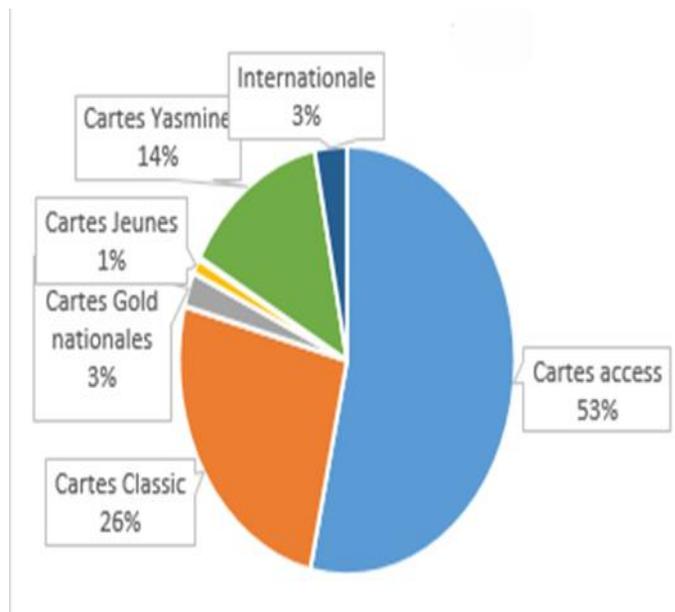


Activité monétique

Nos cartes

Pour la Banque, la généralisation des cartes bancaires sur tous les comptes éligibles constitue un axe de développement stratégique visant la transformation des transactions fiduciaires en paiement électronique. Ainsi, et en 2023, le taux d'équipement a atteint 86% par rapport à celui réalisé en 2022 de 75% .

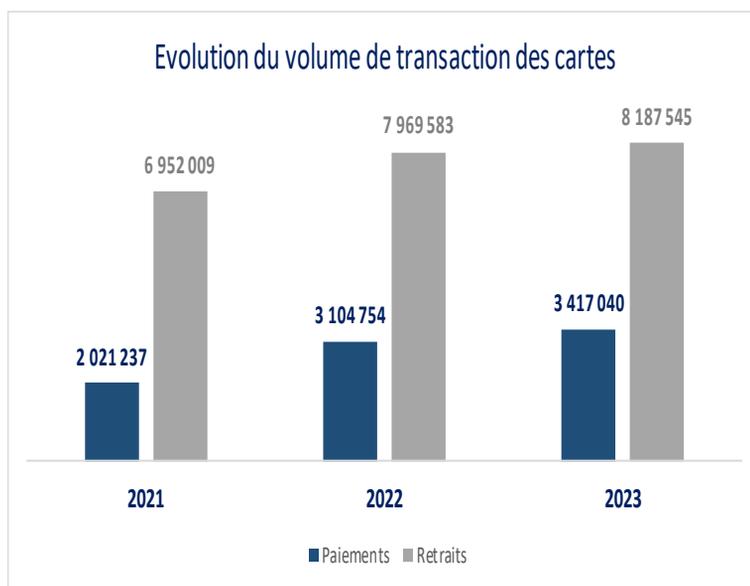
Les 314 052 cartes sont réparties en cartes classiques, cartes électronique et cartes Gold. Plusieurs avantages et services sont adossés aux cartes en rapport avec les profils et les besoins de la clientèle: découverts autorisés, assurances contre les pertes.



Les porteurs de cartes BH ont réalisé 3,4 milliard de transactions de paiement en progression de 10 % en nombre et 22,8 % en montant tandis que leurs retraits sur les guichets automatiques de la BH et des autres banques ont progressé de 2,7% en nombre et de 6,8% en montant (8,2 milliard de transactions).

De 2021 à 2023, les paiements par cartes ont progressé de 69%.

Globalement, l'activité de nos cartes a progressé de 5% en nombre et 9 % en montant réalisant 2,233 Milliard de Dinars pour 11,6 Millions de transactions.



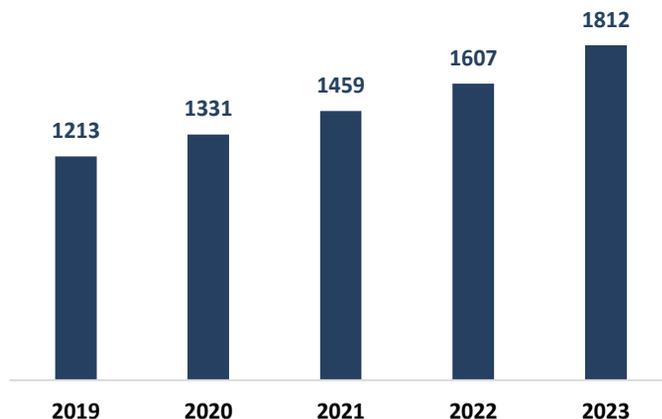
Activité monétique

Nos Guichets (GAB's)

Notre réseau de GABs, constitué de 182 unités, a permis la réalisation de 7,5 milliard de transactions pour un chiffre d'affaires de 1812 MD en progression de 9,6% en nombre et 12,8% en montant.

Les commissions perçues sur les porteurs de cartes des autres banques (locales et étrangères) ont totalisé 4,7 MD.

Evolution du Volume Opérateur (en MD) des GABs BH



Nos terminaux de paiements (TPE)

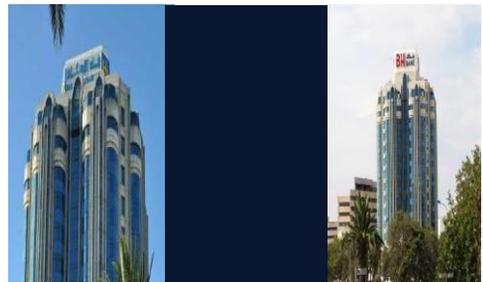
le nombre des commerçants affiliés est presque le même que celui enregistré à fin 2022 soit 835 dont 659 commerçants actifs soit un taux d'activité de 79%.

L'ensemble de ces commerçants est équipé de 1520 terminal de paiement (TPE) en progression de 1%.

L'activité des commerçants s'est améliorée de 2,7% en nombre et 1,6% en montant enregistrant un chiffre d'affaires de 165 MD et 2,8 MD de commissions perçues.

Evolution des commissions et du chiffre d'affaires pour les TPE





Retrospectives 2019 - 2023

Retrospectives



Indicateurs & Ratios sur 5 ans

Indicateurs d'activité	2019	2020	2021	2022	2023	Δ 12-23 / 12-22	TCAM 19-23
Total Bilan	12 207,6	12 243,4	12 405,2	13 626,3	13 514,9	-0,8%	2,7%
Crédits Nets à la clientèle	9 647,3	9 831,5	9 817,9	10 686,9	10 211,4	-4,5%	1,5%
Portefeuille Titres	1 627,0	1 666,6	1 805,0	2 235,8	2 494,7	11,6%	11,5%
Ressources Clientèle	6 879,3	7 234,5	7 782,2	8 549,7	8 751,5	2,4%	6,2%
Emprunts & Ressources spéciales	1 571,9	1 735,6	1 723,6	1 447,5	1 365,1	-5,7%	-3,0%
Capitaux Propres	981,1	1 054,6	1 161,4	1 235,5	1 333,4	7,9%	8,0%

Indicateurs d'exploitation	2019	2020	2021	2022	2023	Δ 12-23 / 12-22	TCAM 19-23
Marge d'intérêts	272,8	290,4	324,3	344,5	326,7	-5,2%	4,8%
Commissions nettes	99,0	93,6	104,2	112,8	130,7	15,9%	7,5%
Gains nets sur portefeuille-titres	121,2	122,8	141,0	165,6	207,6	25,4%	14,7%
Produit Net Bancaire	492,9	506,8	569,5	622,9	665,0	6,8%	7,8%
Frais de personnel	133,8	124,6	150,3	167,8	176,4	5 %	7,6%
Charges générales d'exploitation	56,4	52,8	57,6	65,0	65,3	0%	4,0%
Résultat Brut d'exploitation	312,4	336,9	370,3	397,5	432,1	8,7%	8,5%
Dotations nettes aux provisions	80,1	178,6	122,8	179,7	160,7	-10,6%	32,0%
Résultat d'exploitation	218,5	140,4	231,8	199,1	250,4	25,8%	10,1%
Résultat Net	141,6	72,9	134,7	118,7	140,0	17,9%	10,6%

Indicateurs & Ratios sur 5 ans

Ratios de rentabilité	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
RESULTAT NET / CAPITAUX PROPRES (ROE)	14,44%	6,92%	11,60%	9,61%	10,50%
RESULTAT NET / TOTAL ACTIF (ROA)	1,16%	0,60%	1,09%	0,87%	1,04%
PNB / TOTAL BILAN	4,04%	4,14%	4,59%	4,57%	4,92%
PNB / C.A	42,0%	44,8%	53,1%	51,99%	47,48%
PNB / TOTAL CREDITS NETS	5,08	5,15%	5,80%	5,83%	6,51%
RESULTAT NET / PNB	28,7%	14,4%	23,7%	19,1%	21,0%

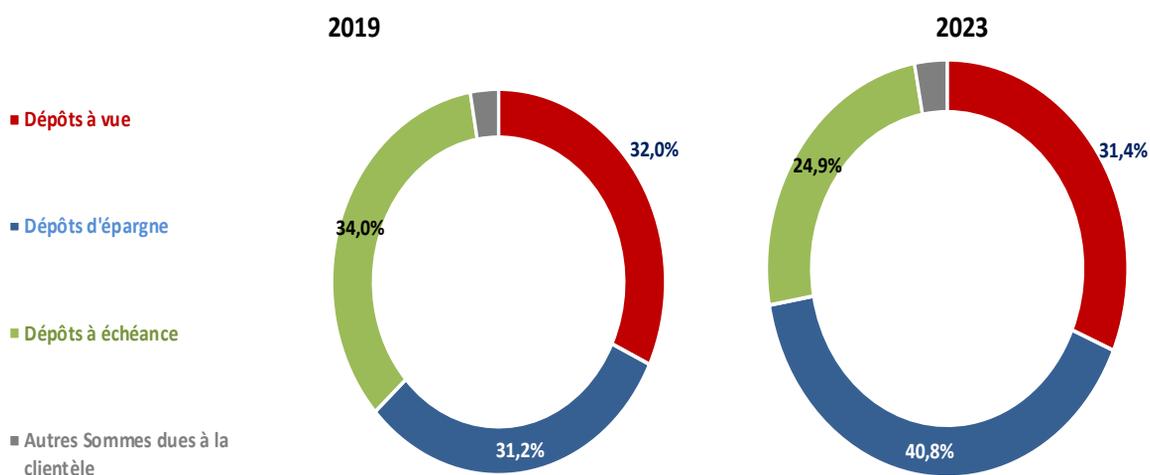
Ratios d'exploitation	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
COMMISSIONS PERÇUES / FRAIS DE PERSONNEL	81,45%	81,66%	76,24%	74,48%	82,00%
COEFFICIENT D'EXPLOITATION	41,38%	38,53%	39,10%	40,38%	39,50%
COMMISSIONS NETTES/ P.N.B	20,10%	18,50%	18,30%	17,89%	19,65%
FRAIS DE PERSONNEL / PNB	27,15%	24,59%	26,20%	26,86%	26,53%

Ratios Prudentiels	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
NPL	12.5%	15.3%	15.9%	15,8%	15,86%
Ratio de couverture	76.4%	70.5%	71.3%	69,4%	67,1%
Ratio de solvabilité globale	11.1%	11.8%	14.1%	13,9%	15,4%
TIER 1	8.49%	9.5%	10.8%	11,2%	13,0%

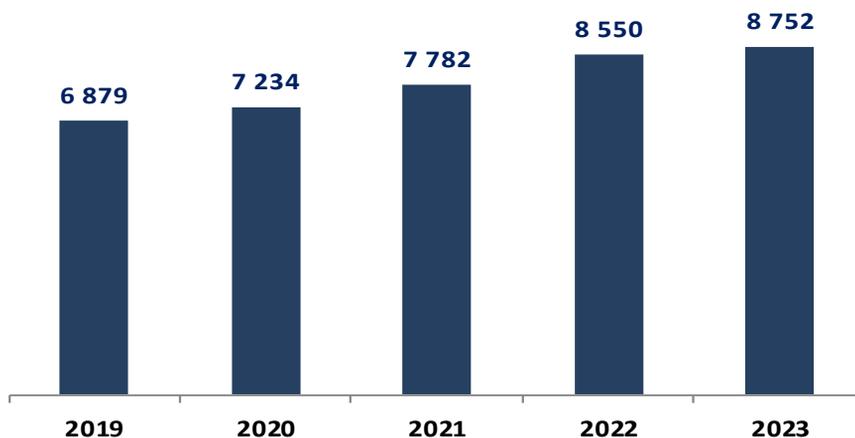
Dépôts de la clientèle

Avec un total 8 752 MD au 31.12.2023 , les ressources de la clientèle ont progressé de 2,4% (+202,3 MD) contre un taux d'accroissement annuel moyen de 6,2 % pour la période 2019-2023.

Evolution de la structure des ressources clientèle



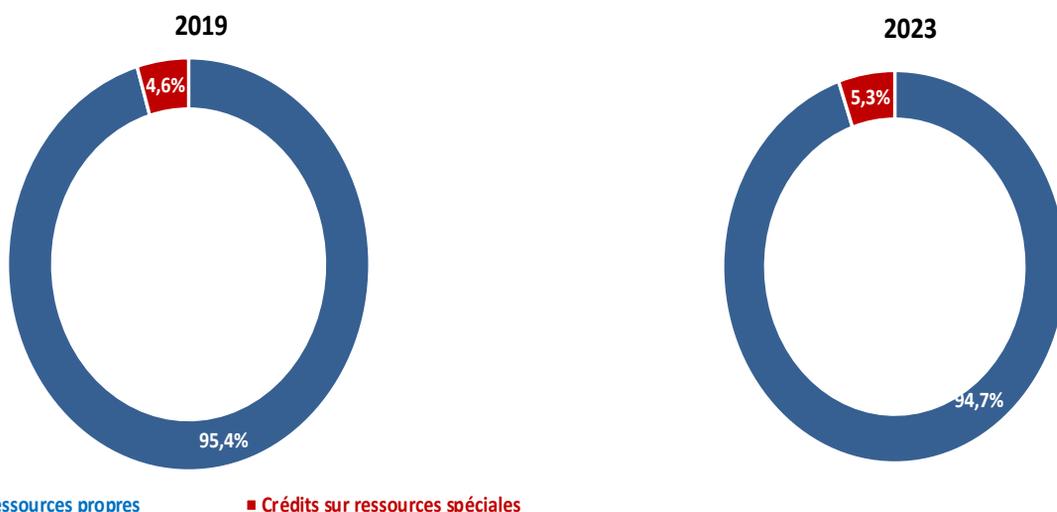
Evolution de l'encours des ressources clientèle



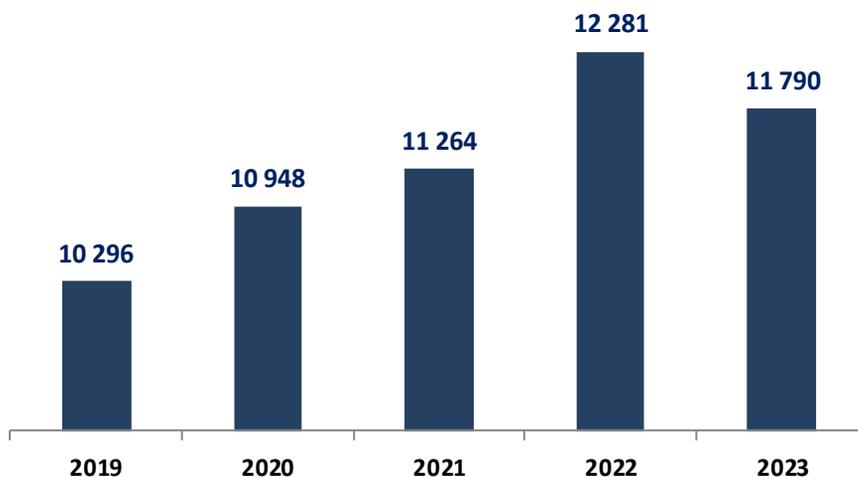
Crédits à la clientèle

Avec un total 11 790 MD au 31.12.2023 , **les crédits bruts** ont régressé de 4 % (-491MD) contre un taux d'accroissement annuel moyen de 4,5 %.

Evolution de la structure des crédits bruts à la clientèle



Evolution de l'encours des crédits bruts à la clientèle

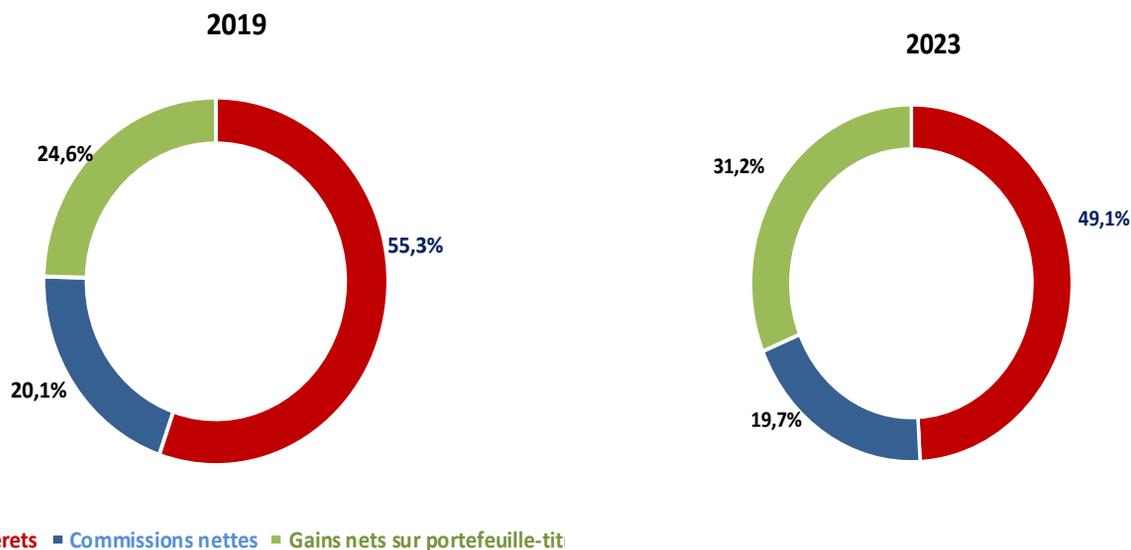


Résultats

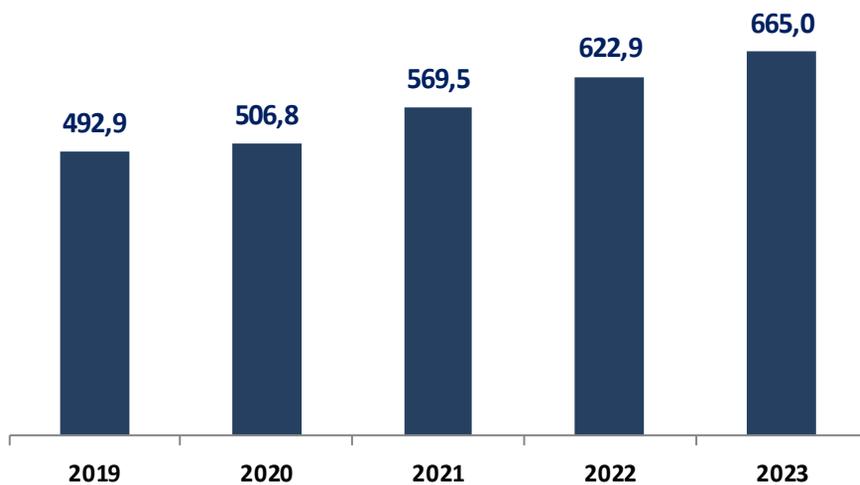
Produit Net Bancaire

Avec un total 665 MD au 31.12.2023 , **les produit net bancaire** a progressé de 6,8% (+42,2 MD) contre un taux d'accroissement annuel moyen de 7,8 % pour toute la période 2019-2023.

Evolution de la structure du Produit Net Bancaire



Evolution du Produit Net Bancaire

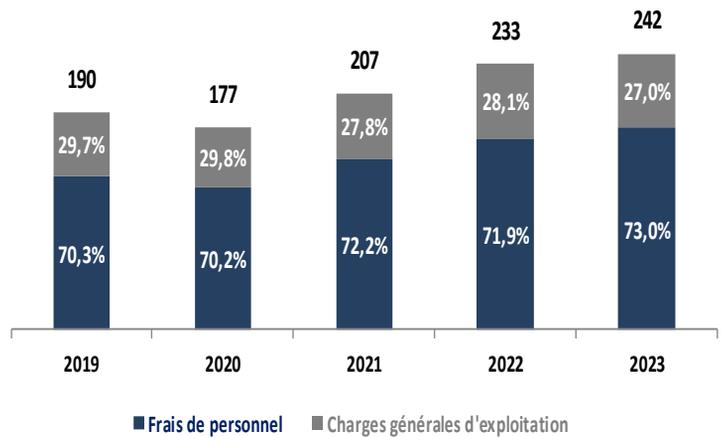


Résultats

Frais généraux

Avec un total 241,7 MD au 31.12.2023 , **les frais généraux** ont progressé de 3,8% (+8,9 MD) contre un taux d'accroissement annuel moyen de 6,6 % pour toute la période 2019-2023.

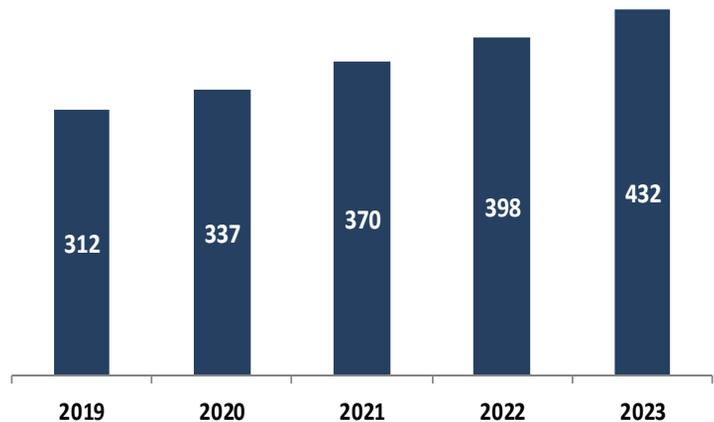
Evolution des frais généraux



évolution du résultat brut d'exploitation

Résultat brut d'exploitation

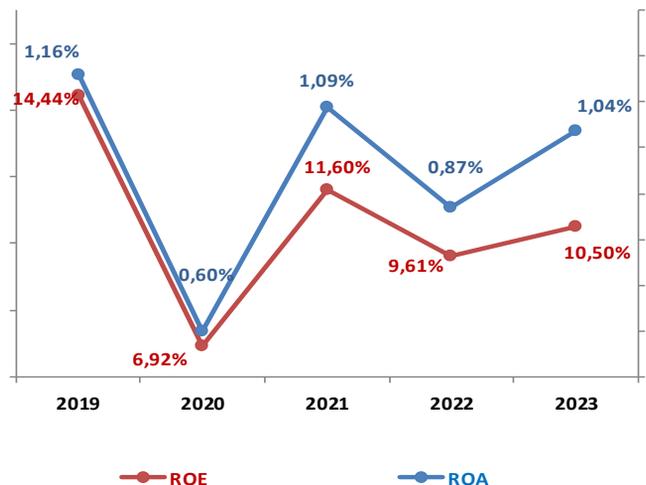
Avec un total 432 MD au 31.12.2023 , **le Résultat Brut d'exploitation** a progressé de 8,7 % (+34,6MD) contre un taux d'accroissement annuel moyen de 8,5% pour toute la période 2019-2023..



Ratios de rentabilité

Pour les ratios de rentabilité, le rythme de croissance du résultat est plus important que celui des actifs ce qui a impacté le ROA qui se situe à 1,04% à fin 2023 contre 0,87% en 2022.

De même, le ROE s'est situé à 10,5% au 31-12-2023 contre 9,61% à fin 2022.





Titre de la BH Bank en bourse



Comportement boursier de la valeur BH

Durant l'année 2023, le cours de l'action BH BANK a fluctué entre 14,90 D au plus haut et 10,20 D au plus bas. Le cours a terminé l'année à 11,95 D contre 13,56 D une année auparavant.

Malgré la conjoncture économique défavorable, l'indice boursier du secteur bancaire a gagné 691,02 points soit une hausse de 12,77% de sa valeur par rapport au début de l'année 2023.

A fin décembre 2023, le volume des capitaux échangés sur le titre BH s'est établi à 24,041 MD contre 87,931 MD une année auparavant. Les titres des banques cotées ont accaparé 39,24% du volume global de la cote de la bourse contre 34,43% à fin 2022.

La capitalisation boursière du titre BH BANK est passée de 645,46 MD à fin 2022 à 568,82 MD à fin 2023, soit une baisse de 11,87%.

Le plus fort volume journalier a été enregistré le 26 mai 2023 pour un montant de 13,446 MD.

Le cours le plus haut de la période a été réalisé au cours de la séance du 16/01/2023 pour 14,900 DT.

Le cours le plus bas de la période a été réalisé au cours de la séance du 01/11/2023 pour 10,200 DT.

	31.12.2022	31.12.2023		31.12.2022	31.12.2023
Cours début de période (DT)	9,400	13,560	Nombre de titre traités	5 138 763	1 781 316
Cours fin de période (DT)	13,560	11,950	Volume de capitaux échangés (MD)	87,931	24,041
Cours plus haut (DT)	18,360 (**)	14,950	Capitalisation boursière (MD)	645,46	568,82
Cours plus bas (DT)	8,900	10,200	PER	5,16 x	4,06 x (*)
Cours moyen pondéré (DT)	17,111	13,496			

(**) Y compris le cours de la transaction de bloc

Evolution du cours boursier - BH BANK Vs TUNINDEX



Secteur bancaire vs Marché

	31.12.2022	31.12.2023	variation
Indice Banques	5 409,63 pts	6 100,65 pts	+12,77%
TUNINDEX	8 109,68pts	8 750,59 pts	+7,90%

En MD	31.12.2022	31.12.2023	variation
Volume secteur bancaire	535,598	640,047	19,50%
Volume Global du marché des actions	1 558,350	1 641,817	5,36%
%	34,37%	38,98%	

Titre BH BANK vs Secteur bancaire

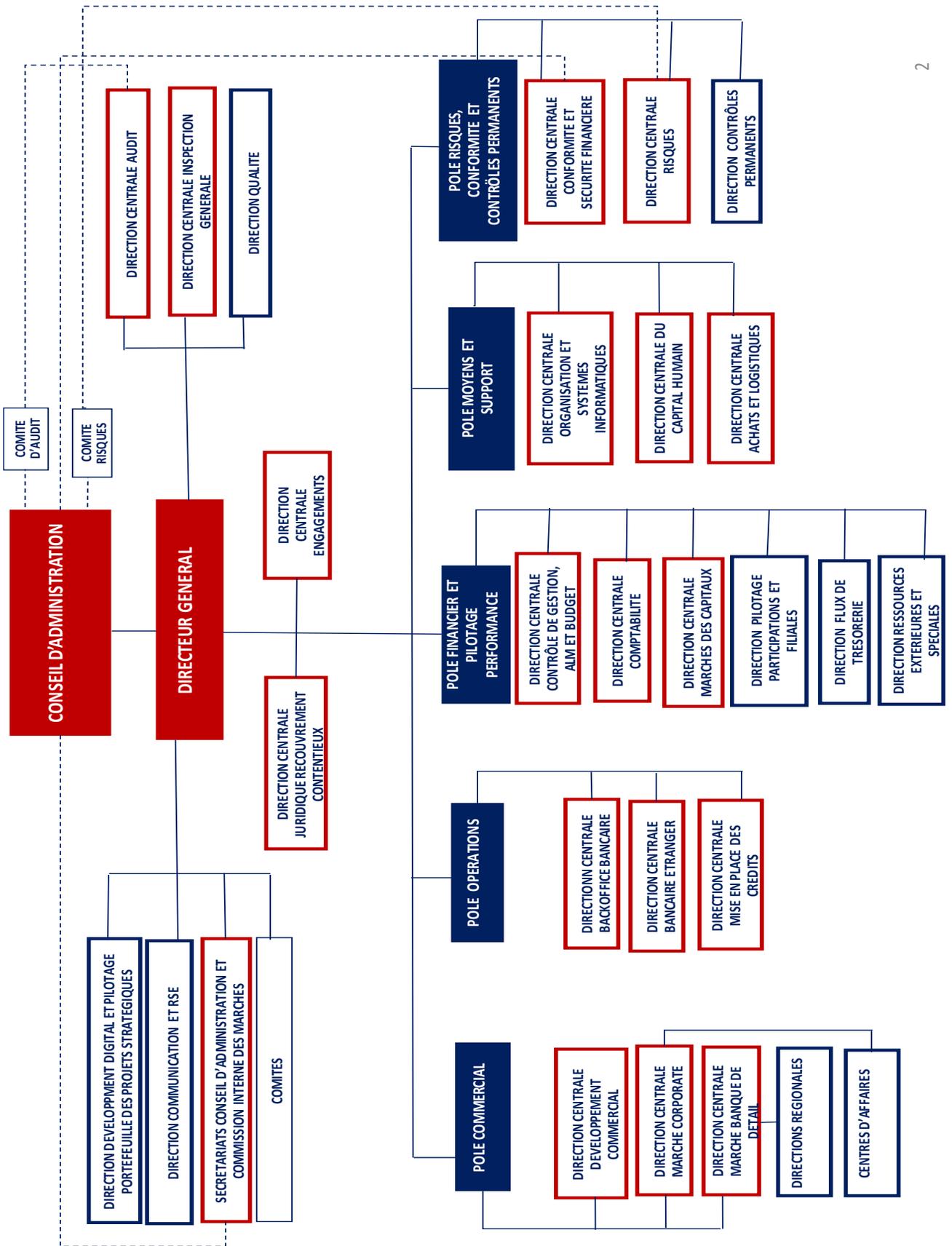
	31.12.2022	31.12.2023	variation
Indice Banques	5 409,63 pts	6 100,65 pts	+12,77%
Cours BH BANK	13,560 DT	11,950	-11,87%

En MD	31.12.2022	31.12.2023	variation
Volume BH BANK	87,931	24,041	-72,66%
Volume secteur bancaire	535,598	640,047	19,50%
%	16,42%	3,76%	



Organes de gestion

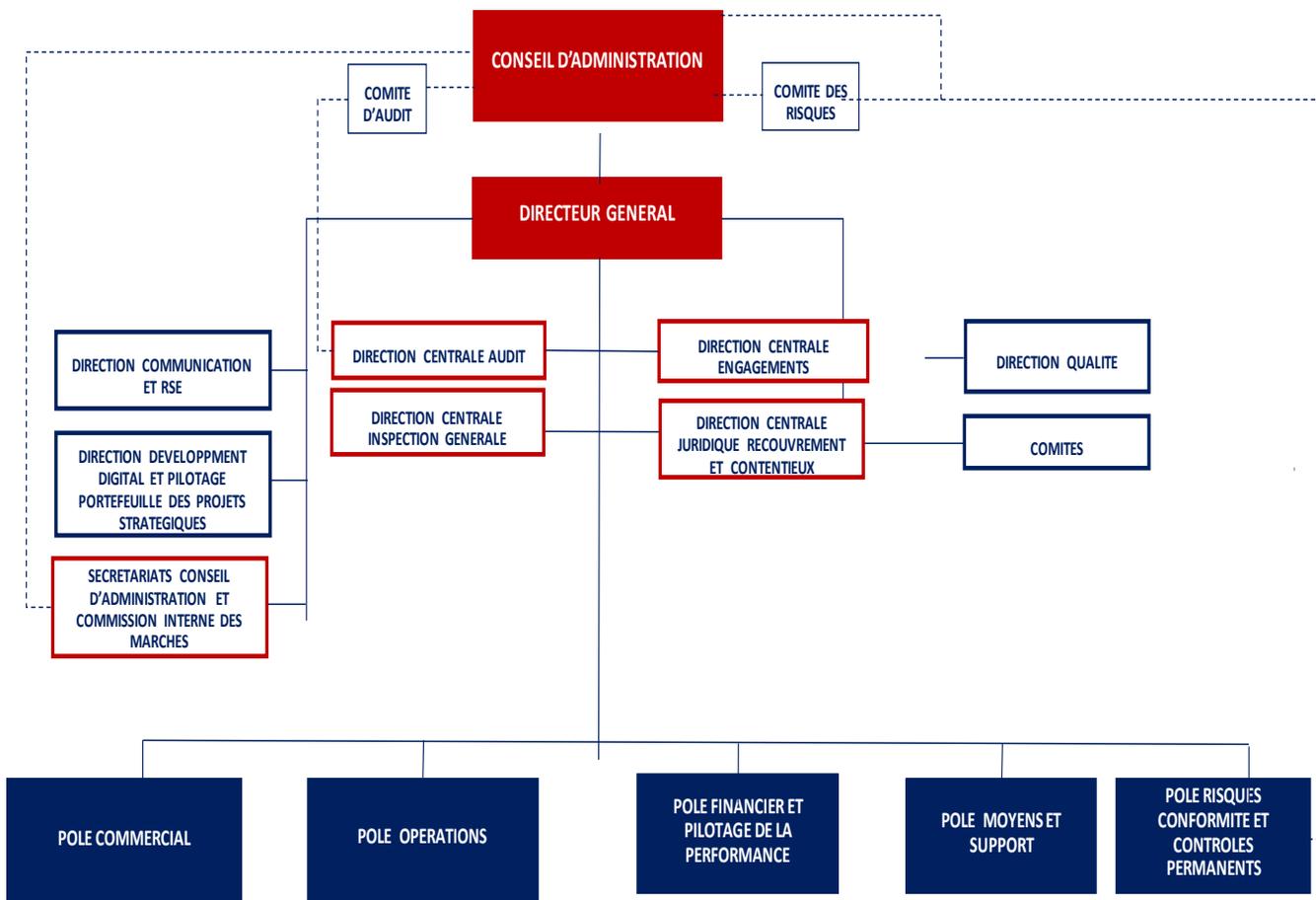




Direction Générale

La Direction Générale met en œuvre les stratégies et les politiques approuvées par le Conseil d'Administration, élabore des processus permettant d'identifier, de mesurer, de surveiller et de contrôler les risques encourus, de s'assurer que l'activité de la Banque est réalisée en conformité avec les règles déontologiques et dans le respect de la loi et de la réglementation en vigueur et de surveiller l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne.

Les structures rattachées au Directeur Général sont les suivantes :



Les Pôles

I-ORGANISATION DU POLE COMMERCIAL

1-1 Direction Centrale Marché Corporate

Direction Marché Grandes Entreprises
Direction Marché Institutionnels
Direction Marché PME- TPE
Direction Trade Finance et cash management
Centres d’Affaires

1-2 Direction Centrale Marché Banque de Détail

Directions Régionales
Agences
Direction Support au Réseau

1-3 Direction Centrale Développement Commercial

Direction Marketing et Animation commerciale
Direction Expériences Clients et Canaux de Distribution

II-ORGANISATION DU POLE OPERATIONS

2-1 Direction Centrale Back Office Bancaire

Direction Back Office Crédits
Direction Back Office Salle des Marchés
Direction Back Office Monétique et Moyens Digitaux

2-2 Direction Centrale Bancaire Etranger

Direction Transferts et Paiements Internationaux
Direction Commerce Extérieur
Direction Opérations Réglementées
Direction Correspondant Banking
SWIFT (Fonction en Staff au Directeur Central)

2-3 Direction Centrale Mise en Place des Crédits

Direction Garanties
Direction Administration des Crédits

III ORGANISATION DU POLE FINANCIER ET PILOTAGE DE LA PERFORMANCE

3-1 Direction Centrale Contrôle de Gestion, ALM et Budget

Direction Contrôle de Gestion
Direction Gestion Actif-Passif « ALM »
Direction Planification et Contrôle Budgétaire

3-2 Direction Centrale Comptabilité

Direction Etats Financiers, Gestion Fiscale et Déclarations Réglementaires
Direction Contrôle, Justification et Apurement
Direction Veille Réglementaire et Procédures Comptables

3-3 Direction Centrale Marché des Capitaux

Direction Trésorerie Dinars
Direction Forex et Trésorerie Devises

3-4 Direction Flux de Trésorerie

3-5 Direction Pilotage Participations et Filiales

3-6 Direction ressources Extérieures et spéciales

IV-ORGANISATION DU POLE RISQUES, CONFORMITE ET CONTROLES PERMANENTS

4-1 Direction Centrale Conformité et Sécurité Financière

Direction Déontologie et Contrôle de Conformité
Direction Sécurité Financière
Cellule de Bonne Gouvernance (fonction En staff du Directeur Central)

4-2 Direction Centrale Risques

Direction Risques Crédits
Direction Risques Marchés
Direction Risques Opérationnels
Direction Résolution (Direction en staff au Directeur central)

4-3 Direction Contrôles Permanents

4-4 Direction Recherches, Analyses et Modélisation (Direction en staff rattachée au Directeur du Pôle)

V -ORGANISATION DU POLE MOYENS ET SUPPORT

V-1 Direction Centrale Achats et Logistiques

Direction Services Généraux
Direction Gestion de l'Immobilier
Direction Sécurité Générale
Direction Achats
Direction Expertises Techniques

V-2 Direction Centrale Capital Humain

Direction Administration du Personnel
Direction Gestion des Carrières et Développement des Compétences
Direction Affaires Sociales

V-3 Direction Centrale Organisation et Systèmes Informatiques

Direction Organisation et Processus
Direction Assistance Maîtrise d'Ouvrage
Direction Référentiels et Fiabilisation des Données
Direction Infrastructure et Systèmes
Direction Sécurité Systèmes Informatiques
Direction Maîtrise d'Œuvre (MOE)
Direction Veille Technologique et Architecture SI
Direction Support Utilisateurs

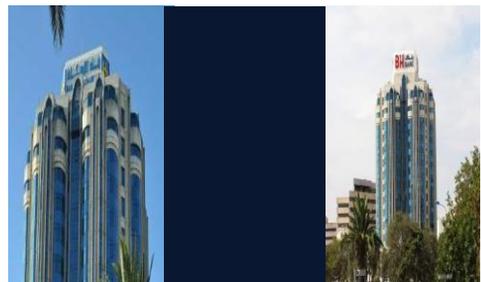
V-4 Centre de Gestion de Courriers (Direction rattachée en staff au Directeur du Pôle)

LES COMITES :

La Direction Générale est assistée dans sa mission par les comités suivants :

- Le **Comité de Direction** : chargé de mettre en œuvre les orientations stratégiques et valider leur déclinaison dans les domaines de développement commercial, de politiques d'implantation, de financement, d'organisation, de gestion des ressources humaines, de mobilisation des ressources financières, de recouvrement et du système d'information.
- Le **Comité Stratégique** : chargé de mener une réflexion sur les orientations stratégiques de la Banque.
- Le **Comité Central des Crédits aux Entreprises** : chargé d'examiner et de statuer sur les demandes d'octroi des crédits aux Entreprises et de préfinancement habitat.
- Le **Comité Central des Crédits aux Particuliers** : chargé d'examiner et de statuer sur les demandes d'octroi des crédits aux Particuliers (Habitat et Consommation).
- Le **Comité d'Exploitation** : chargé du suivi mensuel des réalisations du réseau par direction régionale et l'évolution des objectifs qui leurs sont assignés.
- Le **Comité d'Escompte et de Dépassement** : chargé de statuer quotidiennement sur les demandes d'escompte commercial, d'autorisations ponctuelles ou de dépassements provisoires aux côtes autorisées, d'évaluer les risques de contrepartie et de décider des suites à y réserver.
- Le **Comité Central du Recouvrement** : chargé d'améliorer le recouvrement des crédits et de minimiser les risques liés aux engagements de la Banque.
- Le **Comité de Résolution** : chargé de statuer sur les politiques et les procédures de conciliation et de résolution ainsi que l'abandon des créances de la Banque conformément à la politique du Recouvrement approuvée par le Conseil d'Administration dans la limite du seuil de compétence qui lui est attribué.
- Le **Comité de résolution restreint** : chargé de statuer sur les politiques et les procédures de conciliation et de résolution ainsi que l'abandon des créances de la Banque conformément à la politique du Recouvrement approuvée par le Conseil d'Administration dans la limite du seuil de compétence qui lui est attribué.
- Le **Comité d'Assainissement du Portefeuille de la Banque** : chargé d'identifier les créances classées, conformément à la circulaire BCT n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, pouvant faire l'objet de cession à la Société de Recouvrement.
- La **Commission des Achats** : chargée de prendre toute décision relative aux marchés à effectuer par la Banque.
- Le **Comité des Nominations des responsables aux postes fonctionnels des services centraux et du réseau**: chargé de statuer à des postes de responsabilité au sein des services centraux (Directeurs, Divisions), des Directions Régionales (Directeurs Régionaux), et des Points de Vente (Directeurs des Points de Vente et Adjoints).
- Le **Comité Asset and Liability Management (ALM)** : chargé de veiller à l'optimisation de la valeur et la rentabilité des fonds propres de la banque et de maîtriser les conséquences négatives potentielles de la matérialisation des risques financiers (risques de taux, de liquidité et de change) sur le bilan et le hors bilan de la Banque

- Le **Comité de Trésorerie** : chargé de suivre l'évolution de la situation de la Trésorerie de la Banque, suivre les prévisions de la trésorerie de la Banque et décider des actions nécessaires à entreprendre, suivre la base des collatéraux (Titres d'Etat et créances refinançables), suivre les indicateurs de déviation par rapport au plan d'action de la banque et veiller au respect du ratio de liquidité LCR et du minimum de ration Crédits/Dépôts à instaurer par la BCT
- Le **comité de Pilotage du PCA** : chargé du pilotage, la revue périodique de la politique PCA et le maintien de continuité opérationnelle du PCA de la Banque.
- Le **Comité de Produits et Services de la Banque et le Comité des Produits des filiales** : ont pour principale mission de répondre à la stratégie de la Banque pour le développement de nouveaux produits et services afin de créer une offre complète de produits hiérarchisés par type de besoin et par clientèle cible et s'assurer sa mise en place
- Le **Comité Pédagogique**, chargé de transformer la politique de la Banque en action de formation à réaliser dans BH Academy, de conseiller et valider les besoins en formation en intra-entreprises arrêtés par la Direction Gestion des Carrières et Développement des compétences, de réfléchir et proposer des cycles de formation en intra-entreprises pour le personnel de la banque, tout en assurant la promotion de bonnes pratiques pédagogiques.
- **Comite De Mise En Place De La Stratégie Digitale De La Banque** a pour mission d'atteindre les objectifs nationaux en matière de digitalisation de l'activité bancaire, notamment, l'amélioration de l'expérience client à travers des processus digitalisés
- **Comite Conformité, Risques Et Contrôles** : chargé d'examiner les dispositifs de gestion et de maîtrise risque et de contrôle interne mis en place au niveau de la Banque et évaluer les plans d'actions visant leur renforcement. Elle statue sur les rapports relatifs à l'organisation et l'efficacité du dispositif de contrôle interne, s'assure de la qualité et de la pertinence du dispositif de production des informations financières, évalue l'exposition de la banque aux risques , examine les limites d'exposition en termes de concentration des risques sur les contreparties, suit l'actualisation du plan de continuité d'activité , examine les rapports d'audit les rapports de contrôle des agences , les rapports d'enquête et les rapports de contrôle permanent , suit le processus de certification AML 30000 et les rapport RSSI.
- **Comite Watch List, Résolution Et Recouvrement:** elle est chargé de:
 - **Sur le plan Stratégique** de recommander à la Direction Générale les mises à jour et les éventuelles améliorations à apporter sur la politique de prévention des NPLs, de recouvrement, de conciliation/restructuration et de résolution, de statuer sur les politiques et les procédures de prévention des NPLs conciliation/ Restructuration et de résolution et de statuer sur la classe de risque de la Watch List .
 - **Sur le plan Opérationnel** : de suivre et de décider des actions à engager pour le traitement des dossiers et de prendre les décisions d'abandon des créances de la Banque conformément à la politique de recouvrement approuvée par le Conseil d'Administration et dans la limite du seuil de compétence qui lui est attribué.
- **Comite Produits, Tarification Et Veille Concurrentielle** chargé d'examiner les études et les opportunités de création de nouveaux produits et services financiers, améliore le positionnement et la part de marché de la Banque ,valide la politique du Pricing et valide les mises à jour à apporter au barème des conditions de banque générales.



Conformité



Les références légales:

- Loi organique n°2015-26 du 7 août 2015 relative à la lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent modifiée et complétée par la loi organique n°2019-9.. Arrêté du Ministre des Finances du 1er mars 2016 .
- Décision de la CTAF n°2017-01 du 2 mars 2017 portant principes directeurs relatifs à la déclaration des opérations et transactions suspectes.
- Décision de la CTAF n° 2017-03 du 2 mars 2017 relative aux bénéficiaires effectifs.
- Note Organique N°03/2022 : les missions et les attributions de l'Organe de Contrôle de la Conformité.
- Note de Procédure 630010 : Prévention du Blanchiment d'Argent et du Financement du Terrorisme (10/05/16).
- Note de Service n°40/2017 : Utilisation des formulaires de connaissance du client « KYC ».
- Circulaire BCT n°2006-06 : mise en place d'un système de contrôle de la conformité au sein des établissements de crédit.
- Circulaire BCT n°2021-05 : Cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers.
- Circulaire BCT n°2017-08 : Règles de Contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.
- Loi organique n°2004-63 portant sur la protection des données à caractère personnel.

Mission de l'organe :

- Veiller à la mise en place d'un système de contrôle de conformité comportant les principes de base, les mécanismes et les procédures qui permettent d'assurer le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, les bonnes pratiques et les éthiques professionnelles et morales.
- Veiller à l'établissement et la mise en œuvre de la politique de la conformité et de contrôle permanent approuvée par le Conseil d'Administration et ce, en conformité avec la loi et la réglementation en vigueur ainsi que les orientations stratégiques de la Banque.
- Veiller à la mise en œuvre des politiques, les mécanismes et des dispositifs permettant à la Banque de partager les informations requises avec les filiales dont elle détient une participation majoritaire aux fins de lutter contre la blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive,
- préserver la réputation et l'image de marque du Groupe et ce conformément à la réglementation en vigueur.
- Assurer le rôle de correspondant auprès de la Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF) et auprès des correspondants étrangers et tout autre organisme en matière de conformité et de sécurité financière.
- Assurer le rôle d'interlocuteur de l'Instance Nationale de Protection des Données personnelles (INPDP), de la Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme (CNLCT)
- Assurer un contrôle de deuxième niveau des opérations en matière de conformité et de lutte contre le blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

- Veiller à la mise en place des outils et des dispositifs de contrôle permanent afin de maîtriser les risques engendrés par les activités de la Banque à tous les niveaux.
 - Veiller à la mise en place des règles de bonne gouvernance et de bonne conduite permettant la gestion des conflits d'intérêts le renforcement de l'intégrité et le déploiement des Valeurs de la Banque dans le quotidien de la vie professionnelle des collaborateurs,
 - Veiller à la mise en place d'une veille réglementaire
- Veiller à la mise en place d'une cartographie de risques de non-conformité afin d'identifier les points de contrôle permanent et les axes d'amélioration à apporter. Identifier, évaluer et contrôler l'ensemble des risques de manquement aux obligations législatives, réglementaires ou déontologiques susceptibles d'entraîner pour la Banque des sanctions judiciaires, administratives, financières et/ou d'atteinte à sa réputation et à son image de marque
- Coordonner et échanger avec les autres structures de contrôle et de risques et exploiter mutuellement les informations et les incidents afin d'en atténuer les risques ,
- Conduire des actions de sensibilisation et de formation en matière de conformité , Lab – FT ,Déontologie et Contrôle permanent, structures de la Banque afin d'ancrer la Culture Ethique et les bonnes règles et pratiques professionnelles et déontologiques,

de contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, la Structure de Conformité préalablement dénommée Organe de Contrôle de Conformité a été érigée en Direction Centrale de la Conformité, du Contrôle Permanent et de la Sécurité Financière fonctionnellement rattachée au Conseil d'Administration de la Banque et hiérarchiquement rattachée à la Direction Générale. Les structures rattachées ont été renforcées avec des responsables et des collaborateurs.

Les Actions liées à l'activité de Contrôle de Conformité

- La participation à la validation des notes d'organisation afin d'intégrer des règles de contrôle de conformité (56 notes d'organisation dont 3 notes organiques, 8 notes de procédure et 45 notes de service).
- La révision des contrats avec les correspondants et les organismes de transferts d'argent MSB pour inclure des clauses de conformité.
- Le recueil de deux autorisations auprès INPDP, l'une pour la migration de la messagerie vers Exchange et utilisation de la solution « Office 365 » et l'autre pour la digitalisation des réunions du Conseil d'Administration et des comités
 - Lancement d'un Quiz afin de mesurer le taux d'appropriation des collaborateurs des codes, chartes et politiques de la Conformité
 - Diffusion de 28 nouveaux textes réglementaires et dans le cadre de la Veille Réglementaire

L'activité de l'Organe Contrôle Conformité en 2023 :

Suite à l'approbation de l'organigramme de la Banque par le Conseil d'Administration en date du 06 juillet 2017 et conformément aux dispositions de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 ayant pour objectif d'organiser les conditions d'exercice des opérations bancaires et les modalités de supervision des banques et des établissements financiers et à la circulaire BCT n°2013-15 relative à la mise en place

Les Actions liées au dispositif LAB/FT

Au cours de l'année 2023, la Direction de la Conformité, Déontologie et Sécurité Financière a procédé à l'élaboration de la cartographie des Risques LAB/FT, et ce, en application des dispositions de la Circulaire BCT n°2017-08, telle que modifiée par la circulaire BCT 2018-09. La réalisation du rapport d'évaluation des s'est basée sur :

Les Recommandations du GAFI,

Les Circulaires BCT,

Le rapport d'évaluation nationale des risques 2017 mis à jour par le rapport du mois de septembre 2022

Les Rapports d'activité de la structure chargée du contrôle de la conformité,

Les données de l'activité de la BH (Statistiques Internes, Matrice Risques KYC, etc.).

Conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°2017-08, telle que modifiée par la circulaire BCT 2018-09, le rapport d'évaluation des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme (LAB/FT), pour l'année 2022, a été validé par le Comité des Risques lors de sa réunion du 22 Novembre 2023 et l'approbation du Conseil d'Administration au cours de la réunion du 29 novembre 2023.

Il ressort des conclusions du rapport de l'évaluation des risques LAB/FT que le risque intrinsèque (brut) global de la Banque est modéré.

Pour atténuer le risque intrinsèque, une évaluation quantitative et qualitative du dispositif de risque (DMR) a été effectuée en se basant sur les critères suivants :

- ✓ Le processus d'identification des clients « KYC » et la fiabilisation de ses données.
- ✓ L'efficacité et l'effectivité des outils de filtrage, de profilage et de monitoring des clients, de leurs comptes et de leurs transactions.
- ✓ La périodicité de balayage de la base des données afin de détecter les « PPE » et les personnes sanctionnées.
- ✓ Le filtrage automatique des virements internationaux et des opérations de transferts (Embargo).
- ✓ La pertinence des déclarations de soupçon.
- ✓ L'existence, l'efficacité et l'effectivité des procédures de contrôle interne.

- ✓ La pertinence des mesures de vigilance à observer en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LAB/FT).
- ✓ L'effectivité de gel des avoirs et de la conservation des documents.
- ✓ L'existence des programmes de formation et de sensibilisation en matière LAB/FT.

Malgré le dispositif mis en place par notre Banque afin de maîtriser le risque intrinsèque de LAB/FT, le risque résiduel demeure toujours modéré. D'où des mesures d'atténuation et un plan d'action ont été élaborés et communiqués au Comité des Risques après validation de la Direction Générale.

Le rapport d'évaluation de risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme a été communiqué à la BCT en date du 21 décembre 2023.

Les Actions liées à l'activité de lutte contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme

Faisant suite à la demande des autorités compétentes, la Direction de la Conformité, Déontologie et Sécurité Financière procède au gel des avoirs des personnes ayant des liens avec le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LAB/FT). En effet, 144 comptes ont fait l'objet des décisions de gel au cours de l'année 2023 :

- ✓ Des décisions de gel émanant de la CTAF portant sur 39 comptes ;
- ✓ Des décisions de gel émanant des autorités judiciaires (procureur, CMF, Brigade Criminelle) portant sur 105 comptes ;

Une (01) décision de gel émanant de la CTAF qui a porté sur le gel d'un mandat et ce, suite à notre déclaration de soupçon et dont le rapport final a été transmis par la CTAF aux autorités judiciaires.

De même, 13 courriers reçus de la CNLCT portant sur des Gels des comptes des Terroristes, de renouvellements de GEL et sur des Radiations ont été traités dans les huit heures qui suivent la réception du courrier,

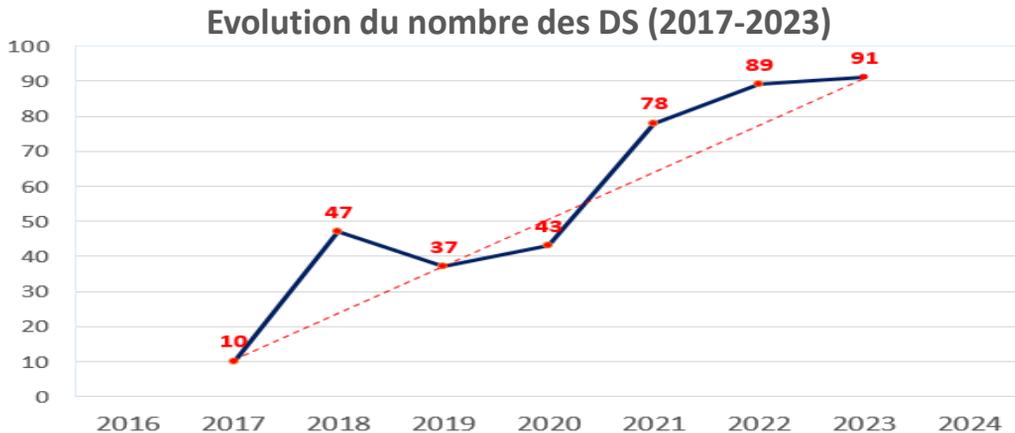
Contrôle de conformité à l'échelle de la BH Bank

L'année 2023 a été marquée par :

1 Evolution du Taux des KYC Signés

Le taux est passé de 10% au 31/12/2019 à 61,84% au 31/12/2023

2 Evolution de l'activité Déclarative de la Banque



Nous avons dépassé les réalisations de 2021 (78 DS) pour atteindre un nombre total de 91DS au 31/12/2023.

3 Formation & Montée en compétence 2023

Formation en Intra

Une formation cible en matière LAB/FT à été dédiée au réseau et aux services centraux dont il a participé:

- Les chefs d'Agences et les Directeurs Régionaux qui assureront le relais pour la formation de leurs collaborateurs ainsi que les Contrôleurs Régionaux
- Les collaborateurs des Services Centraux: Conformité, Contrôle Permanent, Back Office Monétique, Bancaire Etranger, Audit et les chargés conformité au niveau des Filiales de la BHBANK

Montée en compétence

Dans le contexte de renforcement des compétences , les deux analystes de la structure Conformité ont suivi des formations certifiantes :

- Un analyste LAB/FT a suivi une formation Certifiante à l'échelle international « CAMS »
- Un analyste LAB/FT a obtenu un diplôme LAB/FT dispensé par le Conseil Bancaire et Financier (CBF)

4 Conformité à la loi FATCA

Durant l'exercice 2023, 429 clients présentant , au 31 décembre 2022, des indices d'américanité ont été identifiés détenant ainsi 804 comptes , La liste de ces clients contribuables a été communiquée dans les délais à la Direction Générale des Impôts (DGI).

Dans le même contexte, la BH BANK a assuré le rôle de monopole et à procédé à l'envoi des déclaration des Filiales du Groupe BH à la DGI tout respectant les délais règlementaires

Les projets de la Conformité au titre de l'année 2023

1 Certification AML 30 000

Au cours de la deuxième mission d'audit de certification 30 000 menée au premier semestre 2023, une étape fondamentale a consisté à recueillir une variété de documents et de dossiers, accompagnés de leurs justificatifs ,

Sur cette, le certificateur a élaboré un rapport d'évaluation détaillé portant sur la conformité technique et l'efficacité du dispositif LAB/FT conformément au référentiel AML 30 000,

Ce rapport a été soumis à la commission de certification au mois d'aout, laquelle a émis des recommandation visant à améliorer l'effectivité du dispositif LAB/FT

La 3 ème mission d'audit est lance en mois de décembre 2023

2 Déclaration CTAF Via la plate forme -GoAML

GoAML est une application développée par l'ONU DC pour répondre aux besoins spécifiques des CRF, elle fournit une interface web sécurisée entre la CTAF et les entités déclarantes.

Son objectif principal est de mettre à disposition une plateforme de communication entre ces deux dernières, permettant l'envoi des déclarations et d'autres informations,

L'année 2019 a été une période de configuration en vue du passage à la phase de test en 2020. En 2021, la CTAF a entamé la pré-production, où les entités déclarantes ont commencé à soumettre leurs déclarations de soupçons à la CTAF via la nouvelle plateforme Go AML, accompagnées des extraits de comptes sous format Excel, au lieu de les soumettre par courrier physique.

En septembre 2022, la CTAF a exigé que les extraits accompagnant les déclarations soient soumis sous le format XML, et dès le mois d'octobre 2023, seul ce type de fichier était accepté.

Ce projet a été décliné parmi les projets stratégiques de la banque, et à la fin de l'année 2023, la BH Bank se trouve conforme et la CTAF accepte toutes nos déclarations de soupçons,

3 Apurement du Stock KYC

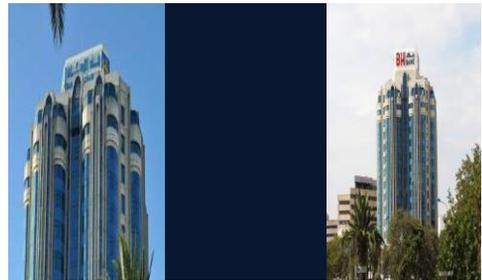
Conformément à la circulaire BCT 2017-08 telle que modifiée par la circulaire 2018-09, la Direction Centrale de la Conformité et Sécurité Financière en tant qu'organe de contrôle est dotée, depuis l'année 2017, d'une solution LAB/FT lui permettant le filtrage et le profilage de sa clientèle par rapport aux différentes listes de sanctions (LS), ainsi que par rapport à la liste des Personnes Politiquement Exposées (PPE).

La Direction a procédé à des améliorations et des ajustements au niveau du dispositif LAB/FT, tels que la mise à jour du cadre procédural, la mise en place des blocages système et ce pour assurer la recherche en ligne pour toute entrée en relation et l'ajustement des paramètres de filtrage.

Avant ajustement, de nombreuses ressemblances par rapport aux différentes listes ont été déclenchées et un stock de ressemblances s'est constitué.

Ce stock arrêté au 30/06/2023 s'élève à 153 191.

Pour répondre aux recommandations de l'audit interne de la BH BANK et à la mission d'inspection de la Banque Centrale de Tunisie, la direction s'est engagée pour le traitement ce dit Stock , Elle a élaboré une stratégie d'apurement qui a été validé par le comité des risques lors de sa réunion du 22 Novembre 2023 et approuvé par le Conseil d'Administration au cours de sa réunion du 29 novembre 2023.



Dispositif de contrôle interne



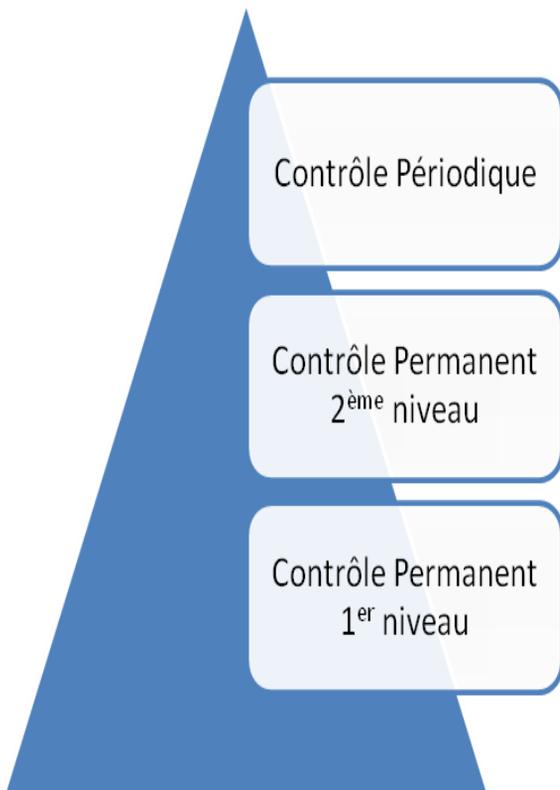
Dispositif de Contrôle Interne

Organisation des différents niveaux du dispositif de contrôle interne

Le Dispositif de Contrôle Interne est mis en œuvre à la BH Bank conformément aux textes réglementaires en vigueur, notamment, les circulaire BCT n° 2006/19 et n° 2021/05 qui arrêtent, respectivement, les conditions de mise en œuvre d'un système

de contrôle interne et le cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers. Il s'articule autour de deux catégories de contrôle : le contrôle permanent et le contrôle périodique.

Dispositif de contrôle interne



Acteurs

Direction Centrale Audit et Inspection

**Gestion des Risques – Contrôle de Conformité -
Contrôle Permanent - Contrôle de Gestion**

Gestion Comptable

(Contrôle associé du Processus Comptable)

Les opérationnels y compris le back office et la hiérarchie

Description des contrôles permanent et périodique

Le contrôle périodique est exercé par la Direction Centrale de l'Audit et de l'Inspection au vu de mandats de contrôle matérialisés par des ordres de missions. Il s'agit d'un contrôle universel qui touche toutes les activités et fonctions conformément à des programmes de missions préétablis.

Dans ce cadre, la Direction de l'Audit procède périodiquement, selon des programmes pluriannuels, à la revue des processus, activités et fonctions. L'objectif étant d'apprécier le degré de maîtrise des opérations au sein de la Banque et d'apporter des recommandations d'amélioration. Elle procède, notamment, à l'évaluation des processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance. En outre, il est confié à la Direction de l'Audit la revue périodique des filiales en vue d'apprécier leur gouvernance, leur organisation et tous les aspects liés à leur fonctionnement.

La Direction de l'Inspection Générale assure, régulièrement, des missions de contrôle inopiné sur place et sur pièce, au niveau des agences et des services centraux, destinées à examiner la régularité et la conformité des opérations réalisées, le respect des habilitations et la réalisation des objectifs opérationnels.

Les résultats de contrôle périodique sont soumis à l'examen des Organes de

Gouvernance (Direction Générale, Conseil d'Administration et Comités émanant).

Le contrôle permanent est scindé en deux contrôles exercés d'une manière continue. Il s'agit du contrôle permanent de 1er niveau et du contrôle permanent de 2ème niveau.

Le contrôle de premier niveau ou contrôle opérationnel est assuré, d'une manière continue et exhaustive, par les préposés aux postes et fonctions affectés aux agences et

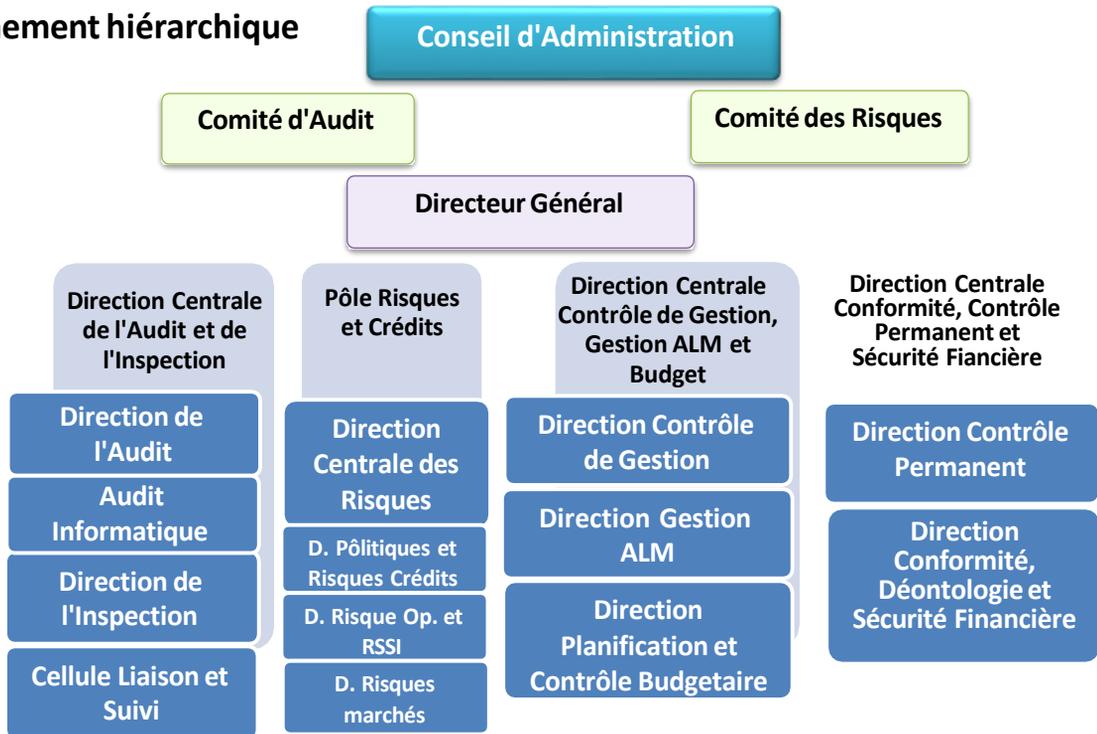
aux services centraux et leur hiérarchie. Il intègre les contrôles régionaux, réciproques et/ou ex-poste. Il s'effectue par référence aux notes d'organisation qui arrêtent les principes et règles régissant les différents processus, activités et produits dans un cadre organisationnel garantissant la séparation des tâches incompatibles.

Le contrôle de deuxième niveau ou contrôle de direction est assuré, d'une manière continue, par des unités indépendantes des unités opérationnelles, qui sont :

- La Direction Centrale Risques chargée du suivi des risques de crédit, opérationnel, financiers, du respect des normes prudentielles.
- La Direction Centrale Conformité, Contrôle Permanent et Sécurité Financière chargée de veiller au respect des dispositions réglementaires, des normes professionnelles d'éthique et de prévenir les opérations de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. En outre, elle assure le pilotage du dispositif contrôle permanent.
- La Direction Centrale Contrôle de Gestion, Gestion Actif-Passif (ALM) et Budget chargée d'élaborer, suivre ajuster le business plan de la banque, d'élaborer et suivre le budget annuel de la banque, d'analyser la performance des activités et d'assurer la gestion Actif-passif.
- La Direction Centrale de la Comptabilité chargée, outre ses attributions opérationnelles de traitement de l'information comptable, de veiller à l'application de la réglementation et des procédures comptables et du contrôle de l'information comptable.

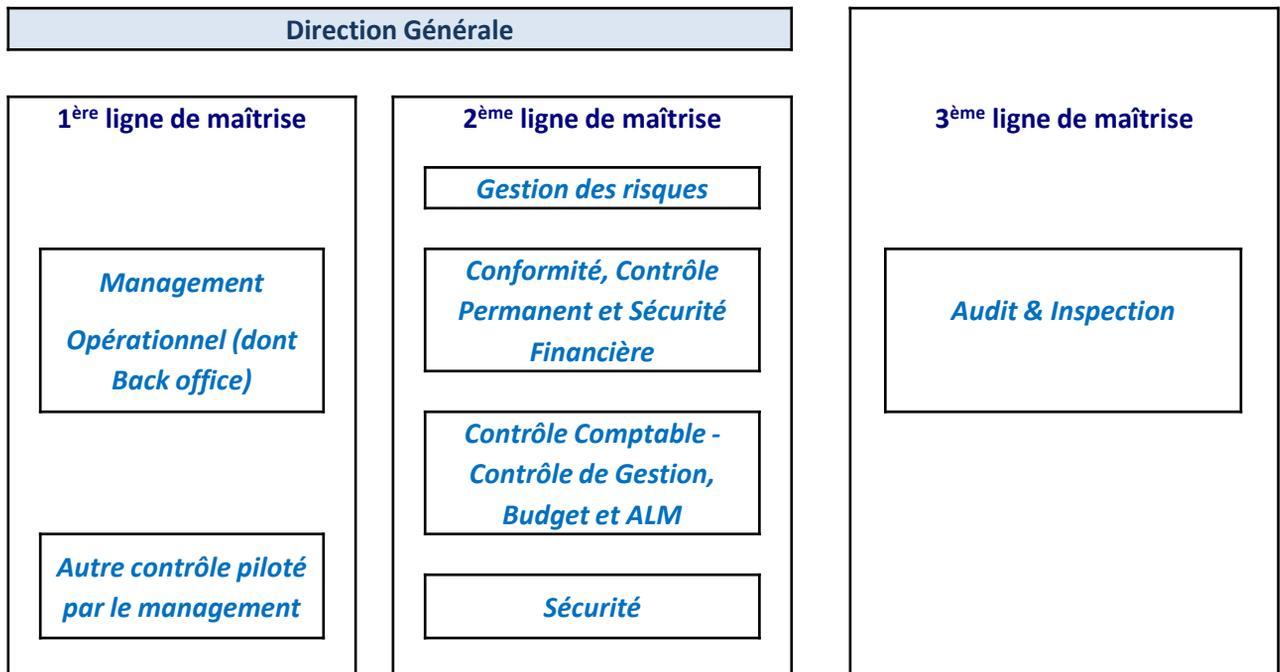
Rattachements des responsables du contrôle permanent et du contrôle périodique

Le rattachement hiérarchique



Le rattachement fonctionnel

Conseil d'administration / Comité d'Audit / Comité des risques



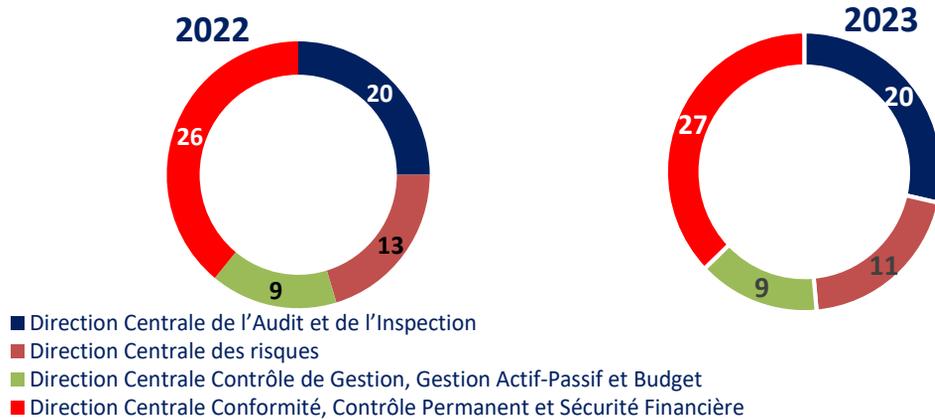
Moyens matériels et humains affectés au dispositif de contrôle interne

Les ressources humaines

L'effectif global de la BH Bank est arrêté à 1 664 collaborateurs au 31 décembre 2023.

L'effectif engagé par les structures de contrôle s'élève à 67 employés contre 68 en 2022 et répartis comme suit :

Moyens humains affectés au dispositif de contrôle interne



Les moyens matériels

Outre les ordinateurs de bureaux et les accès standards, plusieurs systèmes et accès spécifiques sont alloués aux employés affectés au contrôle interne suivant leurs fonctions, tels que :

- Le système SIRON KYC (filtrage) qui permet le filtrage en temps réel des clients lors de l'entrée en relation par rapport aux listes des sanctions. Cette solution a été déployée dans toutes les agences de la Banque leur permettant d'établir le formulaire de connaissance du client, procédé préalable à l'ouverture d'un nouveau compte pour les personnes physiques et les personnes morales.
- L'abonnement Dow Jones qui permet, à l'entrée en relation, d'effectuer une recherche en ligne des listes de sanctions, des Personnes Politiquement Exposées (PEP) nationaux et internationaux et d'avoir des informations sur l'activité criminelle des personnes et des entités.
- Le système SIRON EMBARGO, exploité par la Division Sécurité Financière, pour effectuer le filtrage des transactions réalisées à la BH Bank par rapport à des listes officielles (ONU, OFAC, UE, etc ...) et aux listes des Personnes Politiquement Exposées (PEP) et listes des sanctions (blacklists). Il permet, en outre, de filtrer les transactions transitant par le SWIFT en provenance ou à destination des pays figurant sur la liste du GAFI et ceux considérés par la Tunisie comme des paradis fiscaux.
- Le système SIRON AML (profilage), exploité par la Division de la Sécurité Financière, pour assurer le monitoring des transactions et la surveillance à posteriori des opérations par l'analyse du comportement des comptes afin de détecter les activités considérées comme inhabituelles par rapport au fonctionnement normal du compte et/ou au profil de la relation. Il permet la détection des opérations suspectes provenant des différents traitements générés par les applications de la banque.
- Le système SIRON AML (profilage), exploité par la Division de la Sécurité Financière, pour assurer le monitoring des transactions et la surveillance à posteriori des opérations

Les moyens matériels

par l'analyse du comportement des comptes afin de détecter les activités considérées comme inhabituelles par rapport au fonctionnement normal du compte et/ou au profil de la relation. Il permet la détection des opérations suspectes provenant des différents traitements générés par les applications de la banque.

- Le système SIRON TCR, permet l'identification des clients ayant des indices d'américanité. La liste des relations ayant des indices d'américanité sera communiquées aux agences concernées afin d'actualiser leurs fiches d'identifications « KYC » et d'établir le formulaire FATCA adéquat (W8 ou W9). Le module assure aussi la documentation des différents cas et la génération des rapports électroniques qui doivent être communiqués à la Direction Générale des Impôts (DGI).
- L'appliquatif GTI-TBML, c'est un outil de contrôle automatisé mis à la disposition de la Direction de la conformité pour gérer les risques LAB/FT générés par les opérations à l'international. Il permet d'émettre des signaux d'alertes suite à la détection des opérations suspectes ou inhabituelles en matière LAB/FT générés par les transactions à l'international.
- L'application **Contrôle +** utilisée par la Direction du Contrôle Permanent pour optimiser le suivi du processus de contrôle de deuxième niveau des journées agences, dématérialiser le plan de contrôle et des comptes rendus, automatiser les reporting et les mailings par work flow,
- L'application « Acuity BH Controls », en phase de développement, ciblant la dématérialisation des processus workflow de déclaration des résultats du contrôle de la surveillance managériale
- L'accès à la plateforme BLOMMBERG et à l'interface MEGARA (système de gestion de la Trésorerie), fournit à la Direction Centrale des Risques, pour suivre les risques de marché.
- L'accès au système d'information comptable mis à la Disposition de la Direction Centrale de la Comptabilité pour consulter, éditer, contrôler et partager les différentes restitutions de l'information comptable.



Dispositif de gestion de risques



Principaux risques auxquels la banque est exposée

Risque de crédit

Le risque de contrepartie s'entend par le risque de perte résultant de l'incapacité d'une relation du groupe, d'émetteurs ou d'autres contreparties à faire face à leurs engagements financiers. Le risque de contrepartie inclut le risque de défaut afférent aux opérations de marchés, et peut être aggravé par le risque de concentration individuelle ou sectorielle

Risque de marché

Le risque de marché est défini par le risque de perte provenant d'une évolution défavorable des prix sur un marché. Cette définition fait référence aux principaux marchés financiers, notamment : le marché des actions, le marché des taux d'intérêts (marché obligataire et marché monétaire), le marché des changes (Forex) et le marché de matières premières et de produits de base. Les positions détenues sur le marché des produits dérivés pourraient également être à l'origine d'un risque de marché

Risque de taux d'intérêt global

Le risque de taux d'intérêt global (RTG) est « le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt de l'ensemble des opérations de bilan et d'hors-bilan, à l'exception des opérations soumises aux risques de marché ». Ce risque qui se réfère aux opérations du 'Banking Book', provient essentiellement du décalage entre les emplois et les ressources de la banque en termes de maturité et en termes de nature de taux.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend comme l'incapacité de la banque de faire face à ses engagements au moment où ils sont dus ou de liquider ses actifs négociables à un coût raisonnable, pouvant mettre en cause sa solvabilité.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs

Risque de Solvabilité

Dans le but de maintenir sa solidité financière, la BH Bank veille à disposer d'une qualité et d'un niveau des fonds propres adéquats aux niveaux des risques auxquels elle est exposée. La gestion des fonds propres assure le respect des niveaux cibles de solvabilité et de concentration et de division des risques définis dans le cadre d'appétence pour le risque de la banque et également des normes prudentielles conformément à la réglementation en vigueur.

Risque de non-conformité

En vue d'être en conformité, la BH ordonne ses actions et son activité dans le respect des exigences édictées par les textes législatifs et réglementaires, des principes et normes professionnelles et déontologiques et encore internes.

Risque de réputation

Le risque de réputation s'entend par le risque de perte de revenu suite à une perception négative de la part des parties prenantes de la banque, ses clients, clients, ses actionnaires, etc

Risque ESG

Les risques d'origine Environnementale, Sociale et de Gouvernance, résident dans la manifestation des facteurs ESG lors de la réalisation des activités de financement, d'investissement ou de services du groupe BH Bank.

Gouvernance et renforcement du dispositif de gestion des risques

Dans l'objectif de renforcer son dispositif de gestion des risques et conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°2022-01, la BH BANK a mis en place son dispositif de prévention et de résolution des créances non performantes, regroupant l'ensemble des processus de traitement précoce et proactif des créances pour lesquelles le risque de devenir non performantes pourrait être élevé et de traitement curatif visant à réduire le niveau des créances non performantes existantes, et ce en cohérence avec la stratégie globale de la banque, sa politique de gestion des risques et sa politique d'appétence pour le risque.

L'objectif étant une maîtrise du risque de crédit via le renforcement du processus d'évaluation et de suivi, l'amélioration de la qualité des créances de la banque et, in fine, un taux des NPL's de 7% à l'horizon de 2026 conformément aux nouvelles exigences réglementaires stipulées par cette circulaire.

Ainsi, la gestion proactive englobe :

- Des procédures claires et formalisées pour la sélection des contreparties, via une segmentation du portefeuille de créances et la définition d'une approche claire et formalisée relative à la viabilité économique et financière des débiteurs ;
- Un système d'alerte précoce qui englobe l'ensemble des moyens et des procédures permettant une identification précoce des créances susceptibles de devenir non performantes et d'agir en conséquence ;
- Un processus de recouvrement adéquat, via entre autres le suivi de la Watch List établie sur la base du système de notation interne de la banque.

En matière de gouvernance et dans le cadre de la mise en œuvre de son dispositif de gestion des risques, la BH Bank a procédé au rattachement à l'Organe de Direction de trois Comités.

Le **Comité Watch List, recouvrement et résolution** veille à la mise en œuvre du dispositif de prévention et de résolution des créances non performantes dont les principales missions sont :

- Identifier et suivre les créances wachlistées ;
- Evaluer les dispositifs de détection précoce des difficultés pouvant être rencontrées par une entreprise en relation avec la Banque et les mesures à prendre pour faire face à d'éventuelle détérioration de sa situation financière ;
- Traiter d'une manière dynamique les NPLs et statuer sur les programmes de résolution de ces créances.

Le **Comité Conformité, Risques et Contrôles** œuvre, en permanence au suivi des risques de toutes natures et réagit, par anticipation, ou à temps pour redresser par des actions correctives les constats relevés

Le **Comité Produits, tarification et veille concurrentielle** assure le suivi des actions à entreprendre pour une meilleure offre commerciale et une position concurrentielle dans le secteur avec une optimisation des indicateurs risque /rendement.

Politiques de gestion des risques & d'appétence aux risques

Conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°2021-05, la BH BANK a défini ses politiques de gestion des risques et d'appétence aux risques, en cohérence avec ses orientations stratégiques et dans le respect des règles prudentielles et des limites internes en matière de gestion des risques.

La politique de gestion des risques de la BH BANK, telle qu'approuvée par le CA, vise principalement à :

- Définir un système de gouvernance efficace de gestion des risques ;
- Définir et expliciter un dispositif de gestion des risques conformément aux limites internes et aux exigences réglementaires ;
- Définir les niveaux de responsabilités des différents intervenants dans le dispositif de gestion des risques tenant compte de l'organisation de la banque ;
- Définir les différentes stratégies utilisées dans la gestion des risques à priori et à posteriori et leur couverture dans le respect de son appétence au risque et de la réglementation en vigueur ;
- Définir une politique de reporting et de communication.

La BH BANK a défini son cadre d'appétence aux risques, lequel cadre s'insère dans le dispositif global de gestion des risques à travers le suivi et le pilotage des niveaux de prise de risque déclinés au niveau des différents métiers.

Le cadre d'appétence aux risques, tel qu'approuvé par le CA, génère un processus itératif faisant interagir l'ensemble des parties prenantes, notamment l'organe d'administration, la Direction Générale, le comité des risques et les instances de contrôle et opérationnelles.

Ainsi, La BH Bank compte à travers sa politique d'appétence au risque :

- Définir le risque que la banque est prête à assumer pour chaque activité poursuivie ;
- Formaliser l'attitude des organes de gouvernance vis-à-vis des niveaux d'exposition aux risques ;

- Avoir un moyen de mesurer, suivre et ajuster, si nécessaire, l'exposition actuelle à un risque par rapport à une limite définie ou à une capacité maximale ;
- Favoriser la culture du risque et servir de support de communication avec les parties prenantes internes et externes.

Politique de gestion des risques Groupe BH BANK:

Dans le cadre du développement de sa synergie en matière de gestion des risques, le Groupe BH Bank veille au renforcement de son dispositif de gestion des risques conformément à sa politique générale telle qu'arrêtée par le Conseil d'Administration (CA).

Le Groupe BH accorde une grande importance à la gestion et à la maîtrise des risques dans tous ses métiers, et ce afin de mettre en œuvre une politique de gestion des risques groupe efficace et en harmonie avec les orientations stratégiques du groupe. Cette politique couvre essentiellement les principaux risques dont le groupe peut les confronter à travers ses filiales en tenant compte de la spécificité de chaque établissement.

Cette politique de gestion du risque groupe vise principalement à :

- Se doter d'un dispositif de gestion des risques groupe permettant de se prémunir contre les situations de crise, tout en optimisant le rapport rentabilité / risque du groupe ;
- Définir les stratégies utilisées dans la gestion des risques à priori et à posteriori et leur couverture tout en précisant les limites d'exposition ;
- Maîtriser l'exposition aux risques groupe ;
- Préserver les fonds propres du groupe aussi bien que sa solidité financière ;
- Définir l'appétence au risque à adopter par le groupe dans ses différentes activités ;
- Renforcer le système de Reporting et de Communication du groupe.

Politique de financement

la BH BANK a défini sa politique de financement à la lumière des orientations stratégiques de la banque. Cette politique se propose d'arrêter les objectifs en matière de financement conformément aux orientations stratégiques dans le respect des règles prudentielles et des limites internes d'intervention avec précision des collatéraux acceptés en vue d'atténuer les risques sur les crédits accordés.

Cette politique vise principalement à :

- Définir un système de gouvernance efficace de l'activité de crédit.
- Définir les niveaux de responsabilités des différents intervenants dans le processus d'octroi des différents types de crédits tenant compte de l'organisation en vigueur.
- Définir les axes stratégiques en matière de financement en tenant compte de la structure actuelle du portefeuille et du positionnement de la banque au niveau du système bancaire ;
- Appuyer l'engagement de la banque vis-à-vis du développement durable ;

Mise à jour du système de notation interne

La BH BANK a mis à jour son système de notation interne. Cette révision a porté sur l'actualisation des modèles de notation des entreprises Corporate et PME ainsi que le développement des systèmes de notation interne pour les segments « Retail » et « Professionnels ».

La notation interne continue à constituer un outil d'aide à la décision dans le processus d'octroi des crédits, le déterminant principal de la limite fixée pour les opérations de marchés, notamment les opérations de change à terme et les opérations de swap de change effectuées avec la contrepartie Client de la banque.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de prévention des créances non performantes, la notation renseigne sur le profil risque de la contrepartie dont la dégradation significative constitue un signal d'alerte sur les difficultés financières rencontrées par la contrepartie qu'il faudrait étudier à fin d'éviter le passage en défaut.

Adoption de la norme IFRS9

L'adoption des normes IFRS au niveau du groupe BH Bank demeure parmi les sujets prioritaire pour la Banque dont les faits marquants sont :

- L'implémentation de la norme IFRS 9 est en cours de finalisation ;
- La banque continue à consolider toutes les garanties, cette base sera implémentée au niveau du module garantie T24 ;
- L'étude de l'implémentation de la norme IFRS 9 au niveau d'un système d'information approprié permettant d'attribuer les notes internes, de calculer les ECL et de générer des reportings.

Risque de liquidité

Dans le but d'assurer une meilleure gestion du risque de liquidité, la banque a développé sa politique de gestion du risque de liquidité dont les principaux objectifs sont :

- Préserver la banque contre les crises de liquidité à court terme et à moyen et long terme ;
- Disposer d'une stratégie de gestion des sources de financement et des coûts de ressources ;
- Adopter une approche proactive pour la gestion du risque de liquidité, via la mise en place d'un système d'alerte précoce et l'application des stress tests ;
- Respecter les normes réglementaires en matière de gestion du risque de liquidité.

Le processus d'évaluation et de suivi du risque de liquidité s'articule essentiellement autour des éléments suivants:

- Le pilotage et le suivi réguliers des ratios réglementaires, notamment le ratio de liquidité à court terme LCR et le ratio de transformation LTD ;
- Le suivi au quotidien de l'évolution d'un ensemble d'indicateurs de risque de liquidité de la banque ainsi que des indicateurs sectoriels;
- Le suivi des niveaux de risque par rapport aux seuils d'alerte définis au niveau du système d'alerte précoce permettant de lancer les actions correctrices en cas de besoin,
- L'analyse, l'évaluation et le suivi du risque de liquidité à travers les gaps de liquidité 'Approche ALM' ;
- La mise en place des stress tests de liquidité et des plans d'action en cas de décalage par rapport aux objectifs fixés en matière de gestion de risque de liquidité.

Risques de marchés

La BH BANK a défini sa politique de gestion des risques de marchés afin d'assurer une meilleure gestion de ces risques.

Cette politique a pour objectifs de :

- Se doter d'un système d'évaluation, complet et cohérent, permettant une mesure fiable et prudente des risques de marchés ;
- Assurer un suivi régulier des limites internes d'exposition aux risques de marchés ;
- Réagir de façon proactive, en orientant la stratégie de la banque, si les niveaux de risques encourus sont jugés excessifs ;
- Préserver le résultat et les fonds propres de la banque des variations défavorables des paramètres de marchés, notamment en situations de crise ;

Dans son processus d'évaluation et de suivi des risques de marché, la BH BANK adopte principalement :

- Une approche basée sur l'estimation des risques encourus à travers des modèles développés et back-testés en interne (méthode VaR).
- Une approche basée sur l'estimation des charges en fonds propres pour la couverture des risques de marchés conformément à l'approche standard, tel qu'exigée par la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, un suivi quotidien des conditions de marché, des indicateurs d'activité de la salle des marchés et des indicateurs de risque y afférents est effectué.

Risques Opérationnels

Dans le cadre des dispositions de la circulaire n°2006-19, la BH BANK a mis en place un dispositif global de gestion des risques opérationnels » permettant l'évaluation et la gestion des risques opérationnels. Ce dispositif vise à :

- Réduire l'exposition de la banque aux risques opérationnels et aux pertes opérationnelles à travers l'amélioration du dispositif de contrôle interne mis en place et à la diffusion d'une culture du risque opérationnel ;
- Se conformer aux exigences des circulaires BCT n°2006-19 et n°2011-06, aux exigences de la loi bancaire 2016-48 et aux recommandations des normes internationales (les accords de Bâle, normes ISO etc...) ;
- Mettre en place une base de collecte des pertes permettant l'historisation des pertes opérationnelles subies.

Plan de continuité d'activité

La BH BANK a finalisé la mise en place un Plan de Continuité d'Activités, PCA faisant partie du programme stratégique de restructuration de la banque.

Ce PCA consiste à définir un plan d'action écrit qui expose les procédures et détermine les processus et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de la banque en cas de perturbation opérationnelle majeure.

Les perturbations opérationnelles majeures peuvent résulter d'un grand éventail d'événements, comme des catastrophes naturelles, des attaques malveillantes et d'autres actes intentionnels ou accidentels qui causent des dégâts s'étendant aux actifs de l'institution.

D'autres événements, comme les pannes informatiques et les pandémies peuvent conduire à des perturbations opérationnelles majeures en affectant le fonctionnement normal des actifs.

Sécurité IT (multiples couches matérielles et logicielles de sécurité)

Le plan de continuité de l'activité au sein de la BH Bank a concerné l'IT. Il s'est matérialisé par :

- Des outils de protection du réseau et des applications, de filtrage WEB, Réseau et messagerie, de prévention et de détection d'intrusion, de correctifs de sécurité, de chiffrement, d'authentification double et de traçabilité ;
- Une segmentation sécurisée du réseau local (LAN) ;
- Une gestion et un monitoring automatisé du parc informatique (un actif directory pour les mises à jour des correctifs de sécurité et le maintien des politiques de sécurité).

Politique de sécurité du système d'information

L'application de la politique de sécurité a consisté en :

- La sauvegarde et restauration des informations ;
- La surveillance de l'exploitation des systèmes ;
- La séparation des environnements de production, de développement et des tests ;
- La séparation des tâches incompatibles ;
- L'utilisation de l'internet et de la messagerie ;
- La gestion du réseau ;
- L'accès logique ;
- Les tests d'intrusion ;
- Le télétravail.

Dans l'objectif de l'évaluation et du renforcement de son dispositif de sécurité informatique, la banque a engagé une mission d'audit règlementaire en 2023.

Rapport général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31.12.2023

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

BH BANK

Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

La BH BANK publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 27 avril 2024. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mme. Emna RACHIKOU (F.M.B.Z. Tunisie) et Mr. Walid Ben AYED (Consulting and Financial Firm)

BH BANK**BILAN**

Arrêté au 31 Décembre 2023

(Unité en mille dinars)

Notes **31/12/2023** **31/12/2022****Actifs**

AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	293 976	184 903
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	196 339	198 081
AC3	Créances sur la clientèle	3	10 211 362	10 686 945
AC4	Portefeuille-titres commercial	4	791 968	547 232
AC5	Portefeuille d'investissement	5	1 702 754	1 688 607
AC6	Valeurs immobilisées	6	142 528	137 677
AC7	Autres actifs	7	175 935	182 840
Total des actifs			13 514 862	13 626 285

Passifs

PA1	Banque Centrale et CCP		-	-
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	1 798 654	2 121 947
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	9	8 751 506	8 549 749
PA4	Emprunts et ressources spéciales	10	1 365 143	1 447 526
PA5	Autres passifs	11	266 198	271 540
Total des passifs			12 181 501	12 390 762

Capitaux propres

CP1	Capital		238 000	238 000	
CP2	Réserves		954 933	878 398	
	Réserves pour réinvestissements exonérés		209 453	194 453	
	Autres réserves		745 480	683 945	
CP3	Actions propres		-	-	
CP4	Autres capitaux propres		414	414	
CP5	Résultats reportés		1	-	
CP6	Résultat de l'exercice		140 013	118 711	
CP7	Résultat en instance d'affectation		-	-	
Total des Capitaux propres			12	1 333 361	1 235 523
Total des capitaux propres et passifs			13 514 862	13 626 285	

BH BANK
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2023

(Unité en mille dinars)

		Notes	31/12/2023	31/12/2022
Passifs éventuels				
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	13	715 642	802 399
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		85 364	136 363
	B- En faveur de la clientèle		630 278	666 036
HB2	Crédits documentaires		302 989	396 511
HB3	Actifs donnés en garantie		1 198 511	1 198 511
Total des passifs éventuels			2 217 142	2 397 421
Engagements donnés				
HB4	Engagements de financements donnés	13	531 945	176 534
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		-	-
	B- En faveur de la clientèle		531 945	176 534
HB5	Engagements sur titres		-	1 500
	A- Participations non libérées		-	1 500
	B- Titres à recevoir		-	-
Total des engagements donnés			531 945	178 034
Engagements reçus				
HB6	Engagements de financement reçus	14	79 698	60 086
HB7	Garanties reçues	15	3 700 100	3 674 506
	A- Garanties reçues de l'Etat		-	-
	B- Garanties reçues d'autres Etab bancaires, financiers et d'assurances		405 963	308 832
	C- Garanties reçues de la clientèle		3 294 138	3 365 674
Total des engagements reçus			3 779 798	3 734 592

BH BANK

ETAT DE RESULTAT

Période allant de 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2023

(Unité en mille dinars)

		Notes	2023	2022 retraité	2022 publié
Produits d'exploitation bancaire					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	16	1 039 599	899 144	899 144
PR2	Commissions (en produits)	17	144 670	124 598	124 598
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	18	93 498	62 335	60 938
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	19	114 091	104 654	104 654
Total produits bancaires			1 391 858	1 190 731	1 189 334
Charges d'exploitation bancaire					
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	20	(712 851)	(554 674)	(554 674)
CH2	Commissions encourues		(13 961)	(13 164)	(11 767)
Total charges d'exploitation bancaire			(726 812)	(567 838)	(566 441)
Total Produit net bancaire			665 046	622 893	622 893
PR5- CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	21	(159 938)	(177 850)	(177 850)
PR6- CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	(760)	(1 854)	(1 854)
PR7	Autres produits d'exploitation	23	8 793	7 451	7 451
CH6	Frais de personnel	24	(176 427)	(167 297)	(167 835)
CH7	Charges générales d'exploitation	25	(65 302)	(65 531)	(64 993)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(20 989)	(18 685)	(18 685)
Résultat d'exploitation			250 423	199 127	199 127
PR8- CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	26	(1 586)	(1 034)	(1 034)
CH11	Impôt sur les bénéfices	27	(88 577)	(71 242)	(71 242)
Résultat des activités ordinaires			160 260	126 851	126 851
PR9- CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	28	(20 247)	(8 140)	(8 140)
Résultat net de l'exercice			140 013	118 711	118 711
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)			-		-
Résultat après modification comptable			140 013	118 711	118 711

BH BANK
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période allant de 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2023

(Unité en mille dinars)

	Notes	2023	2022
Activité d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		1 246 888	1 048 684
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(696 017)	(571 193)
Prêts accordés aux établissements bancaires et financiers		2 229	(1 309)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		(197 770)	49 977
Prêts et avances / Remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		250 618	(1 091 628)
Dépôts / Retrait de dépôts de la clientèle		170 963	773 506
Titres de placement		(181 483)	(221 719)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(249 729)	(209 724)
Sommes reçues des débiteurs divers		31 541	32 243
Impôt sur les bénéfices		(90 188)	(92 968)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		287 052	(284 131)
Activité d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		114 091	104 654
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(769)	(150)
Autres flux d'investissements		-	-
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(25 839)	(24 427)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		87 483	80 077
Activité de financement			
Emission d'actions		-	-
Emission d'emprunts		(112 304)	(301 511)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		31 266	31 204
Dividendes versés		(42 840)	(45 220)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements		(123 878)	(315 527)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		33 709	40 081
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		284 366	(479 500)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(526 160)	(46 660)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	29	(241 794)	(526 160)

BH BANK
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos au 31 Décembre 2023
(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

1- Présentation de la banque

La BH BANK est une société anonyme admise à la côte permanente de bourse de Tunis au capital de 238 000 millions de dinars, composé de 47 600 000 actions de 5 DT chacune et ayant son siège social sis à 18 Avenue Mohamed V 1080 Tunis.

Créée en 1974 sous la dénomination de la « Caisse nationale d'épargne logement » conformément à la loi n°24-1973 du 07/05/1973, puis convertie en banque conformément à la loi n° 18-1989 du 22/02/1989 sous la dénomination sociale de la « Banque de l'habitat » régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'a été abrogée par la loi n°2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

En date du 30/04/2019, la dénomination sociale a été encore une fois changée en « BH BANK » en vertu de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30/04/2019.

2- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers de la BH BANK sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1er janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquents.

3- Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués :

Les états financiers de la « BH BANK » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

3.1- Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour leur valeur nominale, intérêts précomptés compris pour les crédits à court terme.

Les engagements irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement suivi par un P.V de carence ainsi que les engagements ayant fait l'objet d'abandon sont passés en pertes

3.2- Règles d'évaluation des engagements

Provisions individuelles

Pour l'arrêté des états financiers au 31/12/2023, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquentes.

Classification des créances

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

Classe 0 « Actifs courants » : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;

Classe 1 « Actifs nécessitant un suivi particulier » : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;

Classe 2 « Actifs incertains » : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain. Ces actifs se caractérisent notamment par l'existence de retards de paiement (des intérêts ou du principal) supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

Classe 3 « Actifs préoccupants » : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé. Les retards de paiements des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

Classe 4 « Actifs compromis » : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, ainsi que les créances contentieuses.

Calcul des provisions individuelles

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la BCT dans le circulaire n° 91-24. Ces taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les engagements de faible montant (Inférieurs à 50 KDT) sont classés selon la classe de risque automatique. Les provisions requises sur ces engagements sont déterminées par application des taux de provisionnement calculés sur les risques supérieurs à 50 KDT.

Dans le cas où le taux de provisionnement calculé sur les actifs supérieurs à 50 KDT au cours de l'exercice en vigueur s'avère différent de celui calculé au cours de l'exercice précédent, le taux le plus élevé entre les deux est pris en compte pour la détermination des provisions.

Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédits n°2023-02 du 24 février 2023, abrogeant et remplaçant les dispositions de l'article 10 Bis de la Circulaire n°91-24.

La banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2023, d'un complément de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour un montant de 14 666 KDT.

Ces provisions sont constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24 et ont été déterminées par recours à la méthodologie annexée à la Circulaire 2012-20 telle modifiée par la circulaire n°2024-01 du 17 janvier 2024.

Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.

70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.

100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêté des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

L'application de cette circulaire a fait dégagé une dotation additionnelle de 50 338 KDT et une reprise de 58 669 KDT (Dont 50 580 KDT provient de la cession et la radiation des créances) au titre de l'exercice 2023.

3.3. Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

A chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat. Toutefois les intérêts se rapportant à des créances classées sont portés en agios réservés.

Les intérêts perçus d'avance sont portés dans les comptes de régularisation appropriés et font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés au titre des créances classées pour les crédits industriels et commerciaux ainsi que les crédits habitat sont systématiquement réservés.

Les intérêts sur les comptes courants gelés, par application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999, sont également réservés. En ce qui concerne les intérêts comptabilisés sur les crédits de préfinancement, ils font l'objet de réservation à partir du moment où les projets y afférents sont classés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif. Les intérêts sur les créances consolidées ne sont constatés en résultat que lorsqu'ils sont effectivement encaissés.

La comptabilisation des commissions ayant le caractère d'intérêts obéit aux mêmes règles que celles applicables à la constatation des intérêts et les autres commissions sont constatées au fur et à mesure de leur réalisation.

3.4. Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

La banque classe ses titres en 4 catégories :

- Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants :
 - Leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois.
 - La liquidité de leur marché

Ces titres incluent notamment les bons du trésor destinés à la clientèle.

- Les titres de placement qui sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

- Les titres d'investissement qui sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.

- Les titres de participation qui englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres cotés sont réévalués par référence au cours boursier.

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente.

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins-values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions. Pour les titres d'investissement, les provisions sont constatées pour les moins-values latentes dans les deux cas suivants :

- *il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.

- *il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les plus-values sur les titres rétrocedés dans le cadre des fonds donnés en gestion sont prises en compte en résultat du moment qu'elles sont courues et dans la mesure où une assurance raisonnable quant à leur encaissement existe.

3.5. Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.6. Portefeuille encaissement et compte valeurs exigibles après encaissement

Les valeurs remises par les clients pour encaissement sont comptabilisées au niveau des comptes du portefeuille à l'encaissement et des comptes des valeurs exigibles après encaissement. A la date d'arrêté, seul le solde entre le portefeuille à l'encaissement et les comptes des valeurs exigibles sont présentés au niveau des états financiers.

3.7. Opérations en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont converties à la date d'arrêté comptable au cours moyen de clôture publié par la

3.8. Autres

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

Banque Centrale de Tunisie pour chaque devise. Les différences de change dégagées par rapport aux cours conventionnels ayant servis à la constatation de ces opérations sont constatées dans des comptes d'ajustement devises au bilan.

Le résultat de change de la banque est constitué du résultat sur les opérations de marché (change au comptant et à terme) dégagé sur la réévaluation quotidienne des positions de change par application du cours de change de fin de journée.

4- Les retraitements comptables sur l'exercice 2022

	31/12/2022 publié	(1)	(2)		31/12/2022 retraité
CH02	-11 767	-1 397		-13 164	-11 767
PR03	60 938	1 397		62 335	60 938
CH06	-167 835		538	-167 297	-167 835
CH07	-64 993		-538	-65 531	-64 993

(1) Reclassement commission sur opérations de change vers commissions encourues

(2) Reclassement des autres charges vers autres frais divers d'exploitation

5- Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

5.1-ACTIFS

Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et trésorerie générale de Tunisie

Au 31/12/2023, la caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et trésorerie générale de Tunisie totalisent 293 976 mille dinars contre 184 903 mille dinars au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Caisse en dinars	46 753	36 918
Caisse en devises	4 317	2 896
Change manuel	6 088	4 545
Avoirs chez la BCT en dinars	49 270	32 832
Avoirs chez la BCT en devises	155 663	55 143
Prêts à la BCT	32 576	53 328
Créances rattachées	5	11
Comptes de Chèques Postaux	286	286
Trésorerie Générale de Tunisie	675	675
Provisions pour dépréciation	(1 657)	(1 731)
Total	293 976	184 903

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2022	Dotation	Reprise	31/12/2023
--	------------	----------	---------	------------

Provisions pour dépréciation	(1 731)	(405)	478	(1 657)
Total des provisions	(1 731)	(405)	478	(1 657)

Note 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2023, les créances sur les établissements bancaires et financiers totalisent 196 339 mille dinars contre 198 081 mille dinars au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Prêts interbancaires	60 716	44 077
Organismes financiers spécialisés	136 884	154 487
Valeurs non imputées at autres sommes dues	-	-
Provisions sur comptes NOSTRI en devises	(1 261)	(483)
Total	196 339	198 081

Les créances sur les établissements bancaires et financiers se présentent comme suit :

	31/12/2023	Organisme	Refin BCT	Matérialisé
Prêts interbancaires non matérialisés par des titres en devises	60 446	Banque	Non	Non
Créances rattachées aux prêts interbancaires	270			
Prêts aux établissements financiers	136 078	Leasing	Non	Non
Créances rattachées aux prêts aux établissements financiers	806			
Provisions	(1 261)			
Total	196 339			

Les créances sur les établissements bancaires et financiers sont ventilées par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Créances/Etab bancaire& financiers	52 790	42 574	98 693	3 543	197 600	(1 261)	196 339
Dont parties liées	357	12 337	31 083	2 721	46 498	-	46 498

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2022	Dotation	Reprise	31/12/2023
Provisions sur comptes NOSTRI en devises	(483)	(778)	-	(1 261)
Total des provisions	(483)	(778)	-	(1 261)

Note 3- Créances sur la clientèle

	31/12/2023	31/12/2022
Encours à la clientèle	9 353 315	10 348 768
Arrangement, rééchelonnement et consolidation	324 729	312 620
Créances contentieuses	1 044 469	866 620
Échéances à recouvrer en principal	1 087 043	747 786
Échéances à recouvrer en intérêt	(5)	(5)
Créances rattachés	67 613	70 713
Intérêts perçus d'avance	(87 289)	(65 383)
Créances à la clientèle brutes	11 789 875	12 281 119
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(775 628)	(802 288)
Provisions écart de rapprochement	(11 137)	(11 137)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(283 698)	(292 029)
Provisions collectives sur créances douteuses à la clientèle	(147 412)	(132 746)
Intérêts et autres produits réservés	(360 638)	(355 974)
Total Net	10 211 362	10 686 945

Au 31/12/2023, les créances brutes sur la clientèle totalisent 11 789 875 mille dinars contre 12 281 119 mille dinars au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Compte courant débiteur	942 231	981 195	(38 964)
Autres concours à la clientèle	9 178 342	9 821 554	(643 212)
Crédits commerciaux et industriels	6 806 630	7 343 793	(537 163)
Immobilier promoteur	881 125	953 555	(72 430)
Immobilier acquéreur contractuel	364 373	328 255	36 118
Immobilier acquéreur ressources propres	1 003 232	1 060 943	(57 711)
Autres concours à la clientèle	122 982	135 008	(12 026)
Creances contentieuses	1 044 469	866 617	177 852
Crédits sur ressources spéciales	624 833	611 753	13 080
Total des créances brutes	11 789 875	12 281 119	(491 244)

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Créances nettes sur la clientèle	1 836 508	2 234 363	3 350 830	1 378 022	8 799 723	1 411 639	10 211 362
les créances sur les parties liées	592 249	289 085	303 989	16 841	1 202 163	59 346	1 261 510

A la date du 31/12/2023, la ventilation par secteur d'activité de la totalité des engagements brut de la banque, y compris ceux en hors bilan, se présente comme suit :

Secteur d'activité	Créances à la clientèle		Engagements par signature		Actifs Normaux (*)		Actifs non performants (**)		Total	
	2023	2022 Retraité	2023	2022 Retraité	2023	2022 Retraité	2023	2022 Retraité	2023	2022 Retraité
Immobilier	1 465 421	1 540 176	94 736,81	38	1 069 187	1 043 973	490 971	496 241	1 560 157	1 540 214
Services	3 934 939	3 997 323	950 224,95	820 994	4 205 768	4 146 852	679 396	671 464	4 885 164	4 818 317
Industrie	2 523 277	2 781 381	356 419,13	219 575	2 413 874	2 576 569	465 822	424 387	2 879 696	3 000 956
Tourisme	305 369	348 764	5 145,10	7 952	131 729	149 412	178 785	207 304	310 514	356 716
Agriculture	89 653	99 855	24 449,49	935	96 490	86 017	17 612	14 773	114 102	100 790
Particuliers	3 435 684	3 451 977	20 557,39	6 051	3 173 474	3 181 334	282 767	276 694	3 456 241	3 458 029
Autres	35 533	61 643	99 043	321 398	134 576	383 041			134 576	383 041
Total Brut	11 789 875	12 281 119	1 550 576	1 376 944	11 225 098	11 567 199	2 115 353	2 090 863	13 340 451	13 658 063

(*) Actifs classés 0 & 1

(**) Actifs classés 2, 3 & 4

Le tableau suivant montre le détail des agios réservés par produit bancaire :

Désignation	Agios Réserves 31/12/2023	Agios Réserves 31/12/2022	Variation
Compte courant débiteur	(133 453)	(117 041)	(16 412)
Crédits commerciaux et industriels	(138 860)	(145 478)	6 618
Immobilier promoteur	(68 818)	(73 818)	5 000
Immobilier acquéreur contractuel	(2 001)	(2 041)	40
Immobilier acquéreur ressources propres	(17 506)	(17 596)	90
Total General	(360 638)	(355 974)	(4 664)

Le mouvement des provisions sur créances à la clientèle se présente comme suit :

	31/12/2022	Dotation	Reprise	Cession/R adiation	Reclass	Autres	31/12/2023
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(802 288)	(96 012)	32 586	90 086	-	-	(775 628)
Provisions écart de rapprochement	(11 137)	-	-	-	-	-	(11 137)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(292 029)	(50 338)	8 089	50 580	-	-	(283 698)
Provisions collectives sur créances courantes à la clientèle	(132 745)	(14 666)	-	-	-	-	(147 411)
Intérêts et autres produits réservés	(355 975)	(73 344)	39 193	29 488	-	-	(360 639)
Total	(1 594 174)	(234 360)	79 868	170 154	-	-	(1 578 513)

Les créances brutes à la clientèle, y compris engagements par signatures, par classe de risque se présentent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	Variation
Classe 0 et 1	11 225 098	11 567 199	(342 101)
Classe 2	181 427	170 974	10 453
Classe 3	169 349	138 700	30 649
Classe 4	684 102	862 194	(178 092)
Classe 5	1 080 476	918 996	161 480
Total des créances brutes	13 340 451	13 658 063	(317 612)

Les crédits sur ressources spéciales par ligne se détaillent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
FONAPRA	12	44
FOPRODI	26	26
FOPROLOS	462 548	440 684
PNRLR	105 805	105 811
FNAH	104	136
2EME PDU	1 896	1 898
3 EME P.D. U	5 463	5 490
4 EME P.D. U	7 188	7 234
EL HAFSIA	406	406
HG 00 4B	10 523	10 581
PRLSI INONDATION	2 041	2 041
AFD	2 733	3 345
1er logement	13 008	10 572
Total des créances brutes	611 753	588 268

Note 4- Portefeuille titres commerciales

Au 31/12/2023, le portefeuille titre commercial totalise 791 968 mille dinars contre 547 232 mille dinars au 31/12/2022 détaillé dans le tableau ci-après.

La ventilation de ces titres par nature se présente comme suit :

	Cotation	31/12/2023	31/12/2022
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	Coté	246 000	196 000
Emprunts nationaux	Non coté	504 500	305 000
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	Coté	2 367	20 384
Titres de placement émis par des établissements de crédit	Coté	26 003	18 019
Autres titres de placement	Coté	1 000	1 000
Total 1		779 870	540 403
Créances et dettes rattachées aux titres de transaction		(7 495)	(8 624)
Charges constatées d'avance sur titres de transaction		-	3 498
Créances rattachées aux titres de placement		19 593	11 955
Total 2		12 098	6 829
Total Net (1+2)		791 968	547 232

Le tableau suivant présente les plus-value latentes sur titres de participation :

	VB	(+V) Latente
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	246 000	-
Emprunts nationaux	504 500	-
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	2 367	-
Titres de placement émis par des établissements de crédit	26 003	-
Autres titres de placement	1 000	-
Total	779 870	-

Le mouvement du portefeuille titres commercial se présente comme suit :

	31/12/2022	Acquisition	Cession	Reclass	31/12/2023	Emetteur	Fixe	Variable
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	196 000	50 000	-	-	246 000	Trésor	246 000	-
Emprunts nationaux	305 000	199 500	-	-	504 500	Trésor	504 500	
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	20 384	-	(18 017)	-	2 367	Trésor	2 367	
Titres de placement émis par des établissements de crédit	18 019	7 984	-	-	26 003	Banque		26 003
Autres titres de placement	1 000	-	-	-	1 000	Société		1 000
Total	540 403	257 484	(18 017)	-	779 870		752 867	27 003

Note 5 - Portefeuille titres d'investissement

Le poste Portefeuille titres d'investissement présente un solde débiteur net de 1 702 754 mille dinars au 31 décembre 2023 contre 1 688 607 mille dinars au 31 décembre 2022.

Libellés	Titres D'investissement BTA	Titres D'investissement SICAR	Filiales	Entr. Associée (TFB)	Autres Titres de Participation	Total
Solde au 31/12/2022	1 240 156	285 254	59 994	41 000	82 627	1 709 031
Acquisitions 2023	-	7 145	-	4 169	-	11 314
Remboursements	(5 075)	-	-	-	-	(5 075)
Total brut au 31/12/2023	1 235 081	292 399	59 994	45 169	77 157	1 709 800
Créances rattachées au 31/12/2023	108 062	-	-	-	-	108 062
Provision au 31/12/2022	-	(57 567)	(1 234)	(30 409)	(25 138)	(114 348)
Dotation 2023	-	(1 582)	-	-	(1 235)	(2 817)
Reprise 2023	-	873	283	-	900	2 056
Provision au 31/12/2023	-	(58 275)	(951)	(30 409)	(25 473)	(115 107)
Total net au 31/12/2023	1 343 143	234 124	59 043	14 760	51 684	1 702 754

Note 6 - Valeurs Immobilisées

Tableau de variation des immobilisation arrêté au 31/12/2023										
Designation	Valeur debut de période	Mouvement s de la période			Valeur fin de période	Cumul debut de période	Amortissement et provision			VCN fin de période
		Acquisi- tions	Sortie	Reclasse- ment			Dotation/Reprise	Amort sorties	Cumul fin de période	
Immeubles d'exploitation	53 142	-	-	-	53 142	(33 070)	(2 220)	-	(35 289)	17 853
Terrains d'exploitation	5 116	-	-	-	5 116	-	-	-	-	5 116
Agencements, aménagements et installations	76 165	11 916	(373)	-	87 708	(59 332)	(6 333)	365	(65 300)	22 408
Matriel et mobiliers de bureau	57 161	4 431	(867)	-	60 725	(44 961)	(7 008)	867	(51 100)	9 625
Matriel de transport	4 804	-	(421)	-	4 383	(3 347)	(546)	421	(3 473)	910
Avances et acomptes / commandes d'immobilisations corporelles	25 734	-	(6 138)	-	19 598	-	-	-	-	19 598
Immobilisations incorporelles en cours	52 427	8 480	-	-	60 907	-	-	-	-	60 907
Terrains hors exploitation	105	-	-	-	105	-	-	-	-	105
Immeubles hors exploitation	1 252	-	-	-	1 252	(1 153)	(18)	-	(1 171)	81
Logiciels informatiques	22 502	6 485	-	-	28 987	(18 388)	(4 185)	-	(22 573)	6 414
Fonds de commerce	2 802	-	-	-	2 802	(2 784)	(5)	-	(2 789)	13
Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	(500)	-	-	(500)	(500)
Total	301 210	31 312	(7 799)	-	324 725	(163 535)	(20 315)	1 653	(182 195)	142 528

Les taux d'amortissement pratiqués par catégorie d'immobilisation sont les suivants :

Immobilisations	Taux	Amortissement
Distributeurs automatiques de billets	15%	linéaire
Matériel de sécurité	15%	linéaire
Constructions	5%	linéaire
Matériel de transport	20%	linéaire
Outillage mobile	15%	linéaire
Mobilier de bureau	20%	linéaire
Matériel de bureau	20%	linéaire
Matériel informatique	33%	linéaire
Agencements et aménagements	20%	linéaire
Installations	5% et 10%	linéaire
Logiciels informatiques	33%	linéaire

Note 7 - Autres actifs

Ce poste présente au 31/12/2023 un solde de 175 935 mille dinars contre 182 840 mille dinars au 31/12/2022 se détaillant ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
a - Comptes d'attente et de régularisation	43 533	61 209
b - Autres	132 402	121 631
Avances au personnel	20 411	15 849
Prêts au personnel	34 935	33 900
Etat et collectivités locales	64 057	62 446
Débiteurs divers	26 278	22 281
Charges reportées	6 464	6 398
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(19 743)	(19 243)
Total Net	175 935	182 840

Le mouvement des charges reportées se présente comme suit

	31/12/2022	Dotation	Augment	Diminut	Reclass	31/12/2023
Frais d'émission d'emprunts	6 288	(663)	-	-	-	5 625
Frais préliminaires	110	(676)	1 405	-	-	839
Total des charges reportées	6 398	(1 339)	1 405	-	-	6 464

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2022	Dotation	Reprise	31/12/2023
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(19 243)	(500)	-	(19 743)
Total des provisions	(19 243)	(500)	-	(19 743)

5.2- PASSIFS

Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2023 un solde de 1 798 654 mille dinars contre 2 121 947 mille dinars au 31/12/2022 et se détaillé ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
Emprunt en dinars auprès des banques > 90j (*)	888 000	1 013 000
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j (*)	785 300	909 800
Emprunt en devises auprès des banques > 90j	86 700	127 388
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires > 90j	2 775	4 027
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires < 90j	230	-
Dépôts à vue des organismes financiers spécialisés	35 649	67 732
Total	1 798 654	2 121 947

(*) Les emprunts refinancés par la BCT représentent 1 132 000 MD

	31/12/2023	Organisme	Refin BCT	Mat par titres
Emprunts en dinars auprès des banques	1 673 300	Banque	Oui	Non
Emprunts en devises auprès des banques	86 700	Banque	Non	Non
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires	3 005	Banque		
Dépôts à vue des établissements financiers	35 649	Institution financière	Non	Non
Total	1 798 654			

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	1 795 649				1 795 649	3 005	1 798 654
dont dépôt des parties liées	6 047	-	-	-	6 047	-	6 047

Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente au 31/12/2023 un solde de 8 751 506 mille dinars contre 8 549 749 mille dinars au 31/12/2022 et se détaille ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
Comptes ordinaires	2 748 944	2 733 602
Comptes d'épargne	3 569 091	3 162 845
Dettes rattachées	-	-
Comptes à échéance	1 376 194	1 333 130
Bons à échéance et valeurs assimilées	772 226	1 110 976
Dettes rattachées	43 994	35 640
Charges constatées d'avance	(13 207)	(37 263)
Autres sommes dues	254 264	210 819
Valeurs non imputées	-	-
Total	8 751 506	8 549 749

	31/12/2023	31/12/2022
Dépôts à vue	2 748 944	2 733 602
Comptes ordinaires en dinars (nets des comptes fusionnés)	1 862 409	1 840 768
Comptes ordinaires en dinars convertibles	67 386	50 463
Comptes ordinaires en devises	810 602	832 207
Dettes rattachées	8 547	10 164
Dépôts d'épargne	3 569 091	3 162 845
Comptes d'épargne logement	748 868	698 525
Comptes d'épargne logement EL JADID	326 160	321 922
Comptes spéciaux d'épargne	2 265 876	1 952 439
Comptes d'épargne études	45 473	40 174
Comptes d'épargne Capital +	182 613	149 712
Comptes d'épargne investissement	101	73
Total Net	6 318 035	5 896 447

Les dépôts à échéance se détaillent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Comptes à terme	1 211 571	1 142 786
Placements en devises	164 623	190 344
Certificat de dépôt	647 500	960 500
Bons de caisse	124 726	150 476
Dettes rattachées	43 994	35 640
Charges constatées d'avance sur comptes à terme et bons à échéance	(13 207)	(37 263)
Total Net	2 179 207	2 442 483

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 282 754	880 363	576 822	5 726 517	8 466 456	285 050	8 751 506
dont dépôt des parties liées	258 226	6 641	33 168	628 961	926 997		926 997

Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2023 un solde de 1 365 143 mille dinars contre 1 447 526 mille dinars au 31/12/2022 et se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires	7 600	15 300
Ressources extérieures	414 319	497 891
Fonds budgétaires	714 454	683 188
Dettes rattachées aux autres emprunts matérialisés	4 688	5 311
Dettes rattachées aux ressources spéciales	13	13
Dettes rattachées aux emprunts obligataires	3 340	4 868
Autres emprunts matérialisés	-	-
Emprunts subordonnés	149 307	179 580
Autres fonds empruntés	68 913	59 671
Dettes rattachées aux autres fonds empruntés	2 509	1 704
Total	1 365 143	1 447 526

Les Ressources spéciales se détaillent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
-FONDS FOPROLOS	468 012	432 874
-FONDS PNRLR	107 351	107 349
- EMPRUNTS A.F.D	-	-
-FONDS 2EME PDU	2 967	2 931
-FONDS 3EME P.D.U	8 892	8 876
-FONDS 4EME P.D.U	21 084	21 075
-FONDS EI HAFSIA	2 788	2 787
-FONDS FNAH	15 951	24 222
- AUTRES FONDS	57 080	52 804
-FONDS FONAPRA	1 440	1 451
-FONDS FOPRODI	654	654
-FONDS HG004B	25 947	25 894
-FONDS PRLSI INONDATION	2 288	2 271
DETTES RATTACHEES	13	13
TOTAL	714 467	683 201

Les emprunts se détaillent comme suit:

	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts matérialisés	579 254	702 950
Emprunts obligataires	7 600	15 300
Emprunts subordonnés	149 307	179 580
Dettes rattachées	3 340	4 867
Autres emprunts	419 007	503 203
Emprunts Banque Mondiale	11 350	12 026
Emprunts B A D	147 444	164 179
Emprunts B E I	218 344	273 412
Emprunt BIRD	1 786	2 500
Emprunt FADES	10 002	12 900
Autres emprunts	145	162
AFD	25 248	32 713
Dettes rattachées	4 688	5 311
Autres fonds empruntés	71 422	61 375
Total	650 676	764 325

Les emprunts et ressources spéciales sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Emprunts et ressources spéciales	81 687	142 503	403 130	480 830	1 108 151	256 992	1 365 143
dont dépôt des parties liées	7 000	21 000	-	440 012	468 012	246 455	714 467

Note 11 - Autres passifs

Ce poste présente au 31/12/2023 un solde de 266 198 mille dinars contre 271 540 mille dinars au 31/12/2022 se détaillant ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
Organismes sociaux	748	3 941
Personnel	(469)	(70)
Etat et collectivités locales	51 904	34 173
Fournisseurs	9 844	10 694
Commissions de garantie et de change	4 276	5 389
Exigibles après encaissement	19 075	61 218
Siège et succursales	-	-
Provisions pour passifs et charges	23 927	25 632
Impôts sur les sociétés	88 577	71 242
Comptes de régularisation passifs	67 450	58 465
Divers	866	856
Total	266 198	271 540

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2022	Dotation	Reprise	31/12/2023
Provisions pour passifs et charges	25 632	4 419	(6 124)	23 927
Total des provisions pour passifs et charges	25 632	4 419	(6 124)	23 927

5.3- CAPITAUX PROPRES

Note 12 - Capitaux propres :

	31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres		
Capital souscrit	238 000	238 000
Primes liées au capital	128 000	128 000
Réserves légales	23 800	23 800
Autres réserves	803 133	726 598
Actions propres	-	-
Ecart de réévaluation	414	414
Subventions d'investissement	-	-
Report à nouveau	1	-
Modifications comptables	-	-
Résultat en instance d'affectation	-	-
Résultat de l'exercice	140 013	118 711
Total	1 333 361	1 235 523

A la date du 31-12-2022, le capital social s'élève à 238 000 000 dinars composé de 47 600 000 actions totalement libérées, de valeur nominale égale à 5 DT.

Le total des capitaux propres de la Banque, avant affectation du résultat de l'exercice 2023 s'élève au 31 Décembre 2023 à 1 333 361 mille dinars contre 1 235 523 mille dinars au 31 décembre 2022.

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues à la source totalisent, au 31 décembre 2023 la somme de 23 204 MD et se détaillent comme suit :

Fonds d'aide sociale	4 323
Réserves pour Réinvestissement exonéré	18 454
Résultat reporté	13
Réserve spéciale de réévaluation (Apport CNEL BH)	414
Total	23 204

Le résultat par action se présente comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat de l'exercice (1)	140 013 464	118 710 653
Nombre des actions début de période	47 600 000	47 600 000
Augmentation du capital		-
Actions gratuite		-
Actions en numéraire		-
Date de l'augmentation du capital		
Nombre des actions fin de période	47 600 000	47 600 000
Nombre d'action moyen pondéré (2)	47 600 000	47 600 000
Résultat par action en dinars (1)/(2)	2,941	2,494

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellés	Capital Social	Primes D'émission	Réserves légales	Réserves extra	Reserves pour Reinv exonéré	Reserves pour risques Generaux	Modification comptable	Réserves F. Social	Réserves Réval Immob	Rép à nouveau	Résultat	Total
Solde au 31/12/2021	238 000	128 000	23 800	377 105	193 453	23 073	-	42 827	414	1	134 734	1 161 407
Affectation du résultat 2021	-	-	-	87 665	12 000	-	-	850	-	(1)	(100 514)	0
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	(11 000)	-	-	-	-	11 000	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(11 000)	(34 220)	(45 220)
Augmentation du capital en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations sur fonds social (*)	-	-	-	-	-	-	-	624	-	-	-	624
Résultat au 31/12/2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	118 711	118 711
Solde au 31/12/2022	238 000	128 000	23 800	464 770	194 453	23 073	-	44 302	414	-	118 711	1 235 523
Affectation du résultat 2022	-	-	-	59 870	22 000	-	-	1 000	-	(1)	(82 870)	-
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	(7 000)	-	-	-	-	7 000	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(7 000)	(35 840)	(42 840)
Augmentation du capital en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations sur fonds social (*)	-	-	-	-	-	-	-	665	-	-	-	665
Résultat au 31/12/2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	140 013	140 013
Solde au 31/12/2023	238 000	128 000	23 800	524 640	209 453	23 073	-	45 967	414	1	140 013	1 333 361

(*) Il s'agit des intérêts sur lesancements de l'année

5.4- ENGAGEMENT HORS BILAN

Note 13 - Engagements donnés

Passifs éventuels

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2023 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Passifs éventuels	85 364	2 131 778	-
Caution et aval	85 364	630 278	-
Crédit documentaire	-	302 989	-
Actifs donnés en garantie	-	1 198 511	-

Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit:

	31/12/2023	31/12/2022
Bons de trésor affectés en garantie	340 000	340 000
Garanties données sur refinancement crédit court terme	662 510	662 510
Garanties données sur refinancement crédit moyen terme	196 002	196 002
TOTAL	1 198 511	1 198 511

Engagements de financement donnés

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2023 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements donnés	-	531 945	-
de financement	-	531 945	-
sur titres (*)	-	-	-

(*) La banque ne dispose pas de titres à livrer au 31/12/2022

Les engagements de financement donnés en faveur de la clientèle se détaillent comme suit

	31/12/2023	31/12/2022
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		
Crédits notifiés et non utilisés FAS, FOPRODI et FONAPRA	434 406	74 631
Crédits notifiés non utilisés de préfinancement des immobilisations sur ressources ordinaires	94 704	97 529
Crédits immobiliers non débloqués aux profits des acquéreurs sur ressources contractuelles	932	2 104
Crédits immobiliers non débloqués aux profits des acquéreurs sur ressources ordinaires	447	813
Crédits immobiliers non débloqués aux profits des acquéreurs sur ressources affectées	1 457	1 457
Total	531 945	176 534

Note 14 - Engagements de financement reçus

Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2023 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	79 698	-	-
de financement	79 698	-	-

Note 15 - Garanties reçues

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2023 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	405 963	3 294 137	-
de garantie de la clientèle	405 963	3 294 137	-

Note sur les engagements en devises

	31/12/2023	31/12/2022
Opérations de change au comptant non dénouées au 31.12.2023		
Devises vendues à livrer	(85 313)	71 434
Dinars achetés à recevoir	257 171	54 363
Devises achetées à recevoir	(192 705)	(33 325)
Dinars vendues à livrer	233 393	31 300
Opérations de change à terme à des fins de couverture non dénouées au 31.12.2023		
Devises vendues à livrer	185 182	348 118
Dinars achetés à recevoir	50 765	192 552
Devises achetées à recevoir	41 800	64 947
Dinars vendues à livrer	8 922	12 691

5.5- ETAT DE RESULTAT

Note 16 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 1 039 599 mille dinars au 31/12/2023 contre 899 144 mille dinars au 31/12/2022 et se détaillent ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts et revenus assimilés sur comptes de prêts interbancaires	6 608	4 693
Intérêts sur prêts aux organismes financiers	9 109	9 301
Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle	794 430	695 655
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	102 996	86 407
Intérêts de retard sur crédits	51 818	19 273
Intérêts et revenus assimilés sur créances douteuses ou litigieuses	50 256	57 386
Reports sur opérations de change à terme de couverture	4 338	4 485
Commissions sur engagements de garantie	12 855	11 753
Commissions sur lettres de garantie	393	344
Commissions de compte sur opérations de crédit	3 572	5 826
Commissions de découvert sur opérations de crédit	2 988	4 006
Commissions sur billets de trésorerie	236	15
Total	1 039 599	899 144

Les intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle se détaillent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Crédits commerciaux et industriels	620 317	527 681
Immobilier promoteur	60 480	57 383
Immobilier acquéreur contractuel	42 596	37 922
Immobilier acquéreur ressources propres	62 205	63 820
Autres concours à la clientèle	8 600	8 676
Crédits sur ressources spéciales	175	173

Autres emprunts	57	-
Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle	794 430	695 655

Note 17 – Commissions

Les commissions totalisent 144 670 mille dinars au 31/12/2023 contre 124 598 mille dinars au 31/12/2022. Ces commissions se détaillent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Commissions sur effets chèques et opérations diverses	67 199	57 827
Commissions sur effets à l'encaissement	104	95
Commissions sur effets à l'escompte	346	396
Commissions sur opérations diverses sur effets	982	3 747
Commissions sur opérations par chèques en dinars ou en dinars convertibles	12 870	13 066
Commissions sur opérations de virements	24 302	21 802
Commissions sur opérations sur titres	1	3
Frais de tenue des comptes	28 594	18 718
Commissions sur commerce extérieur et change	4 070	7 193
Commissions sur domiciliation et modification de titres	196	221
Commissions sur remises et accréditifs documentaires	3 725	6 798
Commissions sur virements et chèques en devises	149	174
Rémunérations sur gestion FOPROLOS et Projets spéciaux	1 683	2 029
FOPROLOS	1 605	1 825
FNAH	1	96
4 EME P.D.U	19	19
HG 00 4B	10	10
Autre	47	80
Autres commissions	71 718	57 549
Commissions sur opérations monétiques	15 130	11 505
Commissions d'étude	32 842	24 178
Commission de gestion	7 875	5 880
Commissions sur autres produits d'exploitation bancaire	15 871	15 986
Total	144 670	124 598

Note 18- Gains et pertes sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Au 31/12/2023, le revenu du portefeuille titres commerciaux s'élève à 93 498 mille dinars contre 60 938 mille dinars au 31/12/2022 détaillé ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022 Publié
Gains nets sur titres de transaction	24 494	7 533	7 533
Gains nets sur titres de placement	35 294	13 324	13 324
Gains nets sur opérations de change	33 710	41 478	40 081
Total	93 498	62 335	60 938

	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022 Publié
Produits sur BTCT	24 494	7 533	7 533
Dividendes et produits assimilés sur titres de placement	35 294	13 324	13 324
Gains nets sur opérations de change	66 155	73 418	73 418
Total des produits	125 943	94 275	94 275
Pertes nettes sur opérations de change	(32 445)	(31 940)	(33 337)
Total des charges	(32 445)	(31 940)	(33 337)
Total	93 498	62 335	60 938

Note 19 – Revenus du portefeuille d'investissement

Au 31/12/2023, le revenu du portefeuille d'investissement est de 114 091 mille dinars contre 104 654 mille dinars au 31/12/2022 détaillé ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	2 716	2 657
Intérêts et revenus des titres d'investissements	111 375	101 994
Jetons de présence perçus	-	3
Total	114 091	104 654

Les dividendes reçus se présentent comme suit :

Sociétés	Dividendes 2023	Dividendes 2022
SICAV BH-Obligataire	826	764
BH SICAF	149	-
BH ASSURANCES	794	699
BH EQUITY	255	255
Autres	692	939
Total	2 716	2 657

Note 20 - Intérêts encourus et charges assimilées

Au 31/12/2023, les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 712 851 mille dinars contre 554 674 mille dinars au 31/12/2022 détaillés comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	(71 152)	(43 458)
Intérêts et charges assimilées sur emprunts interbancaires	(71 152)	(43 458)
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires banques	-	-
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	(490 435)	(400 716)
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(55 143)	(54 759)
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(1 320)	(1 201)
Intérêts sur comptes d'épargne de la clientèle	(215 339)	(154 315)
Intérêts sur comptes d'échéance de la clientèle	(210 743)	(186 116)
Charges sur opérations avec la clientèle liées à une modification comptable	(7 890)	(4 325)
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	(33 127)	(38 965)
Intérêts sur ressources spéciales	(16 259)	(19 177)
Emprunts obligataires	(16 868)	(19 788)
AUTRES INTERETS ET CHARGES	(118 137)	(71 533)
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires BCT, CCP et TGT	(8 318)	(3 937)
Intérêts et charges assimilées sur comptes d'emprunts BCT	(102 232)	(62 910)
Autres charges d'exploitation bancaire assimilées à des intérêts	(1 151)	(1 502)
Dépôts sur opérations de change à terme de couverture	(6 436)	(3 184)
Total	(712 851)	(554 674)

Note 21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Ce poste totalise un montant net de 159 938 mille dinars au 31 décembre 2023 contre 177 850 mille dinars au 31 décembre 2022 détaillé ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
Dotation aux prov et résultat des corrections de val / créances HB et passif	(368 724)	(334 434)
Dotations aux provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	(96 012)	(70 891)
Dotations aux provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	(50 338)	(90 569)
Dotations aux provisions collectives sur opérations avec la clientèle	(14 666)	(24 286)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(32 200)	(7 192)
Pertes sur créances couvertes par des provisions	(170 154)	(139 416)
Pertes sur créances non couvertes par des provisions	(5 354)	(2 080)
Reprises de prov et résultat des corrections de val / créances HB et passifs	208 786	156 584
Reprises de provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	122 743	109 610
Reprises de provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	58 669	45 847
Reprises de provisions collectives sur opérations avec la clientèle	-	-
Reprises sur provisions pour risques et charges	27 374	1 127
Total	(159 938)	(177 850)

L'évolution des provisions sur le portefeuille des créances se détaille comme suit :

Libellés	Provisions 2022	Dotations	Reprises	Cession/Radiation	Autres	Provisions 2023
----------	--------------------	-----------	----------	-------------------	--------	--------------------

Provisions art 10 de la circulaire BCT 91-24	(802 288)	(96 012)	32 586	90 086	(775 628)
Provisions Additionnelle (91-24)	(292 029)	(50 338)	8 089	50 580	(283 698)
Provisions collectives	(132 745)	(14 666)	-	-	(147 411)
Ecart de rapprochement	(11 137)	-	-	-	(11 137)
Total	(1 238 199)	(161 016)	40 675	140 666	- (1 217 874)

Note 22- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste totalise un montant net de -760 dinars au 31 décembre 2023 contre -1 854 dinars au 31/12/2022 détaillé ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
Dotat aux prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement	(2 817)	(2 951)
Dotations aux provisions sur titres d'investissement	(1 582)	(2 141)
Dotations aux provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	(1 235)	(810)
Reprise/ prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement	2 057	1 097
Reprises sur provisions sur titres d'investissement	874	409
Reprises sur provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	1 183	688
Total	(760)	(1 854)

Note 23 - Autres produits d'exploitation

Au 31/12/2023, les autres produits d'exploitation totalisent 8 793 mille dinars contre 7 451 mille dinars au 31/12/2022 . Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Autres produits accessoires	3 920	3 003
Produits sur opérations d'assurance	4 606	4 147
Récupération de frais postaux	166	211
Revenus des immeubles non liés à l'exploitation	101	90
Total	8 793	7 451

Notes 24 – Frais de personnel

Au 31/12/2023, les frais de personnel totalisent 176 427 mille dinars contre 167 297 mille dinars au 31/12/2022 , soit une augmentation de 9 130 mille dinars .

	31/12/2023	31/12/2022 retraité	31/12/2022 publié
Salaires	(117 270)	(106 470)	(106 470)
Charges sociales et fiscales	(35 997)	(33 696)	(33 759)
Autres charges du personnel	(13 684)	(17 141)	(17 614)
Charges sur assurance collectives et IDR	(6 527)	(6 605)	(6 605)
Charges sur congés à payer	(2 949)	(3 385)	(3 385)
Total	(176 427)	(167 297)	(167 835)

Notes 25 – Charge générale d'exploitation

Au 31/12/2023, les charges générales d'exploitation totalisent 65 302 mille dinars contre 65 531 mille dinars au 31/12/2022. Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2022
Frais d'exploitation non bancaire	(2 240)	(2 669)	(2 669)
Dons et cotisations	(2 240)	(2 669)	(2 669)
Autres charges générales d'exploitation	(63 062)	(62 862)	(62 324)
Loyers et charges locatives	(6 721)	(6 496)	(6 496)
Fournitures et autres matières consommables	(1 679)	(1 683)	(1 683)
Autres services extérieurs	(21 012)	(20 028)	(20 028)
Autres charges diverses d'exploitation	(29 260)	(30 709)	(30 171)
Impôts et taxes	(4 391)	(3 947)	(3 947)
Total	(65 302)	(65 531)	(64 993)

-

Au 31/12/2023, les autres charges diverses d'exploitation comprennent 21 316 mille dinars représentant la cotisation au Fonds de garantie des dépôts bancaires contre 20 097 mille dinars au 31/12/2022.

Notes 26 – Gains et pertes provenant des éléments ordinaires

Ce poste totalise un montant net de -1 586 mille dinars au 31 décembre 2023 contre -1 034 mille dinars au 31/12/2022 détaillé ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
Pertes provenant des activités ordinaires	(2 813)	(1 267)
Pertes exceptionnelles	(2 813)	(1 267)
Gains provenant des activités ordinaires	1 227	233
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles	-	194
Profits exceptionnels	1 227	39
Solde net (PR8/CH9)	(1 586)	(1 034)

Notes 27 – Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2023 totalise 88 577 mille dinars contre 71 242 au 31/12/2022.

Notes 28 – Gains et pertes provenant des éléments extraordinaires

Ce poste totalise un montant net de -20 247 mille dinars au 31 décembre 2023 détaillé ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
Contribution sociale de solidarité	(10 123)	
Contribution conjoncturelle	(10 124)	(8 140)
Total	(20 247)	(8 140)

5.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Notes 29 - Variation des liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période 2023 ont atteint un montant de -241 794 mille dinars contre -526 160 mille dinars en fin de période 2022, soit une variation de 38 366 mille dinars.

	2023	2022	Var
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	287 052	(284 131)	325 183
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	87 483	80 077	7 406
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements	(123 878)	(315 527)	191 649
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	33 709	40 081	(6 372)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	284 366	(479 500)	517 866
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(526 160)	(46 660)	(479 500)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(241 794)	(526 160)	38 366

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période se détaillent comme suit:

	2023	2022
Caisse en dinars	46 753	36 918
Caisse en devises	4 317	2 894
Change manuel	6 088	4 545
Avoirs chez la BCT en dinars	13 055	(7 597)
Comptes IBS	36 215	40 429
Avoirs chez la BCT en devises	155 663	55 143
Prêts à la BCT en devises < 90 j	32 575	53 329
Comptes de chèques postaux-CCP	287	287
Comptes ordinaires TGT en dinars	675	675
Prêts aux établissements financiers < 90J	1 877	1 017
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	246 000	196 000
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	(785 299)	(909 800)
Total	(241 794)	(526 160)

L'examen et l'analyse de flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

(1) Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent le sens positif de ce flux.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 170 963 dinars.
- Les crédits à la clientèle ont enregistré une augmentation de 250 618 mille dinars.
- Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des crédettes divers s'élèvent pour la période séparant le 31/12/2023 et le 31/12/2022 à 249 729 mille dinars.
- L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 550 871 mille dinars ce qui donne un flux de trésorerie positif.

(2) Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et des participations compensées en partie par la perception des dividendes est à l'origine du flux de trésorerie positif de 87 483 mille dinars.

(3) Flux de trésorerie net provenant des activités de financement

Ce flux de trésorerie négatif net de -123 878 mille dinars provient principalement de l'augmentation du total des ressources spéciales et par l'émission et remboursement d'emprunts.

(4) Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités.

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 31/12/2023 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 33 709 mille dinars.

5.7- CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES PARTIES LIEES

1) La Banque a conclu avec la société « BH Assurance », dont elle détient 23,89% de son capital, un contrat d'assurance vie capitalisation plan d'assainissement social BH Bank, qui permet la couverture des prestations prises en charge par la BH Bank dans le cadre du plan d'assainissement moyennant le versement des montants annuels convenus dans un fonds géré au profit de la BH Bank. Ce contrat prend effet le 1er janvier 2017 aux conditions ci-après :

- Le taux de rendement net est de : 3.5% par an
- Frais de gestions du contrat : 2,5 % chaque prime annuelle
- Frais d'acquisition : 0% par année de contrat
- La participation aux bénéfices : égale à 80% des résultats financiers des placements de «BH Assurance » au titre de la catégorie capitalisation.

La prime annuelle souscrite relative à l'exercice 2023 totalise un montant de 2 500 000 dinars.

2) La société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, a souscrit le 31 Décembre 2009 à un emprunt obligataire subordonné de 7 500 000 dinars émis par la «BH Bank » pour une durée de 15 ans et un taux de rendement égal TMM+0.8%. Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2023 à 99 917 dinars.

3) Un détachement du personnel auprès de la «BH Recouvrement », dont la BH Bank détient 60 % de son capital. Les salaires et avantages accordés à ce personnel au cours de l'exercice 2023 s'élèvent à 368 469 dinars.

4) Une convention de location d'un dépôt sis à Mghira, conclue avec la société « STIMEC » à partir du 1er Février 2014 pour un montant annuel initial de 2 400 dinars majoré annuellement de 3% à partir de la troisième année. Le loyer au titre de l'exercice 2023 s'élève à 3 040 DT hors taxes.

5) La Banque a souscrit, au cours de l'exercice 2023, à des polices d'assurance auprès de la société «BH Assurance », dont elle détient 23,89% de son capital, détaillées comme suit :

- Assurance groupe pour un montant de	14 908 928 dinars
- Assurance automobile pour un montant de	177 880 dinars
- Engineering pour un montant de	30 498 dinars
- Assurance Risques Divers pour un montant de	393 491 dinars
- Assurance Incendie	230 557 dinars
- Assurance vie IDR	7 539 651 dinars

6) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société « BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital, pour l'externalisation des tous les travaux en relation avec l'objet social de la « BH INVEST » et notamment :

- L'intermédiation en bourse ;
- La tenue de registre ;
- Le montage et le placement d'émission de titres en capital et de titres de créances ;
- L'évaluation des participations de la banque ;
- L'étude et l'évaluation d'opportunités de prise de participation ;
- Le montage et l'évaluation d'opportunités de prise de participations ;
- Le montage des dossiers d'acquisition ;
- L'assistance à la préparation des assemblées générales, des communications financières et autres supports de communication financière.

7) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital, pour le montage de placement de l'emprunt obligataire de la Banque de l'Habitat en 2009 pour un montant de 100 MDT sur 15 ans avec deux années de franchise aux conditions ci-après :

- Frais de montage : 20 000 dinars ;
- Frais de placement : 0.2% flat du montant de l'émission
- Frais de gestion : 0.2% du restant dû.

Les charges supportées à ce titre par la Banque au cours de 2023 s'élèvent à 30 600 dinars hors taxes.

8) La société «BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital a conclu en date du 16/06/2016 avec la «BH Bank » une convention d'hébergement, de maintenance et d'assistance en vertu de laquelle « BH BANK » s'engage à assurer :

- L'hébergement des applications métiers et de gestion ainsi que les bases de données
- La mise à disposition d'une plateforme à même de supporter l'hébergement et l'exploitation de ces ressources en toute sécurité
- L'assurance de certains services (Adhésion aux serveurs, sauvegarde des données, etc)

Le produit constaté en 2023 s'est élevé à 54 831 dinars.

9) La «BH Bank » a conclu une convention de dépositaire avec la société « SICAV BH CAPITALISATION » ex « SICAV BH PLACEMENT », dont la Banque détient 20,25 % de son capital. Les commissions facturées par la Banque s'élèvent à 31 377 dinars HTVA en 2023.

10) La «BH Bank » a conclu une convention de distribution avec la société « SICAV BH CAPITALISATION » ex « SICAV BH PLACEMENT », dont la Banque détient 20,25 % de son capital. Les commissions facturées par la Banque s'élèvent à 20 918 dinars HTVA en 2023.

11) La «BH Bank » a conclu une convention de dépositaire avec la société « SICAV BH OBLIGATAIRE », dont la Banque détient 14,57 % de son capital. Les commissions facturées par la Banque s'élèvent à 1 000 dinars HTVA en 2023.

12) Plusieurs conventions ont été conclues par la Banque depuis 1998 portant mise à la disposition de la société «BH Equity », dont la Banque détient 41,59 % de son capital, des fonds à capital risque d'un montant global de 290 014 781 dinars. Ces conventions, encore en vigueur, prévoient une rémunération de 1,5 % du montant des fonds gérés au profit de la BH Equity. Le montant de la commission payée, au cours de l'exercice 2023, s'élève à 950 000 dinars hors taxes.

13) La «BH Bank » a conclu une convention de location auprès de la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, de l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1er Juillet 2005. Le loyer, au titre de l'exercice 2023, s'élève à 476 588 dinars hors taxes.

14) La «BH Bank » a conclu une convention de location auprès la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, d'un local à usage administratif et commercial sis au Centre Urbain Nord à partir du 1er Juillet 2010. Le loyer, au titre de l'exercice 2023, s'élève à 54 869 dinars hors taxes.

15) La Banque a comptabilisé en produits, au cours de l'exercice 2023, des commissions relatives au contrat DHAMEN pour un montant de 10 289 330 dinars au titre des conventions de bancassurance conclues avec la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital.

16) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, portant sur les commissions relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux ». Le montant de ces commissions s'élève, au titre de l'exercice 2023, à 87 649 dinars.

17) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, portant sur la participation bénéficiaire relative aux contrats « incendies crédits habitat ». Le montant de la participation bénéficiaire s'élève, au titre de l'exercice 2023, à 69 328 dinars hors taxes.

18) La «BH Bank » a conclu en mai 2006 un contrat de sous-location avec la « BH SICAF », dont la Banque détient 49,65 % de son capital, portant sur la location de bureaux couvrant une surface de 21 m², pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, pour un loyer global annuel de 1 631 dinars toutes taxes comprises, avec une majoration annuelle cumulative de 5%.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2023 s'élève à 3 830 dinars.

19) La société « BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, a souscrit le 28 février 2017 à un emprunt obligataire subordonné de 3 500 000 dinars émis par la «BH Bank » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement de 7.5%.
• Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2023 à 60 842 dinars.

20) La société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, a souscrit le 20 Avril 2018 à un emprunt obligataire subordonné de 3 000 000 dinars émis par la «BH Bank » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal TMM+2.10%. Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2023 à 140 767 dinars.

21) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital, pour la gestion du « FCP BH CEA » en contrepartie d'une commission de gestion de 0.45% HTVA de l'actif net par an. Cette rémunération, décomptée jour par jour, est réglée trimestriellement à terme échu.
La charge constatée à ce titre en 2023 s'élève à 20 269 dinars HTVA.

22) Un détachement du personnel auprès de la « BH Immo », dont la Banque de l'Habitat détient 29,98 % de son capital. Les salaires et avantages accordés à ce personnel au cours de l'exercice 2023 s'élèvent à 267 173 dinars.

23) Une convention de cession des créances conclue avec BH Recouvrement dont la Banque détient 60 % de son capital. Les créances cédées totalisent un montant de 19 720 893.594 dinars pour un prix de cession de 70 200 dinars.

24) Une convention de cession des créances conclue avec BH Recouvrement dont la Banque détient 60 % de son capital. Les créances cédées totalisent un montant de 7 956 674.147 dinars pour un prix de cession de 539 dinars.

25) La société « BH LEASING » dont la Banque détient 41,64% de son capital a conclu, en date du 20 décembre 2019, un contrat de location au profit de la «BH Bank ». Le financement porte sur un matériel de transport pour un montant de 176 551 Dinars. Ce contrat, est conclu au taux de 13% et sur une période de cinq années. L'encours du financement au 31/12/2023 s'élève à 25 448 dinars et les charges constatées s'élèvent à 4 752 dinars.

26) La société « BH LEASING » dont la Banque détient 41,64% de son capital a conclu un ensemble d'emprunts à court et à moyen terme. L'encours de ces emprunts s'élève au 31/12/2023 à 57 637 124 dinars. Le montant des produits de 2023 sur ces crédits s'élève à 6 129 792 dinars.

27) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital, pour la tenue de registre en contrepartie d'une rémunération de gestion. La charge constatée à ce titre en 2023 s'élève à 50 000 dinars

28) La rétrocession d'une partie des commissions de placement de l'emprunt national par la BH INVEST dont la banque détient 30% de son capital pour un montant de 1 379 241 DT.

29) La société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, a souscrit le 23 Avril 2021 à un emprunt obligataire subordonné BH BANK 2021-1 de 7 000 000 dinars émis par la «BH Bank » pour une durée de 5ans et un taux de rendement égal à 9.35%. Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2023 à 654 500 dinars.

30) Une convention de location d'un immeuble auprès de « la société immobilière HORCHANI » sis aux berges du lac à partir de 2019 pour un montant initial de 239 496 dinars hors taxes majoré de 4% à partir de la deuxième année. Le loyer brut au titre de l'exercice 2023 s'élève à 333 409 DT.

31) En 2023, la BH Bank a conclu avec la société «BH Equity », dont la Banque détient 41,59 % de son capital, une convention de placement de fonds à capital risque de 20 000 000 DT.

32) Un détachement du personnel auprès de la société «BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital. Les salaires et avantages accordés à ce personnel au cours de l'exercice 2023 s'élèvent à 485 874 dinars.

5-8- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

La Banque n'a pas eu connaissance d'aucun événement qui s'est produit entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, pouvant entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ou qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur ses activités futures.



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810683 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



Consulting & Financial Firm

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
29, Avenue de l'indépendance
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie
Tel. : +216 71 711 793

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la « BH Bank »

I. Rapport sur l'audit des états financiers annuels

1. *Opinion avec réserves*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la « BH Bank », qui comprennent le bilan, l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres et passifs de 13 514 862 KDT et un résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 140 013 KDT.

À notre avis, et sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « *fondement de l'opinion avec réserves* », les états financiers, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « BH Bank » au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. *Fondement de l'opinion avec réserves*

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

L'étendue de nos travaux d'audit a été limitée par les 2 points suivants :

2.1- Les insuffisances du système d'information de la banque qui ont impacté négativement les process de justification, de contrôle et de reporting de l'information comptable et financière. Ces insuffisances entravent l'identification systématique des produits par client, sont à l'origine d'écarts entre les données de gestion et les données comptables et sont génératrices d'importants suspens non apurés à temps.

2.2- Les fonds budgétaires confiés à la Banque par l'Etat Tunisien n'ont pas fait l'objet de procédures adéquates de suivi et de justification. À cet effet, les passifs comptabilisés à ce titre, dont certains demeurent dépourvus de justifications nécessaires, n'ont pas été confirmés par les services du ministère des Finances.

L'incidence éventuelle de ces limites sur les états financiers de la banque serait tributaire des résultats des travaux de justification, de fiabilisation et de rapprochement à entreprendre.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1. Appréciation du risque de crédit et estimation des provisions

Point clé d'audit

Dans le cadre de ses activités, la « BH Bank » est exposée au risque de crédit. Le caractère avéré du risque de crédit est apprécié individuellement pour chaque relation conformément à la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée et modifiée par les textes subséquents. La banque constitue également des provisions additionnelles sur les engagements classés en 4 conformément à la circulaire BCT n° 2013-21.

Le risque latent est apprécié sur la base de portefeuilles homogènes (provisions collectives pour les classes 0 et 1) s'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation pour une relation considérée individuellement, conformément à la circulaire BCT n°2021-01. Ces règles d'évaluation des engagements et de détermination des provisions y afférentes sont décrites au niveau de la note aux états financiers n°2.2 « Règles d'évaluation des engagements ».

En outre le point précisé dans la section « fondement de l'opinion avec réserves » a constitué une limite à l'étendue de nos travaux d'audit.

Nous avons considéré que l'identification et l'évaluation du risque de crédit constituent un point clé de l'audit compte tenu de l'importance des engagements envers la clientèle s'élevant à la date de clôture à 10 211 362 KDT en net des provisions et des agios réservés constitués pour couvrir les risques de contrepartie s'élevant respectivement à 1 217 874 KDT et à 360 639 KDT. En outre, le processus de classification des engagements et d'évaluation des garanties admises requiert le

recours à des critères d'évaluations quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé.

Diligences mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle interne mis en place par la Banque concernant l'identification et l'évaluation du risque de crédit. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation de la fiabilité du système de contrôle interne mis en place pour l'identification et l'évaluation des risques de contrepartie, de classification des engagements, de couvertures des risques et de réservation des intérêts ;
- La conformité des méthodes adoptées par la « BH Bank » aux exigences de la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la pertinence des critères qualitatifs retenus lors de la classification et l'observation du comportement des relations concernées à diverses échéances ;
- L'examen des garanties retenues pour la détermination des provisions et l'appréciation du caractère adéquat des hypothèses retenues par la Banque ;
- La mise en œuvre des procédés analytiques sur l'évolution des encours et des provisions ;
- La vérification de la permanence des méthodes de détermination des provisions collectives et des provisions additionnelles ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

3.2.Prise en compte des intérêts et des commissions en résultat

Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2023 totalisent 1 184 269 KDT (soit 85% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts sur les engagements et des commissions sont décrites au niveau de la note aux états financiers n° 2.1.1 .En outre, comme précisé dans la section «*fondement de l'opinion avec réserves*», l'absence d'identification adéquate des produits comptabilisés par client a constitué une limite à l'étendue de nos travaux d'audit.

Nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique, de la volatilité des produits de la Banque en fonction des taux d'intérêts, des commissions appliquées et des tableaux d'amortissements.

Diligences mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la Banque concernant l'évaluation et la comptabilisation des intérêts et des commissions. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Une évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et la prise en compte automatique des revenus en comptabilité
- La conformité par la Banque aux dispositions de la norme comptable n°24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires »

Diligences mises en œuvre (suite)

- L'appréciation des politiques, procédures et contrôles sous-jacents à la reconnaissance et la comptabilisation des revenus.
- La fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La mise en œuvre de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions en fonction des tendances de l'activité de la Banque, de ses politiques tarifaires et des réglementations s'y rapportant ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

3.3. Règles de prise en compte et de présentation des Bons de Trésor Assimilables - BTA

Question clé d'audit

La note aux états financiers n° 2.4 explicite les règles de prise en compte et d'évaluation des Bons de Trésor assimilables (BTA). La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique de liquidité adoptée par la Banque.

Au 31 décembre 2023, la valeur du portefeuille BTA de la Banque s'élève à 1 509 451 KDT. L'application de la politique de liquidité précitée aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA de 1 235 081 KDT en AC05 Portefeuille titres d'investissement et de 274 370 KDT en AC04 Portefeuille titres Commercial.

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance de la Banque quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

Diligences mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la Banque concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au portefeuille titre dans les établissements bancaires ;
 - L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
 - L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués.
-

-
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.
-

4. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le point suivant :

- Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers 3-2 «Calcul des Provisions collectives » et en application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « Provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire de la BCT n°91-24.

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2024-01 du 19 Janvier 2024. Ce changement d'estimation a été traité d'une manière prospective.

Ainsi, la dotation au titre de l'exercice 2023 s'établit à 14 666 KDT et l'encours de provisions collectives constituées par la banque s'élève à 147 411 KDT au 31 décembre 2023 contre 132 745 KDT au 31 décembre 2022.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Banque dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la

préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

7. Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états

financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nos conclusions, font état de certaines insuffisances qui sont susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne. Un rapport traitant des axes d'améliorations et des faiblesses identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Banque.

2. Respect du ratio réglementaire sur les parties liées

Conformément à l'article 52 de la circulaire BCT 2018-06, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement assujetti au sens de l'article 43 de la loi

n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, ne doit pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement assujetti.

Les engagements des entreprises publiques totalisent au 31 décembre 2023 un montant de 2 188 965 KDT. Certaines créances sur ces entreprises ont été couvertes par des provisions à hauteur de 2 312KDT et par des agios réservés à hauteur de 7 220 KDT et par des garanties.

Au 31 Décembre 2023, certaines garanties de l'Etat prises en compte au niveau du calcul du risque encouru sur les entreprises publiques, sont en cours de renouvellement pour un montant de 305 MDT.

3. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur.

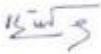
La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la Banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 8 Avril 2024

P/ FMBZ KPMG Tunisie

Emna Rachikou


FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE 85 FOS
1, Rue de Hergules Street de la 106 10700
807 81060 STAMBOUL - TEL: 011 212 0200
00 21 194 244 / Fax: 011 212 0200
E-mail: fmbs@kpmg.com

P/Consulting and Financial Firm

Walid BEN AYED




**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS
AU 31 DECEMBRE 2023**



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810683 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
29, Avenue de l'indépendance
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie
Tel. : +216 71 711 793

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la BH BANK

En application des dispositions de l'article 62 de la Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous portons à votre connaissance les conventions prévues par lesdits articles et réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2023.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions réglementées

I.1 CONVENTIONS ET OPERATIONS NOUVELLEMENT REALISEES EN 2023

En application des dispositions des articles 200 & 475 du code des sociétés commerciales et de l'article 62 de la Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, nous portons à votre connaissance que la Banque a réalisé les opérations suivantes au cours de l'exercice 2023 :

- a) La rétrocession d'une partie des commissions de placement de l'emprunt national par la BH INVEST dont la banque détient 30% de son capital pour un montant de 1 379 241 DT.
- b) Une convention de prestation de service a été conclue avec « BH EQUITY » dont le capital est détenu à concurrence de 41,59% par la « BH Bank ». La convention a pour objet la gestion pour le compte de la banque des ressources sous forme de fonds à capital risque N° 24 mises à sa disposition à hauteur de 20 000 000 DT. Ces ressources

seront logées dans un compte spécial qui ne génère ni agios débiteurs ni intérêts créditeurs et ne fait pas l'objet de prélèvement des frais de tenue de compte.

En rémunération de sa gestion de fonds à capital risque déposés auprès d'elle pour le compte de la banque, « BH EQUITY » perçoit :

- Pour les 5 premiers fonds : une rémunération annuelle hors taxe de 0,5% sur le montant total des fonds ;
- Pour le reste des fonds (n°6 à n°24) : une rémunération annuelle de 2% payable à terme échu prélevée sur le montant total de l'encours des utilisations rattachées aux projets bénéficiant des avantages fiscaux, conformément à la réglementation en vigueur arrêtée au 31 Décembre de chaque année, en sus d'une rémunération annuelle de 10% payable à terme échu sur le total des plus-value réalisées et encaissées par les fonds.
- Le montant global de la rémunération annuelle, à percevoir auprès de la « BH EQUITY » pour tous les fonds confondus et calculé conformément aux stipulations des différentes conventions de gestion, est plafonné à 950 000 DT.

A ce titre, ainsi qu'au titre de sa gestion pour les autres fonds précédemment mis à sa disposition, les montants des commissions au titre de l'exercice 2023 s'élève à 950 000 DT hors taxes.

- c) Une convention de cession des créances conclue au 30 Juin 2023, avec BH Recouvrement dont la Banque détient 60 % de son capital. Les créances cédées totalisent un montant de 19 720 893.594 dinars pour un prix de cession de 70 200 dinars
- d) Une convention de cession des créances conclue en fin d'année avec «BH Recouvrement ». Les créances cédées totalisent un montant de 7 956 674DT pour un prix de cession de 539 DT.

I.2 OPERATIONS REALISEES EN 2023 ET RELATIVES A DES CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET QUI CONTINUENT À PRODUIRE DES EFFETS

En application des dispositions des articles 200 & 475 du code des sociétés commerciales et de l'article 62 de la Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, nous portons à votre connaissance que les conventions suivantes conclues entre la banque et les personnes visées par ces articles continuent à produire leurs effets au cours de l'exercice 2023 :

Les conventions conclues avec la « BH INVEST » dont le capital est détenu à concurrence de 30% par la « BH BANK » :

- a) Une convention d'externalisation des tous les travaux en relation avec l'objet social de de la « BH INVEST » et notamment :
 - L'intermédiation en bourse ;
 - La tenue de registre ;
 - Le montage et le placement d'émission de titres en capital et de titres de créances ;

- L'évaluation des participations de la banque ;
 - L'étude et l'évaluation d'opportunités de prise de participation ;
 - Le montage et l'évaluation d'opportunités de prise de participations ;
 - Le montage des dossiers d'acquisition ;
 - L'assistance à la préparation des assemblées générales, des communications financières et autres supports de communication financière.
- a) Une convention pour le montage de placement de l'emprunt obligataire de la « BH Bank » en 2009 pour un montant de 100 MDT sur 15 ans avec deux années de franchise aux conditions ci-après :
- Frais de montage : 20 000 DT ;
 - Frais de placement : 0.2% flat du montant de l'émission ;
 - Frais de gestion : 0.2% du restant dû.

Les frais facturés à ce titre par la « BH INVEST » au cours de 2023 s'élèvent à 30 600 DT hors taxes.

- b) Une convention de gestion du « FCP BH CEA » en contrepartie d'une commission de gestion de 0,45% HTVA de l'actif net par an. Cette rémunération, décomptée jour par jour, est réglée trimestriellement à terme échu.

Les frais facturés à ce titre par la « BH INVEST » au cours de 2023 s'élèvent à 20 269 DT hors taxes.

- c) Une convention pour l'hébergement des applications métiers et de gestion ainsi que les bases de données y afférentes.

En 2023, les commissions facturées par la « BH Bank » à ce titre s'élèvent à 54 831 DT.

- d) Une convention pour la tenue de registre en contrepartie d'une rémunération de gestion.

La charge constatée à ce titre en 2023 s'élève à 50 000 dinars.

Les conventions conclues avec la « BH Assurance » dont le capital est détenu à concurrence de 23,89% par la « BH Bank » :

- a) La société BH Assurance a souscrit à un emprunt obligataire de 7 000 000 DT émis par la BH Bank pour une durée de 5 ans et à un taux de rendement de 9,35%.

Les charges supportées à ce titre au cours de l'exercice 2023 s'élèvent à 654 500 DT.

- b) Un avenant n°1/2020 au contrat d'assurance vie capitalisation plan d'assainissement social « BH Bank », dans le cadre du plan d'assainissement moyennant le versement des montants annuels convenus dans un fonds géré au profit de la « BH Bank ». Cet avenant prend effet le 1^{er} janvier 2020 aux conditions ci-après :

- Le taux de rendement net maintenu à 3.5% par an ;
- Frais de gestions du contrat de 2,75% chaque prime annuelle au lieu de 3% ;
- Frais d'acquisition maintenu à 0% par année de contrat ;

- La participation aux bénéfices de 80% des résultats financiers des placements de la « BH Assurance » au titre de la catégorie capitalisation au lieu de 75%.

La prime annuelle émise par « BH Assurance » au titre de l'exercice 2023 totalise un montant de 2 500 000 DT.

- c) Un contrat collectif d'assurance sur la vie, qui permet d'assurer le règlement des indemnités de départ à la retraite dont la banque serait débitrice envers ses employés déclarés dans ce contrat.

La prime annuelle émise au titre de l'exercice 2023 est égale à un montant de 7 539 651 DT.

- d) La Banque a souscrit, au cours de l'exercice 2023, à des polices d'assurance. Les primes nettes émises par la « BH Assurance » au titre de ces polices se détaillent comme suit :

Nature de l'assurance	Montant de la Prime en DT
- Assurance groupe	14 908 928
- Assurance automobile	177 880
- Assurance Engineering	30 498
- Assurance Risques Divers	393 491
- Assurance incendie	230 557

- a) La « BH Bank » a comptabilisé en produits, au cours de l'exercice 2023, des commissions relatives au contrat DHAMEN pour un montant de 10 289 330 Dinars, au titre des conventions de bancassurance. (40% des primes nettes)

- b) Une convention portant sur les commissions relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux ».

Au titre de l'exercice 2023, le montant de ces commissions s'élève à 87 649 DT hors taxes.

- c) Une convention portant sur la participation bénéficiaire relative aux contrats « incendies crédits habitat ».

Au titre de l'exercice 2023, le montant de la participation s'élève à 69 328 DT hors taxes.

- d) La société « BH Assurance » a souscrit à des emprunts obligataires émis par la « BH Bank » aux conditions suivantes :

- Le 20 avril 2018 à un emprunt obligataire subordonné de 3 000 000 DT émis par la « BH Bank » pour une durée de 7 ans dont 2 années de franchises et un taux de rendement de TMM+2,1%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2023 à 140 767 DT.

- Le 28 février 2017, un emprunt obligataire subordonné de 3 500 000 DT pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement de 7,5%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2023 à 60 842 DT.

- Le 31 décembre 2009 à un emprunt obligataire de 7 500 000 DT pour une durée de 15 ans et un taux de rendement égal TMM+0,8%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2023 à 99 917 DT

- e) Une convention de location de l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1er Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez-de-chaussée et du 1er Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble.

Le loyer, au titre de l'exercice 2023, s'élève à 476 588 DT hors taxes.

- f) Une convention de location d'un local à usage administratif et commercial sis au Centre Urbain Nord à partir du 1er Juillet 2010.

Le loyer, au titre de l'exercice 2023, s'élève à 54 869 DT hors taxes.

Les conventions conclues avec « BH Recouvrement » dont le capital est détenu à concurrence de 60% par la « BH Bank » :

- a) Un détachement du personnel auprès de la « BH Recouvrement ». Les salaires et avantages accordés à ce personnel au cours de l'exercice 2023 s'élèvent à 368 469 DT.

Les conventions conclues avec « BH IMMO » dont le capital est détenu à concurrence de 29,98% par la « BH Bank » :

- a) Un détachement du personnel auprès de la BH IMMO, les salaires et avantages accordés à ce personnel au cours de l'exercice 2023 s'élèvent à 267 173 DT

Les conventions conclues avec « BH Capitalisation » dont le capital est détenu à concurrence de 20,25% par la « BH Bank » :

- a) Une convention de dépositaire, les produits comptabilisés par la Banque s'élèvent à 31 377 dinars hors taxes en 2023.
- b) Une convention de distribution, les produits comptabilisés par la Banque s'élèvent à 20 918 dinars hors taxes en 2023.

Les conventions conclues avec « BH Leasing » dont le capital est détenu à concurrence de 41,64% par la « BH Bank » :

- a) La société « BH LEASING » a conclu, en date du 20 décembre 2019, un contrat de leasing au profit de la «BH Bank ». Le financement porte sur un matériel de transport pour un montant de 176 551 Dinars.

Ce contrat, est conclu au taux de 13% et sur une période de cinq années. L'encours du financement au 31/12/2023 s'élève à 25 488 dinars et les charges constatées s'élèvent à 4 752 dinars.

Les conventions conclues avec la « BH SICAF » dont le capital est détenu à concurrence de 49,65% par la « BH Bank » :

- a) Un contrat de sous-location conclu en mai 2006 portant sur la location de bureaux couvrant une surface de 21 m², pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, pour un loyer global annuel de 1 631 DT toutes taxes comprises, avec une majoration annuelle cumulative de 5%.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2023 s'élève à 3 830 dinars.

La conventions conclues avec « SICAV BH Obligataire » dont le capital est détenu à concurrence de 14,57% par la « BH Bank » :

- a) La «BH Bank » a conclu une convention de dépositaire, les commissions facturées par la Banque s'élèvent à 1 000 dinars hors taxes en 2023.

Les conventions conclues avec la « STIMEC » dont le capital est détenu à concurrence de 30 % par la « BH Bank » :

- a) Une convention de location d'un dépôt sis à Mghira à partir du 1er Février 2014 pour un montant annuel initial de 2 400 dinars majoré annuellement de 3% à partir de la troisième année.

Le loyer, au titre de l'exercice 2023, s'élève à 2 960 DT hors taxes.

Les conventions conclues avec « La société immobilière HORCHANI » :

- a) Une convention de location d'un immeuble sis aux berges du lac à partir de 2019 pour un montant initial de 239 496 dinars hors taxes majoré de 4 %.

Le loyer, au titre de l'exercice 2023, s'élève à 333 409 DT.

Les conventions conclues avec la « BH leasing » dont le capital est détenu à concurrence de 41,64 % par la « BH Bank » :

Un ensemble de contrats de prêts à court et à moyen terme a été conclu dont l'encours de ces crédits s'élève au 31/12/2023 à 57 637 124 dinars.

Le montant des produits de 2023 sur ces crédits s'élève à 6 129 792 dinars.

CONVENTIONS CONCLUES AVEC L'ETAT TUNISIEN AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS ET QUI CONTINUENT A PRODUIRE DES EFFETS AU COURS DE L'EXERCICE 2023

a) Convention pour la gestion du fonds de promotion des logements pour les salariés (FOPROLOS)

Compte tenu de la loi n°77-54 du 3 Août 1977 et le décret n°77-965 instituant le FOPROLOS, la Banque de l'Habitat et l'Etat tunisien ont signé, le 2 Janvier 1990, une convention relative à la gestion de ce fonds.

A cet effet, il est ouvert dans les écritures de la Banque, un compte spécial qui est alimenté par les tirages sur le fonds de promotion des logements pour les salariés, ouvert dans les écritures de la Trésorerie Générale de Tunisie.

La dotation accordée à la Banque au titre de la gestion de ce fond est fixée initialement par la convention à 2 000 KDT. Les fonds consignés dans ce compte sont destinés à l'accord de prêts aux salariés et de crédits aux promoteurs immobiliers agréés pour financer la construction de logements suburbains.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 2% sur les prêts débloqués chaque année au profit des salariés et 3% sur les montants de recouvrement en principal et intérêts, soient 1 604 846 DT en 2023.

b) Convention relative au programme national de résorption des logements rudimentaires (PNRLR)

Par décret n°86-438 du 12 Avril 1986, il a été institué un programme national de résorption des logements rudimentaires.

En application de l'article 6 du décret précité, la « BH Bank » a signé le 16 Mai 1986 avec l'Etat tunisien, une convention relative à la gestion des Fonds pour le Programme National de Résorption des Logements Rudimentaires.

Un compte est ouvert à cet effet, il est alimenté notamment par les dotations budgétaires de l'Etat, les prélèvements sur le FNAH, les prélèvements sur les autres programmes spéciaux en rapport avec l'habitat, les concours du système bancaire ainsi que toutes autres ressources nationales ou internationales qui seraient affectées à ce programme.

Les fonds ainsi collectés sont destinés à l'accord de prêts ou subventions aux ménages occupant des logements rudimentaires pour l'acquisition de lots de terrains, la construction de logements salubres et l'amélioration de logements insalubres.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques et 2% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts. Aucune commission n'a été constatée par la Banque à ce titre au cours de l'exercice 2023.

c) Convention pour le 4^{ème} projet de développement urbain

Par accord de prêt, conclu à Washington en date du 18 juillet 1983 sous le numéro 2736 entre l'Etat tunisien et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ratifié par la loi n°86-102, la BIRD a consenti à l'Etat tunisien un prêt en monnaie étrangère d'un montant de 30,2 millions USD destiné au financement du 4ème projet de développement urbain.

En application des sections 3.02 (b) et 3.08 de cet accord, il a été signé le 4 mars 1987 entre l'Etat tunisien et la « BH Bank », une convention relative à la gestion des composantes "Trames assainies et auto-construction" du 4ème projet de développement urbain.

A cet effet, un compte est ouvert à la Banque. Ce compte loge les fonds du prêt de la BIRD, le concours bancaire, les fonds de l'Etat et l'autofinancement des bénéficiaires.

Ces contributions financières sont destinées à la viabilisation des lots de terrains AFH, à l'auto construction et à l'amélioration de l'habitat dans les zones prévues par la convention.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des prêts et 3% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 19 200 DT en 2023.

d) Convention pour le programme des trames assainies et auto-construction (US-AID HG 004B)

Par accord d'exécution conclu à Tunis en date du 30 Avril 1985 et ratifié par la loi n°85-103 du 2 Décembre 1985 entre l'Etat tunisien et les États Unis d'Amérique par l'intermédiaire de l'Agence Internationale pour le Développement (US-AID), celle-ci a garanti, au profit du Gouvernement tunisien, un prêt de 46 Millions de dollars US destinés au financement de la viabilisation des lots de terrains, l'acquisition de ces lots et l'auto construction.

À cet effet, une convention a été signée entre l'Etat tunisien et la « BH Bank » relative à la gestion par celle-ci des fonds pour le programme des trames assainies et l'auto construction du crédit US-AID HG004 B.

Ainsi, il a été ouvert dans les comptes de la Banque, un compte recevant les contributions

financières affectées au financement de ce programme et qui sont essentiellement constituées par les fonds du prêt constaté et l'autofinancement des bénéficiaires.

Ces fonds sont destinés au financement du programme des trames assainies et l'auto construction dans certaines localités indiquées en annexe de la convention précitée.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des prêts, et 3% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 9 600 DT en 2023.

e) Convention relative au 3^{ème} projet de développement urbain

Par accord de prêt conclu à Washington en date du 11 Janvier 1983 sous le numéro 2223 entre l'Etat tunisien et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), celle-ci a mis à la disposition de l'Etat tunisien un prêt en monnaie étrangère d'un montant de 25 Millions de Dollars US destiné au financement du 3^{ème} projet de Développement Urbain.

En application de la section 3.02 (b) de cet accord, il a été signé entre l'Etat tunisien et la « BH Bank », une convention relative à la gestion des composantes "trames assainies et auto-construction" du 3^{ème} projet de développement Urbain.

À cet effet, un compte est ouvert à la Banque. Ce compte loge les fonds du prêt de la BIRD, les fonds de l'Etat et l'autofinancement des bénéficiaires. Ces contributions financières sont destinées à la viabilisation des lots et à l'auto construction dans les zones prévues par la convention.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des prêts et 2% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 960 DT en 2023.

f) Convention pour la réhabilitation d'EL HAFSIA

Par accord de prêt conclu à Washington en date du 11 janvier 1983 sous le numéro 223 entre l'État tunisien et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ratifié par la loi n° 83-56 du 27 Juin 1983, il a été créé un compte spécial. Ce compte devant permettre d'accorder des prêts pour l'amélioration des bâtiments dans les quartiers de Sidi El Bayane, Sidi Younès et El Hafsia, la Municipalité de Tunis et l'ARRU, afin de définir les modalités et les conditions de leurs interventions respectives dans la gestion dudit compte spécial.

Ce compte spécial est alimenté par les fonds versés par l'ARRU, les fonds versés annuellement par le FNAH, les fonds versés par l'État au titre des prêts accordés par la BIRD pour l'opération, les remboursements en principal et intérêts par les bénéficiaires et les intérêts des placements des disponibilités.

Les fonds provenant de ce compte sont destinés à être accordés, à titre des prêts, aux propriétaires désireux de réhabiliter leurs constructions, et à la Municipalité pour la réhabilitation des constructions municipales ainsi qu'à certaines dépenses de l'ARRU et de l'Association pour la Sauvegarde de la Médina (ASM).

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des prêts et 3% sur les sommes recouvrées. Aucune commission n'a été constatée à ce titre en 2023.

g) Convention relative au 2^{ème} projet de développement urbain

La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et l'Agence Internationale pour le Développement (US-AID) assurent respectivement le financement du

2ème projet urbain et du projet de réhabilitation du quartier "El Mellasine". La Municipalité de Tunis promoteur de ce projet, a sollicité le concours de la « BH Bank » pour le recouvrement des crédits à accorder aux bénéficiaires des logements évolutifs et des lots viabilisés.

L'intervention de la « BH Bank » a été matérialisée par une convention de recouvrement des crédits accordés.

Dans le cadre de cette opération, la Banque assure, dans une première phase, l'accomplissement des formalités de constitution du dossier de crédit, puis le recouvrement des crédits accordés.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloqués et 2,5% sur les recouvrements, soit 300 DT en 2023.

h) Convention pour le programme de reconstruction des logements au profit des sinistrés d'inondations (PRLSI)

Par accord d'exécution conclu à Tunis en date du 27 Juillet 1983 ratifié par la loi n°84-10 du 3 Avril 1984 entre l'Etat tunisien et les États-Unis d'Amérique agissant par l'intermédiaire de l'Agence Internationale pour le Développement (US-AID), celle-ci a garanti au profit du Gouvernement tunisien, un prêt de 4 Millions de Dollars US et une subvention de 1 Million de Dollar US provenant du fonds de soutien économique.

En application de la section 1.01 de cet accord, il a été signé une convention entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat relative à la gestion des fonds du Programme de Reconstruction des Logements au profit des sinistrés d'inondations.

À cet effet, il est ouvert à la « BH Bank » un compte alimenté par les fonds du prêt US-AID et la subvention du fonds de soutien économique. Ces fonds sont destinés au financement du programme de reconstruction des logements au profit des victimes d'inondations dans les localités indiquées dans la convention.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloqués et 2,5% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts. Aucune commission n'a été constatée par la Banque, à ce titre, au cours de l'exercice 2023.

i) Convention pour la gestion du régime d'épargne logement

La convention du 28 Avril 1989 relative à la gestion du régime d'épargne - logement signé le 16 mai 1989 entre l'Etat tunisien et la « BH Bank » stipule, dans son article 19, que l'Etat tunisien fournit annuellement à la Banque les fonds nécessaires pour combler les besoins de financement résultant du déséquilibre financier du régime d'épargne-logement constaté au titre de l'exercice écoulé.

j) Convention pour la gestion du FOPRODI

Par la convention entre l'Etat tunisien et la « BH Bank » signée le 15 Août 1994, il a été déterminé le rôle de celle-ci dans la gestion du FOPRODI. À cet effet, il a été ouvert un compte à la Banque sur lequel sont accordées des subventions aux promoteurs. Les prêts accordés à ceux-ci sont octroyés sur les ressources propres de la Banque.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloqués et 3% sur les recouvrements. Aucune commission n'a été constatée par la Banque à ce titre au cours de l'exercice 2023.

k) Convention pour la gestion du FONAPRA

Suivant le protocole d'accord conclu en date du 2 décembre 1983 entre l'Etat tunisien et la Communauté Européenne, il a été décidé d'accorder une subvention à l'Etat tunisien destinée au financement d'un programme visant la création de petites entreprises et encourageant la création d'emplois. À cet effet, il a été créé un compte spécial alimenté par la subvention européenne. Les fonds ainsi reçus sont destinés à financer les projets implantés dans les zones visées par la convention.

La gestion de ce fonds est confiée à la « BH Bank » suivant la convention relative à la gestion du FONAPRA signée en date du 27 Janvier 1994 et abrogée par la convention du 12 Août 1994.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloqués de l'année et un pourcentage de 3% sur les recouvrements. Aucune commission n'a été constatée par la Banque à ce titre au cours de l'exercice 2023.

l) Convention pour le financement des projets s'inscrivant dans le cadre du dispositif du Fonds de Dépollution (FODEP)

Conformément à la convention de rétrocession signée entre l'Etat tunisien et la « BH Bank », celle-ci accorde des prêts aux entreprises des secteurs productifs et de services devant servir au financement des opérations de dépollution pour une durée de dix ans, y compris un délai de grâce de trois ans.

Le taux d'intérêt appliqué est égal au taux supporté par la Banque augmenté de sa marge.

Les fonds rétrocédés à la Banque s'élèvent au maximum à la contre-valeur de 15 Millions d'ECUS. Ils génèrent des intérêts à un taux égal à celui du marché monétaire en vigueur au moment de la rétrocession (TMM) diminué de 1%.

m) Une convention tripartite entre le Ministère de l'Équipement et de l'Habitat, la « BH Bank » et le Ministère des Finances signée en date du 06 Mai 2010

Les dossiers relatifs aux subventions accordées par le Fonds National d'Amélioration de l'Habitat (FNAH) aux personnes physiques ou aux collectivités locales sont déposés, traités et accordés par les services du Ministère de l'Équipement et de l'Habitat qui se charge de communiquer la liste définitivement approuvée par le Ministre de l'Équipement et de l'Habitat à la « BH Bank » pour la mise en place.

Les subventions FNAH sont accordées aux propriétaires privés, collectivités locales, fonds de solidarité nationale, organismes ou institutions spécialisées dans le domaine de la réhabilitation et la rénovation urbaine (décret n° 2007-534).

- Le montant de la subvention est limité, actuellement, à 1 000 DT.
- Le montant de la subvention est débloqué en deux tranches.
- Rattachement : Centre d'Affaires.

Ce compte ne génère ni frais ni intérêts (agios débiteurs, agios créditeurs).

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloqués des subventions, 2% sur les débloqués des prêts et 3% sur les sommes recouvrées, soit 19 684 DT en 2023.

n) Une convention relative au programme premier logement

Dans le cadre de la convention conclue en date du 2 février 2017 et de son avenant en date

du 3 avril 2017 entre l'État Tunisien représenté par les Ministères des Finances et de l'Équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire et la Banque Centrale de Tunisie, une ligne de crédit destinée à la couverture de l'autofinancement des crédits destinés à l'acquisition du premier logement a été mis à la disposition des banques.

La ligne de crédit de 200 milles dinars, financée sur le budget de l'État, est destinée à couvrir l'autofinancement sous forme de prêt bonifié et est destinée aux familles à revenus moyens répondant aux critères d'éligibilité.

La « BH Bank » perçoit, annuellement, une commission de 1% sur les montants débloqués au cours de l'année au titre des crédits d'autofinancement accordé sur le compte spécial du programme Premier Logement et elle perçoit en outre des commissions de 3% sur les recouvrements effectués, soit 28 463 DT en 2023.

2. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DES DIRIGEANTS :

Les rémunérations des dirigeants sont fixées par décision du Conseil d'Administration. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Au titre de 2023, le montant brut des jetons de présence comptabilisé et à allouer aux administrateurs s'élève à 358 750 DT.

- Les rémunérations des membres des Comités, sont proposées par le Conseil et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. Au titre de 2023, ces rémunérations brutes se détaillent comme suit :

- Le montant à allouer au Président du Comité d'Audit Permanent : 27 500 DT ;
- Le montant à allouer au Président du Comité des risques : 17 500 DT ;
- Le montant à allouer aux membres du Comité d'Audit Permanent : 38 750 DT ;
- Le montant à allouer aux membres du Comité des risques : 30 000 DT ;
- Le montant à allouer aux membres du Comité de nomination et de rémunération : 16 250 DT ;
- Le montant à allouer aux membres du comité de gouvernance : 5 000 DT ;
- Le montant à allouer aux membres du comité de recouvrement : 5 000 DT ;
- Le montant à allouer aux membres du comité interne de marché : 3 750 DT.

- La rémunération mensuelle du Directeur Général actuel a été approuvée par le Conseil d'Administration de la banque dans sa réunion 6 février 2023 qui fait référence au conseil d'administration du 29 août 2019 telle qu'a été proposée par le comité de rémunération. Les éléments de rémunération du Directeur Général se composent, en conformité avec les dispositions du décret gouvernemental n°2015-968 du 6 août 2015, fixant la rémunération des directeurs généraux des banques publiques et des présidents de leurs conseils d'administration comme suit :

- D'un élément fixe qui consiste en un salaire mensuel fixé en adéquation avec les performances à moyen et long termes de la banque en matière de rentabilité et de risque.
- Et d'un autre annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe et qui sera calculé sur la base des indicateurs quantitatifs et qualitatifs arrêtés par les comités de rémunération, et ce, parmi les indicateurs inscrits dans le contrat programme.

Sur la base des réunions antérieures du comité de rémunération et de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 29 août 2019, la rémunération mensuelle du Directeur Général de la banque a été fixée comme suit :

- Un salaire net de 16 milles DT au titre de l'élément fixe, la Banque assume toutes contributions et retenues dues à ce titre. Le Directeur Général bénéficie également des avantages suivants :
- Deux voitures de fonction ;
- Un quota mensuel de carburant de 750 litres ;
- Les charges relatives au téléphone portable.
- Une prime annuelle nette variable plafonnée à 96 mille DT fixée suivant le taux de réalisation des objectifs définis par les membres du conseil d'administration de la banque.

La rémunération servie au Directeur Général durant l'exercice 2023 se détaille comme suit :

- Des avantages en nature s'élevant en brut à 16 024 DT et qui comprennent :
 - Deux voitures de fonction ;
 - Un quota mensuel de carburant de 750 litres ;
 - Les charges relatives au téléphone portable.

Les obligations et engagements de la « BH Bank » envers ses dirigeants et ses administrateurs, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2023, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	Présidents du conseil d'administration		DG		Administrateurs	
	Charges	Passif	Charges	Passif	Charges	Passif
	de l'exercice	au 31/12/2023	de l'exercice	au 31/12/2023	de l'exercice	au 31/12/2023
Avantages à court terme	75 000	-	326 583	-	283 750	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-
TOTAL	75 000	0	326 583	0	283 750	0

Enfin, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 (et suivants) et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 8 Avril 2024

P/ FMBZ KPMG Tunisie

Emna Rachikou


 P/ FMBZ KPMG TUNISIE
 IMMEUBLE DESSA
 1, Rue de Housni-Les Serres de L'UNESCO
 BP 51068/10000 - RG: 814000
 Tél: 71 194 544 / Fax: 71 100 000
 E-mail: info@fmbz.kpmg.tn

P/Consulting and Financial Firm

Walid BEN AYED


 CONSULTING & FINANCIAL FIRM
 CNF
 Société d'Expertise
 Comptable et Financière
 10, Rue de Housni-Les Serres de L'UNESCO
 BP 51068/10000 - RG: 814000
 Tél: 71 194 544 / Fax: 71 100 000
 E-mail: info@cfm.tn

Activités des filiales

**RAPPORT D'ACTIVITE DES FILIALES
POUR L'EXERCICE 2023**

1. PRESENTATION DES FILIALES DE LA BH BANK:

Dénomination	Activité	Année de Création
BH INVEST	Intermédiation financière	1995
BH SICAF	Gestion de portefeuille de valeurs mobilières	1994
BH SICAV CAPITALISATION	Gestion de portefeuille de valeurs mobilières	1994
BH SICAV OBLIGATAIRE	Gestion de portefeuille de valeurs mobilières	1997
BH IMMO	Promotion immobilière	1997
BH ASSURANCE	Assurances	1995
BH LEASING	Leasing	1997
BH EQUITY	Investissement à capital risque	1997
STIMEC (Société de technologie d'impression et d'édition de chéquiers)	Confection de chéquiers et édition de matières consommables	1999
BH RECOUVREMENT	Recouvrement de créances	2002
SMT(Société Moderne de Titrisation)	Titrisation	2002
TF Bank (TUNISIAN FOREIGN BANK)	Banque	1977

2- INDICATEURS FINANCIERS DES FILIALES.

Les principaux indicateurs des sociétés du groupe au 31/12/2023 sont présentés dans le tableau suivant :

(Chiffres en mD)

Dénomination	Total bilan		Capitaux propres		Chiffre d'affaires		Résultat net	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Sociétés consolidées	1 653 452	1 565 946	247 092	233 039	250 747	232 956	3 431	-495
BH IMMO	40 305	45 379	8 115	7 752	9 165	8 950	394	-782
BH SICAF	16 140	16 105	15 914	15 902	617	547	318	302
BH INVEST	12 671	10 293	8 644	6 946	4 364	3 327	1 738	918
BH EQUITY	360 562	344 783	23 781	23 004	4 561	3 524	1 480	757
BH ASSURANCE	502 484	443 488	87 776	77 795	176 570	161 650	13 175	13 306
BH LEASING	287 234	296 213	35 402	32 265	35 621	34 336	3 150	1 962
BH Recouvrement	7 919	6 945	6 744	5 991	2 905	2 828	746	784
STIMEC *	4 868	5 473	-4 503	-3 607	2 387	3 551	-843	-846
S.M. TITRISATION	755	755	-394	-393	0	0	-1	-29
TF BANK**	420 514	396 512	65 613	67 384	14 557	14 243	-16 726	-16 867
OPCVM	119 935	126 630	119 031	125 723	8 600	7 657	7 957	6 986
BH Sicav Obligataire	96 487	106 307	95 899	105 700	6 968	6 400	6 541	5 942
BH Sicav Capitalisation	23 448	20 323	23 132	20 023	1 632	1 257	1 416	1 044
TOTAL GENERAL	1 773 387	1 692 576	366 123	358 762	259 347	240 613	11 388	6 491

* **STIMEC** : EF au 31-12-2023 provisoires non audités.

** **TF BANK**

- Au 31-12-2023 : États financiers provisoires non audités
- Au 31-12-2022 : 1 € = 3,2807 TND
- Au 31-12-2023 : 1 € = 3,3969 TND

2-1. Pour les filiales consolidées:

L'activité des filiales de la BH BANK au titre de l'exercice 2023 s'est caractérisée par les faits suivants :

- Le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des filiales hormis les OPCVM a évolué pour passer de 232 956 mD en 2022 à 250 747 mD à la fin de l'exercice 2023, soit une évolution de 8%
- Les capitaux propres ont connu une amélioration de l'ordre de 6% pour atteindre le niveau de 247 092 mD au 31-12-2023 contre 233 039 mD en 2022.
- Les résultats nets ont enregistré une hausse de 3 926mD passant de - 495 mD au 31-12-2022 à 3 431 mD au 31-12-2023 grâce à l'amélioration des résultats de la quasi-totalité des sociétés du groupe BH BANK.

2-2. Pour les OPCVM :

Malgré la légère baisse du total actif des OPCVM de 5%, expliquée principalement par les rachats des parts SICAV BHO, les Sociétés d'Investissement à Capital Variable du groupe BH BANK (BH SICAV Obligataire et BH SICAV Capitalisation) ont pu réaliser au cours de l'exercice 2023 les performances suivantes :

- Un chiffre d'affaires global de 8 600 mD en 2023 contre 7 657 mD en 2022, soit une amélioration de plus de 12%.
- Un résultat net global de 7 957 mD en 2023 contre 6 986 mD en 2022, soit une amélioration de 14%

3- PRINCIPAUX CONSTATS PAR FILIALE :

3-1 Sociétés consolidées :



Président du Conseil d'Administration : Mr Ahmed TRABELSI.

Directeur Général : Madame Dalila Bader.

Objet social : BH Assurance est une compagnie d'assurances multi-branches.

Siège social : Lotissement AFH - BC5, Centre Urbain Nord –1003- Tunis.

Tél. : (216) 71 184 200 **Fax :** (216) 71 948 457

Capital social actuel de société : (Totalelement libéré)

Nombre d'actions : 2 660 000 actions

Valeur nominale : 5 DT

Capital : 13 300 000DT

Participation actuelle de la BH :

Nombre d'actions : 635 596 actions

Montant : 3 177 980 DT

Pourcentage : 23,89%

Faits saillants de l'exercice 2023 :

Malgré la conjoncture économique fragilisée, BH Assurance continue son développement rentable et affiche un taux de croissance global de 9,2%, le chiffre d'affaires de l'année s'est établi à 176,6MD contre 161,6MD en 2022 et contre une estimation initiale de 180,9MD, soit un taux de réalisation des objectifs de 98%.

Ces réalisations, inférieures aux objectifs escomptés, sont principalement imputées à la non-concrétisation d'une affaire importante en assurance maladie pour un montant de 9MD. Il convient, toutefois, de signaler que BH Assurance a pu compenser en partie cette perte d'affaire par des souscriptions en capitalisations et en bancassurance.

Etant leader en assurance numérique, BH Assurance continue son développement dans une stratégie de transformation digitale en misant surtout sur la mise à niveau de son système d'information à travers le projet de mise en place de son nouvel ERP, SISNET 11, lancé déjà depuis l'année 2022.

Ce projet, considéré comme stratégique et crucial permettra à BH Assurance de rester compétitive, sécurisée, conforme et capable de répondre aux besoins métier évolutifs tout en profitant des avantages des nouvelles technologies.

En termes de charge totale des sinistres, elle s'est établie au 31.12.2023 à 89,3MD , soit au même niveau que l'année précédente avec une disparité entre les différentes branches.

Au 31.12.2023 le ratio combiné s'est stabilisé à 76% contre 81% en 2022. Cette amélioration témoigne d'une performance technique et trouve son origine dans l'évolution plus importante du chiffre d'affaires par rapport à la sinistralité et la maîtrise des charges de gestion.

Au 31.12.2023, les engagements techniques ont totalisé 309,6MD contre 266,6MD en 2022 soit une évolution de 16%.

RESULTATS :

Au 31.12.2023, le résultat technique Non-vie s'est établi à 0,5MD contre 5,5MD en 2022, soit une baisse de 90%. Cette régression est liée à l'évolution de la sinistralité en assurances maladie et en assurance automobile.

Le résultat technique VIE s'est établi de sa part à 12,9MD contre 8,4MD en 2022, soit une évolution de 54%. Il y a lieu de signaler que cette performance est liée au développement du chiffre d'affaires conjugué à une maîtrise de la sinistralité.

En conséquence de tout ce qui a été avancé, le résultat Brut s'est établi à 19,23MD contre 18,3MD en 2022, soit une évolution de 5%.

Le résultat net, pénalisé par l'institution d'une nouvelle taxe conjoncturelle au profit du budget de l'État de 4% affiche une baisse de 1% pour s'établir à 13,1MD contre 13,3MD en 2022.



- **Président du Conseil d'Administration** : M. Wajdi KOUBAA
- **Directeur Général** : M. BRAHIM AMMAR
- **Objet social** : Effectuer des opérations de leasing mobilier et immobilier portant sur des biens à usage professionnel (industriel, commercial, service, etc...).
- **Siège social** : Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance-Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
- **Téléphone** : 71 189 700 **Fax** : 71 949 335

- **Capital social actuel de société : (Totalemment libéré)**
 - Nombre d'actions** : 7 000 000 actions
 - Valeur nominale** : 5 DT
 - Capital** : 35 000 000DT

- **Participation actuelle de la BH BANK :**
 - Nombre d'actions** : 2 915 014 actions
 - Montant** : 14 575 070 DT
 - Pourcentage** : 41,64%

A fin 2023, BH Leasing a approuvé **1631** demandes de financement portant sur une enveloppe de **149,2MD** touchant tous les secteurs de l'économie contre **1758** demandes en 2022, soit **150MD** d'approbations et accusant une légère baisse de 0,5% par rapport à fin 2022 .

En 2023, BH Leasing a mis en force **1308** Affaires portant sur une enveloppe de **113MD** contre 121 MD en 2022, soit une régression de 7% et un taux de réalisation des objectifs prévisionnels de 90%,

- Le taux moyen des mises en forces en 2023 a été de 15,27% contre un taux moyen de 14,65% en 2022, sachant que le taux moyen des MEF du secteur en 2023 a été de 15,08%, contre un taux de 14,79% en 2022.

Le chiffre net des effets retournés impayés après première présentation pour l'exercice 2023 est resté quasi stable soit un niveau de 50MD

Le taux de retour des effets impayés en 2023 est resté stable par rapport à l'année dernière, soit un taux de 34% du chiffre d'affaires

Faits Saillants de l'exercice 2023 :

L'activité de BH Leasing durant 2023 a été marquée par :

- Une augmentation des intérêts et produits assimilés de leasing : Le montant total des intérêts et produits assimilés de leasing a augmenté de 4% par rapport à fin 2022 pour atteindre un total de 36 MD, soit un taux de réalisation de l'objectif de 98%.
- Une légère diminution des impayés : Le montant total des impayés a baissé de 3% pour atteindre un total de 30 MD contre 31 MD à fin 2022, soit un taux de réalisation de l'objectif de 93%.
- Une augmentation des créances classées : Le volume total des créances classées a augmenté de 14,2% pour atteindre un total de 48 MD contre 42 MD à fin 2022, soit un taux de réalisation de l'objectif de 104%.
- Une diminution des provisions et agios : Le volume total des provisions et agios a diminué de 3,4% pour atteindre un total de 29 MD contre 30 MD à fin 2022, soit un taux de réalisation de l'objectif de 96%.
- Le montant des charges financières a été de 22 MD à fin 2023, soit un TRO de 96%.
- Le montant total des charges d'exploitation hors provisions a été de 9 MD à fin 2023, soit un taux de réalisation de l'objectif de 103%.
- Une amélioration au niveau de résultat net : L'exercice 2023 a été clôturé avec un bénéfice de 3,15 MD contre un gain de 1,96 MD à fin 2022, soit une évolution de 61% et un taux de réalisation de l'objectif de 122%.
- Acquisition d'un nouveau siège social
- Nouvel organigramme
- Nouvelle stratégie commerciale axée sur la proximité, la qualité de service et une croissance saine, conforme et rentable
- L'ouverture de 5 nouvelles agences : Centre d'affaires Tunis, Gafsa, Gabès et Ksar Helal et transfert des 3 anciennes : Sousse, Sfax et Béja.
- Adoption d'une politique de gestion par projets visant l'amélioration des processus, pilotés et animés par les équipes BH Leasing

Présidente du Conseil d'Administration : Mme Sonia BEN FREJ

Directeur Général : Monsieur Mohamed MABROUK

Objet social : la société a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation des fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières et la prise de participation dans le capital des sociétés à haute valeur ajoutée.

Contexte de Création, initiateur du projet :

La création de la BH SICAF en 1994 s'inscrit dans le cadre de la volonté des pouvoirs publics de créer un nouveau mécanisme de mobilisation de l'épargne pour développer le marché financier et promouvoir l'investissement.

Devant les mutations profondes de l'environnement monétaire et financier marqué par la mondialisation et la concurrence et dans un souci de diversification de ses activités et de consolidation de sa place au sein du système bancaire et financier Tunisien, la BH BANK a créé une première filiale, la BH SICAF.

Elle a contribué à la création de toutes les autres filiales de la BH BANK et ses participations ont permis à la Banque de compléter sa gamme de produits financiers comme l'assurance, l'intermédiation en bourse, le leasing, le capital risque et l'impression et la confection des chèquiers..

Siège social: Rue Chebbia, Espace Tunis - Bloc K, 5ème étage 1073- Mont Plaisir - Tunis

Tel : 71 126 000 **Fax :** 71.903 160

E-mail sicaf.bh@planet.tn

Cadre Juridique : Loi n° 88-92 du 2 août 1988 et les lois subséquentes.

Capital social actuel de la société : (Totalelement libéré)

Nombre d'actions	: 1 500 000 actions
Valeur nominale	: 10 DT
Capital	: 15 000 000 DT

Participation actuelle de la BH BANK

Nombre d'actions	: 744 799 actions
Montant	: 7 447 990 DT
Pourcentage	: 49,653%

Les faits saillants de l'exercice 2023 :

L'exercice clos le 31 décembre 2023, a été marqué par les faits saillants suivants :

- Les dividendes encaissés sur les participations s'élèvent à 371 404 D au 31/12/2023 contre 334 058 D au 31/12/2022 soit une augmentation de 11%.
- Les dividendes encaissés sur portefeuille-titres cotés s'élèvent à 16 541D au 31/12/2023 contre 19 338 D au 31/12/2022.
- Les plus-values sur cessions s'élèvent au 31/12/2023 à 49 646 D.

- Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 58 437 D au 31/12/2023 contre 31 287D au 31/12/2022.
- Les revenus des obligations s'élèvent à 81 969D au 31/12/2023 contre 95 436 D au 31/12/2022.
- Une reprise des provisions sur le titre BH LEASING d'un montant 25 461 D au 31/12/2023 contre une reprise de 114 932 D au 31/12/2022.
- Une reprise des provisions au 31/12/2023 sur le titre BH IMMO d'un montant de 79 903 D sur un total des provisions constituées d'un montant de 324 798 D ; il est à signaler que la cession de deux lots du terrain du LAC et le démarrage de commercialisation du projet SAHLOUL ont donné une bouffée d'oxygène pour la société.

Le résultat :

En conséquence de ce qui précède, le résultat net de l'exercice 2023 est de 318 005 D contre un résultat 301 799 D au 31/12/2022 soit une augmentation de 5%.



Président du conseil d'administration : Monsieur Wajdi Koubaa

Directeur Général : Monsieur Fadhel Guizani

Objet social : le renforcement de la structure financière des entreprises et la gestion des fonds à capital risque, notamment pour le compte de BH BANK et ses filiales conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Contexte de création et initiateur du projet : BH Bank a créé en 1997 BH EQUITY dans un contexte d'expansion du Groupe BH BANK et la diversification de ses activités d'une part et afin de gérer les placements de l'excédent des ressources des sociétés du Groupe BH BANK dans l'investissement à capital risque.

Siège social : 67, avenue Alain Savary Cité Jardins II Bloc B 3^e étage 1002 Tunis

Téléphone :	Fax :	Courriel :
71 78 01 40 – 71 78 04 22	71 84 66 75	contact@bhequity.tn

Capital social actuel de société : (Totalelement libéré)

Capital	: 18 000 000 DT
Nombre d'actions	: 3 600 000 actions
Valeur nominale	: 5 DT

Participation actuelle de la BH BANK :

Montant	: 7 485 460 DT
Nombre d'actions	: 1 497 092 actions
Pourcentage	: 41,586%

Participation actuelle des filiales du groupe BH BANK :

Montant	: 4 470 635 DT
Nombre d'actions	: 894 127 actions
Pourcentage	: 24,837%

Les faits marquants de l'exercice 2023 par rapport à 2022 :

L'exercice 2023 a été caractérisé par la réalisation d'importantes performances au niveau des activités de BH Equity, se traduisant par des indicateurs de rentabilités en nette progression par rapport à 2022 justifiant la progression de 95,4% du résultat net.

- L'exercice 2023 a été caractérisé par la consolidation des ressources de BH EQUITY par le placement de deux nouveaux fonds à capital risque pour un montant total de 25 000 mD ;
- Le niveau des approbations a atteint 38 366 mD contre 26 040 mD en 2022 soit une évolution de 47,3 % ;
- Le niveau des libérations a atteint 29 324 mD contre 21 060 mD en 2022 soit une progression de 39,2 % ;
- Sur le plan désinvestissement, BH Equity a pu réaliser un exploit en atteignant le plus haut niveau depuis sa création soit 17 928 mD contre 7 745 mD en 2022 enregistrant ainsi évolution de 131,5 % ;

La répercussion de cette performance est plus ressentie en faveur de BH Bank que BH Equity, en effet le montant lui revenant s'élève à 17 519 mD (dont 13 022 mD en principal et 4 498 mD en plus-value). Ces recouvrements vont permettre à BH Bank de constater aussi des reprises sur provisions estimées 829 mD ;

- Les produits d'exploitation ont évolué de 29,4 %, en passant de 3 524 mD en 2022 à 4 561 mD en 2023 ;
- Le résultat des activités ordinaires avant impôt a évolué de 110,6% pour atteindre 2001 mD contre 950 mD en 2022
- L'exercice 2023 s'est soldé par un résultat net de 1480 mD contre 757 mD en 2022 soit une évolution de 95,4%.

Sur le plan organisationnel, BH Equity a procédé à une refonte de son organigramme. Cette action a été entamée en 2023 et sera finalisée courant le premier trimestre 2024.

Concernant la sécurisation des activités, l'exercice 2023 a été marqué par la mise en place d'une veille fiscale et dans la même lancée, BH Equity a engagé, en collaboration avec l'ATIC, la préparation d'une veille Juridique dont les travaux sont finalisés.

BH Equity a mis en place son code déontologie qui définit les règles de bonne conduite professionnelle et a élaboré sa politique d'investissement qui vise à relancer l'activité, assurer une rentabilité saine, et un développement durable tout en respectant les exigences réglementaires, internes et les orientations de BH Bank.

BH Equity a réalisé des performances significatives dans tous ces indicateurs liés à l'activité aussi bien au niveau de l'investissement, du recouvrement que de la rentabilité. Ces performances ont plus impacté les bailleurs de fonds, principalement BH Bank, que les indicateurs de BH Equity. Ces efforts seront poursuivis en 2024 avec la même vigueur pour améliorer la rentabilité des fonds confiés à la société.



Président du Conseil d'Administration : Mr Moncef TLILI

Directrice Générale : Madame Sonia Ben Frej.

Directeur Général Adjoint : Mr Chiheb CHAKER

Objet social : L'Intermédiation en Bourse.

Siège social : Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Ouled Ahmed Sghaier, Centre Urbain Nord –1003- Tunis.

Tél. : (216) 31 389 800 **Fax :** (216) 71 948 512

Capital social actuel de société : (Totalemment libéré)

Nombre d'actions :	30 000
Valeur nominale :	100 DT
Capital :	3 000 000 DT

Participation actuelle de la BH :

Nombre d'actions :	9 000
Montant :	900 000 DT
Pourcentage :	30%

Au cours de l'année 2023, BH INVEST a pu réaliser les performances suivantes :

- Au 31/12/2023, BH INVEST a réalisé un volume de transactions toutes cotes confondues de 70,991MD contre 48,664MD durant l'exercice 2022 soit une progression de 45,88%.
- Concernant la gestion du portefeuille, et à fin 2023, le montant des actifs d'OPCVM(s) gérés par BH INVEST (hors FCP OPTIMA) a atteint 265MD soit une baisse de 2,89% par rapport au 31/12/2022. En termes de taille de l'encours géré (hors FCP OPTIMA), BH INVEST a pu maintenir la 7^{ème} position. En termes de rendement, les SICAV(s) gérés par BH INVEST ont réalisé de bonnes performances à l'instar de la BHC dont le rendement est passé de 5,60% au 31/12/2022 à 6,98% au 31/12/2023 occupant ainsi la 2^{ème} position de sa catégorie SICAV Obligataire.

- Coté montage, la société a procédé au placement d'un Emprunt Obligataire sans appel public à l'épargne pour le compte de la BH LEASING d'un montant global de 12MD. Parallèlement, BH INVEST a contribué au placement de l'emprunt national 2023 pour ses quatre tranches, à hauteur de 13,04% soit l'équivalent de 495,171MD.

En termes financiers et durant l'exercice 2023, le total bilan s'établit à 12,671MD, les capitaux propres avant affectation à 8,644MD, les revenus d'exploitation s'établissent à 4,364MD et les charges d'exploitation s'élèvent à 2,615MD.

Compte tenu de ce qui précède, BH INVEST a réalisé un résultat net de 1,738MD.



Présidente du Conseil d'Administration : Mme Dalila BADR

Directeur Général : Monsieur Ali BOUSSOUFFARA

Objet social : La société a pour objet le lotissement et l'aménagement de terrains destinés à la construction immobilière et leurs ventes, L'aménagement de zones pour les activités agricoles, de tourisme et d'industrie, la construction et la rénovation d'immeubles individuels, semi-collectifs et collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel, administratif ou industriel pour la vente ou la location. Lotissement et aménagement de terrains et de zones destinés à la construction immobilière et leur vente, ainsi que la construction et la rénovation d'immeubles et de bâtiments destinés aux activités industrielles pour la vente et la location.

Siège social : 67 Avenue Alain Savary – Voie X2, Résidence Jardins II Bloc A, 6^{ème} étage 1002 Tunis

Tél : 71 847 031 / 71 845 561 / Fax : 71 840 912

Site Web : www.bh-immo.tn

Capital social actuel de la société : (Totalemment libéré)

Nombre d'actions :	150 000 actions
Valeur nominale :	100 DT
Capital :	15 000 000 DT

Participation actuelle de la BH BANK:

Nombre d'actions :	44 975 actions
Montant :	4 497 500 DT
Pourcentage :	29,984%

Activité de la société au 31-12-2023

- Au 31-12-2023, les revenus de BH IMMO ont connu une augmentation de 14,13% pour atteindre 9 098 476 D HT contre 7 971 762 D HT au 31.12.2022 due principalement à la commercialisation du projet Sousse Sahloul.
- Les achats consommés au 31.12.2023 s'élèvent à un montant de 3 288 967 DT, contre 1 447 736 DT en 2022, soit une augmentation de 1 841 231 DT. Cette dernière est due essentiellement à l'achèvement des travaux du projet Sousse Sahloul.
- Les charges financières ont atteint 2 852 020 DT au 31.12.2023 contre 2 953 887 DT au 31.12.2022, soit une diminution de 101 867 DT.
- Les remboursements en principal et intérêts des crédits au 31.12.2023 ont atteint 11 066 888 DT contre 2 150 057 DT au 31.12.2022, soit une augmentation de 8 916 831 DT due essentiellement à l'utilisation du produit de cession des deux terrains du Lac et aux revenus générés à la suite de la vente des locaux en stock. Le détail y afférent se présente comme suit :
 - Remboursement partiel du crédit de projet Spric : 213 269 DT.
 - Remboursement partiel du crédit de construction du projet Manouba : 4 452 540 DT.
 - Remboursement partiel du crédit de construction du projet Sousse Sahloul : 1 448 512 DT.
 - Remboursement intégral du crédit du projet Marina : 153 163 DT.
 - Remboursement intégral du découvert mobilisé avec les intérêts de prorogation y afférent 2 876 313 DT.
 - Remboursement partiel du crédit de consolidation avec une cote part des intérêts de prorogation : 1 923 090 DT.
- Les produits d'exploitation au 31/12/2023 s'élèvent à 9 165 114 DT, alors que les charges d'exploitation sont de l'ordre de 5 999 706 DT, ce qui fait ressortir un résultat d'exploitation bénéficiaire de 3 165 408 DT.
- Le résultat après impôt de la société est bénéficiaire de 393 792 DT au 31/12/2023 contre un déficit de 782 231 DT au 31/12/2022.

BH | RECOUVREMENT 

 **استصلاح | BH**

Président du Conseil d'Administration : Monsieur Moncef TLILI

Directeur Général : Monsieur Nadhira Rebai

Siège social : 67 Avenue Alain Savary, Imm B, 2ème étage, Cité jardins II, 1002 Tunis.

Tél : 71 791 191 **Fax** : 71 782 575

Objet : Achat et recouvrement des créances pour son propre compte et le recouvrement pour le compte des tiers.

Cadre juridique : Loi N° 98-4 du 02 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances.

Capital social actuel de société : (Totalelement libéré)

Nombre d'actions : 200 000 actions

Valeur nominale : 10 DT

Capital : 2 000 000 DT

Participation de la BH

Nombre d'actions : 120 000

Montant : 1 200 000 DT

Pourcentage : 60%

Activité de la Société au 31-12-2023 :**1-Cession des créances :**

Au cours de l'exercice 2023, la société a acquis 2 lots de créances auprès de la BH Bank composés de 1.943 dossiers d'une valeur nominale de 27.677.568 DT.

La répartition du portefeuille des créances acquises par secteur d'activité à la clôture de l'exercice 2023, se présente comme suit :

Secteur d'activité	Nombre Dossiers	%
Promotion Immobilière	40	25,2 %
Industrie	181	17,4 %
Commerce	908	17,2 %
Autres activités	5.345	14,7 %
Bâtiment & T. Publics	115	11,4 %
Tourisme	47	6,5 %
Services	318	5,3 %
Carrières	10	1,5 %
Agriculture	68	0,71 %
Associations Sportives	6	0,11 %
Total	7.048	100 %

Répartition du portefeuille par catégorie (P.M / P.P) :

Catégorie	Nombre Dossiers	%
Personnes Morales	1.123	82 %
Personnes Physiques	5.925	18 %
Total	7.048	100 %

2) Diagnostic du portefeuille des créances acquises :

Le diagnostic du portefeuille des créances se présente comme suit à la clôture de l'exercice 2023 :

Phases	Nombre	Nominal en DT	%
Procédure judiciaire (Contentieux)	5.675	175.180.106	48 %
Carence	1.087	16.025.690	4,3 %
Sociétés en difficultés économique	53	22.533.565	6,1 %
Sociétés inexistantes	22	1.453.182	0,4 %
Faillite, Liquidation et Cession	211	153.599.332	42 %
Total	7.048	368.791.874	100%

Parmi les dossiers en procédure judiciaire (Contentieux), figurent 10 créances représentant 49% du total portefeuille soit 85.369.313 DT.

3) Recouvrement des des créances :

Le recouvrement brut relatif à la période allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 s'élève à **3.202.045** DT, contre 3.015.457 DT l'exercice précédent, soit une progression de l'ordre de **6,1 %**, il est ventilé comme suit :

Libellés	2023	2022	Cumul au 31/12/2023	Cumul au 31/12/2022	Var Cumul 2023 / 2022
Recouvrement principal	2.732.740	2.810.447	27.532.901	24.800.161	11 %
Intérêts /Recouvrement	172.686	17.905	2.581.089	2.408.403	7 %
S/ Total : Rec. Net	2.905.426	2.828.352	30.113.990	27.208.564	10 %
Récupération Frais & autres produits	296.619	187.105	1.551.544	1.254.925	23 %
Total Recouvrement	3.202.045	3.015.457	31.665.534	28.463.489	11 %

Ainsi, le recouvrement cumulé brut est passé de 28.463.489 DT à **31.665.534** DT au 31/12/2023, soit une évolution de l'ordre de **11 %**.

Répartition du recouvrement par catégorie :

Recouvrement	AU 31/12/2022	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Cumul AU 31/12/2023
Personnes Physiques	6.143.636	1.851.187	7.994.823
Personnes Morales	22.319.853	1.350.858	23.670.711
Total	28.463.489	3.202.045	31.665.534

4) Résultats de la société :

Le résultat d'exploitation est de **1.214.858** DT au 31/12/2023 contre 1.249.615 DT à la clôture de l'exercice 2022.

Quant au résultat net il est bénéficiaire de l'ordre de **746.109** DT, contre un bénéfice de 784.142 DT à la clôture de 2022.



Président du Conseil d'Administration : Madame Sonia Ben Frej

Directeur Général : Monsieur Khoudhir CHEBBI

Objet social: Les opérations de confection de chèquiers, d'impression et d'édition.

Siège social : 17 Rue des entrepreneurs, 2035 Charguia II.

Tél : 70 83 66 72 / 70 83 66 73

Fax : 71 94 25 32

Capital social actuel de la société : (Totalemment libéré)

Nombre d'actions : 140 000 actions

Valeur nominale : 10 DT

Capital : 1 400 000 DT

Participation actuelle de la BH BANK :

Nombre d'actions : 42 000 actions

Montant : 420 000 DT

Pourcentage : 30%

L'année 2023 s'est caractérisée par :

- ✓ Des perturbations dans l'activité dues à des problèmes de trésorerie, aggravés par des charges financières en constante augmentation résultant des pertes continues enregistrées dans les bilans de la STIMEC depuis sa création.
- ✓ Des investissements importants en équipements et en personnel dans un environnement d'activité restreint et réglementé, engendrant une pression financière significative.
- ✓ La saisie des comptes bancaires de la STIMEC au profit de la Poste, entravant son fonctionnement financier.
- ✓ Des dettes impayées envers la plupart des fournisseurs.
- ✓ La perte de marchés importants tels que STB, BNA, BIAT, La Poste et BH BANK (pour la mise sous pli et les chèquiers), représentant près de la moitié du chiffre d'affaires.

- ✓ Malgré les efforts déployés pour redresser la situation financière jusqu'au 31 décembre 2022, celle-ci s'est détériorée. En conséquence, le conseil d'administration de la banque a décidé d'opter pour la liquidation de la société.

La situation financière de l'exercice 2023 fait ressortir les observations suivantes :

- Le total des actifs est passé de 5.472 mD en 2022 à 4 868 mds en 2023 enregistrant une diminution de 604 mD, soit -11%.
- Les actifs immobilisés sont passés de 523 mD en 2022 à 333 mD en 2023 enregistrant une diminution de 190 mD, soit -36,3%.
- Les actifs courants sont passés de 4.949mD en 2022 à 4 534mD en 2023 enregistrant une diminution de 604mD, soit -12%.
- Le chiffre d'affaires est passé de 3.550mD en 2022 à 2.386mD en 2023 enregistrant une diminution de 1.164mD, soit -32.8%.
- Les charges d'exploitation sont passées de 3.965mD en 2022 à 3.099mD en 2023 enregistrant une diminution de 866mD, soit -21,8%.
- Le résultat d'exploitation est passé de -414mD en 2022 à +712mD en 2023 soit une diminution de 297mD.
- Le résultat de l'exercice est passé de -845mD en 2022 à -843mD soit une amélioration de 2mD.

Pour l'année 2024, la STIMEC compte réaliser les actions suivantes :

- ✓ La STIMEC doit prendre des mesures pour résilier les contrats en cours afin de minimiser les pertes et procéder à la liquidation de son stock.
- ✓ La STIMEC attend toujours la réponse de la CARREPP concernant la dissolution de la société.

TUNISIAN FOREIGN BANK :



Président du Conseil d'Administration : Mr Lassaad JOUINI

Directeur Général : M. Mondher GHAZALI

Date de participation de la BH BANK : 31 décembre 2009

Objet social : Mobiliser l'épargne des Tunisiens résidant en France et en Europe, faciliter leurs transferts, canaliser ces transferts vers des projets de développement et favoriser les opérations d'échange et de partenariat entre la Tunisie et les pays européens.

Contexte de Création, Initiateurs du projet : L'Union Tunisienne de Banques a été créée en 1977 sur initiative de la Banque Centrale de Tunisie.

Siège Social : 9 Rue des Pyramides 75001 PARIS

Tel : 01 42 86 97 52

Fax : 01 42 60 90 13

Email : admin@tfbank.fr

Capital social actuel de la société :

Nombre d'actions : 2 861 698 actions

Valeur nominale : 15,24 €

Capital : 43 612 277.52 €

Participation actuelle de la BH-BANK :

Nombre d'actions : 683 493 actions

Montant : 10 416 433.32 €

Pourcentage : 23,884%

L'exercice 2023 a été marqué par la hausse des taux d'intérêt impulsée dès mi 2022 par les autorités monétaires européennes dans le but de contenir l'inflation.

Dans ce contexte, la distribution de crédits par les banques s'est repliée de manière significative (notamment pour le financement de l'immobilier).

La TFBank a donc connu une année 2023 marquée par :

- L'augmentation du capital social de 3,7M€ pour le porter de 39,9M€ à 43,6M€
- La baisse de la nouvelle production d'engagements.
- La progression de la collecte de ressources clientèle (+5%)
- Un PNB proche de son niveau de 2022 à la faveur d'une reprise de provisions sur titres
- Des charges de gestion en baisse par rapport à l'année passée (-3%) et un coefficient d'exploitation très légèrement meilleur
- Un résultat net également proche de son niveau de 2022

La Société Moderne de Titrisation (en cours de liquidation).



La Société Moderne de Titrisation (en cours de liquidation).

Responsable (liquidateur) : Monsieur Samir MESSALI,

Objet social: La gestion de fonds communs de créances et leur représentation dans leurs rapports avec les tiers.

Siège Social : Espace Tunis Bloc H - Montplaisir Tunis

Capital social actuel de société : (Totalement libéré)

Nombre d'actions : 5 000 actions
Valeur nominale : 100 DT
Capital : 500 000 DT

Participation actuelle de la BH :

Nombre d'actions : 4 994 actions
Montant : 499 400 DT
Pourcentage : 99,88%

Le résultat net de la société était négatif en 2023 de 1180 dinars et les pertes cumulées de la SMT ont atteint la somme de 892m D au 31/12/2023.

La société est mise en procédure de dissolution et de liquidation à partir du mois de novembre 2017.

La société a poursuivi l'effort pour la liquidation des trois appartements qu'elle détient à un prix raisonnable qui pourrait recouvrir une grande partie ses pertes cumulées et les dettes. Une offre a été reçue au cours de 2023 pour l'acquisition des appartements pour un montant de 571 md, mais elle était en deçà de la valorisation faite par l'expert judiciaire qui était de 751mD. Par ailleurs nous avons demandé une valorisation des appartements par la direction des expertises de la banque, leur rapport a fixé une valorisation de 920mD.

3-2 les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières :

A/ Société d'Investissement à Capital Variable de type Obligataire distribution :



Président du Conseil d'Administration : Mr Mohamed MABROUK

Directeur Général : Lotfi BEN HAMMOUDA

Objet social : La société a pour unique objet la gestion d'un portefeuille de valeurs obligataires par l'utilisation de ses fonds propres.

Contexte de création, initiateur du projet :

Devant les mutations profondes de l'environnement monétaire et financier marqué par la mondialisation et la concurrence et dans un souci de diversification de ses activités et de consolidation de sa place au sein du système bancaire et financier, le groupe BH a connu, en juin 1997, la création d'une nouvelle filiale dénommée société d'Investissement à Capital Variable de type Obligataire dénommé SICAV BHO.

Les missions de Dépositaire et du Gestionnaire, ont été assurées par la Banque de l'Habitat, jusqu'à la fin de 2001.

A partir de 2002, l'activité de gestion de la SICAV BHO a été transférée à la BH INVEST.

La SICAV BHO a démarré son activité le 22 septembre 1994 avec un capital initial de 500.000 dinars.

Siège social : Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Ouled Ahmed Sghaier, Centre Urbain Nord 1003- Tunis
Tél. : (216) 31 389 800 **Fax :** (216) 71 948 512 **Tél :** 31 389 800 **Fax :** 71 948 512 **E-mail :**
bhinvest@bhinvest.com.tn

Cadre Juridique : loi n° 88-92 du 2 août 1988 et les lois subséquentes.

Directeur Général : Monsieur Lotfi Ben Hamouda.

Objet social : La gestion de portefeuille de valeurs mobilières.

Siège social : Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Ouled Ahmed Sghaier, Centre Urbain Nord –1003- Tunis.
Tél. : (216) 31 389 800 **Fax :** (216) 71 948 512

Capital social de la société au 31 décembre 2023 :

Nombre de parts : 903 493
Valeur liquidative : 106,142DT
Capital : 89 851 938 DT

Participation actuelle de la BH Bank :

Nombre de part : 146 972
Montant : 15 599 902 DT
Pourcentage : 17,36%

L'actif net de la SICAV BH Obligataire a atteint fin 2023 un montant de 95,898 MD soit une diminution de 9,27% par rapport à 2022 avec un rendement de 6,67%.

Au 31/12/2023, et en termes financiers, le total bilan s'établit à 96,487 MD, les revenus d'exploitation s'établissent à 6,968 MD et les charges d'exploitation s'élèvent à 0,710 MD.

Au 31/12/2023, le bénéfice net a atteint 6,541MD.

B/ Société d'Investissement à Capital Variable de type Obligataire- Capitalisation :



Président du Conseil d'Administration : Mr Mourad DHOUIB

Directeur Général : Monsieur Lotfi Ben Hamouda.

Objet social : La gestion de portefeuille de valeurs mobilières.

Contexte de création, initiateur du projet :

Le savoir faire, les moyens financiers et le réseau d'agence dont dispose la BH BANK d'une part et le cadre juridique qui limite l'exercice de certaines activités d'autre part, ont incité la Banque à créer des filiales, visant le

développement de nouveaux produits. De ce fait, elle a procédé à la constitution en 1994 d'une société d'investissement à capital variable dénommé SICAV BH PLACEMENT.

La BH Bank, dépositaire et gestionnaire de la SICAV BHC, a procédé à la commercialisation de ce nouveau produit sur l'ensemble de son réseau.

A partir de 2002, l'activité de gestion de la SICAV BHC a été transférée à la BH INVEST.

La SICAV BHC a démarré son activité le 22 septembre 1994 avec un capital initial de 500.000 dinars.

Siège social : Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Ouled Ahmed Sghaier, Centre Urbain Nord –1003- Tunis.

Tél. : (216) 31 389 800 **Fax :** (216) 71 948 512

Capital social de la société au 31 décembre 2023

Nombre de parts : 587 214
Valeur liquidative : 39,393 DT
Capital : 21 634 887 DT

Participation actuelle de la BH Bank :

Nombre de part : 110 110
Montant : 4 337 563 DT
Pourcentage : 20,04%

L'actif net de la SICAV BH Capitalisation a évolué de 15,52% passant de 20 MD au 31/12/2022 à 23 MD au 31/12/2023.

En termes de rendement, la SICAV BH Capitalisation a réalisé un taux de 6,98% à fin 2023 contre 5,60% à fin 2022.

Au 31/12/2023, et en termes financiers, le total bilan s'établit à 23,448 MD, les revenus d'exploitation s'établissent à 1,632 MD et les charges d'exploitation s'élèvent à 0,227 MD.

Au 31/12/2023, le bénéfice net a atteint 1,416 MD.

Rapport général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2023

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS Consolidés

BH BANK

Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

La BH Bank publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 29 avril 2023. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mme. Emna RACHIKOU (F.M.B.Z. Tunisie) et Mr. Walid Ben AYED (Consulting and Financial Firm).

BH BANK
BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2023
(Unité en mille dinars)

Notes **31/12/2023** **31/12/2022**

Actifs

AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	293 984	184 908
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	134 240	113 815
AC3	Créances sur la clientèle	3	10 463 992	10 907 418
AC4	Portefeuille-titres commercial	4	1 054 836	805 084
AC5	Portefeuille d'investissement	5	1 682 210	1 649 806
AC5B	Titres mis en équivalence	5	13 901	11 696
AC6	Valeurs immobilisées	6	185 352	174 757
AC7	Autres actifs	7	394 544	383 980
AC7C	Ecart d'acquisition net (GoodWill)		-	(59)
AC9	Impôt différé Actif		30 916	30 378
Total des actifs			14 253 975	14 261 783

Passifs

PA1	Banque Centrale et CCP		-	-
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	1 801 040	2 123 110
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	9	8 624 065	8 397 412
PA4	Emprunts et ressources spéciales	10	1 497 214	1 593 711
PA5	Autres passifs	11	751 583	669 967
PA6	Impôt différé Passif		20 371	20 067
Total des passifs			12 694 273	12 804 267

Intérêts Minoritaires

Intérêts Minoritaires			192 838	196 358
------------------------------	--	--	----------------	----------------

Capitaux propres

CP1	Capital		238 000	238 000
CP2	Réserves		985 886	898 010
CP3	Actions propres		-	-
CP4	Autres capitaux propres		-	-
CP5	Résultats reportés		-	-
CP6	Résultat de l'exercice		142 978	125 148
CP7	Résultat en instance d'affectation		-	-
Total des Capitaux propres			1 366 864	1 261 158
Total des capitaux propres et passifs			14 253 975	14 261 783

BH BANK
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2023
(Unité en mille dinars)

Notes **31/12/2023** **31/12/2022**

Passifs éventuels

HB1	Cautions, avals et autres garanties données	13	743 208	802 399
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		112 930	136 363
	B- En faveur de la clientèle		630 278	666 036
HB2	Crédits documentaires		302 989	396 511
HB3	Actifs donnés en garantie		1 198 511	1 198 511
Total des passifs éventuels			2 244 708	2 397 421

Engagements donnés

HB4	Engagements de financements donnés	13	531 945	176 534
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		-	-
	B- En faveur de la clientèle		531 945	176 534
HB5	Engagements sur titres		13 744	14 901
	A- Participations non libérées		13 744	14 901
	B- Titres à recevoir		-	-
Total des engagements donnés			545 689	191 435

Engagements reçus

HB6	Engagements de financement reçus	14	79 698	60 086
HB7	Garanties reçues	15	3 700 100	3 674 506
	A- Garanties reçues de l'Etat		-	-
	B- Garanties reçues d'autres Etab bancaires, financiers et d'assurances		405 963	308 832
	C- Garanties reçues de la clientèle		3 294 138	3 365 674
Total des engagements reçus			3 779 798	3 734 592

BH BANK
ETAT DE RESULTAT
Période allant de 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2023
(Unité en mille dinars)

		Notes	2023	2022 retraité	2022 publié
Produits d'exploitation bancaire					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	16	1 076 822	941 520	941 520
PR2	Commissions (en produits)	17	303 669	277 998	277 998
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	18	111 222	71 714	70 317
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	19	114 689	110 071	110 071
Total produits bancaires			1 606 402	1 401 303	1 399 906
Charges d'exploitation bancaire					
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	20	(719 235)	(568 436)	(568 436)
CH1A	Sinistres payés sur opérations d'assurances	20	(128 144)	(107 860)	(107 860)
CH2	Commissions encourues		(14 376)	(13 574)	(12 177)
Total charges d'exploitation bancaire			(861 755)	(689 870)	(688 473)
Total Produit net bancaire			744 647	711 433	711 433
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	21	(201 410)	(215 135)	(215 135)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	(254)	(1 940)	(1 940)
PR7	Autres produits d'exploitation	23	13 019	9 479	9 479
CH6	Frais de personnel		(176 155)	(176 809)	(177 347)
CH7	Charges générales d'exploitation		(76 832)	(79 447)	(78 909)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(23 519)	(21 783)	(21 783)
Résultat d'exploitation			279 496	225 798	225 798
PR11	Quote part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence		(3 441)	(3 523)	(3 523)
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	24	(217)	(839)	(839)
CH11	Impôt sur les bénéfices	25	(94 021)	(73 413)	(73 413)
Résultat des activités ordinaires			181 817	148 023	148 023
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(21 924)	(8 658)	(8 658)
	Part de résultat revenant aux minoritaires		(16 915)	(14 217)	(14 217)
Résultat net de l'exercice			142 978	125 148	125 148
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)			-	-	-
Résultat après modification comptable			142 978	125 148	125 148

BH BANK
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant de 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2023
(Unité en mille dinars)

Notes	2023	2022
Activité d'exploitation		
Produits d'exploitation bancaire encaissés	1 458 816	1 254 891
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(830 966)	(693 225)
Prêts accordés aux établissements bancaires et financiers	(19 326)	(7 245)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	(197 770)	49 977
Prêts et avances / Remboursements prêts et avances accordés à la clientèle	217 959	(1 141 769)
Dépôts / Retrait de dépôts de la clientèle	195 866	788 329
Titres de placement	(183 809)	(249 200)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	(263 331)	(231 091)
Sommes reçues des débiteurs divers	64 387	39 138
Impôt sur les bénéfices	(96 435)	(96 780)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	345 391	(286 975)
Activité d'investissement		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	114 689	110 071
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	(27 448)	(15 531)
Autres flux d'investissements	-	-
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(34 055)	(29 403)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	53 186	65 137
Activité de financement		
Emission d'actions	-	-
Emission d'emprunts	(123 434)	(293 897)
Augmentation / diminution des ressources spéciales	31 266	31 204
Dividendes versés	(49 000)	(47 102)
Autres flux de financement	(7 869)	6 188
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements	(149 037)	(303 607)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	33 696	40 079
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	283 236	(485 366)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(484 054)	1 312
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	26	(484 054)

BH BANK

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos au 31 Décembre 2023
(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers consolidés du groupe de la BH BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1er janvier 1999 ainsi que les normes (NCT 35 à 39) relatives à la consolidation et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquents.

2- Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués :

Les états financiers du groupe de la « BH BANK » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

2.1- Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour leur valeur nominale, intérêts précomptés compris pour les crédits à court terme.

Les engagements irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement suivi par un P.V de carence ainsi que les engagements ayant fait l'objet d'abandon sont passés en pertes

2.2- Règles d'évaluation des engagements

Provisions individuelles

Pour l'arrêté des états financiers au 31/12/2023, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les Circulaires subséquents.

Classification des créances

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

Classe 0 « Actifs courants » : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;

Classe 1 « Actifs nécessitant un suivi particulier » : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;

Classe 2 « Actifs incertains » : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain. Ces actifs se caractérisent notamment par l'existence de retards de paiement (des intérêts ou du principal) supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

Classe 3 « Actifs préoccupants » : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé. Les retards de paiements des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

Classe 4 « Actifs compromis » : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, ainsi que les créances contentieuses.

Calcul des provisions individuelles

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la BCT dans le circulaire n° 91-24. Ces taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les engagements de faible montant (Inférieurs à 50) sont classés selon la classe de risque automatique. Les provisions requises sur ces engagements sont déterminées par application des taux de provisionnement calculés sur les risques supérieurs à 50 KDT

Dans le cas où le taux de provisionnement calculé sur les actifs supérieurs à 50 KDT au cours de l'exercice en vigueur s'avère différent de celui calculé au cours de l'exercice précédent, le taux le plus élevé entre les deux est pris en compte pour la détermination des provisions.

Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédits n°2024-01 du 19 Janvier 2024, abrogeant et remplaçant les dispositions de l'article 10 Bis de la Circulaire n°2021-20 du 06 Décembre 2021,

La banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2023, d'un complément de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour un montant de 14 666 KDT.

Ces provisions sont constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24 et ont été déterminées par recours à la méthodologie annexée à la Circulaire 2012-20.

Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21 Les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêté des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

1.3. Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement

A chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat ; Toutefois les intérêts se rapportant à des créances classées sont portés en agios réservés.

Les intérêts perçus d'avance sont portés dans les comptes de régularisation appropriés et font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés au titre des créances classées pour les crédits industriels et commerciaux ainsi que les crédits habitat sont systématiquement réservés.

Les intérêts sur les comptes courants gelés, par application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999, sont également réservés. En ce qui concerne les intérêts comptabilisés sur les crédits de préfinancement, ils font l'objet de réservation à partir du moment où les projets y afférents sont classés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif. Les intérêts sur les créances consolidées ne sont constatés en résultat que lorsqu'ils sont effectivement encaissés.

La comptabilisation des commissions ayant le caractère d'intérêts obéit aux mêmes règles que celles applicables à la constatation des intérêts et les autres commissions sont constatées au fur et à mesure de leur réalisation.

2.4. Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

La banque classe ses titres en 4 catégories :

- Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants :
 - leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois.
 - la liquidité de leur marché

Ces titres incluent notamment les bons du trésor destinés à la clientèle.

- Les titres de placement qui sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.
- Les titres d'investissement qui sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette

intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.

- Les titres de participation qui englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres cotés sont réévalués par référence au cours boursier.

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente.

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins-values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions. Pour les titres d'investissement, les provisions sont constatées pour les moins-values latentes dans les deux cas suivants :

- *il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.

- *il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.5. Impôts sur le résultat

• Impôts courants

Les sociétés du groupe BH BANK sont soumises à l'impôt sur les sociétés selon les règles et les taux en vigueur dans chaque secteur d'activité.

• Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporelle est identifiée entre valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan et bases fiscales respectives lorsque ces différences ont une incidence sur les paiements futurs d'impôts. Les impôts différés sont calculés sur la base du taux d'impôt voté ou quasi-voté qui devrait être en vigueur au moment où la différence s'inversera.

Lors d'un changement de taux d'imposition, l'effet correspondant est enregistré au compte de résultat dans la rubrique « Charge fiscale différée ». Les actifs d'impôt différé nets ne sont pris en compte que s'il est probable que la société consolidée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

Les impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale et ne font l'objet d'aucune actualisation.

• Fiscalité différée

La fiscalité différée est, par ailleurs, traitée conformément à la norme internationale d'information financière IAS 12.

L'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la BH Bank est désormais consolidé par intégration globale, quel que soit leur secteur d'activité.

L'entreprise associée sous l'influence notable de la BH Bank est désormais mise en équivalence.

Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du groupe BH. Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du groupe BH.

2.6 Présentation des états financiers consolidés de synthèse

La présentation des états financiers consolidés du groupe BH se conforme aux dispositions de la norme NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Les revenus générés par les filiales n'opérant pas dans le secteur des services financiers figurent parmi les éléments de la rubrique « Autres produits d'exploitation ».

Les actifs autres que les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les passifs des filiales opérant dans le secteur non financier ne sont plus distingués en éléments courants et non courants et sont respectivement présentés sous l'intitulé « Autres actifs » et « Autres passifs ».

2.7 Périmètre, méthodes et règles de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la BH BANK, de toutes les filiales contrôlées par celle-ci et de l'entreprise associée.

Le périmètre de consolidation des états financiers consolidés a été déterminé conformément aux dispositions des normes comptables NC 35 à NC 37 et aux dispositions du code des sociétés commerciales régissant les groupes de sociétés.

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la société mère consolidante, 11 entités au 31/12/2023 :

- 10 filiales traitées par intégration globale ;
- Une entreprise associée traitée par mise en équivalence

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage d'intérêt ainsi que les méthodes de leur consolidation, se présentent comme suit :

Désignation	Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation	Pays
	2023	2022		
BH BANK	100,00	100,00	Intégration Globale	Tunisie
BH SICAF	53,18	53,18	Intégration Globale	Tunisie
TFB	19,99	18,79	Mise en équivalence	France
STIMEC	43,11	43,11	Intégration Globale	Tunisie
BH INVEST	62,31	62,31	Intégration Globale	Tunisie
SICAV BH-Obligataire	10,79	9,66	Intégration Globale	Tunisie
BH ASSURANCES	34,13	34,13	Intégration Globale	Tunisie
BH EQUITY	53,08	53,08	Intégration Globale	Tunisie

BH IMMO	58,52	58,52	Intégration Globale	Tunisie
BH RECOUVREMENT	77,84	77,84	Intégration Globale	Tunisie
BH LEASING	57,05	57,05	Intégration Globale	Tunisie
SICAV BH-Capitalisation	18,75	20,25	Intégration Globale	Tunisie

Sociétés mises en équivalence

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations interentreprises importantes, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique.

L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette entreprise.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou sur ses réserves ;
- Constater la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif sous l'intitulé "Titres mis en équivalence"
- Eliminer la participation du groupe dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé sous l'intitulé "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

Si, selon la méthode de la mise en équivalence, la quote-part de la Banque, société consolidante, dans les résultats déficitaires d'une entreprise associée, est égale ou supérieure à la valeur comptable de la participation, la Banque cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle.

Les pertes supplémentaires sont provisionnées dans la mesure où la Banque a assumé des obligations ou a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise mise en équivalence afin de remplir les obligations de cette dernière que la banque a garanties ou pour lesquelles elle s'est engagée par quelque moyen que ce soit.

Règles de consolidation

- Coût d'acquisition des titres, écart d'acquisition et écart d'évaluation

Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur majoré des coûts considérés comme significatifs directement imputables à l'acquisition, nets de l'économie d'impôts correspondante.

Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en actif selon le cas, soit en immobilisations incorporelles pour les filiales intégrés globalement, soit en titres mis en équivalence pour les autres entreprises.

Ecart d'évaluation

Les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la valeur d'entrée ré estimée dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entreprise acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

-Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus. La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise restant consolidée donne lieu à un amortissement complémentaire de l'écart d'acquisition.

-Opérations réciproques

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés, sont éliminés lorsqu'ils concernent des entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

3- Les retraitements comptables sur l'exercice 2022

	31/12/2022 publié	(1)	(2)	31/12/2022 retraité
CH02	-12 177	-1 397		-13 574
PR03	70 317	1 397		71 714
CH06	-177 347		538	-176 809
CH07	-78 909		-538	-79 447

(1) Reclassement commission sur opérations de change vers commissions encourues

(2) Reclassement des autres charges vers autres frais divers d'exploitation

4- Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

4.1-ACTIFS

Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et trésorerie générale de Tunisie

	31/12/2023	31/12/2022
Caisse en dinars	46 760	36 923
Caisse en devises	4 317	2 896
Change manuel	6 088	4 545
Avoirs chez la BCT en dinars	49 270	32 832
Avoirs chez la BCT en devises	155 663	55 143
Prêts à la BCT	32 576	53 328
Créances rattachées	6	11
Comptes de Chèques Postaux	286	286
Trésorerie Générale de Tunisie	675	675

Provisions pour dépréciation	(1 657)	(1 731)
Total	293 984	184 908

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2022	Dotation	Reprise	31/12/2023
Provisions pour dépréciation	(1 731)	(405)	478	(1 657)
Total des provisions	(1 731)	(405)	478	(1 657)

Note 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

	31/12/2023	31/12/2022
Prêts interbancaires	60 717	44 077
Organismes financiers spécialisés	70 191	66 239
Comptes ordinaires banques	4 604	4 131
Valeurs non imputées at autres sommes dues	-	(138)
Provisions sur Provisions sur comptes ordinaires banques	(1 272)	(494)
Total	134 240	113 815

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2022	Dotation	Reprise	31/12/2023
Provisions sur comptes NOSTRI en devises	(494)	(778)	-	(1 272)
Total des provisions	(494)	(778)	-	(1 272)

Note 3- Créances sur la clientèle

Au 31/12/2023, les créances sur la clientèle totalisent 10 463 992 mille dinars contre 10 907 418 mille dinars au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Encours à la clientèle	9 635 271	10 599 592
Arrangement, rééchelonnement et consolidation	324 729	312 620
Créances contentieuses	1 385 915	1 183 601
Échéances à recouvrer en principal	1 087 043	747 786
Échéances à recouvrer en intérêt	(5)	(5)
Créances rattachés	67 613	70 713
Intérêts perçus d'avance	(87 282)	(65 379)
Créances à la clientèle brutes	12 413 284	12 848 928
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(1 148 838)	(1 153 402)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(283 850)	(292 351)
Provisions collectives sur créances douteuses à la clientèle	(151 593)	(135 816)
Intérêts et autres produits réservés	(365 011)	(359 941)
Total Net	10 463 992	10 907 418

Au 31/12/2023, les créances brutes sur la clientèle totalisent 12 413 284 mille dinars contre 12 848 928 mille dinars au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Compte courant débiteur	942 231	981 195	(38 964)
Crédits commerciaux et industriels	6 806 630	7 343 793	(537 163)
Immobilier promoteur	881 125	953 555	(72 430)
Immobilier acquéreur contractuel	364 373	328 255	36 118
Immobilier acquéreur ressources propres	1 003 232	1 060 943	(57 711)
Autres concours à la clientèle	122 982	135 008	(12 026)
Crédits sur ressources spéciales	624 833	611 753	13 080
Autres emprunts	-	-	-
Autres	1 667 878	1 434 426	233 452
Total des créances brutes	12 413 284	12 848 928	(435 644)

Le tableau suivant montre le détail des agios réservés par produit bancaire :

Désignation	Agios Réserves 31/12/2023	Agios Réserves 31/12/2022	Variation
Compte courant débiteur	(133 453)	(117 041)	(16 412)
Crédits commerciaux et industriels	(138 860)	(145 478)	6 618
Immobilier promoteur	(68 817)	(73 818)	5 001
Immobilier acquéreur contractuel	(2 001)	(2 042)	41
Immobilier acquéreur ressources propres	(17 506)	(17 596)	90
Autres	(4 371)	(3 966)	(405)
Total General	(365 008)	(359 941)	(5 067)

Note 4- Portefeuille titres commercial

Au 31/12/2023, le portefeuille titre commercial totalise 1 054 836 mille dinars contre 805 084 mille dinars au 31/12/2022 détaillé dans le tableau ci-après.

La ventilation de ces titres par nature et par émetteur se présente comme suit :

	Cotation	31/12/2023	31/12/2022
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	Coté	284 750	235 273
Emprunts nationaux	Non coté	504 500	305 000
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	Coté	53 077	64 005
Titres de placement émis par des établissements de crédit	Coté	46 829	46 540
Autres titres de placement	Coté	153 526	147 544
Total 1		1 042 682	798 362
Créances et dettes rattachées aux titres de transaction		1 337	881
Créances rattachées aux titres de placement		19 744	11 956
Charges constatées d'avance sur titres de transaction		(7 495)	(5 126)
Provisions sur titres de placements		(1 432)	(989)
Total 2		12 154	6 722
Total Net (1+2)		1 054 836	805 084

Le mouvement du portefeuille titres commercial se présente comme suit :

	31/12/2022	Acquisition	Cession	Reclass	31/12/2023
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	235 273	50 000	(523)	-	284 750
Emprunts nationaux	305 000	199 500	-	-	504 500
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	64 005	7 089	(18 017)	-	53 077
Titres de placement émis par des établissements de crédit	46 540	289	-	-	46 829
Autres titres de placement	147 544	50 335	(44 353)	-	153 526
Total	798 362	307 213	(62 893)	-	1 042 682

Note 5 - Portefeuille titres d'investissement

Le poste Portefeuille titres d'investissement présente un solde débiteur net de 1 682 210 mille dinars au 31 décembre 2023 contre 1 649 806 mille dinars au 31 décembre 2022.

	31/12/2023	31/12/2022
Titres de participations	119 082	124 802
Autres créances rattachées	1 424	1
Fonds à capital risque	338 223	291 921
Bons de trésor	1 216 271	1 240 156
Créances rattachées sur BTA	108 063	93 925
Provisions pour dépréciation des participations	(42 577)	(43 432)
Provisions pour dépréciation des titres SICAR	(58 276)	(57 567)
Total Net	1 682 210	1 649 806

Note 6 - Valeurs Immobilisées

	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	44 328	36 371
Immobilisations corporelles d'exploitation	245 693	223 195
Immobilisations corporelles hors exploitation	27 444	28 119
Immobilisations corporelles en cours	80 504	78 826
Amortissements des immobilisations incorporelles	(33 415)	(28 334)
Amortissements des immobilisations corporelles	(178 702)	(162 920)
Provisions pour dépréciation des participations	(500)	(500)
Total Net	185 352	174 757

Les taux d'amortissement pratiqués par catégorie d'immobilisation sont les suivants :

Immobilisations	Taux	Amortissement
Distributeurs automatiques de billets	15%	linéaire
Matériel de sécurité	15%	linéaire
Constructions	5%	linéaire
Matériel de transport	20%	linéaire
Outillage mobile	15%	linéaire
Mobilier de bureau	20%	linéaire
Matériel de bureau	20%	linéaire
Matériel informatique	33%	linéaire
Agencements et aménagements	20%	linéaire
Installations	5% et 10%	linéaire
Logiciels informatiques	33%	linéaire

Note 7 - Autres actifs

Ce poste présente au 31/12/2023 un solde de 394 544 mille dinars contre 383 980 mille dinars au 31/12/2022 se détaillant ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
Avances au personnel	21 373	16 727
Prêts au personnel	34 985	33 977
Etat et collectivités locales	67 884	66 013
Débiteurs divers	263 454	260 502
Charges reportées	6 848	6 761
Total Net	394 544	383 980

4.2- PASSIFS

Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2023 un solde de 1 801 040 mille dinars contre 2 123 110 mille dinars au 31/12/2022 et se détaille ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
Emprunt en dinars auprès des banques > 90j	888 000	1 013 000
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	785 300	909 800
Emprunt en devises auprès des banques > 90j	86 700	127 388
Comptes ordinaires débiteurs Banques en dinars	2 386	1 164
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires > 90j	2 775	4 027
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires < 90j	230	-
Dépôts à vue des organismes financiers spécialisés	35 649	67 731
Total	1 801 040	2 123 110

Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente au 31/12/2023 un solde de 8 624 065 mille dinars contre 8 397 412 mille dinars au 31/12/2022 et se détaille ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
Comptes ordinaires	2 686 254	2 645 408
Dettes rattachées	8 541	10 164
Comptes d'épargne	3 569 091	3 162 845
Comptes à échéance	1 303 310	1 256 887
Bons à échéance et valeurs assimilées	770 226	1 110 976
Dettes rattachées	43 994	35 640
Charges constatées d'avance	(13 207)	(37 263)
Autres sommes dues	255 856	212 755
Total	8 624 065	8 397 412

	31/12/2023	31/12/2022
Dépôts à vue	2 694 796	2 655 572
Comptes ordinaires en dinars (nets des comptes fusionnés)	1 808 267	1 762 738
Comptes ordinaires en dinars convertibles	67 386	50 463
Comptes ordinaires en devises	810 602	832 207
Dettes rattachées	8 541	10 164
Dépôts d'épargne	3 569 092	3 162 845
Comptes d'épargne logement	748 868	698 525
Comptes d'épargne logement EL JADID	326 160	321 922
Comptes spéciaux d'épargne	2 265 876	1 952 439
Comptes d'épargne études	45 473	40 174
Comptes d'épargne Capital +	182 614	149 712
Comptes d'épargne investissement	101	73
Total	6 263 888	5 818 417

Les dépôts à échéance se détaillent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Comptes à terme	1 138 687	1 066 543
Placements en devises	164 623	190 344
Certificat de dépôt	645 500	960 500
Bons de caisse	124 726	150 476
Dettes rattachées	43 992	35 640
Charges constatées d'avance sur comptes à terme et bons à échéance	(13 207)	(37 263)
Total Net	2 104 321	2 366 240

Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2023 un solde de 1 497 214 mille dinars contre 1 593 711 mille dinars au 31/12/2022 et se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Fonds budgétaires	714 454	683 188
Ressources extérieures	414 319	497 891
Dettes rattachées aux ressources spéciales	13	13
Emprunts obligataires	25 744	28 347
Autres emprunts matérialisés	126 232	133 137
Emprunts subordonnés	137 001	179 580
Dettes rattachées aux autres emprunts matérialisés	4 688	5 311
Dettes rattachées aux emprunts obligataires	3 340	4 867
Autres fonds empruntés	68 914	59 673
Dettes rattachées aux autres fonds empruntés	2 509	1 704
Total	1 497 214	1 593 711

Note 11 - Autres passifs

Ce poste présente au 31/12/2023 un solde de 751 583 mille dinars contre 669 967 mille dinars au 31/12/2022 se détaillant ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
Organismes sociaux	2 232	5 468
Personnel	(374)	72
Etat et collectivités locales	49 570	32 114
Fournisseurs	57 396	56 307
Commissions de garantie et de change	4 276	5 389
Exigibles après encaissement	19 075	61 218
Provisions pour risques et charges	364 593	288 549
Impôts sur les sociétés	94 021	76 685
Comptes de régularisation passifs	64 286	56 856
Divers	96 508	87 308
Total	751 583	669 967

4.3- CAPITAUX PROPRES

Note 12 - Capitaux propres :

Le total des capitaux propres consolidés de la Banque, avant affectation du résultat de l'exercice 2023 s'élève au 31 Décembre 2023 à 1 366 865 mille dinars contre 1 261 158 mille dinars au 31 décembre 2022.

	31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres		
Capital	238 000	238 000
Réserves	985 886	898 010
Actions propres	-	-
Autres capitaux propres	-	-
Résultats reportés	-	-
Résultat de l'exercice	142 978	125 148
Total	1 366 865	1 261 158

Les capitaux propres consolidés se détaillent par société comme suit :

	31/12/2023			31/12/2022		
	Réserves	Résultat	Total	Réserves	Résultat	Total
BH BANK	994 756	137 406	1 132 162	913 851	120 961	1 034 812
BH SICAF	703	(74)	629	758	(76)	682
TFB	(28 005)	(3 441)	(31 446)	(30 916)	(2 375)	(33 291)
STIMEC	(2 194)	(363)	(2 557)	(1 806)	(189)	(1 995)
BH INVEST	2 699	981	3 680	2 115	571	2 686
SICAV BH-Obligataire	(5 225)	652	(4 573)	(5 253)	547	(4 706)
BH ASSURANCES	18 391	4 458	22 849	16 248	4 139	20 387
BH EQUITY	3 082	312	3 394	2 649	309	2 958
BH IMMO	(3 724)	186	(3 538)	(3 208)	(500)	(3 708)
BH RECOUVREMENT	3 107	574	3 681	2 485	610	3 095
BH LEASING	2 771	2 019	4 790	1 791	936	2 727
SICAV BH-Capitalisation	(475)	268	(207)	(704)	215	(489)
Total	985 886	142 978	1 128 864	898 010	125 148	1 023 158

Les intérêts minoritaires pour l'exercice clos le 31/12/2023 se détaillent par société comme suit :

	31/12/2023			31/12/2022		
	Réserves	Résultat	Total	Réserves	Résultat	Total
BH BANK	-	-	-	-	-	-
BH SICAF	7 194	(65)	7 129	7 242	(67)	7 175
TFB	(267)	-	(267)	4 690	(1 148)	3 542
STIMEC	(2 310)	(480)	(2 790)	(1 797)	(250)	(2 047)
BH INVEST	1 830	593	2 423	1 477	345	1 822
SICAV BH-	80 070	5 394	85 464	90 280	5 120	95 400
BH ASSURANCES	54 256	8 421	62 677	48 642	8 470	57 112
BH EQUITY	8 778	276	9 054	8 395	273	8 668
BH IMMO	(2 212)	132	(2 080)	(1 846)	(354)	(2 200)
BH	878	163	1 041	701	174	875
BH LEASING	10 075	1 315	11 390	9 235	807	10 042
SICAV BH-Capitalisation	17 629	1 166	18 795	15 122	847	15 969
Total	175 921	16 915	192 836	182 141	14 217	196 358

Le résultat par action se présente comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat de l'exercice en dinars (1)	142 978 490	125 147 958
Nombre des actions début de période	47 600 000	47 600 000
Augmentation du capital	-	-
Actions gratuite	-	-
Actions en numéraire	-	-
Date de l'augmentation du capital		
Nombre des actions fin de période	47 600 000	47 600 000
Nombre d'action moyen pondéré (2)	47 600 000	47 600 000
Résultat par action en dinars (1)/(2)	3,004	2,629

Libellés	Capital Social	Réserves consolidés	Réserves de conversion	Résultat de l'exercice	Total	Réserves minoritaire	Résultat minoritaire	Intérêts minoritaires
Solde au 31/12/2022	238 000	893 324	4 686	125 148	1 261 158	182 141	14 217	196 358
Affectation résultat	-	125 148	-	(125 148)	-	14 217	(14 217)	-
Distribution de dividendes par la mère	-	(42 840)	-	-	(42 840)	-	-	-
Distribution de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	-	(6 943)	-	(6 943)
Variation capital SICAV intégrés	-	8 396	-	-	8 396	2 172	-	2 172
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation fonds social	-	(3 504)	-	-	(3 504)	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	142 978	142 978	-	16 915	16 915
Variation écart de conversion	-	-	239	-	239	(10 270)	-	(10 270)
Variation du périmètre de consolidation	-	438	-	-	438	(5 394)	-	(5 394)
Solde au 31/12/2023	238 000	980 962	4 925	142 978	1 366 865	175 923	16 915	192 838

Note 13 - Engagements donnés

Passifs éventuels

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2023 par nature, comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Passifs éventuels	62 930	2 131 779	-
Caution et aval	62 930	630 278	-
Crédit documentaire	-	302 989	-
Actifs donnés en garantie	-	1 198 511	-

Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Bons de trésor affectés en garantie	340 000	340 000
Garanties données sur refinancement crédit court terme	662 510	662 510
Garanties données sur refinancement crédit moyen terme	196 001	196 001
TOTAL	1 198 511	1 198 511

Engagements de financement donnés

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2023 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements donnés	-	531 945	13 744
de financement	-	531 945	-
sur titres	-	-	13 744

Les engagements de financement donnés en faveur de la clientèle se détaillent comme suit

	31/12/2023	31/12/2022
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		
Avals aux banques	-	-
Crédits notifiés et non utilisés FAS, FOPRODI et FONAPRA	434 406	74 631
Crédits notifiés non utilisés de préfinancement des immobilisations sur ressources ordinaires	94 704	97 529
Crédits immobiliers non débloqués au profit des acquéreurs sur ressources contractuelles	932	2 104
Crédits immobiliers non débloqués au profit des acquéreurs sur ressources ordinaires	447	813
Crédits immobiliers non débloqués au profit des acquéreurs sur ressources affectées	1 457	1 457
Crédits à accorder sur comptes d'épargne	-	-
Total	531 945	176 534

Note 14 - Engagements de financement reçus

Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2023 par nature, comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	79 698	-	-
de financement	79 698	-	-

Note 15 - Garanties reçues

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2023 par nature, comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	425 963	3 274 137	-
de garantie de la clientèle	425 963	3 274 137	-

4.5- ETAT DE RESULTAT

Note 16 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 1 076 822 mille dinars au 31/12/2023 contre 941 520 mille dinars au 31/12/2022 et se détaillent ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts et revenus assimilés sur comptes de prêts interbancaires	41 734	38 323
Intérêts et revenus assimilés sur comptes ordinaires bancaires	(49)	336
Intérêts sur prêts aux organismes financiers	2 000	9 301
Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle (*)	803 671	704 031
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	103 010	86 440
Intérêts de retard sur crédits	51 818	19 275
Intérêts et revenus assimilés sur créances douteuses ou litigieuses	50 256	57 386
Reports sur opérations de change à terme de couverture	4 338	4 485
Commissions sur engagements de garantie	12 855	11 753
Commissions sur lettres de garantie	393	344
Commissions de compte sur opérations de crédit	3 572	5 826
Commissions de découvert sur opérations de crédit	2 988	4 006
Commissions sur billets de trésorerie	236	14
Total	1 076 822	941 520

Note 17 – Commissions

Les commissions totalisent 303 669 mille dinars au 31/12/2023 contre 277 998 mille dinars au 31/12/2022. Ces commissions se détaillent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Commissions sur effets chèques et opérations diverses	67 199	57 827
Commissions sur effets à l'encaissement	104	95
Commissions sur effets à l'escompte	346	396
Commissions sur opérations diverses sur effets	982	3 747
Commissions sur opérations par chèques en dinars ou en dinars convertibles	12 870	13 066
Commissions sur opérations de virements	24 302	21 802
Commissions sur opérations sur titres	1	3
Frais de tenue des comptes	28 594	18 718
Commissions sur commerce extérieur et change	4 070	7 193
Commissions sur domiciliation et modification de titres	196	221
Commissions sur remises et accreditifs documentaires	3 725	6 798
Commissions sur virements et chèques en devises	149	174
Rémunérations sur gestion FOPROLOS et Projets spéciaux	1 683	2 029
Autres commissions	67 232	58 875
Commissions sur opérations monétiques	15 130	11 505
Commissions d'étude	34 422	25 137
Commission de gestion	1 507	5 891
Commissions sur autres produits d'exploitation bancaire	16 173	16 342
Primes émises nettes	163 485	152 074
Total	303 669	277 998

Note 18- Gains et pertes sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Au 31/12/2023, le revenu du portefeuille titres commerciaux s'élève à 111 222 mille dinars contre 71 714 mille dinars au 31/12/2022 détaillé ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022 Publié
Gains nets sur titres de transaction	21 250	9 540	9 540
Gains nets sur titres de placement	56 275	20 698	20 698
Gains nets sur opérations de change	33 697	41 476	40 079
Total	111 222	71 714	70 317

Le détail de ces gains de présente comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022 Publié
Produits sur BTA	21 104	1 815	1 815
Produits sur BTCT	146	7 725	7 725
Dividendes et produits assimilés sur titres de placement	56 298	20 700	20 700
Gains nets sur opérations de change	66 142	73 416	73 416
Total des produits	143 690	103 656	103 656
Pertes nettes sur titres de placement	(23)	(2)	(2)
Pertes nettes sur opérations de change	(32 445)	(31 940)	(33 337)
Total des charges	(32 468)	(31 942)	(33 339)
Total	111 222	71 714	70 317

Note 19 – Revenus du portefeuille d'investissement

Au 31/12/2023, le revenu du portefeuille d'investissement est de 114 689 mille dinars contre 110 071 mille dinars au 31/12/2022 détaillé ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	2 459	3 226
Intérêts et revenus des titres d'investissements	112 000	106 566
Jetons de présence perçus	230	279
Total	114 689	110 071

Note 20 - Intérêts encourus et charges assimilées

Au 31/12/2023, les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 719 235 mille dinars contre 568 436 mille dinars au 31/12/2022 détaillés comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts et charges assimilées sur emprunts interbancaires	(70 896)	(48 992)
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires banques	(16 536)	(6 514)
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(48 244)	(54 986)
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(1 320)	(1 201)
Intérêts sur comptes d'épargne de la clientèle	(215 339)	(154 315)
Intérêts sur comptes d'échéance de la clientèle	(206 165)	(186 116)
Charges sur opérations avec la clientèle liées à une modification comptable	(7 890)	(4 325)
Intérêts sur ressources spéciales	(16 259)	(19 177)
Emprunts obligataires	(18 448)	(21 277)
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires BCT, CCP et TGT	(8 318)	(3 937)
Intérêts et charges assimilées sur comptes d'emprunts BCT	(102 232)	(62 910)
Autres charges d'exploitation bancaire assimilées à des intérêts	(1 151)	(1 502)
Dépôts sur opérations de change à terme de couverture	(6 437)	(3 184)
Total	(719 235)	(568 436)

Note 21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Ce poste totalise un montant net de 201 410 mille dinars au 31 décembre 2023 contre 215 135 mille dinars au 31 décembre 2022 détaillé ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
Dotations aux prov et résultat des corrections de val / créances HB et passif	(416 640)	(377 690)
Dotations aux provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	(101 615)	(82 348)
Dotations aux provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	(50 172)	(90 549)
Variation de la provision pour sinistres	(9 172)	(8 674)
Variation des autres provisions techniques	(29 358)	(22 670)
Dotations aux provisions collectives sur opérations avec la clientèle	(14 666)	(24 320)
Pertes sur créances couvertes par des provisions	(170 178)	(139 563)
Pertes sur créances non couvertes par des provisions	(9 048)	(2 080)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(32 431)	(7 486)
Reprises de prov et résultat des corrections de val / créances HB et passifs	215 230	162 555
Reprises de provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	130 317	116 013
Reprises de provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	58 669	45 847
Reprises sur provisions pour risques et charges	26 244	695
Total	(201 410)	(215 135)

Note 21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Ce poste totalise un montant net de 201 410 mille dinars au 31 décembre 2023 contre 215 135 mille dinars au 31 décembre 2022 détaillé ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
Dotation aux prov et résultat des corrections de val / créances HB et passif	(416 640)	(377 690)
Dotations aux provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	(101 615)	(82 348)
Dotations aux provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	(50 172)	(90 549)
Variation de la provision pour sinistres	(9 172)	(8 674)
Variation des autres provisions techniques	(29 358)	(22 670)
Dotations aux provisions collectives sur opérations avec la clientèle	(14 666)	(24 320)
Pertes sur créances couvertes par des provisions	(170 178)	(139 563)
Pertes sur créances non couvertes par des provisions	(9 048)	(2 080)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(32 431)	(7 486)
Reprises de prov et résultat des corrections de val / créances HB et passifs	215 230	162 555
Reprises de provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	130 317	116 013
Reprises de provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	58 669	45 847
Reprises sur provisions pour risques et charges	26 244	695
Total	(201 410)	(215 135)

Note 22- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste totalise un montant net de 254 dinars au 31 décembre 2023 contre 1 940 dinars au 31/12/2022 détaillé ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
Dotat aux prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement	(1 916)	(2 666)
Dotations aux provisions sur titres d'investissement	(2 846)	(2 963)
Dotations aux provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	930	297
Reprise/ prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement	1 662	726
Reprises sur provisions sur titres d'investissement	55	23
Reprises sur provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	1 607	703
Total	(254)	(1 940)

Note 23 - Autres produits d'exploitation

Au 31/12/2023, les autres produits d'exploitation totalisent 13 019 dinars contre 9 479 dinars au 31/12/2022. Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Autres produits accessoires	11 305	3 435
Produits sur opérations d'assurance	1 039	5 061
Autres charges non imputables	(55)	203
Récupération de frais postaux	167	212
Revenus des immeubles non liés à l'exploitation	563	568

Total	13 019	9 479
--------------	---------------	--------------

Notes 24 – Gains et pertes provenant des éléments ordinaires

Ce poste totalise un montant net de 217 dinars au 31 décembre 2023 contre 839 dinars au 31/12/2022 détaillé ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
Pertes provenant des activités ordinaires	(2 863)	(1 322)
Pertes exceptionnelles	(2 863)	(1 322)
Gains provenant des activités ordinaires	2 646	483
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles	118	225
Profits exceptionnels	2 528	258
Total	(217)	(839)

Notes 25 – Impôt sur les bénéfices

	31/12/2023	31/12/2022
Impôts différés	(160)	3 272
Impôts sur les sociétés	(93 861)	(76 685)
Total	(94 021)	(73 413)

Notes 26 - Variation des liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période 2023 ont atteint un montant de 446 818 mille dinars contre 484 054 mille dinars en fin de période 2022, soit une variation positive de 37 236 mille dinars.

Cette variation positive des liquidités résulte principalement de l'activité d'exploitation et d'investissement détaillée comme suit :

	2023	2022	Var
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	99 391	(286 975)	386 366
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	53 186	65 137	(11 951)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements	(149 037)	(303 607)	154 570
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	33 696	40 079	(6 383)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	37 236	(485 366)	522 602
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(484 054)	1 312	(485 366)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(446 818)	(484 054)	37 236

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période se détaillent comme suit :

	2023	2022
Comptes Nostri en dinars	4 604	4 131
Comptes IBS	36 215	40 429
Caisse en dinars	46 760	36 923
Caisse en devises	4 317	2 896
Avoirs chez la BCT en dinars	13 055	(7 597)
Change manuel	6 088	4 545
Valeurs non imputées et autres sommes dues	-	(139)
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	38 750	235 273
Avoirs chez la BCT en devises	155 663	55 143
Prêts aux établissements financiers < 90J	1 877	1 017
Prêts à la BCT en devises < 90 j	32 576	53 328
Comptes de chèques postaux-CCP	286	286
Comptes ordinaires TGT en dinars	675	675
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	(785 298)	(909 800)
Comptes ordinaires débiteurs Banques en dinars	(2 386)	(1 164)
Total	(446 818)	(484 054)

3-7- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Le Groupe n'a pas eu connaissance d'aucun événement qui s'est produit entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, pouvant entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ou qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur ses activités futures.



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



Consulting & Financial Firm

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
29, Avenue de l'indépendance
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie
Tel. : +216 71 711 793

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE BH BANK AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la BH Bank

II. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

1. *Opinion avec réserves*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe BH BANK, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total de bilan consolidé de 14 253 975 KDT et un résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 142 978 KDT.

A notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « *fondement de l'opinion avec réserves* », les états financiers consolidés, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe BH BANK au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. *Fondement de l'opinion avec réserves*

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

L'étendue de nos travaux d'audit a été limitée par les points suivants :

2.1- Les insuffisances du système d'information de la banque qui ont impacté négativement le processus de justification, de contrôle et de reporting de l'information comptable et financière. Ces insuffisances entravent l'identification systématique des produits par client, sont à l'origine d'écarts entre les données de gestion et les données comptables et sont génératrices d'importants suspens non apurés à temps.

2.2- Les fonds budgétaires confiés à la Banque par l'Etat Tunisien n'ont pas fait l'objet de procédures adéquates de suivi et de justification. À cet effet, les passifs comptabilisés à ce titre, dont certains demeurent dépourvus de justifications nécessaires, n'ont pas été confirmés par les services du ministère des Finances.

L'incidence éventuelle de ces limites sur les états financiers du Groupe BH Bank serait tributaire des résultats des travaux de justification, de fiabilisation et de rapprochement à entreprendre.

2.3- Par ailleurs, nos travaux d'audit des états financiers consolidés ont été limités par ce qui suit :

- La mise en équivalence de la TF Bank s'est basée sur les états financiers audités arrêtés au 31 décembre 2022.

Dès lors, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'impact sur les états financiers consolidés du Groupe BH BANK de la mise en équivalence de cette société sur la base de sa situation financière auditée relative à l'exercice 2023.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1. Appréciation du risque de crédit et estimation des provisions

Question clé d'audit

Dans le cadre de ses activités, le Groupe BH BANK est exposé au risque de crédit. Le caractère avéré du risque de crédit est apprécié individuellement pour chaque relation conformément à la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée et modifiée par les textes subséquents. La banque constitue également des provisions additionnelles sur les engagements classés en 4 conformément à la circulaire BCT n° 2013-21.

Le risque latent est apprécié sur la base de portefeuilles homogènes (provisions collectives pour les classes 0 et 1) s'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation pour une relation considérée individuellement, conformément à la circulaire BCT n°2023-02. Ces règles d'évaluation des engagements et de détermination des provisions y afférentes sont décrites au niveau de la note aux états financiers n°2.2 « Règles d'évaluation des engagements ».

En outre le point précisé dans la section « fondement de l'opinion avec réserves » a constitué une limite à l'étendue de nos travaux d'audit.

Question clé d'audit

Nous avons considéré que l'identification et l'évaluation du risque de crédit constituent un point clé de l'audit compte tenu de l'importance des engagements envers la clientèle s'élevant à la date de clôture à 10 463 992 KDT en net des provisions et des agios réservés constitués pour couvrir les risques de contrepartie s'élevant respectivement à 1 584 281 KDT et à 365 011 KDT. En outre, le processus de classification des engagements et d'évaluation des garanties admises requiert le recours à des critères d'évaluations quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé.

Diligences mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par le Groupe BH BANK concernant l'identification et l'évaluation du risque de crédit. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation de la fiabilité du système de contrôle interne mis en place pour l'identification et l'évaluation des risques de contrepartie, de classification des engagements, de couvertures des risques et de réservation des intérêts ;
 - La conformité des méthodes adoptées par le Groupe BH BANK aux exigences de la Banque Centrale de Tunisie ;
 - L'appréciation de la pertinence des critères qualitatifs retenus lors de la classification et l'observation du comportement des relations concernées à diverses échéances ;
 - L'examen des garanties retenues pour la détermination des provisions et l'appréciation du caractère adéquat des hypothèses retenues par le Groupe BH BANK ;
 - La mise en œuvre des procédés analytiques sur l'évolution des encours et des provisions ;
 - La vérification de la permanence des méthodes de détermination des provisions collectives et des provisions additionnelles ;
 - La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers consolidés.
-

3.2. *Prise en compte des intérêts et des commissions en résultat*

Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2023 totalisent 1 380 491 DT (soit 86% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts sur les engagements et des commissions sont décrites au niveau de la note aux états financiers n° 2.3. En outre, comme précisé dans la section « *fondement de l'opinion avec réserves* », l'absence d'identification adéquate des produits comptabilisés par client a constitué une limite à l'étendue de nos travaux d'audit.

Question clé d'audit

Nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique, de la volatilité des produits de la Banque en fonction des taux d'intérêts, des commissions appliquées et des tableaux d'amortissements.

Diligences mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par le Groupe BH BANK concernant l'évaluation et la comptabilisation des intérêts et des commissions. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Une évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et la prise en compte automatique des revenus en comptabilité.
- La conformité par le Groupe BH BANK aux dispositions de la norme comptable n°24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » ;
- L'appréciation des politiques, procédures et contrôles sous-jacents à la reconnaissance et la comptabilisation des revenus.
- La fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La mise en œuvre de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions en fonction des tendances de l'activité de la Banque, de ses politiques tarifaires et des réglementations s'y rapportant ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

3.3. Règles de prise en compte et de présentation des Bons de Trésor Assimilables – BTA

Question clé d'audit

La note aux états financiers n° 2.4 explicite les règles de prise en compte et d'évaluation des Bons de Trésor assimilables (BTA). La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique de liquidité adoptée par la Banque.

Au 31 décembre 2023, la valeur du portefeuille BTA de la Banque s'élève à 1 554 098 KDT.

L'application de la politique de liquidité précitée aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA de 1 216 271 KDT en AC05 Portefeuille titres d'investissement et de 337 827 KDT en AC04 Portefeuille titres Commercial.

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance de la Banque quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

Diligences mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par le Groupe BH BANK concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relatives au « portefeuille titre dans les établissements bancaires » ;
- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués.
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers consolidés.

4. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers 3-2 «Calcul des Provisions collectives » et en application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « Provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire de la BCT n°91-24.

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2024-01 du 19 Janvier 2024. Ce changement d'estimation a été traité d'une manière prospective.

Ainsi, la dotation au titre de l'exercice 2023 s'établit à 14 666 KDT et l'encours de provisions collectives constituées par la banque s'élève à 147 411 KDT au 31 décembre 2023 contre 132 745 KDT au 31 décembre 2022.

- Certains états financiers et liasses de consolidation des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et ayant servi à l'établissement de la situation consolidée du Groupe, ne sont pas audités.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe BH BANK dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe BH BANK à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de cesser l'activité du Groupe ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière du Groupe BH BANK.

7. Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé

conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe BH BANK.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe BH BANK à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe BH BANK à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

III. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. *Efficacité du système de contrôle interne.*

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de nos travaux, et en dehors des questions traitées ci-dessus, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures du système de contrôle interne susceptibles d'impacter notre opinion avec réserves sur les états financiers consolidés telle qu'exprimée ci-dessus.

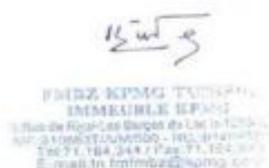
Tunis, le 08 Avril 2024

P/ FMBZ KPMG Tunisie

Emna Rachikou

P/Consulting and Financial Firm

Walid BEN AYED



Projet de résolutions

Projet des Résolutions
de L'Assemblée Générale Ordinaire Exercice 2023

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire et après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur la situation financière individuelle et sur la situation financière consolidée et après avoir entendu la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2023 les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, et après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, relatif aux conventions prévues par les articles 200 et suivants et par l'article 475 du code des Sociétés Commerciales et par les articles 43 et 62 de la loi 48-2016 relative aux banques et aux établissements financiers, approuve les conventions mentionnées dans le rapport.

Cette résolution est adoptée à

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de réaffecter en résultat reporté avant de distribuer les résultats de l'exercice 2023 en ajoutant un montant qui s'élève à : 8 100 000,000 D, qui représente une partie des réserves pour réinvestissements exonérés constituées au 31/12/2013, distribuables en franchise d'impôt et devenues libres.

Par conséquent, le report à nouveau est ainsi modifié comme suit :

- Report à nouveau après répartition du résultat 2022 : 811,563 D.
- Réserves pour réinvestissements exonérées devenues disponibles : 8 100 000,000 D.

D'où un résultat reporté avant affectation du résultat 2023 est de : 8 100 811,563 D.

Cette résolution est adoptée à

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition du bénéfice net résultant de l'exercice 2023 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

INTITULÉ	Montant (Exercice 2023)
RESULTAT DE L'EXERCICE	140 013 463,719
REPORT À NOUVEAU	8 100 811,563
1^{er} RELIQUAT	148 114 275,282
DIVIDENDE SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE	44 260 000,000
DIVIDENDE SUR LES RESERVES DISTRIBUABLES EN FRANCHISE D'IMPOT AU 31/12/2013 RESERVE AUX PERSONNES PHYSIQUES	8 100 000,000
TOTAL DIVIDENDE	52 360 000,000
2^{ème} RELIQUAT	95 754 275,282
FONDS SOCIAL	1 000 000,000
3^{ème} RELIQUAT	94 754 275,282
RESERVE EXTRAORDINAIRE	74 723 000,000
RESERVE POUR REINVESTISSEMENTS EXONERES	20 030 000,000
4^{ème} RELIQUAT	1 275,282
REPORT À NOUVEAU	1 275,282
SOLDE	0

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant du dividende à distribuer aux actionnaires à **1100 millimes** par action, soit un montant global de 52 360 000,000 D dont un montant réservé en priorité aux actionnaires personnes physiques de 8 100 000,000 D qui sera prélevé sur les résultats reportés provenant des Réserves Extraordinaires constituées au 31/12/2013 et qui ne sera pas soumis à la retenue à la source conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi N° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014.

Ces dividendes seront servis sans retenue à la source auprès de l'intermédiaire en bourse ou teneur des titres dépositaire à partir du 10 mai 2024.

Cette résolution est adoptée à

Cinquième Résolution :

Sur la base des dispositions des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve pour les actes de leur gestion de la BH Bank au cours de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la décision du Conseil d'Administration, du 15-08-2023, de nommer :

- **Monsieur Taoufik Mnasri** en remplacement de **Monsieur Ali Radhouani**,
 - **Monsieur Moez Ben Ameer** en remplacement de **Monsieur Mohamed Mehdi Mejdoub**,
 - **Monsieur Fethi Zouheir Nouri** en remplacement de **Monsieur Mohamed Nacer Hajji**,
- membres du Conseil d'Administration de la BH Bank en tant que représentants de l'Etat et des participants publics, et leur mandat prend fin pour la durée du mandat de leur prédécesseur, qui prend fin le jour de l'actuelle Assemblée Générale Ordinaire qui statue sur les résultats de l'exercice **2023**.

Cette résolution est adoptée à

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la décision du Conseil d'Administration, du 15-08-2023, de nommer :

- **Monsieur Zouheir Besbes** en qualité d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires,
 - **Monsieur Sami MOULEY** en qualité d'administrateur Indépendant président du Comité des Risques,
- pour une durée de trois ans prenant fin le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice **2025**.

Cette résolution est adoptée à

Huitième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la décision du Conseil d'Administration, du 28-02-2024, de nommer :

- **Madame Hella Ben Salah** en remplacement de **Monsieur Fethi Zouheir Nouri**,
- **Monsieur Hassen Bedhief** en remplacement de **Monsieur Atef Masmoudi**,

membres du Conseil d'Administration de la BH Bank en tant que représentants de l'Etat et des participants publics, et leur mandat prend fin pour la durée du mandat de leur prédécesseur qui prend fin le jour de l'actuelle Assemblée Générale Ordinaire qui statue sur les résultats de l'exercice **2023**.

Cette résolution est adoptée à

Neuvième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination de **Monsieur Sami Guerfali** en qualité d'administrateur indépendant président du Comité d'Audit pour une durée de trois ans

prenant fin le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice **2026**.

Cette résolution est adoptée à

Dixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de :

- **Madame Hella Ben Salah,**
- **Monsieur Taoufik Mnasri,**
- **Monsieur Moez Ben Ameer,**
- **Monsieur Hafedh Khlifi,**
- **Monsieur Hassen Bedhiaf,**

en qualité de membres du Conseil d'Administration de la BH Bank, représentant l'Etat et les participants publics pour une durée de trois ans prenant fin le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice **2026**.

Cette résolution est adoptée à

Onzième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe :

- Le montant net des jetons de présence à allouer au titre de présidence du Conseil d'Administration à quatre mille dinars (4.000 DT) par séance.
- Le montant net des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration à deux mille dinars (2.000 DT) par séance et par administrateur.
- Le montant net relatif aux présidences des comités, permanent d'audit interne et celui des risques à deux mille dinars (2.000 DT) par séance et par président.
- Le montant net à allouer aux membres des comités émanant du Conseil d'Administration à mille dinars (1.000 DT) par séance et par membre.

Un président ou un membre de comité ne peut recevoir dans le cas où il a participé à plusieurs comités qu'une seule indemnité relative à sa présence.

Cette résolution est adoptée à

Douzième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés d'un montant plafonné à **150 Millions de Dinars**, à réaliser en une ou plusieurs fois, dans un délai maximum de trois années.

Elle donne mandat au Conseil d'Administration pour fixer les dates, les durées, les montants, les taux les modalités et les conditions de cette émission suivant la situation du marché financier.

Cette résolution est adoptée à

Treizième Résolution :

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la banque ou à son mandataire pour accomplir les formalités de dépôts et de publications prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à

Fiche de Contact

Raison sociale	BH Bank
Siège social (adresse)	18, avenue Mohamed V 1023 Tunis
BP	242 Cédex 1080
Capital social	238 000 000 dinars
Adresse SWIFT	BHBKTNTT
Téléphone (lignes groupées)	71 126 000
Fax	71 337 957
Télex	88 401 421
Centre d'appel	1800 (depuis l'étranger : +216 71 001 800)
Serveur Vocal	88 401 421
N° Vert	80 101 020
BH SMS	85585
E-mail	Contact@bhbank.tn
Médiateur	Slaheddine Ben Salah 9, Rue des fruits Borj Baccouche-2027 Ariana Téléphone : 98 346 525



bhbank.tn



BH Bank



BH Bank



bh_bank

عید

BH | بنک
BANK